

PAPYRUS GRAUX (Nos 3 À 8)[1]

PAR

M. HENRI HENNE.

PAPYRUS N° 3.

DÉCLARATION ÉCRITE SOUS SERMENT.

An 12 de Claude, 19 Choiak (16 décembre 51). Achat Fayoum; inventaire n° 315. — Hauteur, 0 m. 285; largeur, 0 m. 115. — Conservation : presque parfaite. Écriture de même type que pap. Graux n° 2, mais plus cursive.

Un éleveur de moutons jure par l'Empereur régnant aux agents d'Ammônios, stratège de l'Arsinoïte, qu'il n'a pas avec lui le berger Ésouris, de Philadelphie. On aimerait savoir pour quelles raisons le stratège recherche ce berger. Par sa date, en effet, notre texte appartient à la période critique où Philadelphie se dépeuple[2]. Mais rien ne permet de dire si le cas d'Ésouris est spécial ou non.

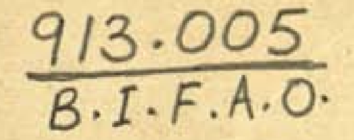
TEXTE.

φ[. . δεις] Πετεαρψενήσιος ὡ(ς) (ἐτῶν) μ' ο(ὐλὴ) πήχ(ει) ἀριστ(ερῷ).

φ[. .]δεις Πετεαρψενήσιος προβατοκτηνοτρόφος τοῖς παρὰ Ἀμμωνίου στρατηγοῦ Ἀρσινοίτου· ὀμνύωι Τιβέριον Κλαύδιον Καίσαρα Σεβαστὸν Γερμανικὸν αὐτοκράτορα εἶ μὴν μὴ ἔχιν σὺν

[1] Cf. *B. I. F. A. O.*, XXI, p. 189 et seq. — [2] Cf. *loc. cit.*





ἐμοὶ Ἐσοῦριν Νεχφερῶτος ποι
μένα τῶν ἀπὸ Φιλαδελφέας τῆς
Ἡρακλείδου μερίδος, καὶ μηδὲν
διεψεῦσθαι· εὐορκοῦντι μέν μοι
εὖ εἴηι, ἐφιορκοῦντι δὲ τὰ ἐναντία·
ἔγραψεν ὑπὲρ αὐτοῦ Σαραπίων νομο
γράφος, φαμένου μὴ ἰδέναι γράμματα.
(Ἔτους) δωδεκάτου Τιβερίου Κλαυδίου
Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ
αὐτοκράτορος, χοιὰχ ἐννέα καὶ δεκάτηι

Ligne 4. Lisez ὀμνύω.

Ligne 6. Lisez ἦ, ἔχειν.

Ligne 8. Φιλαδελφέας : cf. MAYSER, p. 67, et *P. S. I.*, n° 57, l. 5. — Mais le texte porte peut-être Φιλαδελφείας.

Ligne 11. Lisez εἴη.

Ligne 13. Lisez εἰδέναι.

TRADUCTION.

Ph., fils de Pétéarpsénèsis, âgé d'environ 40 ans, cicatrice au coude gauche.

Ph., fils de Pétéarpsénèsis, éleveur de moutons, aux agents d'Ammônios, stratège de l'Arsinoïte : Je jure, par Tibère Claude César Auguste Germanicus Imperator, que je n'ai pas avec moi Ésouris, fils de Necphéros, berger, de Philadelphie dans le district d'Héraclide, et que je n'ai rien déguisé de la vérité; si mon serment est sincère, bien me fasse; s'il est faux, que ce soit le contraire. Sarapion le nomographe a écrit pour lui, qui s'est déclaré illettré. L'an douze de Tibère Claude César Germanicus Imperator, le dix-neuf Choiak.

COMMENTAIRE.

Lignes 1 et 2. — φ. .δεις Πετεαρψενήσιος. Il y a deux lettres au plus entre le φ et le δ. Le *Namenbuch* de Preisigke ne fournit aucun nom qui se termine ainsi. Peut-être faut-il lire φ[α]σεις. Sur Πετεαρψενῆσις (celui qu'a donné Horus le fils d'Isis), cf. *Pap. Rylands dém.*, III, p. 192, J, et SPIEGELBERG, *Æg. und Gr. Eigennamen* (ψενῆσις et les mots commençant par Ἀρ, Πετεαρ).

Le signalement est en tête. On peut y voir une précaution pour faciliter le classement d'autres témoignages relatifs au même Ésouris; ces témoignages

auraient été classés par lieux, aussitôt l'enquête sur place terminée : notre document ne mentionne pas en effet l'*ἰδία* ni le domicile de Ph.

Lignes 2-3. — *προβατοκτηνοτρόφος.* Sur les *προβατοκτηνοτρόφοι*, cf. *Pap. Rylands*, II, n° 73, l. 6 (note)[1].

Lignes 3-4. — Ἀμμωνίου σἱρατηγοῦ Ἀρσινοίτου. Ce stratège ne figure pas dans la liste de Martin, *Archiv*, VI, p. 137 et seq. Le texte, malheureusement, ne nous dit pas à quelle *μερίς* il appartient[2]. Le berger recherché est de Philadelphie; mais cela ne prouve point que le stratège Ammônios appartienne à la *μερίς* d'Héraclide. Cf., par exemple, la procédure employée dans Pap. Graux n° 1.

Lignes 4 et seq. — ὀμνύωι, etc. Formellement, ce texte est donc une *χειρογραφία*. Cf. à ce sujet Wilcken, *Chrestomathie*, p. 139 (n° 110) et 141-142 (n° 111); Taubenschlag, *Das Strafrecht im Recht der Papyri*, p. 50[3].

Ligne 7. — Ἐσοῦριν Νεχφερῶτος. Ἐσοῦρις est sans doute la même forme que Ἐσοῆρις (Ἐσουῆρις), que Spiegelberg (*Æg. und Gr. Eigennamen*, p. 11*) explique : «la Grande Isis» (cf. *Pap. Rylands dém.*, III, p. 433, 453, et 286 note 2). Mais ce nom est ici (et ailleurs : cf. Preisigke, *Namenbuch*) porté par un homme : M. G. Lefebvre se demande s'il ne faudrait pas plutôt l'interpréter : «appartenant à (Es pour Nes : cf. Esminis pour Nesminis, *Tombeau de Petosiris*, p. 3) la Grande (épithète d'une déesse)».

Νεφερῶς est connu (cf. Spiegelberg, *s. v.*) et expliqué (*A. Z.*, LIII, p. 115). Νεχφερῶς serait-il une mauvaise orthographe du même nom? M. G. Lefebvre ne le pense pas, et proposerait de le comprendre : il (un dieu) est fort contre eux : *nḫt-f r-w*[4]. Pour la transcription *νεχ* ou *νεχτ* de l'égyptien *nḫt*, il suffit de comparer le nom bien connu Νεκτανεβῶ (*nḫt nb-f*) : dans le cas de Νεχφερῶς, le *τ* serait tombé devant *φ*.

(1) Ne faut-il pas lire dans ce texte Ἀρμιύσει προβατ[ο]κτηνοτρόφων (entendez : ⟨τῶν⟩ προβατοκτηνοτρόφων) Εὐη[μερε(ίας)] et non, comme le veulent les éditeurs, προβατ[ο]κτηνοτρόφω[ν]? Cf. en effet *Pap. Hambourg*, n° 34, 6, et *Pap. Rylands*, n° 183, 10.

(2) Sur l'hypothèse de Preisigke, *Pap. Strasbourg*, II, n° 118, cf. H. Henne, *loc. cit.*, p. 214, et ici même, p. 25.

(3) Sur l'intervention du nomographe, cf. *Pap. Hambourg*, p. 14-15.

(4) Ce nom *nḫt-f r-w* (non attesté) serait de même formation que le nom *nḫt bsʾtt r-w* (nom de l'épouse d'Amasis) : Lieblein, II, n° 2380.

Lignes 7-8. — *ποιμένα.* Ésouris est vraisemblablement un gardeur de moutons (cf. *Pap. Magdola*, n° 38, 6; *Pap. Rylands*, II, p. 132; *Pap. Caire Catal.*, n° 67001) que l'on soupçonne d'être entré au service de l'éleveur Ph. (cf. l. 6-7 : *σὺν ἐμοί*). Dans d'autres textes, *ποιμήν* désigne le cheptelier, le *μισθωτὴς προβάτων* (cf. *Pap. Théadelphie*, n° 8, l. 3, note). Dans l'un ou l'autre sens, le mot s'oppose à *προβατοκτηνοτρόφος*, qui désigne le propriétaire (petit ou grand) se livrant à l'élevage[1]. Mais *ποιμήν* peut avoir également ce sens (cf. San-Nicolo, *Vereinswesen*, I, p. 193, n. 3, et Rostovtzeff, *J. E. A.*, 1920, p. 174)[2]; et dans *Pap. Rylands*, II, n°s 143, et 147, le même *Σερᾶς Παήους* est appelé, d'une année à l'autre, *προβατοκτηνοτρόφος* (n° 143, l. 11 : 38 après J.-C.) et *ποιμήν* (n° 147, l. 14 : 39 après J.-C.). Ou bien, il faut supposer, dans ce dernier cas, que *προβατοκτηνοτρόφος* peut désigner aussi le cheptelier. Cf. *ὑοφόρβος*, *Pap. Zénon*, n° 49, introd. On voit, de toutes manières, que le sens de ces deux mots n'est pas toujours assuré; peut-être faut-il tenir compte d'habitudes locales ou temporelles; il y aurait là matière à une petite étude.

Lignes 12-13. — *νομογράφος* : cf. *Pap. Rylands*, n° 88, 26; — *Oxyrh. Pap.*, n° 1654, 3; et sur ce texte, *Archiv*, VII, p. 96-97.

PAPYRUS N° 4.

PLAINTE D'UN ARABOTOXOTE POUR ὝΒΡΙΣ.

An 6 des Empereurs Philippe, 26 Hathyr (22 novembre 248). Achat Fayoum.

En trois exemplaires (hauteur, 0 m. 25; largeur, 0 m. 20) dont aucun n'est parfaitement intact, mais qui se complètent l'un par l'autre. Cursive large et aisée.

[1] Cf., par exemple, *Pap. Hambourg*, 34.

[2] Sur un quatrième sens de *ποιμήν* («Herdeninspektor», au service d'un grand propriétaire), cf. *Pap. Strasbourg*, I, 24, et *Pap. Hambourg*, p. 148, n. 10. — Mais cf. aussi *Pap. Théadelphie, loc. cit.*, et San-Nicolo, *op. cit.*, p. 192, n. 2. (discussion du sens donné par Preisigke).

La plainte ferait un sujet de «faits divers» assez amusant. L'élevage des cochons semble avoir été développé au Fayoum : cf., par exemple, les papyrus de Zénon (comp. ROSTOVTZEFF, *A large Estate in Egypt*, p. 109, etc.); JOUGUET, *Pap. Théadelphie*, introd., p. 19; et le papyrus du Musée du Caire que je publie ici même (p. 21).

Sur le rôle du centurion en matière de police, cf. LESQUIER, *L'Armée romaine d'Égypte*, p. 235. Sur sa circonscription administrative, *op. cit.*, p. 236; et ici, p. 22.

Sur les arabotoxotes, cf. LESQUIER, *op. cit.*, index, *s. v.*, et ci-dessous, note.

A la ligne 12 est mentionné Nepotianus, procurateur du très parfait Valerius Titanianus (cf. note).

Sur la forme de la pétition, cf. ci-dessous, note (l. 16 et seq.).

TEXTE [1].

Αὐρηλίωι Μαρκιανῶι (ἑκατοντάρχωι)
παρὰ Αὐρηλίου Σαραπίωνος Πάσει ἀπὸ κώμης Φιλαδελ
φείας· ὕβρεως οὐδὲν οὔτε δεινότερον οὔτε χαλεπώ
τερον· εἰς τοῦτο γὰρ ἡλικίας ἐλθών, ὀγδοηκοστὸν καὶ
πρὸς ἐνιαυτὸν γενόμενος, ἀμέμπτως ὑπηρετῶ
ἀραβοτοξότης ὤν· χοίρου ὑὸς ἀποπλανηθείσης
τῆς θυγατρός μου ἐν τῇ κώμῃ, καὶ ὀνομαζομένης
ὡς παρὰ Ἰουλίωι στρατιώτῃ, προσῆλθον αὐτῷ
αἰτήσων ὅρκον περὶ τούτου· ὃς λαβόμενός μου
τοῦ πρεσβύτου ἐν τῇ κώμῃ, μεσούσης ἡμέρας, ὡς
οὐκ ὄντων νόμων, πληγαῖς με ᾐκίσατο, παρόντων
Νεπωτιανοῦ ἐπιτρόπου τοῦ διασημοτάτου Οὐαλερίου
Τιτανιανοῦ, καὶ Μαύρου καὶ Ἀμμωνίου ἀραβοτοξοτῶν,
ὡς, ἀγανακτησάντων αὐτῶν ἐπὶ πλησσομένου̣ μο̣υ̣,

[1] J'ai pris pour base l'exemplaire *a*, combiné, s'il y a lieu, avec *b* et *c*. Les variantes sont indiquées ci-dessous. Dans les exemplaires *a* et *b*, la ponctuation est marquée par des blancs. Dans tous, υ initial est écrit ὑ.

διαλῦσαι ἡμᾶς, καὶ μόλις ἐπικερδᾶναι ψυχῆς
ἐπιβουλήν· ἀναγκαίως τὴν ἐπίδοσιν τῶν βιβλιδίων ποι-
οῦμαι, καὶ ἀξίω ἀχθῆναι αὐτὸν πρὸς τὸ τὰ τολμηθέν-
τα ἐκδικίας τυχεῖν, καὶ μένη μοι ὁ λόγος· διευτύχει·
Σαραπίων, ὡς (ἐτῶν) πδ, οὐλὴ γόνατι δεξιῷ.
(Ἔτους) κϛ αὐτοκρατόρων καισάρων Μάρκων
Ἰουλίων Φιλίππων εὐσεβῶν εὐτυχῶν σεβαστῶν ἀθὺρ κϛ

Ligne 2. *b* φασει; *c* Πασει.

Ligne 5. *c* ενιαυτον.

Ligne 6. *b* χυρου.

Ligne 15. *a* (?); *b* ψυχης επιβουλην, avec ν corrigé sur σ (à moins que ce ne soit le contraire); *c* ψυχην ἐπιβουλη.

Ligne 18. μενη μοι. Lire μένει μοι, ou peut-être (ὅπως) μένῃ μοι, dépendant de ἀξιῶ malgré l'inattendu de la construction. Cf. ci-dessous, p. 8, n. 6.

TRADUCTION.

Lignes 3 et seq. : rien de plus grave et de plus intolérable que la violence! Arrivé en effet à l'âge où je suis, ayant 80 ans et plus, je sers sans reproche l'État en qualité d'arabotoxote. Une truie ayant échappé à ma fille pour s'égarer dans le village, on me la signale chez le soldat Jules : j'allai le trouver pour lui déférer le serment à ce sujet; mais lui, portant la main sur moi, vieillard, en plein village, au milieu du jour, comme s'il n'y avait point de lois, me maltraita de coups, en présence de Nepotianus, intendant du très parfait Valerius Titanianus, de Mauros et d'Ammônios, arabotoxotes, au point que, dans leur indignation de me voir frappé, ils tentèrent de nous mettre d'accord, et de sauver avec peine ma vie menacée. Je me vois dans la nécessité de remettre ce libelle [1], et de demander qu'on l'arrête pour que son audace trouve son châtiment; sont réservés aussi (je demande aussi que soient réservés) mes droits de poursuite à son égard. Signalement. Date.

COMMENTAIRE.

Ligne 3. — ὕβρις désigne ici, avant tout, le délit de violence (πληγαί). Cf. l. 9 et seq., et TAUBENSCHLAG, *op. cit.*, p. 82, n. 2.

[1] Ce libelle : cf. *Oxyrh. Pap.*, III, n° 475, 26. — Pour le sens du mot, et l'emploi du pluriel, cf. PREISIGKE, *Wörterbuch.*

Ligne 6. — Cf. *Pap. Strasbourg* n° 5, l. 9 : *εἰς τοῦτο ἡλικίας ἥκων πέπονθεν βίαν παρὰ πάντας τοὺς νόμους* (cf. ici l. 11).

Il semble étonnant de rencontrer un arabotoxote de 84 ans. Mais il est possible que certains de ces agents, sur lesquels nous ne savons rien de précis, soient devenus de simples «employés d'octroi», n'ayant plus de militaire que le nom, et peut-être l'uniforme. Leur métier pouvait donc, dans certains cas, ne réclamer qu'une minime activité.

Lignes 9 et seq. — Sur les circonstances du délit, cf. *op. cit.*, p. 83, n. 2, et 4, *in fine.*

Ligne 12. — L'*ἐπίτροπος* Nepotianus, de par son titre, ne peut être qu'un procurateur privé (cf. *Wörterbuch* et *Oxyrh. Pap.*, n° 1578; cf. n° 1630). — C'est Valerius Titanianus, au contraire, qui doit être un *procurator* (*Augustorum*). Mais je n'ai pu l'identifier[1].

Que faisait cet intendant à Philadelphie? Peut-être son maître y possédait-il des propriétés. *Pap. Lond.*, II, p. 144, l. 86, mentionne un certain *Οὐαλέριος Τιτανιανός* dans une liste de propriétaires (lieu?) à qui est distribuée de la semence (cf. introduction). Le document serait de la première moitié du IIIe siècle. Serait-ce notre personnage? Toutefois, aucune indication ne suit le nom, alors que des fonctionnaires et des prêtres figurent avec leur titre.

Ligne 15. — *ἐπικερδᾶναι* (m'épargner : cf. MOULTON, *s. v. κερδαίνω*) *ψυχῆς ἐπιβουλήν* (un attentat [prémédité?] contre ma vie). Cf. *μέχρι τοῦ ζῆν ἐπιβουλεῦ[σ]αι*, *B. G. U.*, n° 242, l. 15 et seq. = MITTEIS, *Chrestomathie*, n° 116.

Ligne 16. — *ἀναγκαίως τὴν ἐπίδοσιν*, etc. Mitteis (*Grundzüge*, p. 32 et seq.) distingue deux types de libelles : les libelles introductifs d'instance; les libelles destinés à provoquer l'intervention de la police, *ou* à réserver des droits. Les formules qui répondent aux deux subdivisions de ce second type sont le plus souvent : 1° *ἀξιῶ ἀχθῆναι αὐτόν*, etc.[2]; 2° *ἐπιδίδωμι καὶ ἀξιῶ ἐν καταχωρισμῷ* (cf. P. M. MEYER, *Jurist. Pap.*, n° 92, 18, et TAUBENSCHLAG, *op. cit.*, p. 98,

[1] Je n'ai pu consulter DESSAU-KLEBS, *Prosopographia*, etc.

[2] Cf. TAUBENSCHLAG, *op. cit.*, p. 98, n. 1 et 5. — Pour les demandes d'enquête (et arrestation éventuelle) contre inconnu, *op. cit.*, p. 98, n. 3.

n. 2) γενέσθαι τοῦτο τὸ βιβλίδιον, etc.[1]. Mitteis remarque que, la plupart du temps, cette dernière formule s'emploie lorsque l'accusé est inconnu[2]. Dans le cas contraire, on trouve la première; ou bien, si elles sont employées l'une et l'autre, c'est dans deux libelles différents, adressés, le premier au centurion, le second au stratège[3]. Il y aurait donc, dans notre texte, un mélange de formules qui n'ont pas coutume d'être réunies : τὴν ἐπίδοσιν τῶν βιβλιδίων ποιοῦμαι + καὶ μένῃ μοι ὁ λόγος correspondrait à 2°, mais sans mention de καταχωρισμός[4] — ἀξιῶ ἀχθῆναι αὐτόν à 1° (pour l'expression qui suit, cf. *Tebtunis Pap.*, n° 304). Toutefois, si l'on compare *B. G. U.*, n° 242 = Mitteis, *Chrestomathie*, n° 116, où se lit l. 19 et seq. : καὶ ἐπιδίδωμι τόδε τὸ βιβλίδιο[ν καὶ ἀξιῶ ἐ]ν καταχω[ρισμῷ τοῦ]το γενέσθαι (cf. 2°), ἀ[κ]οῦσαι [τε μο]ῦ πρὸς αὐτὸν [ὅπως, etc. (= 1°), il paraît bien en résulter que dans certains cas[5], les deux formules[6] se trouvaient concurremment employées.

PAPYRUS N° 5.

PAYEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT PAR UNE BANQUE

EN EXÉCUTION D'UN CONTRAT DE DÉPÔT.

An 5 de Claude, 11 Phaôphi (8 octobre 44). Achat Fayoum. Inventaire n° 316. — Hauteur, 0 m. 25; largeur, 0 m. 075. Intact. Écriture petite et très cursive.

(1) Suivi, le plus souvent, de πρὸς τὸ μένειν μοι τὸν λόγον.

(2) Ou son domicile; de là le complément fréquent : πρὸς τοὺς φανησομένους αἰτίους.

(3) Cf. Mitteis, *loc. cit.*, p. 34, n. 2; et *B. G. U.*, n°s 221-222 = Mitteis, *Chrestomathie*, n°s 114 et 124 (comp. introd., n° 113). — On connaît d'ailleurs des demandes de καταχωρισμός (isolées) adressées au centurion (n° 111 = *B. G. U.*, n° 651).

(4) Comparez *Tebtunis Pap.*, n° 333 = Mitteis, *Chrestomathie*, n° 115. Même formule, à l'adresse du centurion, mais une demande de καταχωρισμός est adressée parallèlement au stratège. En revanche, aucune demande d'enquête (contre inconnu). — Je n'ai pu consulter Mitteis, *Lips. Sitz-Ber.*, 65, mais cf. Taubenschlag, *op. cit.*, p. 97, n. 12.

(5) Cf. l'exemple cité *op. cit.*, p. 99, n. 3 (*B. G. U.*, n° 46 = *Chrestomathie*, n° 112 : contre inconnu).

(6) On attendrait dans notre texte : καὶ μένειν μοι τὸν λόγον (dépendant de ἀξιῶ). Cf. ci-dessus, p. 6, note l. 18.

Copie de διεγϐολή (l. 1. — Cf. *Pap. Hawara*, n° 45, p. 31). Sur les termes διεγϐολή et διαγραφή, cf. *Tebtunis Pap.*, n° 389; *Archiv*, V, p. 136 (Eger, *ad Pap. Giessen*, n° 32); — Mitteis, *Grundzüge*, p. 71, n. 1; Preisigke, *Fachwörter*, s. v.; — *Pap. Rylands*, n° 174 (l. 12, 29).

A première vue (mais cf. ci-dessous), le document rentre dans la catégorie des *Unselbständige-Bescheinigungen* de Preisigke (*Giro*, p. 309). On remarquera que le contrat qui donne lieu à la διεγϐολή s'appelle ἐξαμάρτυρος ὁμολογία (l. 8), et non, comme on trouve d'ordinaire, ἐ. συγγραφή (cf. Mitteis, *op. cit.*, p. 53 et seq.; sur les termes συγγραφή et ὁμολογία, p. 72 et seq.). On aimerait savoir si ce contrat a été confié à un συγγραφοφύλαξ : à cette époque, d'après Mitteis, *op. cit.*, p. 54-55, ce serait douteux. Voyez d'ailleurs, *loc. cit.*, la discussion sur le caractère de ces documents à l'époque romaine : en dernier lieu, Schwartz, *Öff. u. Priv. Urk.*, p. 79, admet que la συγγραφή ἐξαμάρτυρος est alors un acte public, analogue aux actes notariés devant quatre témoins (cf. aussi p. 80, n. 1). Je n'ai pu consulter l'article de Segre, *Eine neue* συγγραφή ἐξαμάρτυρος, *Ph. W.*, t. XLII, 1922, col. 669-670, à propos de *Pap. Stud.*, XX, n° 16 [1].

Un dépôt d'argent (l. 7 et 11-12) fait par l'intermédiaire d'une banque, cache selon Mitteis (*Chrestomathie*, n°s 332 et 333) un prêt. Mais ici, il semble (l. 9 et seq.) que le contrat de dépôt ait été annulé. Toutefois, quel qu'ait été le but de cette procédure : remise de dette, donation, etc. (cf. commentaire), la rédaction nous paraît si obscure (cf. traduction) que nous n'osons nous prononcer sur le caractère exact du document.

TEXTE.

ἀντίγρ(αφον) διεγϐολ(ῆς) διὰ τῆ(ς) Ἀκεσιλ(άου)
τρ(απέζης) Κλεο(πατρίου) ἔτους πέμπτου
Τιϐερίου Κλαυδίου Καίσαρος
Σεϐαστοῦ Γερμανικοῦ αὐτοκράτο(ρος)
Φαῶφι ῑᾱ. Νεμεσίων Ζωίλ(ου)

[1] Voyez sur cet article Bell, *J. E. A.*, 1923, p. 109-110 (dans sa bibliographie de l'Égypte gréco-romaine).

Ἡρακλείδῃ Ἑρμοδώρου·
ἀπεῖχεν αὐτ[ο]ῦ ἐν παραθήκ(ῃ)
καθ' ἑξαμάρτυρο(ν) ὁμολογίαν
ἣν καὶ ἀνακεκόμισθαι εἰς
ἀκύρωσιν καὶ ἀθέτησιν
ὑπογεγραμμένην ἀργυρίου
(δραχμὰς) διακοσίας· γί(νεται) Σ

Ligne 2. Ou Κλεο(πάτρας).
Ligne 7. N'attendrait-on pas ἀπέχειν αὐτόν? (cf. commentaire).

TRADUCTION.

Copie. Payement par la banque du Cléopatrion (ou Cléopâtre), banquier Akésilaos. Date. Némésion, fils de Zoïle, en faveur d'Héraclide, fils d'Hermodore. Héraclide a reçu, à titre de dépôt, en vertu d'une reconnaissance contractée devant six témoins — reconnaissance qu'il a recouvrée pour l'annuler, un fois munie des signatures des parties — deux cents drachmes d'argent. Soit Dr. 200.

COMMENTAIRE.

Deux difficultés dans ce texte.

Ligne 7. — La lecture est inattendue, même si nous avions affaire à une formule banale de reçu. Mais il s'agit d'une διεγβολή. On devrait donc avoir ἀπέχειν αὐτόν. Απειχεν pourrait être un lapsus pour ἀπέχειν; mais il est impossible de lire αὐτόν.

Toutefois, en vertu des règles qui gouvernent la rédaction de la διεγβολή, il me paraît nécessaire d'admettre que c'est Héraclide qui reçoit l'argent, et qu'il le reçoit de la part de Némésion (cf. Gradenwitz, *Einführung*, p. 141; Preisigke, *Giro*, p. 309, etc.; Meyer, *Jurist. Pap.*, p. 95).

Ligne 9. — Si Héraclide est rentré en possession de la reconnaissance, ce ne peut être qu'avec le consentement du déposant Némésion. Et cela ne pourrait s'expliquer que si le dépositaire (= débiteur, d'après Mitteis : cf. ci-dessus) avait remboursé son créancier.

Une formule usuelle dans les διαγραφαί, où, par exemple, un emprunteur rembourse son prêteur, est la suivante : ἀπέχειν αὐτὸν (le prêteur) τὰς ὀφειλομένας αὐτῷ καθ' ὁμολογίαν ἣν καὶ ἀναδέδωκεν εἰς ἀκύρωσιν καὶ ἀθέτησιν, etc. Le prêteur remboursé remet le contrat qui prouvait sa créance entre les mains du débiteur libéré; cette reprise par le débiteur libéré s'appelle ἀνακομίζεσθαι (cf. Preisigke, *Wörterbuch* = *B. G. U.*, n° 179, l. 27). La formule correspondante, du point de vue du débiteur qui se libère, serait, si elle existe : ἀποδοῦναι αὐτόν (l'emprunteur) τὰς ὀφειλομένας ὑφ' αὐτοῦ καθ' ὁμολογίαν ἣν καὶ ἀνακεκόμισται εἰς ἀ. καὶ ἀ.

Mais ici nous trouvons, dans le même acte, ἀπέχειν (?) et ἀνακεκόμισται; et d'autre part, il n'est pas question de remboursement, au contraire! Si donc Héraclide rentre en possession de la reconnaissance, c'est que Némésion lui fait remise de sa dette, ou que la procédure employée (1° ὁμολογία fictive de dépôt; 2° annulation de cette ὁ. + διεγβολή) cache soit une donation[1], soit un remboursement[2] de prêt[3].

La formule ἣν καὶ ἀνακεκόμισται, etc. — qui, de même que la formule ἣν καὶ ἀναδέδωκεν ne figure là que par la volonté du créancier (fictif ou non) — indiquerait le consentement formel de Némésion. Sa présence paraît indispensable pour que la διαγραφή souscrite normalement par le payé, et qui sert de quittance au payeur (cf. *Pap. Strasbourg*, n° 19, p. 71; et comp. p. 66, *in fine*), ne fasse pas preuve en faveur de Némésion au détriment d'Héraclide[4].

Mais cette annulation ainsi approuvée n'équivaut-elle pas à un nouveau contrat? Et dans quelle catégorie faire rentrer notre διεγβολή? — Bref, procédure inattendue, simple copie de l'original, simple allusion à l'ὁμολογία, autant de raisons pour se contenter de poser le problème en laissant aux juristes le soin de le résoudre.

(1) De Némésion en faveur d'Héraclide.

(2) Cf. ci-dessus et note suivante.

(3) Remarquons l'expression ἀπέχειν ἐν παραθήκῃ; on trouve d'ordinaire ἔχειν ἐν π., ou ἔχ. παραθήκην (Mitteis, *Chrestomathie*, loc. cit.).

(4) Je me suis demandé s'il ne fallait pas faire rapporter ὑπογεγραμμένην à ἀκύρωσιν καὶ ἀθέτησιν. L'annulation aurait été approuvée par la signature de Némésion, sous le texte de la διεγβολή. — Mais M. Jouguet pense qu'il vaut mieux le faire rapporter à ὁμολογίαν, et de fait c'est d'une langue plus usuelle. Cependant, pourquoi cette indication, si l'ὁμολογία est sans effet? Serait-ce pour préciser que l'ὁμολογία a bien été dressée, et, en rappelant la présence des témoins, ajouter une sorte de garantie morale à l'affirmation de l'annulation???

PAPYRUS N° 6.

PAYEMENT ANTICIPÉ OU PROMESSE DE *DATIO IN SOLUTUM*.

An 10 d'Antonin, 24 Méchir (18 février 148), Théadelphie. Achat Fayoum; inventaire n° 318. — Hauteur, 0 m. 205; largeur, 0 m. 085. — Conservation : à peu près intact, sauf en bas. Dans la moitié inférieure, l'encre a d'ailleurs beaucoup pâli. — Écriture : 1re, 2e, 3e mains; très petite et cursive; 4e main, plus large et plus soignée.

Un Perse de l'épigone reconnaît avoir reçu d'une certaine Isidôra le prix de 6 artabes 1/2 de blé, livrables en παῦνι. Sur le caractère de ce document, cf. les opinions contradictoires résumées dans l'introduction de *Oxyrh. Pap.*, n° 1639. Les sources, *ibid.* — Outre la clause γινομένης τῆς πράξεως, on spécifie, dans la plupart de ces documents, l'obligation pour le débiteur de payer, en cas de non-livraison, soit un prix plus ou moins exagéré (cf. *Pap. Hibeh*, 84 *a; Pap. Basel*, n° 5), soit le double du prix au cours du jour (cf. *Pap. Hambourg*, n° 21), soit le prix plus l'ἡμιολία et les intérêts (cf. P. Meyer, *Griech. Texte*, n° 7).

TEXTE.

Ἔτου[ς δε]κάτου αὐτοκράτορος Καίσαρ(ος)
Τίτο[υ Αἰλ]ίου Ἀδριανοῦ Ἀντωνίνου
σεβαστοῦ ε[ὐσ]εβοῦς μεχείρ κδ ἐν Θεα
δελφείᾳ τῆς Θ[εμί]στου μερίδος τοῦ Ἀρσινο
είτου νομοῦ. Ὁμολογεῖ Ἥρων Διοσκόρο(υ)
τοῦ Ἡρακλείδου, Πέρσης τῆς ἐπιγονῆς, ὡς ἐτῶν
τεσσαράκοντα, οὐλὴ δακτύλῳ μικρῷ χιρό(ς)
ἀριστερᾶς, Ἰσιδώρᾳ Διδύμου Αρου.ηδ
ωρου τοῦ Παγωνεεσι (?) ἔχιν παρ' αὐτοῦ τι
μὴν πυροῦ ἀρταβῶν ἓξ ἡμίσου[ς μέ]τρῳ
δρόμῳ τετραχυνικῷ καὶ τὴν ἀπόδοσιν
ποησάσθω ὁ Ἥρων τῆι Ἰσιδώρᾳ ἢ [....]..

ἢ τῷ ἀπὸ αὐτῶν προ[. . .]ησομένῳ⟨⟨ν⟩⟩ ἐν
μηνὶ παῦνι τοῦ ἐνεστῶτος δεκάτου
ἔτους Ἀντωνινοῦ Καίσαρος τοῦ κυρίου
ἀνϋπερθέτως, γινομένης τῷ ἀνακο
μιζομένῳ τῆς πράξεως ἔκ τε τοῦ
ὁμολογοῦντος καὶ [ἐκ] τῶν ⟨⟨ὑπαρ[χ]⟩⟩
ʽὑπαρχόντων αὐτ[ῷ] πάντων κα
θά⟨⟨ρ⟩⟩περ ἐγ δίκης. (2ᵉ *main*) Ἥ[ρων] Διοσκόρου Πέρση(ς)
τῆς ἐπιγονῆς ὁμολογῶ ἔχιν παρὰ τῆς Ἰσιδώ
ρας τειμὴν πυροῦ ἀρταβῶν ἓξ ἡμίσους μέ
τρῳ δρόμῳ τετραχοινικῷ ἃς καὶ ἀποδο(σω)
ἐν μηνὶ Παῦνι τοῦ ἐνεστῶτος ἔτους κα
θὼς πρόκειται· ἔγ[ρα]ψεν ὑπὲρ αὐτοῦ Δωρ(ίων)
Δωρίωνο(ς) ⟨⟨αὐ[το]ῦ⟩⟩ μὴ εἰ[δ(ότος)] γράμματα
(3ᵉ *main*) ἐ[ν]τέταχ[ται διὰ]γραφείου
(4ᵉ *main*) Ἰσιδώρα Δ[ιδύμ]ου διὰ
Ὡρίωνος ἀ[πέχω τ]ὰς προ
[κει]μένας πυ[ρο]ῦ ἀ[ρτ]άβας,
[ἓξ] ἥμισυ [(ἔτους) (δεκάτου) Ἀντωνί]νου
Κ]αίσαρος μ[*traces*]

Ligne 7. χιρός : lire χειρός.
Ligne 9. ἔχιν : lire ἔχειν. — παρ' αὐτοῦ : lire παρ' αὐτῆς.
Ligne 11. τετραχυνικῷ : lire τετραχοινικῷ.
Ligne 22. τειμήν : lire τιμήν.
Ligne 23. ἀποδό(σω) : lire ἀποδώσω.

TRADUCTION.

L'an 10 de l'Imperator César Titus Ælius Hadrien Antonin Auguste le Pieux, le 24 Méchir, à Théadelphie dans le district d'Héraclide du nome Arsinoïte. Héron fils de Dioskoros fils d'Héraclide, Perse de l'épigone, âgé d'environ 40 ans, cicatrice au petit doigt de la main gauche, reconnaît avoir reçu d'Isidôra fille de Didyme fils de, etc. (?), le prix de six artabes et demie de blé à la mesure du *dromos*, de 4 chenices, et lui Héron fera livraison de ce blé à Isidôra ou à *x* ou *x* au mois de Payni de la présente année, la dixième d'Antonin César notre seigneur, sans délai, celui qui en prendra livraison ayant le droit

d'exécution à l'égard du contractant et de tous ses biens, comme s'il y avait eu jugement. (2[e] *main*) Héron, fils de Dioscoros, Perse de l'épigone, je reconnais avoir reçu d'Isidôra le prix de 6 artabes 1/2 de blé à la mesure du *dromos* de 4 chenices, dont je ferai livraison au mois de Payni de l'année présente comme il est dit ci-dessus : a écrit pour lui qui a déclaré ne savoir pas écrire Dorion fils de Dorion.

(3[e] *main*) Enregistré par le γραφεῖον.

(4[e] *main*) Isidôra fille de Didyme représentée par Horion, j'ai reçu (?) les 6 artabes 1/2 de blé ci-dessus mentionnées, l'an 10 d'Antonin César, le?

COMMENTAIRE.

Ligne 5. — Ἥρων. Nom fréquent, semble-t-il, à Théadelphie. Cf., par exemple, *Pap. Rylands*, n° 324; *Pap. Théadelphie*, index. Sur le culte du dieu Héron, cf. G. Lefebvre, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XX, p. 237 et t. suiv.

Lignes 10-11. — μέτρῳ, etc. Comp. *Pap. Hambourg*, n° 5, l. 18.

Lignes 12-13. — On attendrait ἢ τοῖς παρ' αὐτῆς. — Après Ἰσιδώρᾳ, faut-il lire ἢ Ὡρίωνι (cf. l. 29 — mais cf. ci-dessous)?

Lignes 28 et seq. — Ligne 29, l'α après Ὡρίωνος paraît sûr. Il faudrait donc lire ἀπέχω. La différence des mains et l'absence de la mention ἀντίγραφον en tête de l'acte prouvent que nous avons affaire à un original, dûment légalisé au γραφεῖον (cf. l. 27 et comp. Mitteis, *Grundzüge*, p. 61; P.M. Meyer, *Jurist. Pap.*, p. 89). On admettrait qu'Isidôra, ayant pris livraison du blé à la date convenue, en donne quittance (dans ce cas toute provisoire) à Héron, sur l'exemplaire de ce dernier. Mais, régulièrement, cette quittance devrait figurer sur un acte séparé légalisé à nouveau par le γραφεῖον : cf. *B. G. U.*, n° 196 = Mitteis, *Chrestomathie*, n° 163 [1].

Si la lecture ἀπέχω est inadmissible, il faudrait supposer que la souscription d'Isidôra a été écrite en même temps que le reste de l'acte, et restituer un verbe signifiant : «j'ai acheté». Mais l'on remarquera que si, dans ce cas, Isidôra est représentée par Horion, rien ne l'annonce dans le corps de l'acte (cf. l. 8-9); d'autre part, la mention ἐντέτακται, etc., devrait figurer *sous* la souscription d'Isidôra; enfin la date l. 31 ne s'explique pas.

L'état du texte ne permet pas une solution définitive.

[1] Cf. aussi n° 162.

PAPYRUS N° 7.

PRÊT D'ARGENT.

An 4 d'Élagabal, 25 Mésoré (18 août 221). Achat Fayoum. — Hauteur, 0 m. 20; largeur, 0 m. 07. — Conservation : à peu près intact, sauf au milieu. — Écriture petite, très cursive.

TEXTE.

Αὐρήλιος Νεμεσᾶς βο̣υ̣
λος ἀπὸ κώμης Φι̣λ̣α̣δ̣ελφίας
Αὐρηλίῳ Σαραπίωνι (ἀπὸ) τ̣ῆ̣ς ἀ̣(υτῆς κώμης)
χαίρειν. Ὁμολογῶ ἔχειν
παρά σου διὰ χειρὸς ἀρ[γυρίου]
Σεβασῖοῦ ν̣ο̣μ̣ί̣[σματος δρα]
χμὰς τετρακ[οσίας τόκου
δραχμιαίου τῇ μνᾷ κατὰ
μῆνα, ἃς καὶ ἐπ̣[ά]ναγκες̣ ἀπ[ο]
δόσω ἐν μηνὶ παῦνι τ̣ο̣[ῦ
ἐνεσῖοτος ἔτους ἀνυπερθέ
τως, γινομένης αὐτῷ Σαρα
πίωνι τῆς πράξεως π̣α̣ρ̣' ἐ
μοῦ [καὶ ἐ]κ τῶν ὑπαρ[χόν
των πά]ντων [καθάπερ
ἐγ δίκης. Κύριον δὲ τοῦτο
τὸ χειρόγραφον καὶ]
ἐπερωτη[θεὶς ὡμολόγησα·
Διόσκορος ἔ[γραψα ὑπὲρ]
αὐτοῦ ἀγραμμάτου [Αὐρή]
λιος Νεμεσᾶς β̣ο̣υ̣λ̣ο̣ς̣.
(ἔτους) δ̄ αὐτοκράτορος Κ[αίσαρος]
Μάρ]κου Αὐρηλίου

Ἀντωνίνου εὐσεβοῦς
εὐτυχοῦς Σεβασ7οῦ
μεσορὴ κε̅.

Lignes 1-2. βọụλος ou Κọụλος (?).
Lignes 9-10. Lire ἀποδώσω.
Ligne 11. Lire ἐνεσ7ῶτος.
Lignes 20-21. Lire Αὐρηλίου, etc.

On voit qu'il s'agit d'un prêt à dix mois (environ, du 25 Mésoré = 18 août au mois de παῦνι = 26 mai-24 juin) de 400 drachmes d'argent impérial[1], portant intérêt de 12 o/o (1 drachme pour 1 mine = 1 o/o, par mois).

Sur la formule l. 18 *καὶ ἐπερωτηθεὶς*, cf. Mitteis, *Grundzüge*, p. 76, *d.*

PAPYRUS N° 8.

REQUÊTE AU STRATÈGE : RÉSILIATION DE BAIL.

An 4 d'Élagabal, 30 Méchir (24 février 221). Achat Fayoum. — Hauteur, o m. 25; largeur, o m. 09. — Conservation : intact. Écriture : belle cursive aisée, assez large.

Α[ὐρ]ηλίῳ Ἱέρακι σ7ρ(ατηγῷ) Ἀ̣ρσι(νοίτου) Ἡρακλ(είδου) μερίδος
[π]αρὰ Λουκίου Νωνίου Κασιανοῦ·
ἐ̣μ̣ισθωσάμην ἔτι πάλαι παρὰ Αὐ
ρηλίας Λουκρητίας περὶ κώμην
Φιλαδελφίαν σιτικὰς ἀρούρας ἕνδε
κα· πληρώσαντος δέ μου τῶν ἀνὰ
χῖ̣ρα̣ χρόνων τὰ ἐκφόρια μέχρι

[1] Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. LXV-LXVI.

τοῦ διεληλυθῶτος ἔτους, καὶ τῶν
ἀρουρῶν πρὸς τὸ ἐνεσ7ὸς ἔτος ἀβρό
χων μεμενηκυῖῶν διὰ ἐνδίαν ὑδά
των, οὐ δυνόμενός τε οὐκέτι ὑποσ7ῆ
ναι τὴν γεωργίαν, ἐπιδίδωμι καὶ ἀ
ξιῶ ἐπισ7αλῆναι αὐτῇ, δι' ἑνὸς τῶν
περὶ σὲ ὑπηρετῶν, τούτου τὸ ἴσον,
ἵν εἰδῇ ἐκβαίνοντά με τοῦ κλήρου,
μαρτυροποιησαμένου μου πρὸς
αὐτὴν τότε ὡς οὐ παρὰ τὴν ἐμὴν
ἀμελίαν ἠβρόχησεν ὁ κλῆρος, ἀρκου
μένου μου τῇδε τῇ διασ7ολῇ

(2e *main*) (ἔτους) δ αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου
Ἀντωνείνου εὐσεβοῦς εὐτυχοῦς σεβασ7οῦ μεχείρ λ̄

Ligne 1. P. Ἀρσ+.

Lignes 1, 2, 4-5. Je n'ai pu identifier nos personnages.

Ligne 3. ἔτι πάλαι «il y a quelque temps» (cf. Wilcken, *Archiv*, III, p. 507, et V, p. 256), c'est-à-dire ici un certain temps, car sûrement il s'agit de plusieurs années (cf. la suite) : le bail a dû être renouvelé.

Lignes 6-7. τῶν ἀνὰ χεῖρα χρόνων : cf. *Pap. Rylands*, II, index, *s. v.* «pour les périodes qui *viennent* de s'écouler». Ici, en fait = διεληλυθότων.

Ligne 10. διὰ ἐνδίαν ὑδάτων : pourrait paraître un pléonasme, ἀβρόχων suffisant; mais s'oppose à παρὰ τὴν ἐμὴν ἀμελίαν (l. 17-18). Cf. d'une part, *Pap. Hambourg*, n° 11; *Studien*, XVII, p. 29; — d'autre part, P. M. Meyer, *Jurist. Pap.*, p. 129 en bas.

Lignes 16-17. Lui ayant prouvé par témoins (cf. Preisigke, *Fachwörter, s. v.*), à ce moment (au moment de l'inondation) que...

Lignes 18-19. Preisigke, *Wörterbuch*, s. v° «indem ich mit diese Darlegung begnüge». διασ7ολή : cf. P. M. Meyer, *Jurist. Pap.*, p. 156, n. 136.

TRADUCTION.

A Aurélios Hiérax stratège de l'Arsinoïte, district d'Héraclide; de la part de Lucius Nonius Cassianus : j'avais loué il y a quelque temps à Aurélia Lucrétia, dans le bourg de

Philadelphie, onze aroures de terre à blé; j'ai payé intégralement le loyer des termes écoulés jusqu'à l'année passée; mais, cette année, les aroures étant demeurées hors des atteintes de l'eau par suite de l'insuffisance de l'inondation, je ne peux plus me charger de la culture; aussi je présente cette requête et je demande qu'il en soit adressé, par quelqu'un de tes agents, un double à Isidôra, afin qu'elle sache que je quitte le terrain loué; je lui avais d'ailleurs prouvé par témoins à ce moment-là que ce n'est pas par ma faute que le terrain s'est asséché; je me contente de cette requête.

Date.

COMMENTAIRE.

L. Nonius Cassianus demande au stratège d'informer sa bailleuse Aurélia Lucrétia de son intention de résilier son bail, pour cause d'ἀβροχία. Les contractants sont donc des citoyens romains.

D'ordinaire, l'ἀβροχία est une cause de réduction, ou de suppression de la redevance (cf. Waszynski, *Bodenpacht*, p. 129 et seq.; *Pap. Magdola*, p. 72); mais je ne connais pas d'exemple où elle ait pu être une cause de résiliation du bail (cf. au contraire *Tebtunis Pap.*, I, n° 106 = Mitteis, *Chrestomathie*, n° 134, l. 15 et seq., et 23; — Girard, *Manuel*, p. 602, n. 3); elle est parfois même une cause de prolongation (cf. *Oxyrh. Pap.*, II, n° 280, l. 5; Modica, *Introduzione...*, p. 163). On est donc réduit aux hypothèses.

Ou bien l'ἀβρ. s'est produite dans de telles conditions que le terrain est pour longtemps impropre à la culture : dès lors, le locataire peut penser qu'il a une juste cause[1] de partir, et soumettre le cas au stratège : s'il n'est pas plus explicite, c'est que ce dernier ordonnera une enquête sur place[2].

Ou bien, de par la volonté des parties, le bail admettait la résiliation en cas d'ἀβροχία, sous certaines conditions. Mais le locataire craint les chicanes de sa bailleuse (cf. l. 16 et seq.), et il prendrait les devants contre une opposition possible.

Ou bien, plutôt, dans cette hypothèse, le locataire est tenu de prévenir sa bailleuse dans un délai donné (remarquez la date, et comparez *Pap. Lond.*, III, p. 108, n° 1231, introd., *in fine*); pour donner date certaine à sa demande,

[1] Cf. Cuq, *Manuel*, p. 485, et comp. May, *Manuel*, p. 356-357 (3°).

[2] Par le comogrammate. Cf. les déclarations d'ἀβροχία, tendant à des remises d'impôts, ou de fermages (terres publiques), et voyez *Pap. Hambourg*, *loc. cit.*; *Studien*, *loc. cit.*, et p. 38.

il la ferait passer par l'intermédiaire des autorités. Ce serait l'équivalent de notre lettre recommandée[1].

H. Henne.

[1] Cf. Mitteis, *Grundzüge*, p. 29, n. 6. — L'intervention des autorités en matière de résiliation de bail est d'ailleurs attestée, mais dans des cas différents.

Cf. 1° *Pap. Lond.*, III, p. 108, n° 1231 (144 après J.-C.). Pétition au stratège. Raison de droit invoquée : expiration du bail. Raison de l'intervention officielle : Rostovtzeff (*Kolonat*, p. 190-191) suppose qu'il s'agit d'*ὑπομισθωταί* de *γῆ οὐσιακή*, dont on sait qu'il leur arrivait de traiter directement avec l'État (cf. *B. G. U.*, n° 1047; et Wilcken, *Grundzüge*, p. 300). — 2° *P. S. I.*, n° 57 (52 après J.-C.). Pétition au stratège. Raison de droit : les éditeurs supposent que le contrat permettait la résiliation avant le temps moyennant un paiement supplémentaire (cf. l. 23). Raison de l'intervention du stratège : les éditeurs ne se posent pas la question. — 3° *Pap. Lond.*, II, p. 169-170, n° 361, *recto* (fin Ier siècle après J.-C.). Pétition au basilicogrammate. Un héritier demande à résilier un bail d'olivette contracté par sa mère (Wilcken, *Archiv*, I, p. 155), la location n'ayant pas encore été entamée avant la mort de celle-ci. Mais, semble-t-il, il s'offre à payer le prix complet de la location. La combinaison peut donc n'être pas désavantageuse pour le propriétaire. Toutefois, comme elle n'est pas prévue au contrat, l'intervention du basilicogrammate peut s'expliquer.

PAPYRUS INÉDIT DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. HENRI HENNE.

PLAINTE POUR VOL D'UNE TRUIE.

An 7 de Commode, 11 Méchir (5 février 186). — Hauteur, 0 m. 135; largeur, 0 m. 09. — Cursive moyenne, assez aisée.

La publication de papyrus Graux n° 4 me donne l'occasion de faire connaître ce petit texte inédit du Musée du Caire (n° 49427).

Δημοσίοις κώ̣μ(ης) Θεαδελφε̣[ίας
παρὰ Πα̣τ̣ύ̣νεως Πασίων[ος
ἀπὸ μητ(ροπόλεως). Τῇ [ι] τοῦ ὄντος
μηνὸς Με̣χ̣ε̣[ί]ρ, ἐκλάπη μου
τελεία χοιροδέλφαξ ἀξία⟨ν⟩
(δραχμῶν) ρ̄· διὸ ἐπιδίδωμι το[ῦτο
τὸ βιβλί[δι]ον ὅπως τ̣[ὴν
ἀναζήτησιν ποιήσηται̣
πρεὶν ἢ ἀνενέγκω̣ τῷ ἐπὶ
τῶν τόπων ἑκατοντάρχ[ῳ.
Πατύνεως ὡς (ἐτῶν) νε, οὐ(λὴ)
.. ἀντικ(νημίῳ) δεξιῷ
— Εἰκονισθ(έντος) φαμ(ένου) μὴ ἰδ(έναι) γρ(άμματα)
(Ἔτους) ζ̣ Μ̣(άρκο) Αὐρηλίου Κομμόδ[ου
Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ
κυρίου, μεχεὶρ ι̣α̣

Ligne 8. Lire ποιήσητε.

Ligne 9. Lire πρίν.

Lignes 11 et seq. Lire Πατῦνις. . . . . εἰκονισθείς, etc.

Ligne 12. . . ἀντικ(νημίῳ) : αντ écrit sur d'autres lettres que je ne distingue pas. Le scribe avait dû écrire un autre mot commençant par deux lettres que je ne distingue pas, puis il l'a barré, semble-t-il, sauf la première lettre (qui n'est peut-être, d'ailleurs, qu'une trace); enfin il a écrit αντι^κ.

Ligne 14. Pap. ⁻ = M̆ = M(ά̆ρκο).

TRADUCTION.

Aux autorités du village de Théadelphie, de la part de Patunis, fils de Pasion, de la métropole. Le 10 du présent mois de Méchir, il m'a été volé une truie adulte d'une valeur de 100 drachmes. Aussi je remets ce libelle, afin que vous procédiez à l'enquête, jusqu'à ce que j'aie avisé le centurion compétent pour ces lieux.

Patunis, âgé d'environ 55 ans, cicatrice sur le devant de la jambe droite.

— Signalement écrit sur les indications de l'intéressé, qui a déclaré ne savoir pas écrire.

(Date.)

COMMENTAIRE.

Ligne 1. — δημοσίοις. Je traduis ce mot, de sens encore indéterminé, par un mot également vague. En tout cas, ces δημόσιοι n'ont ici que des fonctions de police; il paraît d'ailleurs nécessaire d'y inclure l'archéphode (cf. plus bas).

Les diverses opinions sont résumées, en dernier lieu, dans *Oxyrh. Pap.*, XII, p. 24-25 (1° Preisigke, *Fachwörter*, Dorfbeamte; 2° Hohlwein = *Archiv*, V, p. 441 : φύλακες, etc., et fonctionnaires inférieurs de police; 3° Jouguet, *Vie municipale*, p. 217 : les πρεσβύτεροι τῆς κώμης; l'archéphode et les divers φύλακες).

Ligne 3. — Le plaignant est donc d'Arsinoé, mais se livrait à l'élevage du cochon à Théadelphie. Sur cet élevage au Fayoum, et en particulier à Théadelphie, cf. ci-dessus, p. 4-5 (introduction).

Sur des plaintes analogues, voyez, par exemple, *Pap. Magdola*, n° 4; *Pap. Rylands*, II, n°s 134, 140.

Ligne 5. — χοιροδέλφαξ se trouve sous la forme χοιροδέλφ dans *Pap. Lond.*, III, n° 1259, p. 239, l. 6 et 9. Le sens est obscur. Il ne s'agit pas d'un cochon de lait, car 1° dans ce papyrus (ıvᵉ siècle après J.-C.), le prix du (ou des) χοιροδέλφ( ) est de 8 à 10 talents, tandis qu'un χοῖρος ne coûte que 2400 drachmes (cf. Schnebel, *Die Landwirtschaft in Hell. Ægypten*, p. 329, note); 2° dans notre texte, l'adjectif τελεία s'y oppose.

Pour la variation des prix, de siècle en siècle, comparez *Pap. Lond.* cité (ıvᵉ siècle après J.-C.); notre texte (186 après J.-C.); *Pap. Rylands*, II, nᵒˢ 140 (36 après J.-C. : 8 drachmes pour un δέλφαξ [cochon]) et 134 (34 après J.-C. : 12 drachmes pour une ὗς τοκάς).

Lignes 6 et seq. — Il s'agit d'une enquête préliminaire. L'enquête définitive sera menée par le centurion (cf. l. 9-10). Comp. *Oxyrh. Pap.*, I, n° 69 (190 après J.-C.), où le plaignant prie le centurion (ou le stratège) de faire comparaître l'archéphode et les autres δημόσιοι [1], qui d'ailleurs ont déjà été avisés.

Au ıᵉʳ siècle après J.-C. (cf. *Pap. Rylands*, II, p. 124-152) ces demandes d'enquête sont généralement adressées à l'épistate des phylacites (parfois au stratège. Sur la hiérarchie, cf. *loc. cit.*, introduction), sous cette forme : διὸ ἀξιῶ γράψαι (τῷ τῆς κώμης ἀρχεφόδῳ [1]) ἀναζητῆσαι ὑπὲρ τοῦ μέρους (καὶ τοὺς τὸ τοιοῦτο διαπράξαντες ἀχθῆναι ἐπὶ σὲ πρὸς τὴν ἐσομένην ἐπέξοδον).

Le centurion a dû le remplacer par la suite (cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 313 et seq.). La compétence du centurion ne s'étend d'ailleurs pas à tout le nome (cf. l. 9-10; et Lesquier, *op. cit.* = ici, p. 5, introduction).

Ligne 13. — εἰκονίζειν se rapporte au signalement (l. 11-12. Cf. *Pap. Fayoum*, 36, 23 = Wilcken, *Chrestomathie*, n° 316; et *B. G. U.*, I, nᵒˢ 17, 25); mais la ligne 13 serait inutile si l'intéressé savait écrire : cf. d'une part *Pap. Rylands*, II, *loc. cit.*, *passim*; d'autre part, Wilcken, *Chrestomathie*, n° 316 : Κάστωρ νομογράφος εἰκόνικα φαμένου μὴ εἰδέναι γράμματα; et la note de Wilcken. La ligne 13 veut donc dire que le signalement n'a pas été écrit par l'intéressé, mais par le scribe qui a rédigé la plainte (sur les indications de Patunis). Sur l'emploi de ce passif, comp. l'expression καὶ ὡς εἰκονίζεται (*B. G. U.*, loc. cit.).

H. Henne.

[1] Voir plus haut, commentaire sur δημόσιοι.

NOTES SUR LA STRATÉGIE

PAR

M. HENRI HENNE.

I. — SUR LES STRATÈGES DE L'ARSINOÏTE

AU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C.

Dans l'introduction à *Pap. Strasbourg*, II, n° 118, Preisigke émet — fort prudemment d'ailleurs — l'hypothèse qu'à côté des trois stratèges de *μερίδες*, le nome Arsinoïte, au 1er siècle[1], aurait connu un stratège général.

J'ai déjà indiqué ailleurs une première objection contre l'un des arguments de Preisigke : la longue durée de cette charge, au cas où l'on admet les identifications qu'il propose[2].

Mais l'autre argument reste très fort. Dans Dittenberger, *O.G.I.S.*, I, p. 664, le préfet Lucius Geta ordonne (54 après J.-C.) Κλαυδίωι Λυσανίᾳ σ7ρατηγῶι Ἀρσινοείτου l'affichage d'un édit *ἐν οἷς καθήκει τοῦ νομοῦ τόποις*. On atten-

(1) L'on remarquera que dans *Pap. Lond.*, inv. 1885 = *Archiv*, VI, p. 102 (103 après J.-C.), la lettre du préfet Minicius Italus, relative à la *βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων*, est adressée aux *trois* stratèges de l'Arsinoïte. Il n'est déjà plus question d'un stratège général.

(2) Cf. *B.I.F.A.O.*, XXI, p. 214. — S'il n'y a qu'un seul Dionysodore stratège général de 12 à 45, remarquons que Lysanias n'a pu l'être de 34 à 54. — D'autre part, que ferons-nous des stratèges mentionnés comme tels, sans indication du nome ou de la *μερίς*, entre 34 et 54 (cf. Martin, *Archiv*, VI, p. 166; et *Pap. Graux*, n° 3)? — En tout cas le choix s'impose entre Dionysodore (12 après J.-C.) et Οὐαλέριος Οὐᾶρος, même date : le premier est appelé *σ7ρ. Ἀ.*; le second *σ7ρατηγός* tout court. Qu'est-ce qui déterminera notre choix? Et quelles pouvaient être les différences d'attribution entre les deux sortes de stratèges? Les textes, tout au moins, n'en laisseraient, jusqu'ici, apercevoir aucune.

drait τῆς μερίδος; une erreur de la chancellerie est peu vraisemblable. Donc, nous avons affaire à un stratège de tout le nome.

D'ailleurs cet édit se rapporte à une plainte des prêtres de Sobek : Ἀρσινοείτου ἱερεῖς θεοῦ Σοκνοπαίου. Il semble bien qu'il s'agisse des prêtres de tout le nome.

Toutefois, même dans un édit adressé à chacun des trois stratèges de μερίδες, l'expression : ἐπεὶ Ἀρσινοείτου ἱερεῖς, etc., n'aurait rien d'insolite, si la plainte a été collective. A chacun des stratèges particuliers d'appliquer l'édit dans sa μερίς.

La première partie de ce second argument paraît, au contraire, inébranlable. Et pourtant, en examinant les exemples cités par Martin, *Archiv*, VI, p. 140 et seq., de documents officiels où le stratège d'une μερίς est appelé simplement stratège de l'Arsinoïte (ou stratège tout court), le passage suivant m'a frappé :

B. G. U., n° 73 = Mitteis, *Chrestomathie*, n° 207 (135 après J.-C.). Lettre de l'archidicaste Ἀρχίαι σ[τρα]τηγῶι Ἀρσινοείτου : il s'agit sûrement (cf. Martin, *loc. cit.*) du stratège de la μερίς d'Héraclide; or on lit plus loin, lignes 12 et seq. : εὖ ποιήσεις ἐπιστείλας τοῖς τῶν [ἐ]γκ[τ]ή[σε]ων τοῦ ὑπό σοι νομοῦ [β]ιβλιοφύλαξιν.

On n'attend pas ici τῆς μερίδος, puisque nous savons que la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων était commune à tout le nome (cf. Bell, *Archiv*, VI, p. 102), mais on devrait lire τοῦ νομοῦ et non ὑπό σοι νομοῦ. Moins grave dans un document de ce genre que dans un édit gravé sur la pierre, l'erreur des bureaux de l'archidicaste n'en est pas moins certaine. Il est vrai que la formule τοῦ ὑπό σε νομοῦ est si fréquente qu'elle a pu se glisser ici à contre-temps; mais alors ne peut-il en être de même de l'autre formule ἐν οἷς καθήκει τοῦ νομοῦ τόποις[1]?

La question serait résolue si nous trouvions deux autres exemplaires de l'édit de Lucius Geta adressés à d'autres stratèges *de l'Arsinoïte* que Claudios Lusanias. Dans l'état actuel de notre documentation, elle reste pendante.

[1] Cf. *Pap. Graux*, n° 2, l. 17 : ἀξιοῦμεν.... γράψαι τῶι τοῦ νομοῦ στρατηγῶι — et Wilcken, *Chrestomathie*, n° 78, l. 23. Il doit y avoir, là encore, une formule usuelle.

II. — NOTE SUR LE PÉRITHÈBES À L'ÉPOQUE ROMAINE.

En publiant (*B.I.F.A.O.*, XXV, p. 185) une inscription d'époque romaine qui mentionne un stratège du Périthèbes, je n'avais pas encore eu l'occasion de consulter Vierece, *Ostr. Brüss. u. Berlin*, n° 14 (38/9 ou 42/3 après J.-C.), où on lit : *Σαραπίωνι βασιλ(ικῷ) γρα(μματεῖ) Κοπ(1ίτου) καὶ περὶ Θ(ήβας)*.

Il en résulte que le nome Thébain, au début de l'époque romaine, a peut-être passé par trois états : 1° tout d'abord, il est réuni à d'autres nomes méridionaux sous l'administration d'un seul stratège (*C. I. G.*, III, n° 5077); 2° en 38/39 ou 42/43 après J.-C., nous le trouvons réuni au Coptite; 3° peut-être dès 57 après J.-C., peut-être après cette date (*B. G. U.*, n° 1095 — notre inscription) il aurait formé un nome séparé.

Attendons d'autres documents pour nous prononcer en toute certitude.

H. Henne.

LE JOURNAL DE VOYAGE
DU COMTE LOUIS DE SAINT-FERRIOL
ET LA DÉCOUVERTE DE LA STÈLE DE KOUBÂN

PAR

PAUL TRESSON.

Ainsi qu'on le sait, ce fut dans les dernières années de son second séjour en Égypte, peut-être vers le 20 février 1842[1], que Prisse d'Avennes trouva la Stèle de Koubân dans les ruines de la forteresse de ce nom et en prit la copie. Recueillie ensuite par le comte Louis de Saint-Ferriol, cette stèle fut transportée par ses soins dans son château d'Uriage-les-Bains (à 12 kilomètres de Grenoble), à une date qui, jusqu'ici, est restée tout à fait inconnue. La découverte récente d'un document nous a permis de combler cette lacune chronologique et de corriger l'erreur que nous avons commise en plaçant l'enlèvement de la pierre entre les années 1845 et 1847[2].

Vers le 15 octobre 1924, M. le comte Gabriel de Saint-Ferriol nous confiait, pour examen, un assez volumineux paquet de papiers manuscrits de son père, que son neveu, M. de Féligonde, venait de découvrir dans la très riche bibliothèque du château d'Uriage. Le dépouillement nous fit trouver, à côté d'un lot de dix cahiers[3] réunis en une chemise sous le titre : *Notes littéraires*

(1) Voir, à ce sujet, p. 33, n. 1. — Nous signalerons l'erreur de M. Moret qui, dans son travail : *Monuments égyptiens de la collection du Comte de Saint-Ferriol*, p. 16 de la *Revue égyptologique*, nouvelle série, vol. I, janvier 1919 (tirage à part chez Leroux, Paris, 1919), a placé la découverte de Prisse *vers 1824*. Il y a là, probablement, une faute d'impression. Prisse, né le 27 janvier 1807, avait alors 17 ans et devait se trouver, comme élève, à l'École royale des Arts et Métiers de Châlons.

(2) Pour le document sur lequel s'appuyait notre supposition, voir p. VII, note 2 de notre édition de *La Stèle de Koubân*, t. IX de la *Bibliothèque d'étude*, Le Caire, 1922.

(3) Deux de ces cahiers concernent l'Égypte. Le premier cahier comprend 46 pages, dont 13 pages de généralités historiques et 33 pages re-

de M. le Cte L. de St Ferriol, un journal relatant en 455 pages (0 m. 17 × 0 m. 11) d'une écriture serrée[1], toutes de la main de M. Louis de Saint-Ferriol et souvent illustrées par lui de jolis dessins à la plume, le voyage que cet infatigable explorateur effectua d'abord en Égypte et en Nubie jusqu'à Ouâdi-Ḥalfa, puis au Sinaï, entre le 5 décembre 1841 et le 19 août 1842[2]. Un rouleau de 73 plans et dessins[3], sur papier grand format, de temples d'Égypte et de Nubie, avec date de leur composition, nombreuses mensurations, détails d'architecture, ainsi qu'un recueil de 20 pages de notes, de renseignements bibliographiques sur les sanctuaires et ruines visités par M. de Saint-Ferriol faisaient suite à ce Journal dont la lecture nous intéressa beaucoup. Nous remarquâmes notamment, aux pages 214-218, le récit complet et tout à fait inconnu de la découverte de la Stèle de Koubân. De suite nous pensâmes que sa publication ne serait pas sans présenter une réelle utilité et suppléerait à certaines obscurités de la description de Prisse, reproduite par Chabas dans son étude : *Les inscriptions relatives aux mines d'or de Nubie,* § III, *Ramsès II, L'inscription de Koubân* (p. 197-199 du tome X de la *Bibliothèque égyptologique*). Aussi sommes-nous heureux de pouvoir exprimer nos remerciements à M. Gabriel de Saint-Ferriol qui, avec une amabilité parfaite, nous a laissé toute latitude pour l'utilisation, au profit de la science, du Journal de son illustre père et a, ainsi, permis à notre petit travail de voir le jour; à M. George Foucart, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale,

latives à l'architectonique, à la sculpture et à la peinture. Le second cahier renferme des copies de travaux chronologiques et historiques de Rosellini; 11 pages sont en italien et 36 en français.

(1) Les huit premières pages, qui ont trait au voyage en mer jusqu'au départ de Syra, sont écrites au crayon et tendent à s'effacer. Le reste du Journal est à l'encre noire, bien conservée.

(2) Plus exactement : pour l'Égypte et la Nubie, du 5 décembre 1841 au 2 juillet 1842 (392 pages) — pour le Sinaï, du 5 juillet au 19 août 1842 (63 pages), soit du 5 juillet au 1er août pour le voyage dans la péninsule sinaïtique (52 pages) et du 1er au 19 août pour les préparatifs de départ d'Égypte (11 pages).

(3) Ajoutons cinq plans et dessins étrangers à l'Égypte, savoir : l'acropole de Ba'albek (9 et 10 septembre 1842); Jérusalem, tombeaux de Josaphat, d'Absalon, de Zacharie, de Jacob (14 octobre 1842); Athènes, corniche byzantine (21 décembre 1842). — Tous ces plans et reproductions sont de M. de Saint-Ferriol et de son compagnon de voyage, le comte Louis de Galembert, dont il est constamment fait mention dans le Journal sous l'abréviation *Gal.* L'écriture complète du nom de Galembert n'apparaît que deux fois, au bas des deux contrats en arabe conclus au Caire, le 1er juillet 1842, avec le cheikh Sélim, en vue du voyage de M. de Saint-Ferriol au Sinaï.

qui a bien voulu accepter notre article pour le présent *Bulletin*. Grâce à sa bienveillance, il nous est possible d'évoquer ici la figure si vivante et si sympathique de M. Louis de Saint-Ferriol.

Parti de Naples[1], le dimanche 5 décembre 1841, à 4 heures du soir, M. de Saint-Ferriol débarque, le 17 décembre, à Alexandrie. Le 25 décembre, il atteint, par eau, Le Caire et, après un séjour de plus de trois semaines dans la capitale de l'Égypte, il met à la voile, le 18 janvier 1842, à midi, pour gagner presque directement[2] la Haute-Égypte et la Nubie. Le 12 février, il atteint Assouan, à 11 heures du matin; le 13 février, après 9 heures, il franchit la première cataracte, et, le 20 février, il arrive à Ouâdi-Ḥalfa, dont il parcourt, pendant trois jours, les environs, notamment les restes de l'antique Bouhen. Le 22 février, vers les 3 heures du soir, il prend le chemin du retour. Après de nombreuses excursions aux grands sites archéologiques de Nubie[3], il atteint Dakké[4], où il travaille les 6 et 7 mars. Le mardi, 8 mars, il passe sur la rive droite du Nil, pénètre dans les ruines de la forteresse de Koubân et ne tarde pas à mettre la main sur la stèle de ce nom. Laissons M. de Saint-Ferriol nous narrer sa très importante découverte.

« — 8[5] — Pendant que Gal.[6] achève une étude de palmiers, nous

[1] La traversée de la Méditerranée s'effectua : de Naples à Malte, sur l'*Eurotas* — de Malte à Syra, sur le *Minos* — de Syra à Alexandrie, sur le *Dante*.

[2] Quelques haltes sont à mentionner au cours de cette première partie du voyage : Minieh (25 janvier), Zâouiyet el-Meitîn (26 janvier), Siout (31 janvier), Akhmim (2 février), Dendéra (5 février). L'arrêt le plus curieux est celui de Siout, auquel cinq pages du Journal sont consacrées. M. de Saint-Ferriol est vivement frappé par la grâce de cette ville et très intéressé par les hypogées, notamment par celui de Ḥapi-Djefaï dont il donne la description et le plan qu'accompagnent des mensurations et un dessin de l'entrée.

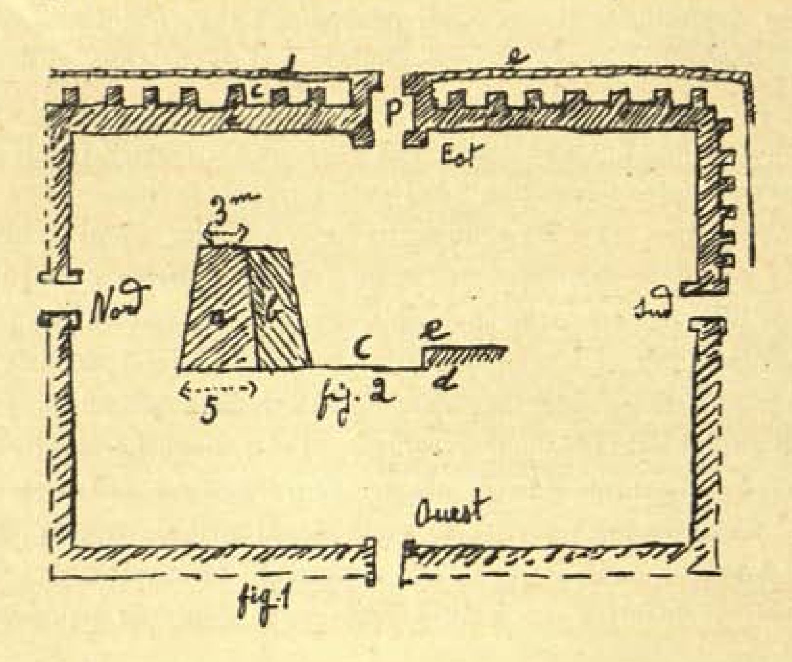
[3] Savoir : Faras et Gébel Addé (23 février); les spéos d'Ibsamboul (24-27 février); Derr (28 février); Amada (1er-2 mars), Korosko (2-3 mars); Ouadi es-Séboû'a (3-4 mars); Maḥarrâka (5 mars). La description de ces sanctuaires est particulièrement intéressante et fourmille de détails.

[4] Près de huit pages du Journal sont consacrées à ce sanctuaire. Nous tenons à signaler ici le récit du déblaiement d'une statue en grès de Jupiter Olympien assis, de l'époque de Trajan. Cette statue d'un assez bel art, à peu près intacte, sauf les bras qui manquaient et la figure qui avait été passablement abîmée, avait conservé une grande partie de sa dorure. Elle était accompagnée d'une dédicace latine en trois lignes dont M. de Saint-Ferriol donne la copie sur une feuille spéciale. Un lion, dont la tête avait disparu, flanquait, à droite, le trône du dieu.

[5] [Il s'agit du mardi, 8 mars 1842. — P. T.]

[6] [Comme il a été dit précédemment, Gal.

passons sur la rive opposée pour visiter les ruines de *Contra-Pselcis*. Le petit village barabrah s'appelle Kobban : il est en partie en dedans de l'enceinte antique, en partie au dehors. — Cette enceinte en briques crues est curieuse



par son état de conservation qui permet de juger de la forme des villes romaines en Nubie, car celle-ci est probablement romaine et a succédé à une ville égyptienne (d'après les vestiges du temple dont je parlerai tout-à-l'heure et [1] qui se trouvent en dehors de l'enceinte). La forme fig. 1 est un parallélogramme dont les côtés les plus longs sont parallèles au Nil, ce qui l'oriente

est l'abréviation de Galembert = comte Louis de Galembert, ami intime de M. le comte Louis de Saint-Ferriol. M. de Galembert s'est représenté dans un assez joli tableau qu'il peignit en vue de commémorer le voyage en Égypte, tableau qui est, présentement, dans la bibliothèque du château d'Uriage. Un groupe de quatre personnes comprenant M. Louis de Saint-Ferriol et ses trois compagnons de route, savoir : son frère M. Armand de Saint-Ferriol, le comte de Galembert et le comte Emmanuel de Quinsonas costumé à la turque, fait face à un naos dans lequel se trouvent la Vierge Marie et l'Enfant Jésus et qu'encadrent, à droite saint Louis IX, à gauche un religieux. Plusieurs autres personnages sont répartis sur la toile. L'un d'eux, peut-être le Grec Wardi, marchand d'antiquités établi à Gournah, tient dans sa main droite une statuette *ouschebti*. Tout près, une femme indigène est nonchalamment accoudée sur un sphinx. — P.T.]

[1] [A partir de cet endroit, la fin de la parenthèse est en surcharge dans le Journal de M. de Saint-Ferriol. Elle couvre la moitié d'une ligne du manuscrit. — P. T.]

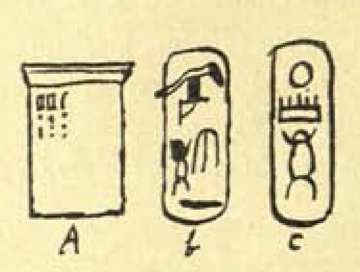
sensiblement suivant les 4 points cardinaux. La fig. 2 offre sur une échelle plus grande la coupe de ses murailles. *a* le mur large d'env^on^ 5^m^ à la base et 3 seulement au couronnement; *b* un contrefort; *c* le fossé qui était formé du côté de la campagne par un mur en briques crues *d* retenant les terres *e* du désert — une grande porte *p* du côté du désert était défendue par une espèce de tour carrée fort massive. Les 3 autres portes N. S. et O. paraissent dénuées d'ouvrages, et sont du reste en partie ruinées, ainsi que le mur lui-même de ces 3 côtés. — La ville était petite et sans doute plutôt militaire que civile. — Le temple dont j'ai parlé devait être assez considérable. 3 bases de colonnes avec le commencement du fût paraissent être à



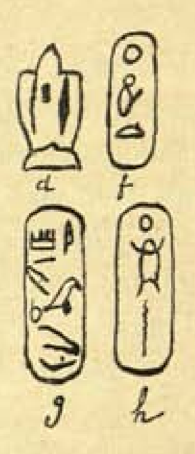
leur place. Celles éloignées de 2^m^,70 formaient sans doute le milieu de la colonnade. Elles sont polygonales, ce qui les fait remonter *probablement* aux antiques pharaons; les plus modernes, celles de *Beni-Hassan* étant du IXe siècle av. J.-C. mais au lieu d'être à 24 faces, comme celles que j'ai mesurées à *Ouady-Halfa* et à *Amada*, elles n'en ont que 18. — Je n'ai vu sur ces tronçons aucune sculpture ou inscription qui puisse donner des éclaircissements sur l'âge de ce monument : mais peut-être en trouvera-t-on dans l'inscription de la magnifique Stèle de Sésostris que je rapporte et que j'ai trouvée à 10 ou 15^m^ des 3 colonnes. Cette stèle qui venait d'être déterrée il y avait à peine 15 jours lors de notre passage [1], frappa nos regards comme un trésor. Elle est en beau granit rose de Syène et contient gravées en creux avec une finesse et un soin admirable une offrande de Sesostris à Thoth ithyphallique (Dieu protecteur de Pselcis, que nous avons vu si souvent reproduit dans le temple de Dekkeh) et au dessous une longue inscription hiéroglyphique, malheureusement cassée vers les 3/4 de sa haut. par les barabrahs qui espéraient y trouver un trésor. Je concus (*sic*) aussitôt le projet de l'emporter, mais pendant

[1] [Cette phrase permet peut-être de placer la découverte de la pierre par Prisse vers le 20 février 1842. — P. T.]

que le réis examinait la possibilité de l'entreprise, je l'estampai au risque d'attraper un coup de soleil, car le therm. a monté aujourd'hui à 33°. Enfin la promesse d'un backchis de 100 piastres rendue au Caire le détermina et nos mariniers se mirent en devoir de la rouler à la Barque. Les barabrahs s'y opposèrent d'abord, mais la promesse de 4 piastres (20 sous) de backchis appaisa (*sic*) leur opposition. J'eus enfin, après qques nouvelles difficultés de leur part (ils voulaient 100 piastres : les femmes elles-mêmes faisaient partie de l'émeute : une addition de 1 piastre 1/2 l'appaisa [*sic*]) le plaisir de la voir embarquée avec le fragment brisé par les chercheurs de trésor. Dieu veuille maintenant la conduire en France! — Il est probable qu'elle



était dans l'enceinte même du temple, ainsi qu'une espèce d'autel A portant une courte inscription hiéroglyphique et les cartouches de Mœris (*c* cartouche prénom). — Je regrette beaucoup de ne pas avoir copié l'inscription entière et ne l'ai laissée que parce que je croyais que Gal. l'avait prise. — Sur une canope *d* massive en grès et dont la figure était presque entièrement effacée, j'ai trouvé le cartouche *f*. C'est celui d'Amenophis III. — Enfin sur un fragment de petit sphinx j'ai vu les cartouches *g*, *h* dont le dernier est si abîmé que je n'ai pu en prendre que la moitié. — Tels sont les débris qui pourront jeter qque jour sur l'histoire ancienne d'une localité très négligée par les voyageurs ordinaires et même par les savants. — Aussi les habitants sont-ils plus farouches que partout ailleurs. Les femmes ne veulent pas se laisser dessiner, même pour une piastre (5 sous), somme énorme dans ce pays. — J'oubliais de mentionner les restes d'un bel aqueduc en grosses pierres de taille, allant de la ville au fleuve et laissant un vide d'env.^{on} 0.60 de large sur 0.50 de haut. Il est sans doute romain; et peut-être servait-il d'écoulement à un bain, les égouts proprement dits devant être de peu d'utilité dans un climat aussi sec — à 6 h. du matin = 12° — à 3 h. = 33° — à 11 h. du soir = 20°. — Ainsi il y a eu une différence de plus de 20° entre le minimum et le maximum : cela peut être la



source de maladies ou d'infirmités pour une population couchant en g^{de} partie à la belle étoile. Il est vrai qu'ils s'enveloppent non seulement le corps, mais la tête. — Nous allons coucher à 1 heure plus bas. »

Quinze jours plus tard, M. de Saint-Ferriol, ayant visité successivement Girché (9 mars) et Dandour (10 mars), Kalâbché et Beit el-Ouâli (11 mars), Tafé et Kertassi (12 mars), Déboud (13 mars) et Philæ (14-23 mars)[1], parvenait à Assouan. De là, il gagne Kom-Ombo (26-27 mars, jour de Pâques) et Silsilé (28 mars), atteint Edfou (30-31 mars) et El-Kab (1er-2 avril)[2], puis il se dirige vers Esné (3-4 avril) et Ermeñt (5 avril). Le 5 avril au soir, il arrive à Thèbes, qu'il parcourt activement[3] pendant plus de trois semaines (6-30 avril), y faisant une ample récolte d'antiquités. Enfin, le 18 mai, après une nouvelle navigation, marquée par de fréquents arrêts, notamment à Dendéra (1er-2 mai), Abydos (4 mai), Tell el-ʿAmarna (9-10 mai), Hermopolis magna (12 mai), Beni-Ḥasan (13-14 mai), il débarque au Vieux-Caire, à midi, sous les fenêtres de Soliman-Pacha. Le lendemain, 19 mai, de bonne heure, il fait procéder à l'enlèvement de ses pierres et momies qu'il entrepose chez le Pacha. Elles devaient y demeurer jusqu'au 9 août[4], date de leur embarquement pour Alexandrie, où elles arrivèrent le 13 août, à 4 heures du soir, après une navigation de quatre jours (10-13 août) marquée par un transbordement assez mouvementé à ʿAtfé, le 12 août, à midi. Le 14 août, au matin, elles étaient remises, pour leur surveillance, entre les mains du commandant de poste, préposé aux travaux de fortifications d'Alexandrie, qui les

[1] Pendant son séjour à Philæ, M. de Saint-Ferriol, tout en travaillant avec ardeur aux temples, fait quelques courses aux environs, notamment à l'île de Biggé. Il pousse même jusqu'à Assouan, pour la location (16-17 mars) d'une nouvelle barque destinée au transport de ses antiquités.

[2] Le 1er avril est consacré aux sanctuaires d'El-Kab. Le 2, visite de quatre tombeaux de la nécropole, dont celui d'Ahmès, fils d'Abana. C'est des environs d'El-Kab que doit provenir la jolie statue d'époque saïte n° 16 du Musée de Grenoble. M. de Saint-Ferriol l'acheta, pour la somme de 3 piastres, à une femme du village de Kunhauyé.

[3] Cinquante pages du Journal ont trait à Thèbes.

[4] C'est-à-dire peu après le retour de M. de Saint-Ferriol de son voyage au Sinaï. Ce voyage, commencé le 5 juillet 1842, se termina le 1er août suivant. Ce fut le 19 juillet au soir que M. de Saint-Ferriol visita la fameuse bibliothèque du Couvent de Sainte-Catherine, deux ans, par conséquent, avant la découverte par Tischendorf, au printemps de 1844, des 43 premiers feuillets du *Codex Sinaiticus*.

garda jusqu'à leur départ. Par suite des formalités administratives[1], ce fut seulement le 19 août 1842 que la collection Saint-Ferriol, répartie en quatorze caisses, prit le chemin de la France, sur le vaisseau *Le Robuste*, propriété du banquier Partié[2]. Reçue, à son arrivée à Marseille, par un ancien négociant de cette ville, M. Marc Capu, agissant au nom de M. de Saint-Ferriol resté en Orient pour continuer son voyage, elle fut transportée par ses soins au château d'Uriage, où elle demeura jusque vers le 21 novembre 1916. A ce moment, M. Gabriel de Saint-Ferriol la donna au Musée de Grenoble, où elle remplit présentement l'ancienne Salle des portraits dauphinois, aujourd'hui Salle Saint-Ferriol[3]. Le gros fragment de la Stèle de Koubân occupe le n° 5 de cette salle, d'après le catalogue en préparation : le n° 8 est dévolu au petit fragment qui attend patiemment, sur sa banquette, la venue de son frère absent.

Qu'il nous soit donc permis, avant de terminer, de formuler un vœu. Si, un jour, grâce à nos renseignements, des égyptologues, de passage à Koubân, parvenaient à mettre la main sur le morceau manquant de notre stèle, qu'ils veuillent bien songer au Musée de Grenoble, et, pour nous remercier de les avoir mis sur la voie,... lui offrir, en mémoire de Champollion, le fragment retrouvé, dont voici à peu près le signalement : gros morceau de granit rose à grands éléments, *vulgo* syénite, contenant le début de quatorze lignes d'hiéroglyphes tournés vers la droite et devant présenter, par suite de l'irrégularité de sa fracture, les mesures suivantes : hauteur, de 0 m. 26 à 0 m. 55; largeur, de 0 m. 21 à 0 m. 77; épaisseur, vers 0 m. 14. — Le don généreux de ce morceau ferait sûrement tressaillir d'aise les mânes du génial créateur de l'É-

[1] Ces formalités furent abrégées grâce au Consul général de France à Alexandrie, M. Gauthier d'Arc. Ce fut le premier drogman de ce consulat, M. Dautan, qui remit, le 18 au soir, à M. de Saint-Ferriol, de la part de Baghos-Bey, l'autorisation d'emporter ses antiquités.

[2] Le 18 août, M. Partié avait fait embarquer les caisses, sur la demande de M. de Saint-Ferriol, alors très occupé par ses visites d'adieux.

[3] Cette salle fut inaugurée le samedi matin, 7 octobre 1922, à 10 heures, au début des fêtes organisées par l'Université de Grenoble pour commémorer le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion le Jeune. Comme l'on sait, Champollion professa à la Faculté des Lettres de Grenoble, de 1810 à 1816. Une plaque de marbre, apposée en 1923 sur les murs de l'ancien local de la Faculté (occupé aujourd'hui par le n° 1 de la rue Général Marchand), grâce à l'initiative du regretté Doyen M. Chabert, rappelle ce glorieux souvenir de l'Université de Grenoble.

gyptologie, qui resta toujours très fidèle à sa petite patrie, le Dauphiné, et montra, comme conservateur adjoint, un grand attachement à la Bibliothèque de Grenoble, où il puisa de nombreux éléments pour ses travaux[1].

Paul Tresson.

La Tronche près de Grenoble (Isère), le 7 juillet 1925.

[1] Champollion eut à s'occuper des premières antiquités égyptiennes du Musée de Grenoble, lesquelles provenaient de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné. Il en dressa, entre 1810 et 1812, l'inventaire très détaillé, comprenant 11 numéros répartis en 12 pages de papier grand format (o m. 29 × o m. 20). Cet inventaire, donné par Champollion-Figeac à la Bibliothèque de Grenoble, en février 1857, a été retrouvé, fin août 1922, par M. le Conservateur Royer et classé sous la cote : Grenoble, manuscrits, R 7635. Les copies des inscriptions des deux boites à momie nos 36 et 42 de la Salle Saint-Ferriol, prises par Champollion le Jeune en 1811 et 1812, l'accompagnent. Toutefois, la plus grande de ces copies, qui comprend six colonnes d'hiéroglyphes en couleur, dont deux latérales (hauteur o m. 82) sur fond jaune et quatre centrales (hauteur o m. 755) sur fond blanc, a été encadrée et placée dans la salle Saint-Ferriol, sous le n° 24, à côté de l'admirable cercueil de Psamtik, d'époque saïte.

EGYPTIAN ANTIQUITIES

IN THE

HUNGARIAN NATIONAL MUSEUM OF BUDAPEST

BY

Prof. Dr. ED. MAHLER.

Among the egyptian monuments in the different museums in Budapest there are some which in several respects are interesting enough to be appreciated in their proper place. On the International Congress of Orientalists in Hamburg, in autumn 1902, I already tried to draw the attention of my colleagues to this fact and I published one of the inscriptions (a hymn on a sepulchral stele from King Thutmosis III's time) in the Transactions of the Congress [1]. As I mentioned then, I endeavoured to achieve the design that all the egyptian antiquities of the different museums in Budapest — the number of which is considerable enough — be united *at the same place* in order to be made easily accessible, as a uniform Egyptian Collection, both to experts and to the general public taking an interest in similar matters. For this purpose the publication of a detailed Catalogue was intended in which the specimens of the collection presenting a scientific value would have been described and appreciated. I am sorry to say it was impossible to realize this plan up to now. In the beginning, no suitable localities could be found; later, when this difficulty could be considered as removed, events of great historical importance took place within the last years, which unfortunately thwarted all preliminary conditions of the establishment of a new scientific institution. It is to be hoped that circumstances will soon improve, the more so as the civilized nations are beginning to restore their former friendly and peaceful relations.

[1] *Verhandlungen des XIII. internationalen Orientalisten-Kongresses*, Hamburg, 1902, S. 339 ff.

I cherish the hope that in the near future there will be no further difficulty of establishing an Egyptian Museum in Budapest. But even before this will be the case, that part of the material of our collections which is interesting from the point of view of philology and the history of culture, deserves to be made accessible to the experts. It is the intention of the following lines to accomplish this task.

1. Sepulchral Stele of the Inspector [hieroglyphs] of the Middle Empire. — Lime-stone 0 m. 50 high, 0 m. 31 wide (pl. I, fig. 1).

The front part of the slab, which is rounded at the top, shows four fields. The highest field is crowned by the winged disk of the sun and contains in the centre the king's cartouche [cartouche], that is to say *Amenemhat III*, who reigned from 1865 to 1814 B. C. On both sides of the cartouche a jackal is represented in the state of rest, in symmetrical arrangement, as a symbol of the god of death *Anubis*, with the following inscriptions : above the animal [hieroglyphs] (the usual title of Anubis) and [hieroglyphs]; below the animal a little formula of sacrifice :

[hieroglyphs]

The second field contains an inscription of three lines, to be read from the right to the left, with the usual formula of sacrifice on sepulchral steles :

[hieroglyphs]

The third field shows a table laden with sacrificial offerings, to the left of which the deceased and his wife are sitting on a chair with legs of a lion, whereas to the right of it the parents of the deceased are represented in a cowering position. The wife is embracing her husband with her left arm; her name is :

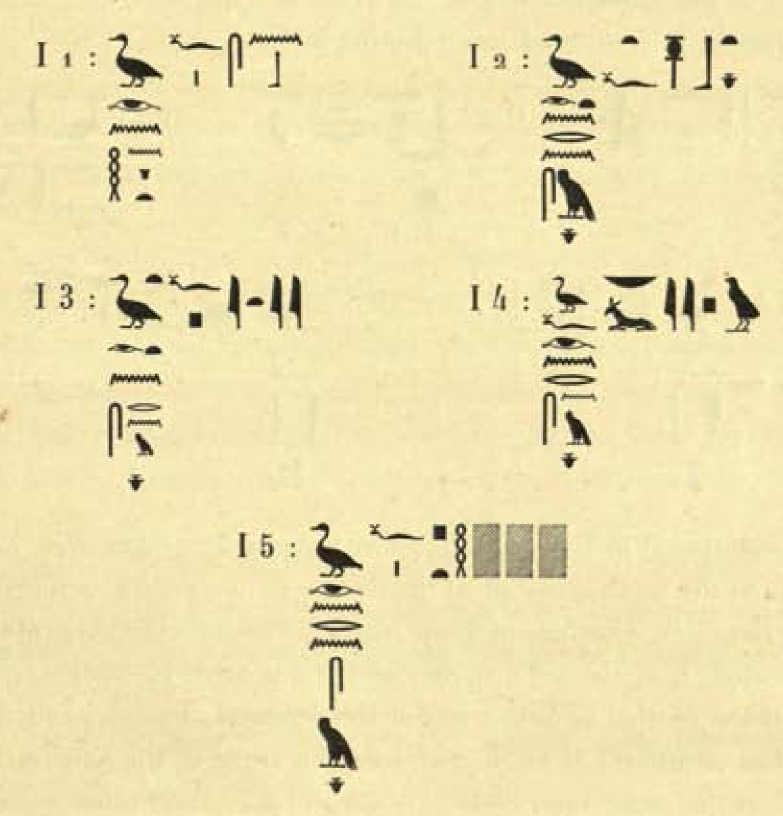
[hieroglyphs]

The names of the parents are mentioned in an inscription of two lines above the two figures, to be read from the left to the right :

1. i. e. «his honourable father *Snb* the son of *Ỉpi*»

2. «[and] his wife *Ḫnw-t*, daughter of *ʿnḫ-nt-s*».

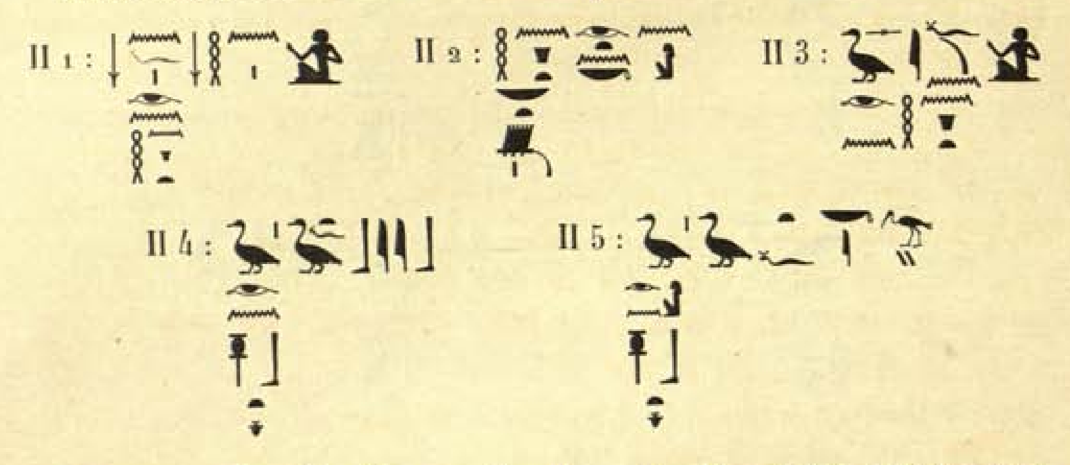
The fourth field is divided into ten subdivisions of which five are arranged in one horizontal line. These subdivisions contain the names and pictures of the nearest relations of the deceased : three sons, two daughters, one brother, one sister-in-law (sister of the wife), one nephew (son of the sister-in-law), and two grand children (sons of one of the two daughters). These are from the left to the right as follows :



It is remarkable that one of the five children of the deceased mentioned here, his son , is called the son of , whereas the other four are designated as the children of , i. e. as children of the wife of the deceased.

Snb, therefore, seems to be an adoptive son, child of a concubine (?) bearing the same name as the mother of the deceased. Or should we suppose a mistake on the part of the engraver, and should the correct reading be : [hieroglyphs] «his brother», instead of [hieroglyphs] «his son»? The first hypothesis seems to me the more probable one. For *Snb* has the same name as the father of the deceased. It may be that in the beginning his marriage was childless, and therefore he had taken a concubine, after Egyptian fashion, and had got with this concubine his first-born son, whom he called by the same name as his father, in order to preserve his father's name and memory. It may be, however, that [hieroglyphs] was a legitimate wife of the deceased, who died early, and after whose death the husband married for the second time, and his second wife became the mother of the other children.

In the second line we read the following names :



Ḥnw-t, mentioned in II 2, was therefore a daughter of *Kni*. *Kni*, however, is the name of the mother-in-law of the deceased, as we have seen before (his wife being *Rns-m-ib*, daughter of *Kni*). *Ḥnw-t* is therefore the sister of the wife of the deceased, i. e. the sister-in-law of the deceased. In the inscription I 1 we saw that the mother of *Snb*, a son of the deceased, was also called *Ḥnw-t*. Are these two identical? If so, then *Ḥnw-t* is a sister of the wife of the deceased and at the same time mother of his son *Snb*. With other words : the deceased married two sisters, called *Ḥnw-t* and *Rns-m-ib*. The first wife *Ḥnw-t* was the mother of his son *Snb*, and his second wife *Rns-m-ib* mother of the other children. *Ḥnw-t* has the title of a [hieroglyphs], which is usually given only to

deceased persons, and *Rns-m-ib* is the wife with whom the deceased is represented on the tomb stone. From this we could suppose, with a certain rate of probability, that *Ḥnw-t*, mother of *Snb*, was the *first* wife of the deceased, and died perhaps after the birth of *Snb;* whereas *Rns-m-ib*, mother of the other children, was the *second* wife of the deceased and survived her husband. But just in the following field (II 3) we read : , i. e., «*her son Ỉfn, son of Ḥnw-t*», that is to say son of the beforesaid. *Snb*, who was mentioned before, consequently was not her only son. But, as *Ỉfn* is not called , i. e. «his son» (as in the case with *Snb*); besides, as *Ỉfn*, is also not mentioned among the other sons, being called , i. e. «her son» (that is to say *Ḥnw-t*'s son), we must suppose *Ỉfn* to be the son of another father. *Ḥnw-t*, the first wife of the deceased seems, therefore, *not* to have died soon after the birth of her son *Snb*. On the contrary, she seems to have lived long after *Snb's* birth, but to have broken off the marriage with her husband for certain reasons and to have married for the second time; *Ỉfn* being her son from this second marriage. At any rate *Ḥnw-t* was Inspector *S-ḥtp-ib*'s first wife, and *S-ḥtp-ib* begot with her a son called *Snb*. *Ḥnw-t*'s place was taken then by her sister *Rns-m-ib*, who bore several children to her husband, as his second wife. *Ḥnw-t* married for the second time; the fruit of this second marriage was her son *Ỉfn*. When her first husband died, she was already a , that is to say a person who had already made her entrance into the other world. *S-ḥtp-ib*'s family, however, held her in honourable remembrance, the more so as she was the surviving widow's (*Rns-m-ib*'s) sister, the aunt of *Rns-m-ib*'s children and the mother of *Snb*, one of the sons of the deceased. So it come to pass that not only *Ḥnw-t*, but also her son from her second marriage, *Ỉfn*, was admitted into the list of the members of family mentioned on the sepulchral stele.

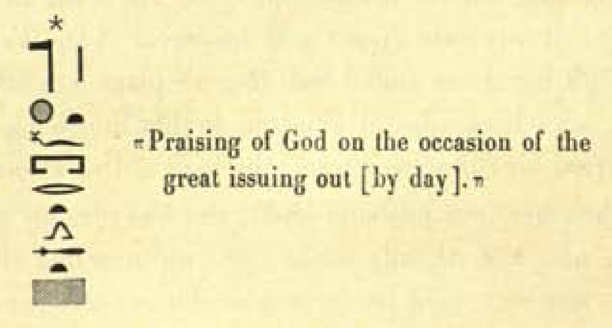
Thus this simple stele of lime-stone tells us a little domestic novel enacted on the banks of the Nile about 3800 years ago.

2. Rounded Tomb-Stone of the Middle Empire. — Burnt brick, 0 m. 32.5 high, 0 m. 27.5 wide. Title and name of the deceased : . Deepened inscription damaged in many places (pl. I, fig. 2).

The highest field contains an inscription of three lines to be read from the right to the left; the usual formula of sacrifice, running thus :

In the second field *to the left* we see a standing man stepping forwards with his left foot, lifting up both hands for prayer. He wears a large wig on his head; his loins are girded with a projecting apron ending in a point. In front of him there is an inscription of one line to be read downwards. *To the right* the second field contains an inscription of six lines to be read from the left to the right, enumerating the names of the different members of the family (father, mother, two brothers, son and daughter).

The vertical inscription runs thus :



The inscription of six lines of this field to be read from the left to the right runs as follows :



The third field is divided into two parts by a vertical line. Each part contains an inscription of five lines, enumerating only the names of the members of the family. One of the inscriptions is to be read from the right to the left, the other from the left to the right.

The inscription of the *left* part of the third field (to be read from the right to the left) runs as follows :

B.

The inscription of the *right* part of the same field (to be read from the left to the right) is the following :

C.

This monument is also the sepulchral stele of a family, presenting the following striking points : The deceased to whose memory this stele was erected and whose name is also mentioned in the formula of sacrifice, was the son of a woman called *S:t-Ppy;* his two brothers are also called sons of this woman. And yet we find a woman called *Rḥw-ʿnḫ* mentioned as his mother (see above : A, line 2).

This is certainly striking and may be explained by the fact that *S:t-Ppy* was the mother of the deceased as well as of his two brothers, who, however, did not educate her children herself. *S:t-Ppy* may have died soon after the birth

of the three children, when these were still very young; and the father, *Nḫt*, may have married then *Rḥw-ʿnḫ*, who may have brought up the children. If so, then *Rḥw-ʿnḫ* was the step-mother and foster-mother of *Imny* and his two brothers. When *Imny* died, to whose memory this stele is properly consacrated, *Rḥw-ʿnḫ* being then the wife of the father of the deceased, was considered *Imny*'s mother.

If this hypothesis is correct, this simple stele is also a proof of the great tenderness and the extremely deep feeling distinguishing the familiar life of the ancient Egyptians. *Rḥw-ʿnḫ*, step-mother and foster-mother of the deceased, is not called the «wife» of his father. The father's name being mentioned, *Rḥw-ʿnḫ* is not called [hieroglyphs] «his wife», but in the same way as *Nḫt* is called [hieroglyphs] «his [the defunct's] father», she is called in the following line [hieroglyphs] «his mother».

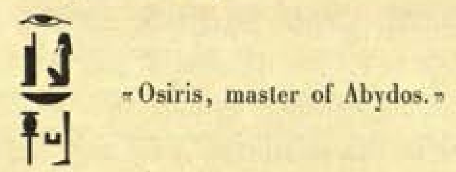
The group C contains the names of servants. Here we have one of the sporadic cases[1], in which also the name of an artist is enumerated among the servants allowed to take part in the future fate of their master through his special benevolence. In the second line of group C we find namely [hieroglyphs] «sculptor» mentioned.

3. Tomb-Stone of [hieroglyphs], New Empire. — Stele of lime-stone rounded at the top. 0 m. 37 high, 0 m. 26.5 wide (pl. II, fig. 3).

I. In the highest field, crowned by the two Utchat-eyes, Osiris is sitting on his throne to the left. He is decorated with his *Atef*-crown and is holding his sceptre with both hands. In front of him there stands a table richly laden with sacrifices. Behind the offering-table two men and two women are standing, with their faces turned towards Osiris. One of the two men is the adorer. He is lifting his hands praising to Osiris. The other man is the adorer's son; he is holding a shrub of lotus with both hands. One of the two women is the mother, and the other the wife of the adorer's son; that is to say the two women are the adorer's wife and daughter-in-law. The inscriptions above these figures contain the names of the persons represented.

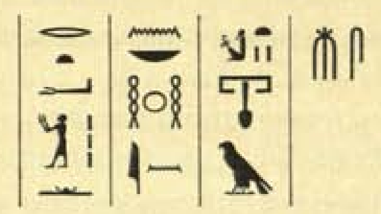
[1] Compare : G. Maspero, *History of Art in Egypt*, p. 304.

Osiris is accompanied by the inscription :



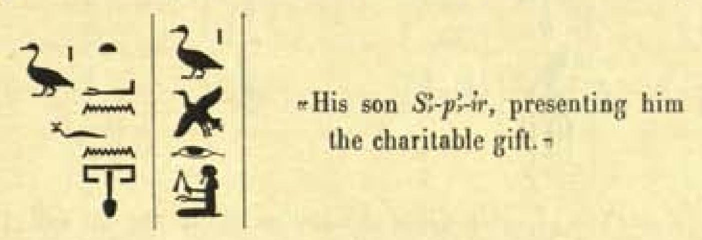
"Osiris, master of Abydos."

The following four vertical lines refer to the adorer :



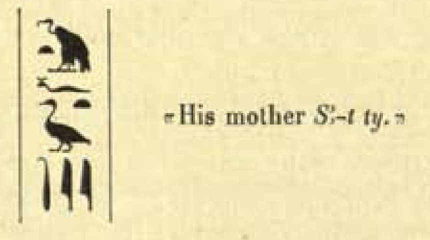
"Bestowing praise upon the master of the Universe, on the part of the superintendent of sacrifices *Ḥr-mś.*"

Above the youth holding the shrub of lotus we find the following inscription :



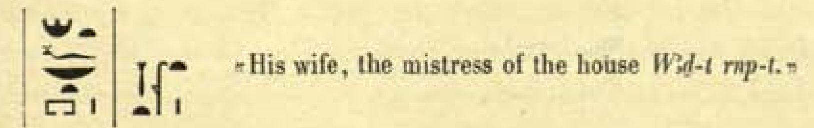
"His son *Sꜣ-pꜣ-ir,* presenting him the charitable gift."

The adjoining vertical line runs as follows :



"His mother *Sꜣ-t ty.*"

After this we find the second female figure interpreted by two short vertical lines, thus :



"His wife, the mistress of the house *Wꜣḏ-t rnp-t.*"

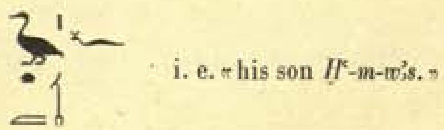
II. In the second field we see two offering-tables laden with different gifts. In front of each of the offering-tables a married couple is sitting on easy-chairs with legs of a lion. Their heads are decorated with the usual anointing cone. The heads of the women are cowered in both cases by long wigs with flowing ringlets reaching down to the shoulders. The wigs are fastened by a head-band. The women's foreheads are decorated by a bud of lotus. The women are embracing their husbands with one hand; their other hand rests on their knees. The husbands press one hand towards their breast; their other hand rests on their knees, like that of their wives. The women wear a chemise sitting close on their body reaching from below the breasts down to the ankles; the men a long, wide apron girded on their loins by a belt. The married couple to the left is the deceased (figuring as Osiris adorer in the first field) called *Ḥr-mś*, and his wife. The inscription explaining this runs as follows :



i. e. «The superintendent of sacrifices *Ḥr-mś* and his wife, the mistress of the house *Sꜣ-t ty.*»

Consequently *Sꜣ-t ty* was *Sꜣ-pꜣ-ir*'s mother, and the defunct's (who figured in the first field as Osiris' adorer) wife.

The man, offering up a libation with his lifted right hand on the other side of the table of sacrifice, is the son of the aforesaid married couple, called *Sꜣ-pꜣ-ir*. The inscription explaining this says : [hieroglyphs] i. e. «his son *Sꜣ-pꜣ-ir*». The little figure standing beside him, and having locks of a youths, is his son and consequently a grand-child of the deceased, called *Ḥʿ-m-wꜣs*. The inscription is :



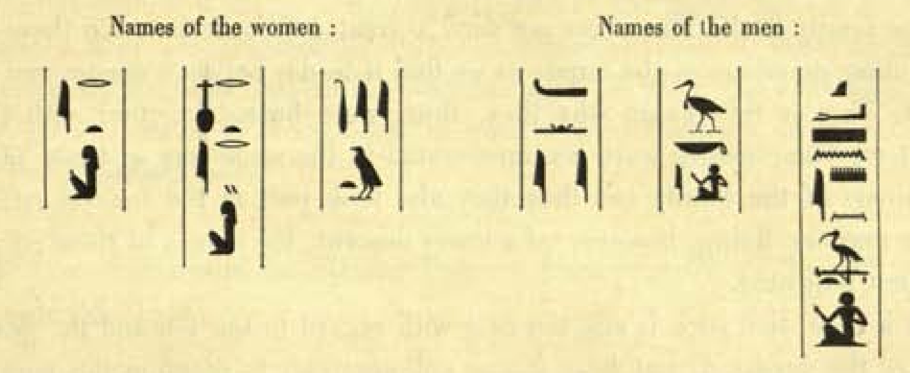
i. e. «his son *Ḥʿ-m-wꜣs.*»

In his right hand pressed against his breast he is holding a lotus-flower; his left hand is hanging down rigidly.

The married couple sitting in front of the right offering-table is explained by the following horizontal inscription of one line, to be read from the left to the right :

i. e. « Amon's sculptor *Ḥw-j* and his wife *Ỉmn-m-ʿb-t.* »

III. In the middle of a field which is only o m. 5.5 wide, a small offering-table is represented, on the left-hand side of which three cowering women, and on the right-hand side three cowering men are to be seen. The names of these persons are contained in short vertical lines.



IV. The end of the whole is an inscription of one line containing the usual formula of sacrifice :

It is striking that in none of the two cases in which the name of the deceased is mentioned, his descent is indicated (this is the case neither in the upper field where he appears adoring Osiris, nor in the lower one in which he is represented sitting beside his wife). Neither his father's name, nor his mother's name is mentioned. This is, however, no isolated case on Egyptian steles. In ancient Egypt the aristocracy of intellect enjoyed such a high esteem as nowhere else. The child of poor parents was instructed in all kinds of wise doctrines in the same way, with the same love and attention as the child of

a rich family. In this respect there was no difference between rich and poor. Even the child of the poorest man had a hope to attain the highest degree of a civil officer's career by assiduity and knowledge. Circumstances of life and descent were no obstacle at all with regard to the civil servant's advancement, if his intellectual faculties were sufficient. On the tomb-stone of many a nobleman we find the simple, but solemn words : «His ancestors were unknown people». Was not the deceased commemorated on the present stele, too, the child of poor, unknown parents? A confirmation of this supposition can be found in the fact that the family-name of none of the persons mentioned here is indicated. As to the last three women and three men, even no family-relation is mentioned at all. These latter were surely only servants of the family, but contrary to the bondmen or slaves, who as a rule were recruited out of the rows of war-prisoners, they formed in a certain sense part of the family itself. There was not such a great difference between them and the other members of the family as we find it to-day between master and servant. That is the reason why they, thus, were buried together with their masters. Their names were commemorated in the same way as those of the members of the family and thus they also took part in the funeral rites of their masters. Being, however, of a lower descent, the names of their parents are not indicated.

It is true, that such is also the case with regard to the son and the grandson of the deceased; but here it was not necessary to mention the parents, as the designations before their names ([hieroglyphs] = his son) explain sufficiently that *Sꜣ-pꜣ-ỉr* was the son of *Ḥr-mś*, and *Ḫ῾-m-wꜣs* was the son of *Sꜣ-pꜣ-ỉr*.

If the deceased, who filled up the situation of a superintendent of the sacrifices before his death, was really of a low descent, it is to be understood that his wife [hieroglyphs] and his daughter-in-law [hieroglyphs] were not of a very high descent neither. Such is also the case with the sculptor *Ḥw-j* and his wife *Ỉmn-m-῾b-t*.

The situation of a superintendent of the sacrifices and that of a sculptor do not seem to have belonged to the most esteemed and dignified positions in ancient Egypt. The dignity of a [hieroglyphs] = «superintendent of the sacrifices» seems to have been the same as that of a משגיח (inspector) in the present butchers' shops of the Jews. Just as the משגיח is one of the lowest functionaries

of the Jews, the position of a superintendent of the sacrifices, was one of the lowest degrees of the priestly hierarchy in Egypt.

It could be asked how it is to be explained that the persons in the last field are represented with such rich trimmings and with the anointing cone on their heads if, according to our supposition, they do not belong to the nearest members of the family? We must not forget, however, that just in the time of the New Empire — the present stele belongs to this period — a graceful dressing of the hair was so much the fashion, that even servants laid claim to it. Anointing, on the other hand, was then one of the common necessaries of daily life and even the distressed labourers would not do without it. Besides in Egypt, anointing was a sign of joy and was considered a necessary complement of festive banquets. The persons in question are represented on both sides of a richly laden offering-table, that is to say, they participate in the festive dinner of the deceased, as members of the family usually do, and therefore they are ornamented with the anointing cone so usual at joyful occasions in the same way as the deceased and his wife. Consequently they may have belonged to the servants in spite of the trimmings on their heads and the anointing cone.

4. Tomb-Stone from the Saïtical Time. — Lime-stone, 0 m. 37 high, 0 m. 27 wide (pl. II, fig. 4).

This tomb-stone is rounded at the top and contains slightly deepened rilievo pictures with an inscription of six lines. The upper field is crowned by the winged disk of the sun ornamented on both side by uraeus. Between the wings of these we see a barge with a jackal striding towards the right. Both the front-keel and the stern of the barge end in a bunch of lotus. As far as I know, this motiv (a jackal standing in a barge) is to be found on none of the tomb-stones edited till now and the meaning of this symbol is quite unknown to me. Prof. Wiedemann in Bonn, to whom I sent a cast of this stele (in October 1916), could give me no information with regard to it either[1].

[1] In his letter dated the 9th October 1916 he wrote me : «The picture of the jackal standing in the barge is very singular. I don't know any parallel to it, and I have sought in vain for extensive parallels to the inscription itself.»

Is this symbol to be explained in the way that the God *Anubis,* who usually leads the deceased before the judgment-seat of Osiris and who, in his capacity of [hieroglyphs], accompanies him to the [hieroglyphs] (splendid country) after the judgment has been pronounced, makes ready the barge in which the deceased is to cross the heavenly waters in order to arrive at the eastern regions, the Land of the Leal? Or has the barge brought the sacrifices offered by the deceased to Osiris and has *Anubis,* who usually accompanies the dead to the lower regions, in this case assumed the part of the leader of the barge as a ferryman? In both cases also the God *Upuaut* could be represented here, as the standing jackal[1] is usually his symbol, as he is the proper «leader or opener of the roads», and as he is generally also called «*nb t3 dsr*». In the centre of the picture below this we see, indeed, Osiris with a richly laden offering-table in front of him, looking at the deceased who is lifting his hands towards the God praying that his gift may be graciously accepted. Behind *Osiris* his two sisters *Isis* and *Nephthys* are standing. *Osiris* is represented standing, in the shape of a mummy, with the large *Atef*-crown on his head, wearing the long beard of a God, and holding in both hands stretched out from the covering of the mummy a staff of the following form : [hieroglyph]

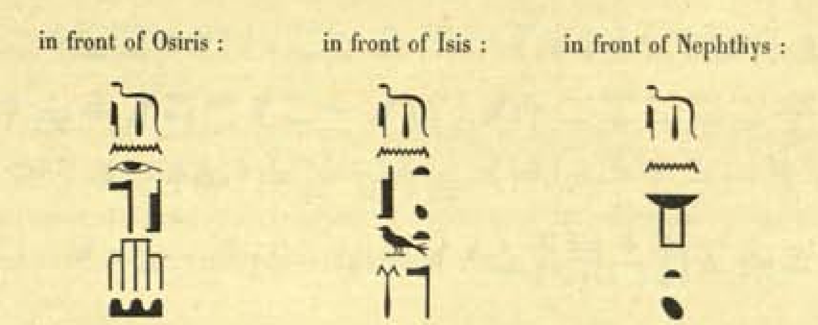
In this way the three most important attributes of this God : [hieroglyph] = «*power*», [hieroglyph] = «*life*» and [hieroglyph] = «*duration*» are expressed in a pregnant form.

The deceased is standing in front of Osiris and is lifting his hands glorifying towards the God. He wears a long apron reaching down far below the knees and has an anointing-cone on his head. Consequently he has already been found «venerable». A wide girdle round his loins serves for fastening the apron. The table upon which the sacrifices are placed is quite singular; it is not the usual round one-legged offering-table, but has the shape of a small temple. The offerings consist of two plucked geese and a large plate in the form of the sign *ḥtp* ([hieroglyph]) with two large round cakes. Behind Osiris the goddess Isis is standing and behind her the goddess Nephthys. Both goddesses wear a long chemise sitting close on the body, reaching from the breasts down to the ankles and fastened to the shoulders by braces. They wear a four-rowed neck-chain; their head-dress consists of a long wig, covering also their

[1] Compare : Ed. Meyer, *Z. Ä.*, Bd. 41, p. 97 ff. and Ed. Mahler, *PSBA*, 1914, p. 143 ff.

forehead. On each side of the wig a wide skain runs over the shoulders and reaches down to the breasts. They lift their left hand praying and hold the cross of life in their right hand, which is hanging down rigidly.

In front of each of the three divine figures we find an explaining inscription in a short vertical line. The writing is of a somewhat superficial character and the inscription presents several gaps. The inscriptions are :



We do not find any explanatory inscription in front of, or above the picture of the deceased, which is rather strange. The inscription on the lower field, containing a hymn addressed to Osiris, does not mention the name of the deceased either.

In other respects, too, all the inscriptions of this tomb-stone show a careless writing and are damaged and incomplete. The title of Osiris for instance ought to be : [hieroglyphs] or [hieroglyphs] instead [hieroglyphs]; the name of the Amenthe (=lower regions) is omitted here. The Hymn addressed to Osiris, consisting of six lines, is also defective. Many signs and characters are so deficient, that their interpretation is very difficult. In the first line the sign [hieroglyph] of the group [hieroglyphs] is written in such a way that it could easily be read as [hieroglyph], in which case the name [hieroglyphs], that is to say the name of the deceased, ought to be found in the respective group; the more so, as this name is not given elsewhere. On comparing this sign with the sign at the beginning of the fourth line, however, which latter is surely to be read [hieroglyph], we find that the sign mentioned in the first line, is totally different and is intended to represent the hieroglyphic sign [hieroglyph]. Apart from that, the expression [hieroglyphs] shows also that the invocation is addressed to *Osiris*, «*the great god*» of the lower world, and *not* to the *deceased*. — In the group [hieroglyphs], line 3, [hieroglyphs] is written instead of [hieroglyphs] (the

two breasts). Besides, the sign of the carrion-kite is used here instead of that of the falcon representing Horus. In the group for Abydos (at the end of line 3) the sign [hieroglyphs] is used instead of the sign of towns [hieroglyphs]. Wherever sacrifices are mentioned (lines 3, 4 and 6), the usual sign of the negation [hieroglyphs] is used in a determinative sense; whereas surely [hieroglyphs] or [hieroglyphs] ought to be expected.

The inscription of six lines runs as follows :

[hieroglyphs]

Several words must be explained here. We have learnt already from the rilievo picture in which the deceased is lifting his hands towards Osiris, glorifying him, that the invocation expressed in the first line is addressed to the *God* Osiris, and *not* to the *deceased* turned into Osiris. Should any further doubt be possible in this respect, this doubt is removed by the words [hieroglyphs], which can surely be only attributes of *this God,* and *not* of the deceased.

The meaning of the word [hieroglyphs] (line 1) is made clear by the following determinative; the meaning of [hieroglyphs] being : «he who rises against you», «the hostile one», «your enemy», «your adversary».

Similarly the invocation [hieroglyphs] (line 2) to Osiris does not offer any difficulty; it is the usual invocation addressed to this God requesting him to rise up, to get up [1].

The explanation of the word [hieroglyphs] (line 2) is somewhat more difficult. I should identify this word with [hieroglyphs] = [hieroglyphs] = [hieroglyphs] = ḫ3ꜥ. The verb [hieroglyphs] «to throw» is written in certain forms in old texts without [hieroglyphs] [2]; in the same way the word [hieroglyphs] may have been written in older texts without the initial [hieroglyphs]. Here, however, on a monument showing all the criteria of a later period, the word is written with [hieroglyphs].

(1) Compare : Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache,* XXXII, p. 6.

(2) Compare : Erman, *Grammatik,* 3rd edition, p. 139.

The word [hieroglyphs] (line 2) is not quite clear either. At any rate it is the negation of [hieroglyphs], but the usual meaning of the word [1] : «one who is out of breath» does not give a proper sense here. But, as [hieroglyphs] also means «liberty» [2], I think that [hieroglyphs] may be explained as «servitude, fetters, uneasiness, anxiety, depression, swoon», perhaps also as «anguish, fear» [3]. [hieroglyphs], therefore, has a similar meaning as the word : [hieroglyphs] «swoon». And this fits here very well to the whole. The sense of the sentence in question is, consequently (lines 1 and 2), as follows :

«*Oh, Osiris, splendid is thy aspect, splendid is thy aspect! Thy true goodness is praised, great God, for thou subduedst thy adversary* (verbally : thou gavest him who rose against thee, under thyself); *raff thyself up and throw down from thyself thy anxiety; for thy country is thy own.*»

The preposition [hieroglyph] with the suffix [hieroglyph] is used here in the sense of «away from something» [4], and therefore [hieroglyphs] is to be translated : «throw down thy anxiety from thyself»; the repetition of the preposition and the suffix ([hieroglyphs]) serves as a re-inforcement.

And now a further continuance of the thought of God's true goodness follows. The word [hieroglyphs], which has so many different meanings, must be explained here, in my opinion, as «*to lead on the right way*». Consequently, [hieroglyphs] is the noun formed from this verb, meaning «he who is lead on the right way» or «the righteous», «the upright». On the one hand, the goodness of the God appears in the fact that he subdues the adversary, on the other hand it is expressed in the sentence : [hieroglyphs] «*to the righteous one thou holdest forth* (or : thou extendest) *the breasts of Ḥor*».

(1) Brugsch, *Wörterbuch*, III, 755.

(2) Compare : Brugsch, *Wörterbuch*, VI, 667; Goodwin, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, 1874, p. 65; Spiegelberg, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, 1896, p. 12, line 10.

(3) Of course, I am not in a position to support this interpretation by parallel texts; and just in this case such texts would be the most desirable. The Egyptian Institute of the University of Budapest has only been established just before the beginning of the Great War, and the library of the institute is, unfortunately, still rather poor. At present it is quite impossible to get books lent from abroad; and a journey in order to make oneself familiar with foreign collections meets now with great, almost invincible obstacles. The translation of the hymn given here may therefore be considered as a provisional, provisory one.

(4) Compare : Erman, *Grammatik*, 3rd edition, p. 235, e.

In this way the goodness of the god of the lower regions is appearing partly in striking down the enemy and partly in rewarding the righteous one. After this, the deceased is addressing a request to Osiris, which is also expressed in the rilievo picture in the shape of the offerings. He says : « *accept now the offerings at Abydos, the place of abode of the two truths, for they* (the meat-offerings) *are not always at thy disposal* ». Here, then, a thought is expressed which is to be met with elsewhere also (1) : « God may arise, his food is ready for him in the holy towns ». We read namely : « *rise up, thou in Ndit! thy beautiful bread is ready for thee in Buto; receive thy strength at Heliopolis* ». To these words, Erman remarks very appropriately : « the word *šḫm* « strength », which has many significations, is here apparently used to denote the food destined to give new strength to the awaking god ».

It is to be seen, therefore, that on this stele an old thought, generally connected with Heliopolis, is transferred to Abydos. Professor Wiedemann was kind enough to draw my attention to this fact some time ago already.

This is the end of the first part of the hymn; the second part, beginning here, is naturally a sequel of the first. As it is desirable that the oblations may always be close at hand for Osiris in the thinitic country, the deceased is now addressing these oblations with the words (in line 4) : « *Oh, ye multifarious viands of the anterior thinitic province, gifts for Osiris at Abydos : this great God lives out of ye; nourish, therefore, his offering-table!* ».

, I think, must be explained as the causative form of = ; and the following is not the sign of negation, but a corrupted form of the determinative or , as is the case repeatedly on this stele. is therefore = , and is probably = , that is to say, the phonetic spelling of the sign « altar » or « offering-table » without the *t* at the end of the word.

According to the belief of the ancient Egyptians the deceased himself turned into an Osiris, after sentence had been passed on him in the judgment hall of the lower regions and he had been found « righteous ». Thus it is

(1) Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXII, 6.

quite natural that he lays claim to a table laden with provisions for himself too. Therefore he continues his words in the following way : [hieroglyphs] «*it is desirable that ye may supply me with offerings* [also] : *rising of the water* (that is to say : a sufficient height of the Nile), *that is my offering* (that is to say : the offering satisfying me); *corn joined to it : these are the gifts which are to be offered to me*».

The translation of the whole hymn is therefore :

«*Oh, Osiris, splendid is thy aspect, splendid is thy aspect! Thy true goodness is praised, great God, for thou subduedst thy adversary; get up quickly, therefore, and cast off thy anxiety, for thy country is thy own. To the righteous one thou presentest* [or : extendest] *the breasts of Horus; accept, then, the offerings at Abydos, the abode of the two truths, for they are not always there, ready for thee. Oh, ye multifarious viands of the anterior thinitic province, gifts for Osiris at Abydos : it is out of ye that this great God lives; nourish, therefore, his offering-table! It is desirable, however, that ye supply me, too, with gifts : rising of the Nile, that is the gift which satisfies me; corn joined to it, these are the offerings, which are to be presented to me.*»

As is to be seen from these remarks, this hymn consists of three parts annexed to, and being inclose logical connexion with one another. In the first part the deceased praises the grace of Osiris, the great God of the lower regions. This grace appears on the one hand in the prostrating of those who rise against God, on the other hand in the rewarding of the righteous. Following this thought, a sentence is inserted which is inclose logical connexion with the prostrating of the adversary : after thy enemy has been cast down, «get up quickly and cast off thy anxiety, for thy country is thy own!». Now the deceased emphasizes, as a sign of God's grace, the recompense granted to the righteous one, to whom the breasts of Horus (the most appropriate symbol of a rich gift of food) are presented in the next world. It is quite natural that God may accept the sacrifices which are in the most eager way, offered to him. After this follows, as the second part of the hymn, a request addressed to the viands of the thinitic province. He, the deceased, is now presenting meat-offerings to Osiris. But in order this God may always be provided with food during his stay at Abydos, the deceased addresses the request to the viands of the thinitic province to supply Osiris' table with provisions, as the God lives

out of these. The deceased, however, is also going, to turn into an Osiris after sentence will have been passed on him in the judgment-hall of the lower regions. He therefore requests in the third part of the hymn that to him, too, offerings may be presented. In same respect this request represents the usual formula of 𓇓𓏏𓏙𓊵 frequently found on tomb-stones, which — repeated by those passing the stele by — is destined to secure to the deceased the food which he wants in the next world.

Thus, this stele is a monument which deserves attention in every respect, and must be reckoned to the most precious objects enriching our archæology. At any rate it is a piece of the first rank. It has no high value from the point of view of the history of art, for the drawings are executed in such a primitive way, that they could not possibly be more primitive. But the importance of our stele from the point of view of archæology and the history of religion is so much the greater. In spite of the antique character of the whole monument it belongs, in all probability, to the *saïtic period.* This seems to be proved by the texts, which are old-fashioned, but are altered and not very correct. In the saïtic period *art* endeavoured to imitate and to assert old motives, on account of which this period is called the epoch of renascense in the history of Egyptian art. In the same way literature, religion and public worship also show a return to the old Empire; old thoughts formerly connected with Heliopolis were now transferred to Abydos, many details, however, being expressed in a less correct way. Besides this, some further reasons also point towards the saïtic period. On a tomb-stone in the Museum of Leyden from the saïtic period [1] we find at the top the winged disk of the sun with two rive-serpents, and besides this a ship with a beetle, and a ship with a standing ram. Both the winged disk of the sun with the two ures, and the two barges show the most complete typological analogy with the corresponding figures of our stele in all the details of their execution.

Dr. Ed. Mahler.

[1] Compare : *Beschreibung der ägypt. Sammlung des niederländ. Reichsmuseums in Leiden, Denkmäler der saït. Zeit. Taf.,* XIV, 8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

SUR LE DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES

PAR

M. HENRI SOTTAS.

Le lecteur m'excusera, j'en suis sûr, de revenir sur une matière dont on l'a abondamment entretenu il y a peu d'années. La célébration des centenaires constituerait un mauvais service rendu à nos gloires nationales si la dalle un instant soulevée retombait ensuite plus lourdement, si la satiété engendrait l'oubli. Qu'il en soit ainsi pour le profane, pendant un lustre ou deux, passe encore. Mais quel égyptologue oserait avouer qu'il s'est entièrement désintéressé de cette question, ne fût-ce qu'un seul jour?

Si l'on juge l'œuvre de Champollion d'après ses immenses résultats, qui resteront toujours le meilleur des critères, elle se manifeste géniale à tout esprit équilibré. Cette constatation d'ensemble devait inspirer l'éloquence officielle et contenter un public érudit qui, en pareille circonstance, ne demande qu'à admirer sans réserve. On admettra volontiers que le spécialiste a le droit et même le devoir d'aller regarder plus au fond des choses, d'acquérir une compréhension plus exacte des moyens utilisés par le grand homme pour atteindre le but de ses efforts. Il en résultera presque fatalement que l'admiration d'un tel enquêteur sera moins uniforme, plus nuancée, que certains succès partiels lui apparaîtront plus ou moins méritoires, certaines erreurs, momentanées ou définitives, plus ou moins excusables. Si, sous sa responsabilité, il communique ses réflexions, fera-t-il pour cela figure d'« anti-Plutarque »? Ce n'est point mon sentiment. Admirer en connaissance de cause et en toute liberté d'esprit ne signifie pas toujours admirer plus, mais à coup sûr admirer mieux.

A l'approche des festivités qui allaient rappeler sur le père de nos études l'attention universelle, j'éprouvais un certain trouble : un peu de remords mêlé à quelque stupéfaction; remords de n'être pas mieux renseigné sur la

personnalité sans laquelle il n'y aurait point d'égyptologues; étonnement de trouver ma curiosité, mon besoin de comprendre, assez mal satisfaits par les écrits que, sur le sujet, je venais de lire ou de relire. Seulement après avoir repris moi-même la question, sur pièces originales autant que possible, il m'a été donné d'apercevoir qu'en cette affaire personne n'encourait de blâme sérieux. Car l'étude approfondie du déchiffrement des hiéroglyphes exige quelque compétence dans quatre domaines où la spécialisation actuelle ne permet guère à un même travailleur d'être à la fois tout à fait chez lui. Outre des connaissances générales égyptologiques, en hiéroglyphes et en copte, il lui faut posséder, de l'écriture démotique, beaucoup mieux que des clartés. En second lieu, quelques notions de chinois sont indispensables. Puis il ne devrait rien ignorer de l'œuvre imprimée ou inédite de Champollion, sans parler des écrits des admirateurs ou détracteurs. Enfin la pratique antérieure de l'art cryptographique peut lui ouvrir des perspectives sur les conditions générales du problème.

Il est clair qu'après une telle constatation, je ne pouvais prétendre émettre un avis définitif dans une *Préface* à la *Lettre à M. Dacier*[1], préparée, rédigée et imprimée en peu de mois. Et aujourd'hui encore, après avoir laissé dormir cette question pendant tantôt trois ans, et pris connaissance du complément de littérature paru depuis les fêtes, je n'ai d'autre objet que de pousser un peu plus loin mes investigations ou de répondre à certaines critiques, en me plaçant successivement aux quatre points de vue ci-dessus énumérés et sans m'illusionner sur la possibilité d'une utilisation totale des moyens de recherche.

[1] Édition du centenaire, Paris, Geuthner, 1922. Voici quelques menues additions et corrections à ma *Préface*. P. 1, n. 2. Cf. G. Perrot, *Notice sur la vie et les travaux de Joseph-Bon Dacier*, ap. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1912, p. 600-631. — P. 10. *Lire :* difficulté. — P. 15, note. *Lire :* leurs numéros. — P. 18, n. 2. Sur la forme cursive de Thot-ibis qui, dans une certaine mesure, justifierait l'équivalence proposée par Champollion, cf. H. Schäfer, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, XL, p. 124. — P. 20. *Lire :* les esprits. — P. 30. *Au lieu de :* de l'évêque, *lire :* du docteur (lapsus signalé par M. C. Lagier). — P. 42, n. 1. Cf. Gauthier et Sottas, *Un décret trilingue*, p. 42. — P. 46, n. 1. J'a déjà indiqué ailleurs que le passage relatif au lion dans la lettre de 1829 devait être inspiré de Diodore, I, 48, 1. Cf. encore *de Iside*, § 19. — P. 56, n. 1. Sur l'orthographe de Psammétique, cf. Griffith, *Demotic Papyri Rylands*, III, p. 201, n. 3. — P. 62, l. 1. *Lire :* n° 17. — P. 81, l. 20. *Au lieu de :* procèdent, *lire :* procédèrent. — P. 83, *in fine*. *Au lieu de :* apprenant, *lire :* apprenait.

*
* *

C'est naturellement sur le terrain du démotique que mon travail antérieur exige le moins d'additions ou de retouches. En ce qui concerne les ressemblances des signes alphabétiques dans les trois écritures (p. 44), il eût peut-être été plus logique de ne prendre en considération que les éléments susceptibles d'entrer dans des transcriptions de noms propres grecs ou romains. En fait, les dérivés démotiques de ⲻ, ‡, ●, ‡, ne figurent pas à la planche IV de la *Lettre*. Quant à ⊓ démotique, déjà peu reconnaissable, il se présentait dans de telles conditions, en tête du nom Εἰρήνη, qu'il a été pris pour la diphtongue initiale et non pour l'aspiration. Si on élimine encore] et ∫ démotiques, absents de ladite planche, le nombre des correspondances évidentes tombe à une demi-douzaine et mon argumentation sur ce point se trouve renforcée, car la proportion avec le total des signes simples différents composant l'alphabet démotique de Champollion est ainsi ramenée presque à un tiers.

Parmi les causes de trouble résultant de la contexture du texte de Rosette, il en est une sur laquelle je dois revenir. Il est plus aisé d'y insister maintenant que nous possédons l'excellent index colligé par M. Spiegelberg[1]. J'avais fait allusion (p. 6-7) au fait que, sur la célèbre pierre, «les écritures hiéroglyphique et démotique correspondaient à deux stades assez éloignés du développement linguistique», et parlé (p. 19) «de grandes divergences de vocabulaire». Or la recherche des correspondances devait évidemment porter tout d'abord sur les quelques mots démotiques identifiés par Akerblad avec beaucoup de vraisemblance. Examinons-les successivement, en laissant de côté le pronom ч, dont je me suis déjà occupé (p. 19-20) et pour lequel les divergences relèvent autant de la grammaire ou de l'écriture que du lexique. Il figure d'ailleurs, sous sa forme normale, dans la liste de Young (n° 74) et Champollion l'a obtenu aussi, de façon sans doute indépendante (cf. p. 36).

[1] *Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis (Rosettana)*, Heidelberg, 1922. Je ne puis me contenter d'y renvoyer le lecteur, parce qu'il en faut extraire tout ce qui provient du double hiéroglyphique de Nébireh et des décrets similaires. Il y a aussi de légères erreurs ou omissions, signalées dans les notes ci-après.

Le verbe ϥⲁⲓ- se rencontre deux fois dans les titres du début. Les formes hiéroglyphiques sont tombées avec les premières lignes manquantes.

On relève le mot ⲭⲏⲙⲓ neuf fois à partir de la ligne 16 [1]. Les correspondants hiéroglyphiques conservés sont (21); (28); (31) et [ ] (23). Grec [2] : *Αἴγυπτος* (18, 19, 23, 28, 31) ou *χώρα* (21). Ainsi, nulle répétition; et quant au prototype exact de ⲭⲏⲙⲓ, il y manque toute la partie phonétique, soit le signe principal qui eût pu servir paléographiquement, et le complément phonétique facultatif , si éminemment utile en regard d'une graphie exceptionnelle de Ptolémée (cf. p. 56, n. 1).

Pour ⲉⲣⲫⲉⲓ, vingt-quatre exemples démotiques, répondant à (17); (21); (24-25); (28); (28, 30, 32); (29); (30, 32) [3]. Les exemples mutilés (16); (19); (23) [3] sont négligeables, surtout le troisième, dont il ne reste à peu près rien. Le grec a partout *ἱερόν*. Donc, six vocables foncièrement différents. En outre, circonstance défavorable, (20) répond au démotique ϩⲉⲛⲉⲉⲧⲉ [4]; mais le grec *ἱερόν* élimine à peu près cette difficulté supplémentaire. Aussi Young (nº 87) a-t-il su identifier et de même qui fournit une des rares répétitions. S'il avait fait de même pour , répété sans différence trop troublante, et suivi, les quatre fois, des mots , il aurait pu reconnaître le de Bérénice. Malheureusement les contextes diffèrent sensiblement dans les deux versions. Et puis rien n'indiquait que ce terme, plutôt qu'un autre, ait abouti à ⲉⲣⲫⲉⲓ.

Le mot ⲁϣⲁⲓ revient trois fois; un seul correspondant hiéroglyphique : (19), en face du grec *πλῆθος οὐκ ὀλίγον*. Ailleurs (18, 25) répond à -ⲟ, ou n'a pas d'équivalent exact en démotique (28). Par contre, dans ce dernier cas, le grec a *πολλά*. Il y aurait donc tout de même répétition; mais le groupe est fort mutilé, partant inutilisable.

Seize exemples de ⲡⲟⲩⲣⲟ. En hiéroglyphes : (17); (17); (22,

[1] Tous les chiffres donnés sans autre indication renvoient aux lignes de la version démotique. Il n'est pas tenu compte des lignes 1 à 15, puisque la portion du texte hiéroglyphique qui y répondait était perdue. Les textes sont supposés mis en place, les uns par rapport aux autres, selon le procédé indiqué dans la *Préface*, p. 10, n. 2.

[2] Spiegelberg donne, à tort, *χώρα* pour 31.

[3] Non indiqué par Spiegelberg.

[4] Ou à tout autre chose (26), dans les deux autres versions.

24, 32)[1]; [hiéroglyphes] (26); [hiéroglyphes] (27); [hiéroglyphes] (28). Le grec est partout formé sur *βασιλ-*. La comparaison de 17 et 26 était tentante, mais la seule répétition exacte a lieu pour [hiéroglyphes], d'autant plus remarquable que, dans les trois cas, le groupe précède immédiatement le cartouche. Aussi figure-t-il dans la liste de Young sous le n° 137. D'autre part, les correspondants de 27 et 28 sont très voisins, accusant le contraste. La présence ici de l'élément [hiéroglyphes], malgré la fantaisie orthographique, confirmait que, dans le cartouche, il ne faisait pas partie du nom propre. Si un membre de phrase n'avait été déplacé dans le grec, on aurait pu, à la rigueur, utiliser *βασιλείαν* (28), malgré l'absence de ⲡⲟⲩⲣⲟ. On serait alors tombé sur [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphe]. Même remarque pour [hiéroglyphes] (26).

On voit combien piètre est le résultat de cette recherche, exécutée cependant sur les éléments les plus favorables. Supposons, pour mettre les choses au mieux, qu'ils aient tous figuré dans le tableau de Young. Qu'en aurait pu tirer même quelqu'un de bien informé quant à la nature composite de l'écriture? Quelle variante choisir pour un essai d'analyse phonétique? Tentative à peu près désespérée, puisque nous n'avons noté en tout qu'un seul contact de ce genre, celui de [hiéroglyphes] et de ⲉⲣⲫⲉⲓ, que ⲗⲱⲗⲓ, mot courant de la langue ancienne, utilisable sous une forme comme *[hiéroglyphes], est représenté par un synonyme, tandis que ⲭⲏⲙⲓ est détruit. La découverte des équivalents ne pouvait conduire qu'à un nouveau renforcement du préjugé idéographique et même symbolique, car il était assez naturel d'attribuer à l'écriture ce qui est imputable ici à la fantaisie de la langue archaïsante. En effet, si les procédés de l'écriture savante aboutissent à la «représentation multiple» des signes simples (cf. p. 56), truquage cryptographique classique, de même les tendances stylistiques à l'utilisation de toutes les ressources du vocabulaire sont comparables dans leurs résultats aux précautions que ne manquent point d'observer, à l'égard des mots fréquents, les compilateurs de dictionnaires chiffrants.

*
* *

Qu'un égyptologue se sente beaucoup moins à son aise au moment d'emprunter à l'écriture chinoise des éléments d'information, cela se conçoit sans

[1] Le dernier, omis par Spiegelberg.

peine. Il faut pourtant payer d'audace, car c'est de ce côté que ma *Préface* présentait la plus grave lacune. On pourrait esquiver une part de responsabilité en demandant avis à l'un de nos confrères sinologues. Mais des malentendus peuvent résulter d'une conversation tout autant que d'une lecture à tête reposée et, sous cette première forme, auraient plus de conséquences. Le lecteur est donc averti qu'il doit prendre les considérations suivantes pour ce qu'elles sont : les balbutiements d'un profane.

Je n'avais pu qu'effleurer la question des rapports, vrais ou supposés, liant les écritures égyptiennes et chinoises, cela faute d'avoir eu le temps de compulser les ouvrages spéciaux. Reprenant les choses plus à loisir, je me suis adressé d'abord aux *Éléments de la grammaire chinoise* d'Abel Rémusat. Le livre a paru seulement en 1822, mais les relations de Champollion avec l'auteur étaient nouées alors depuis plus de dix ans. En parcourant cet ouvrage, j'ai été affermi dans mon appréciation favorable des dires de Le Page Renouf[1] visant les faits généraux : rapprochement des déterminatifs et des clefs ou radicaux; explication de certaines singularités d'expression, dans la *Lettre à M. Dacier* notamment, par les habitudes de langage des sinologues.

On tentera ici de pousser plus loin l'enquête sur le point particulier de la transcription des noms propres et mots étrangers. La grammaire elle-même ne donne rien, mais on lit ceci à l'appendice, dans le premier paragraphe consacré aux «signes relatifs à la ponctuation», p. 168 : «Les caractères qui servent à exprimer les noms étrangers, dans les livres traduits du sanskrit, de l'arabe ou de quelque langue européenne, sont quelquefois accompagnés d'une ligne à la droite, ce qui fait l'effet d'un mot souligné. Les citations de noms d'auteurs ou de titres de livres sont, dans les éditions soignées, enveloppées dans un parallélogramme, quelquefois imprimées en blanc sur un fond noir; elles précèdent toujours le passage cité.»

D'autre part, Le Page Renouf (p. 201-202, note) nous fait connaître l'opinion de Klaproth, exprimée entre 1832 et 1835 : «Les Chinois ont aussi une *manière phonétique* d'écrire les noms propres [étrangers] qu'ils entourent souvent d'un cartouche comme les Égyptiens. La seule différence entre leur système phonétique et celui des bords du Nil est que chez eux, les caractères

[1] Cf. *Préface*, p. 35, note.

idéographiques, employés phonétiquement, ne deviennent pas des lettres alphabétiques, mais qu'elles représentent la syllabe entière qu'ils expriment dans leur usage ordinaire.»

Ainsi, sur la question toute matérielle de l'indice de changement de notation, d'ailleurs facultatif, l'accord ne semble point parfait entre les auteurs. Les divergences s'accentuent si l'on envisage le principe même du système. Lors de la réédition, en 1857, de la grammaire de Rémusat, un chapitre a été ajouté par L. Léon de Rosny sur «les phonétiques chinoises». On y lit (p. 216) : «La nécessité de transcrire les mots sanscrits qui s'introduisirent en Chine avec la doctrine bouddhique, amena les propagateurs de cette foi nouvelle à extraire un paradigme d'alphabet de la longue série des monosyllabes chinois primitifs. A cet effet on choisit trente-quatre caractères idéographiques pour représenter par leurs inflexions initiales les sons initiaux ou consonnaires, puis quelques autres signes dont les désinences servissent à rappeler les sons finaux ou voyellaires. De cette façon, on forma une sorte d'alphabet disposé suivant l'ordre du *déva-nâgari*, et au moyen duquel on put figurer tous les sons de la langue chinoise, voire même, au besoin, transcrire les noms étrangers.»

L'auteur semble bien avoir en vue un alphabet, au sens où nous, Européens, nous l'entendons. Malheureusement il se dispense de donner le catalogue de ces quelques dizaines de signes, pour produire, en transcription latine seulement, «la liste des sons initiaux de la langue chinoise» (consonnes), puis celle des «sons finaux» (voyelles, diphtongues, avec ou sans terminaison nasale). La «table des principales phonétiques chinoises» qui suit renferme 659 signes, en immense majorité syllabiques et, si je comprends bien, employés dans les mots chinois et non spécialement dans les mots étrangers.

Par contre, à la suite de la *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*, exposée en 1861 par Stanislas Julien, on trouve une longue table à 2300 entrées qui, d'après le titre, constitue «un répertoire de onze cents caractères chinois idéographiques employés alphabétiquement». Ce dernier mot rend un son étrange quand on est en face des transcriptions sanscrites du tableau, lesquelles ont, pour une bonne part, l'aspect nettement syllabique. Mais il faut se reporter à la page 16,

où l'auteur, à propos d'alphabets de quarante-deux signes conservés dans les traités chinois, dit qu'« après les voyelles et les diphtongues, ils donnent les consonnes suivies seulement de l'*a* inhérent » et qu'il a dû les compléter par l'adjonction des « signes chinois répondant aux consonnes suivies de toutes les voyelles et diphtongues, signes qui se rencontrent dans les livres bouddhiques ».

Si ces variations, peut-être apparentes, sont, en tout cas, de nature à dérouter le profane, l'effet en est renforcé par l'exposé des conditions jugées nécessaires pour parvenir à l'établissement de ladite méthode (p. 7-8) : « Pour réussir dans l'entreprise laborieuse qui fait l'objet de ce mémoire, il fallait posséder à la fois quatre instruments indispensables, savoir : le chinois, le sanscrit, une quantité énorme de signes alphabétiques, déterminés, dans toutes leurs acceptions, par un ou plusieurs exemples sanscrits, et, enfin, les principes qui président à la transcription de ces signes et en décuplent l'utilité ».

Assurément, pour comprendre et utiliser les résultats acquis par St. Julien, point n'est besoin de toute cette science. Pourtant une telle considération de bon sens est battue en brèche par la nature même des résultats obtenus, ainsi qu'elle apparaît dans les appréciations de nos sinologues contemporains. A peu près dans les mêmes termes, Ed. Chavannes[1] et M. H. Maspero[2] qualifient ce travail de recueil empirique où il n'est tenu compte ni des lois phonétiques, ni de la chronologie, ni de la différence des systèmes. Dès lors, si, comme on nous en avertit, les spécialistes peuvent encore s'en servir de nos jours, les autres, qui, à la rigueur, se retrouveraient, hors de leur domaine, dans un petit nombre de règles bien établies, ont les plus grandes chances de s'égarer au milieu d'un fatras de faits exacts, peut-être, mais sans lien logique.

On le voit, bien osé serait l'égyptologue qui prétendrait instituer une comparaison sur de telles bases. Mais il lui reste une ressource : rajeunir et simplifier le problème en éliminant l'inconnue sanscrit, malgré l'abondance des renseignements qui y sont attachés. C'est ce que facilitent les *Premières leçons de chinois* de M. A. Vissière. On y apprend, au chapitre sur les noms propres (p. 113 et suiv.), que certains noms étrangers au chinois étaient traduits, tant

[1] *La Science française* (à l'Exposition de Chicago), II, p. 138-139.

[2] Société Asiatique, *Le livre du centenaire*, p. 226-227.

bien que mal, en cette langue. Or Champollion n'a-t-il pas imaginé, pour le nom hiéroglyphique de Ptolémée, une adaptation de ce genre? D'autre part, pour certains noms transcrits, le rendu phonétique chinois se limite à la première syllabe. Et l'on observera que, même si nos déchiffreurs avaient mieux utilisé la rencontre de deux lettres au début de Ptolémée et de Ptah, la comparaison était ici de nature à les entraîner hors du droit chemin en ce qui concerne les caractères subséquents. Enfin il y a tout de même des noms entièrement transcrits en chinois. Exemples : *Hó-tó*[1] = Hart (nom de famille anglais); *Fá-làn-sī* = France; *Sāi-nà* = Seine. Le même procédé se retrouve dans les noms communs empruntés (p. 89 et suiv.). Exemples : *kà-fei* = café; *pó-li-si-tiēn-to* = président; *tó-lú-fóng* = téléphone; *fó-làng* = franc; *chēng-tī-mài-tāng* = centimètre.

Pour corriger ce que ces données ont d'un peu inquiétant par leur modernisme, il ne sera pas mauvais de remonter au delà de notre point de départ, jusqu'à un travail où Abel Rémusat traite *de l'étude des langues étrangères chez les Chinois*, travail inséré dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1811, où il suit immédiatement l'article bien connu de Champollion sur le catalogue de Zoëga. Ce qui s'y rapporte au sanscrit a été jugé insuffisant par St. Julien. Pour le reste, il s'agit de mongol, de mandchou, de thibétain, de turc, de persan, etc., tous éléments assez peu recommandables pour notre enquête. J'en retiendrai seulement l'opinion (p. 330) «de l'empereur *Kian-loung*, parlant de la difficulté qu'on éprouve à rendre avec des caractères chinois le son des mots étrangers», puis (p. 324), et surtout, les transcriptions *Mo-li-ko* = *Malek* et *Mi-sse-eul* = *Misr*. Ainsi aucune différence fondamentale ne sépare les conceptions actuelles de celles d'il y a cent ans. C'est bien le procédé syllabique dont parlait Klaproth, avec tendance vers un emploi alphabétique quand deux consonnes sont au contact immédiat. Voilà qui explique suffisamment les expressions «supposed enchorial alphabet» de Young et «syllabico-alphabétique» de Champollion, voire, dans une certaine mesure, car les conditions sont tout autres, la transcription composite de Ptolémée et Bérénice, proposée par le savant anglais.

Rien ne montrera mieux l'emprise persistante des conceptions sinologiques

[1] Chacun des groupes de lettres séparés par des traits d'union correspond à un caractère chinois.

sur l'esprit de Champollion et comment il s'en est dégagé, que la comparaison de deux passages de la *Lettre à M. Dacier,* tels qu'ils figurent dans l'une et l'autre édition. «Vous avez sans doute remarqué, Monsieur, dans mon Mémoire sur l'écriture démotique égyptienne, que ces noms étrangers étaient exprimés phonétiquement au moyen de signes plutôt *syllabiques* qu'*alphabétiques.* La valeur de chaque caractère est reconnue et invariablement fixée par la comparaison de ces divers noms; et de tous ces rapprochements est résulté l'alphabet ou plutôt le syllabaire *démotique* figuré sur ma planche I, colonne deuxième» (édition de 1822, p. 5). Dans la version de 1828, p. 45, les mots «plutôt syllabiques que» et «ou plutôt le syllabaire» ont été supprimés.

Un des derniers alinéas de l'«explication des planches» (édition de 1822, p. 51-52) est plus significatif encore : «Tous les signes hiéroglyphiques ou démotiques qui répondent aux *consonnes* de l'alphabet grec, prennent une valeur véritablement syllabique, lorsqu'ils sont combinés entr'eux sans mélange d'autres signes de *voyelle.* C'est ainsi, par exemple, que le nom phonétique de Bérénice renfermé dans le cartouche n° 32, devrait se lire et se transcrire Bε-Pε-NI-Kε-Σ. Le signe phonétique des articulations B, P, N, ainsi que ceux des autres consonnes Γ, Δ, Λ, M, N, Π, Σ, T, etc., représentent, dans ces occasions très ordinaires, les syllabes Bε, Γε, Δε, Kε, Λε, Mε, Nε, Πε, Pε, Σε, Tε, etc. On a dû remarquer en effet que presque toujours, les Égyptiens n'écrivaient dans les noms phonétiques, que les seules voyelles longues ainsi que les diphtongues. Les voyelles brèves comprises dans le corps des mots, ne sont presque jamais exprimées, parce que le signe de la consonne les emporte en lui-même et devient, par cela même, un caractère syllabique.»

Les modifications jugées nécessaires ont été les suivantes (édition de 1828, p. 88-89) : . . . . . «prennent une valeur en apparence syllabique» . . . . . On saute de «se transcrire Bε-Pε-Nι-KH» à «On a dû remarquer». Après «dans les noms phonétiques» on lit «étrangers». Enfin le motif terminal est ainsi transformé : «parce que l'usage apprenait à suppléer à leur absence».

On le voit, Champollion s'écarte de la manière chinoise pour se rapprocher plus résolument[1] de l'état de choses observé dans la plupart des écritures sémitiques. Pour être assuré que telle est bien l'interprétation à donner

[1] Cf. déjà *Lettre* (1822), p. 34.

de ces changements de rédaction, il suffit de se reporter aux passages du *Précis* (2e éd., 1828), notamment pages 29, 101, 107 et suiv., où Champollion traite la question directement.

En ce qui concerne, non plus spécialement la transcription des mots étrangers, mais la physionomie d'ensemble du système d'écriture, Le Page Renouf a montré que la phraséologie critiquée et critiquable du début de la *Lettre* était modelée sur celle des sinologues. J'ai, à mon tour, fait voir comment ce passage liminaire avait été, par la suite, amendé. Si l'on consulte le tableau annexé à ma *Préface*, on constatera que bon nombre de corrections ont été faites dans le même esprit, notamment celles qui portent sur l'emploi du terme «idéographique».

Est-ce à dire que Champollion ait tout à fait secoué le joug de suggestions assez justes dans le principe, mais plutôt perturbatrices dans l'application? Je ne le crois pas; et les termes du passage que j'ai emprunté (p. 38) aux paragraphes 68 et suiv. de sa grammaire posthume nous le montrent encore, quant aux relations entre la langue écrite et la langue parlée, dominé par la même influence extérieure. Ainsi, même lorsque le voile masquant la vraie nature des hiéroglyphes était en grande partie soulevé, la comparaison s'imposait encore à l'esprit du déchiffreur. Dans ces conditions, il semble que la preuve soit complète ainsi et sans qu'il soit besoin de s'imposer de longues recherches dans les premiers travaux de Champollion ou dans ceux de ses prédécesseurs.

*
* *

La connaissance des écrits de Champollion est grandement facilitée depuis que M. S. de Ricci en a donné la belle bibliographie que l'on sait [1]. Mais on y peut faire deux constatations fâcheuses. D'abord, plusieurs mémoires, peu importants sans doute (nos 4, 12, 18), sont restés hors d'atteinte, même pour l'avisé bibliophile. Ensuite les titres d'ouvrages antérieurs à 1822 ne laissent guère pressentir qu'on y trouvera amorcée la grande affaire du déchiffrement. La plupart des essais tentés dans ce sens ont dû demeurer manuscrits, tout

[1] *Recueil Champollion*, p. 763-784.

comme le volumineux travail sur l'écriture démotique. Or la chasse aux œuvres inédites est une opération de longue haleine, vers laquelle on éprouve peu d'attirance, puisqu'il s'agirait avant tout de reprendre la série des démarches qui a coûté tant d'efforts à une érudite aussi patiente qu'enthousiaste. Je ne cacherai pas qu'en émettant, dans ma *Préface*, certains doutes, je visais à provoquer une réponse de Mlle Hartleben, avec textes à l'appui complétant la documentation de son chapitre sur le déchiffrement. Cette espérance était vaine, car, pendant les fêtes du centenaire, la rumeur se répandait du décès que notre science avait à déplorer, et, un peu plus tard, à ma demande de confirmation, M. Spiegelberg répondait en m'informant que le malheur remontait à 1917. C'est pourquoi, aujourd'hui même, à mon grand regret, il me faut renoncer à joindre, partout, le document de première main, et rester tributaire du travail de reconstitution réalisé par l'infatigable admiratrice du maître. Sur quelques points j'ai cherché, par le raisonnement, à serrer de plus près la vraisemblance, sinon la vérité; mais quant à «un récit uni et simple du déchiffrement», comme l'aurait souhaité mon collègue Marcel Cohen [1], cela ne se peut faire que sur pièces authentiques et non à coups de déductions.

Il est douloureux, quand on s'est passionné pour un sujet, de laisser subsister tant de points d'interrogation. D'une telle carence, on ne tarde pas à ressentir les inconvénients. Par exemple, j'avais admis (p. 37), d'après Mlle Hartleben (I, p. 400), que le dénombrement des signes hiéroglyphiques, exécuté sur la pierre de Rosette, avait ramené définitivement Champollion à une juste conception de la nature du système. Dans son compte rendu si détaillé et si élogieux, M. Éd. Naville [2] émet l'avis que cet heureux changement serait dû plutôt à la découverte de l'obélisque de Philæ. Sur la mise en œuvre des nombres 1419 et 486, j'ai cité le texte du *Précis*, lequel ne fournit aucune indication chronologique. Mlle Hartleben dit dans une note que la tradition, orale, si je comprends bien, rapportait le fait au 23 décembre, γενέθλια de Champollion. Mais, avait-elle connaissance d'un écrit indiquant, avec moins de précision, que le calcul a bien été établi vers la fin de 1821 et et non après coup? On aimerait d'autant plus à le savoir que M. Naville [3]

[1] *Bulletin de la Société de Linguistique*, XXV, 2, p. 203.

[2] *Revue critique*, 15 juin 1925, p. 224-225.

[3] *Champollion* (Genève, 1922), p. 24.

place au 23 décembre une autre découverte, celle-là relative aux noms propres, et que, d'autre part, on lit dans le *Précis* un certain «pour le dire en passant» qui ne reflète guère le souvenir d'une révélation triomphale. Par contre, l'article sur l'obélisque de Philæ[1] n'est qu'une réfutation de thèses en effet erronées, et ne fournit aucun résultat positif, si ce n'est l'identification, sur le monument, du cartouche de Ptolémée et de différents groupes connus d'avance, presque tous grâce à la pierre de Rosette. Quant à des faits nouveaux révélés par l'obélisque, nulle trace, et notamment en ce qui concerne Cléopâtre. Champollion a retrouvé deux cartouches semblables dans la *Description,* mais pour identifier le Lagide auquel on doit l'obélisque, il n'utilise pas la donnée précise qui lui permettrait d'éliminer la moitié de la liste dynastique. Il croit, à l'encontre du grec, que la reine ici nommée est la reine mère, sans doute parce qu'il voit une simple marque de filiation dans le groupe précédant le cartouche de Ptolémée. Et puis il y a sa conclusion formelle (p. 518) : «L'obélisque de Philæ n'a donc aucun rapport avec le placet grec des prêtres d'Isis gravé sur un socle de granit». Le contraste est si violent avec la façon dont les choses sont présentées dans la *Lettre*[2], p. 6-8, que l'explication par la réserve prudente ne me suffit plus. Et cependant s'il était vrai, comme l'affirme M. de Ricci, que «cet article nous montre exactement où en était Champollion dans son travail de déchiffrement au mois de mars 1822», il faudrait avouer que les progrès réalisés depuis la publication du grand mémoire de Young dans l'*Encyclopædia britannica* étaient peu sensibles[3] : trois groupes nouveaux, sur une vingtaine.

On voit qu'il n'est guère aisé de reconstituer la suite des événements[4]

[1] Paru dans le numéro de mars 1822 de la *Revue encyclopédique;* rédigé peu de temps avant, s'il est vrai que la gravure représentant l'obélisque soit parvenue en janvier.

[2] Et encore bien plus avec la légende (?) du nom entièrement reconstitué par avance.

[3] En revanche, la lettre adressée en juillet, non à Biot, comme je l'ai écrit, mais au rédacteur de la revue, laisse poindre la notion de déterminatif, «signe hiéroglyphique de l'*espèce*». Par ailleurs c'est aussi une simple réfutation qui ne contient aucune nouveauté relative à l'écriture. Champollion démontre que la date de 716 ne repose sur aucune donnée exacte, mais n'en propose pas d'autre.

[4] La contradiction surgit à tout instant, et pas seulement sur des points accessoires. Ainsi M. A. Moret (*Le livre du centenaire*, p. 75) fait découvrir à Champollion les déterminatifs après tous les autres éléments de l'écriture. C'est à peu près l'inverse que nous venons de constater dans la lettre de juillet 1822. — D'après le même auteur, Champollion aurait, le 14 septembre 1822, lu, dans Thoutmosis et Ramsès,

durant cette période. Mais, entre la manière de voir de M. Naville et la mienne, la divergence n'est qu'apparente, les deux ordres de faits étant distincts. J'ai envisagé séparément, comme il convenait, vu l'état d'esprit des précurseurs, l'écriture des textes courants et celle des cartouches. Le cas de l'obélisque est traité en son lieu.

* * *

Parmi les écrits intéressant mon sujet, il en est un que j'eusse été bien aise de retrouver. C'est l'anonyme *Aperçu de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique* dont j'avais dû me borner à citer (p. 3), d'après M[lle] Hartleben, un extrait assez venimeux, mais qui avait du moins l'intérêt de mettre le problème résolu par Champollion en rapport avec les méthodes de l'art cryptographique et de fournir une base d'appréciation non encore exploitée. Les catalogues demeurant toujours muets sur ce point, j'en étais venu à soupçonner M[lle] Hartleben de quelque erreur, soit inexactitude dans l'énoncé du titre, soit emploi abusif du terme « pamphlet », alors qu'il s'agissait peut-être d'un article inséré dans un périodique, voire un quotidien. La recherche méthodique, dans les journaux du temps, d'un écrit sans date précise n'est pas une petite affaire et l'on n'y est guère encouragé quand on constate, comme il vient d'être fait, que plusieurs opuscules de Champollion lui-même sont demeurés introuvables. Comptons sur un hasard heureux [1].

le « syllabique » *ms*. De même M. G. Bénédite (*Les fêtes du centenaire*, p. 56) : « Voici le soleil qui est *Râ*, et par conséquent l'autre signe est *Mes* ! ». Malgré cette concordance troublante, je verrai là, jusqu'à preuve du contraire, un double lapsus, imputable à l'influence de conceptions plus modernes. Dans mon exemplaire du *Précis*, le signe 𓄟 a partout la valeur alphabétique *m*. M[lle] Hartleben (I, p. 421) parle correctement du « groupe phonétique *mes* (𓄟𓋴 copte ⲙⲥ) ». — M. Moret (*loc. cit.*, p. 72) mentionne entre parenthèses les « *Observations sur l'obélisque égyptien de Philæ*, mars 1822 », à l'appui de cette phrase : « il augmentait le nombre des lettres lues et trouvait l'explication exacte de toutes ». Or il n'y a absolument rien de tel, ni d'approchant, dans le périodique lui-même, et pas davantage dans le tirage à part que j'ai eu entre les mains (O^{2}a 290). S'il s'agit d'un remaniement postérieur, la datation en mars n'est plus de mise. Etc.

[1] J'avais, un moment, fondé beaucoup d'espoir sur l'ouvrage de Uhlemann, *Geschichte der Aegyptologie*, que M. A. Moret (*Rois et dieux d'Égypte*, p. 281, n. 1) signale comme précieux « pour connaître les travaux des rivaux ou adversaires de Champollion ». Or je n'y ai point trouvé ce que je cherchais, après avoir suffisam-

Si je n'ai rien de plus à dire, et pour cause, sur le pamphlet lui-même, il en est autrement pour l'interprétation que j'avais donnée (p. 3-5) de la phrase typique conservée. Je ne puis laisser sans réponse la critique formulée par M. G. Ferrand dans son compte rendu du *Journal asiatique* (janvier-mars 1924, p. 129) : «M. Sottas mentionne parmi ses titres celui de «cryptographe déchiffreur au Ministère de la Guerre, 1916-1918». Je n'ai jamais exercé des fonctions de cette nature, mais je ne suis pas sans avoir quelques lumières en matière de déchiffrement des correspondances diplomatiques. Il me semble bien que si nous avions dû attendre la découverte du «bon déchiffreur» du Ministère des Affaires étrangères dont parle l'auteur anonyme de l'*Aperçu*, nous en serions encore aux tentatives infructueuses de Silvestre de Sacy, Akerblad et Young, et l'égyptologie n'existerait pas. Champollion a mérité de réussir dans sa tâche parce qu'il s'était préparé à l'accomplir et qu'il avait du génie. Sans vouloir médire en aucune façon des déchiffreurs des ministères, d'ici et d'ailleurs, on ne peut affirmer qu'ils en aient fait montre dans leurs méritoires travaux. Un télégramme chiffré adressé à un représentant diplomatique étranger est tout de même plus aisé à lire que l'inscription de Rosette.»

J'ai toujours eu conscience qu'il eût été plus normal de se référer avant tout aux méthodes cryptographiques usitées il y a un siècle. Mais, puisque M. Ferrand invoque, lui aussi, son expérience personnelle, le débat se trouve, de son fait comme du mien, modernisé et élargi. Or, sous une forme aussi générale et simpliste, la proposition contenue dans la dernière phrase n'est pas recevable, en tout cas pas applicable au temps présent. Jadis, quand il s'agissait d'assurer le secret de la correspondance, le chiffrement n'était qu'un appoint. On pouvait considérer comme un accident la capture d'un émissaire ou l'effraction de la valise diplomatique. Le nombre de documents passant par le cabinet noir était ainsi fort restreint. Or l'une des meilleures chances du décrypteur réside dans la multiplicité des textes. Il faut être particulièrement maladroit pour donner à son adversaire l'occasion de déchiffrer *un* télégramme,

ment peiné pour en obtenir communication, le catalogue de la Bibliothèque nationale s'arrêtant, comme on sait, à la lettre K, et le titre donné, tant dans l'ouvrage précité que dans l'*Essai d'une bibliographie égyptologique* (p. 5) de M. de Ricci, n'étant que le sous-titre du tome Ier. Il faut demander : Max Uhlemann, *Handbuch der gesammten ägyptischen Alterthumskunde*, Leipzig, 1857-1858, in-8°, 4 volumes (B. N. : O³a 56).

quoi qu'en pense mon contradicteur. Dès l'instant où la T. S. F. livre les textes à qui veut les écouter, le chiffre prend une importance énorme et les difficultés opposées aux indiscrets croissent en proportion.

Cela, c'est le fait d'histoire. En théorie, il n'y a pas de limites aux complications que l'on peut imaginer pour défigurer un texte. Ce résultat s'obtient de trois manières, qui se complètent l'une l'autre :

1° Corser chaque procédé de chiffrement par toutes sortes de fantaisies contrariant les lois de symétrie et de fréquence.

2° Surchiffrer, c'est-à-dire faire subir au même texte plusieurs déformations successives. On peut répéter l'opération autant de fois qu'on veut, en variant, ou non, le procédé, ou la clef, ou les deux.

3° Bouleverser fréquemment le système, en partie ou en totalité, au besoin dans le cours de la même dépêche. Là non plus il n'y a pas de point terminus.

Dans ces conditions, il n'est pas besoin d'avoir pratiqué ce genre de travail, ni même de réfléchir longtemps, pour concevoir un ensemble de moyens rendant un texte réellement indéchiffrable[1].

Dans la pratique, il y a tout de même des bornes. L'extrême complication porte en elle-même un vice fort préjudiciable à qui en use : la probabilité de commettre des erreurs. D'où grandes pertes de temps et surtout danger de se faire prendre, car les fautes de l'adversaire sont la manne du déchiffreur. Tous les correspondants ne peuvent être des spécialistes. Le fussent-ils, et au même degré que le plus expert du camp opposé, l'avantage qu'ils ont sur lui

[1] Sur ces diverses questions, j'ai donné mes idées personnelles et libérées de toute influence directe. Je n'aurais pas craint davantage d'affirmer qu'il existe des systèmes demeurant *en fait* impénétrables. Mais, pour une fois, ayant rencontré après coup un avis conforme dans un écrit émanant de la plus haute autorité, je préfère y renvoyer. A la page 301 de son tout récent *Cours de Cryptographie* (1925), M. le colonel Givierge s'exprime ainsi : «Certaines études durent des années avant d'aboutir. Pour d'autres, le cryptographe qui les a entreprises n'obtient jamais de résultats.» Cf. encore p. 224. On verra aussi dans cet ouvrage (p. 300) que depuis la fin de la guerre les méthodes ont encore gagné en complication. L'affirmation émise par moi ci-dessus s'y lit également, sous une autre forme : «En général, on a bien peu de chances de retrouver les clefs quand on travaille sur un document unique» (p. 210; cf. p. 207). D'ailleurs pour tout initié, c'est là presque une vérité de sens commun.

en possédant la clef est compensé en partie par ce fait que l'exécution mécanique du chiffrement dans un système donné est un travail suprêmement ingrat où rien ne retient l'attention. Aussi nul n'est tout à fait à l'abri de l'erreur matérielle, et le personnel peu exercé en commet d'autres, de jugement, qui peuvent rendre caduques les meilleures combinaisons. On remédie à cela par le contrôle mutuel, mais il n'est pas sans inconvénient de mettre trop de monde dans le secret.

Et ce malheureux secret, que tous les cryptographes sont tenus d'observer, comment les laisserait-il «faire montre» de leurs talents?

Ces considérations, qu'on pourrait développer davantage, suffisent amplement à rétorquer une affirmation un peu téméraire. Pour revenir à l'opinion du pamphlétaire de 1824 (environ), endossée par moi avec réserves, il convient de corriger une ambiguïté imputable en partie à ma rédaction. L'avis formulé est donné comme s'appliquant à l'ensemble des faits contenus dans le *Précis*. Or pour ma part, je ne visais que la *Lettre* et surtout le point de départ, le «démarrage». On conviendra qu'il était difficile d'insister sur cette distinction en préfaçant la *Lettre* elle-même[1]. D'ailleurs M. Ferrand corse le malentendu quand il parle de «lire l'inscription de Rosette», opération qui, vu l'existence de la version grecque, n'était pas en elle-même une fin.

Je maintiens que, les planches réservées aux cartouches dans la *Description* — car telle est la très remarquable disposition de l'ouvrage — ces planches, dis-je, une fois livrées au «bon déchiffreur», sa dextérité à malaxer en tous sens la matière inerte des textes incompréhensibles l'aurait sans doute mieux servi qu'une connaissance approfondie des choses de l'Orient. Son ignorance relative, en circonscrivant le problème, lui eût évité de disperser son attention et de s'empêtrer dans le traité d'Horapollon, le texte de Rosette, le chinois, etc., tous moyens de recherche qui, après avoir fourni quelque contingent utile, sont tombés au rôle d'*impedimenta*, comme je crois l'avoir suffisamment

[1] Pas davantage je ne pouvais dire qu'à mon avis (cf. d'ailleurs G. Bénédite, *Journal des Débats*, 30 juillet 1922) on eût mieux fait de célébrer le centenaire de la publication du *Précis* en 1824. Là surtout il appert que «Champollion a mérité de réussir dans sa tâche parce qu'il s'était préparé à l'accomplir». La *Lettre* est un traité presque exclusivement cryptographique, où peu de connaissances spéciales sont mises en œuvre. Le *Précis* est le premier livre d'égyptologie. On voit que je n'entends point méconnaître la hiérarchie des genres.

démontré. Pour apercevoir trois lettres communes dans Ptolémée et Cléopâtre, point n'était besoin d'avoir du génie. L'habitude y pouvait suffire.

N'ayant pas été cryptographe par état, mais, si j'ose dire, par raccroc, bien que d'une manière intensive, je ne suis guère suspect, j'imagine, de propagande en faveur d'une corporation[1]. J'ai tenu seulement à m'expliquer sur une remarque entraînant le reproche de tiédeur à l'égard de notre maître à tous. D'ailleurs, à mon sens, ce ne serait pas servir sa mémoire que de présenter isolément, aux foules mal informées, l'opération réalisée sur les deux noms comme une performance inouïe, à nulle autre pareille. Et l'avantage que l'on trouve à voir là, après H. Brugsch[2], «eine leichte Kombination», est que, du coup, il n'y a plus de querelle Young, ou il ne devrait plus y en avoir.

Pour dire le vrai, sur ce point, les esprits sont calmés et la célébration du centenaire n'a point ravivé la polémique. A lire le discours prononcé au Louvre par M. Griffith[3], on se plaît à constater combien ses idées sont proches des nôtres. Cependant il y aura toujours des irréductibles et, comme il était à prévoir, il s'est trouvé quelqu'un[4] pour estimer que j'avais fait à Young «une part généreuse». D'où nécessité de quelques explications.

Comme dans toute querelle qui dure, il y a à l'origine un malentendu sur une définition. C'est que la part du subjectif est plus grande dans la définition que dans les propositions démontrables. Si les adversaires, supposés de bonne foi, avaient voulu s'entendre sur la signification exacte du mot déchiffrement, ils n'auraient eu ensuite qu'à se tendre la main. A mon sens, le déchiffrement se trouve réalisé quand l'opérateur parvient à fixer la vraie valeur d'un groupe sans le secours de données extrinsèques, du moins précises. Dans l'exposé de la découverte que nous lisons dans la *Lettre* et que je prends tel quel, bien qu'évidemment il ait été mis après coup en un ordre logique, le premier mot hiéroglyphique ***déchiffré*** serait le nom d'Alexandre, parce que rien ne pouvait faire supposer que ce souverain, plutôt qu'un autre, aurait fait graver son nom sur certains édifices de Karnak. J'aperçois bien ce qu'il y a encore de vague dans ma définition, par suite de la présence de l'adjectif ***précises***, impli-

[1] C'est plutôt durant ce stage parmi une élite triée dans tous les milieux intellectuels qu'il a fallu lever aussi haut que possible le drapeau de l'érudition orientaliste.

[2] *Die Aegyptologie*, p. 12.

[3] *Les fêtes du centenaire*, p. 70-72.

[4] C. Lagier, *Revue des questions scientifiques*, 1924, p. 549.

quant une limite difficile à situer exactement. A coup sûr, des connaissances historiques générales devaient aider à trouver Alexandre. On dira donc plutôt qu'un mot est *déchiffré* quand la donnée *première* qui a permis de le reconnaître et de l'analyser correctement est d'ordre phonétique et non plus sémantique[1]. D'après cette définition, ce n'est pas forcément le troisième mot lu qui joue ce rôle de vedette. C'eût été Cléopâtre, si l'on n'avait pas fait d'abord usage de l'inscription grecque de Philæ. Pour les cunéiformes, ce serait le quatrième mot, au moins, si vraiment Hystaspe, Darius et Xerxès procèdent de la même induction.

En précisant ainsi la distinction, signalée par Le Page Renouf et rappelée par M. Bénédite[2], entre l'*identification* et le *déchiffrement*, on relègue *ipso facto* dans la période préparatoire le travail exécuté sur Ptolémée et Bérénice par Young, Ptolémée et Cléopâtre par Champollion. Jusqu'à la lecture du nom d'Alexandre, on n'a pas résolu le problème; on n'a fait qu'en récolter les données. Qui s'en est tenu là est un précurseur, non un inventeur[3].

*
* *

Un autre grief, à prendre d'autant moins au tragique qu'il est environné d'un contexte aimable, émane de M. C. Lagier, qui l'a formulé en ces termes : «D'aucuns trouveront peut-être que l'auteur ne s'efface pas assez». Je pourrais me contenter de répondre que Champollion lui-même a pris le parti «des personnes qui osent avoir une opinion à elles»[4]. J'ajouterai seulement que

[1] Abstraction faite ici de la présence du cartouche, le problème étant, par hypothèse, limité aux noms royaux.

[2] *Les fêtes du centenaire*, p. 49.

[3] Je ne crois guère à l'utilité du tableau statistique réclamé dans *Ancient Egypt*, 1924, p. 84. Les deux principes viables énoncés avant la grande découverte, soit la parenté des trois écritures et le quasi-alphabétisme du nom hiéroglyphique de Ptolémée, ne sont pas le résultat de combinaisons sagaces, profondes ou hardies, mais devaient se présenter naturellement à l'esprit de tout le monde. Les avoir formulés en tant qu'hypothèses ne saurait entraîner un droit de priorité. Ce qu'il fallait, c'était s'en servir dans le sens voulu et éliminer les difficultés d'application, considérables. La recherche portant sur la période d'essais a pour moi un caractère plutôt négatif : innocenter Champollion des petites vilenies imaginées par la partialité de ses adversaires, réhabiliter la méthode et les premiers succès de Young, mesurer les forces perturbatrices qui ont écarté l'œuf de Colomb de sa position d'équilibre, voilà l'essentiel de la question.

[4] *Lettres*, éd. Hartleben, I, p. 101.

ma « manière », à tort ou à raison, m'apparaît assez conforme à l'esprit de l'institution dont j'ai l'honneur de faire partie. Aux Hautes Études l'autorité du directeur de conférence ne réside point tant dans le prestige du savoir acquis ou l'élégance de l'exposition verbale que dans l'ardeur à la recherche personnelle et la vigueur de l'esprit critique. L'armée scientifique, tout comme l'autre, doit comprendre des détachements d'avant-garde ou de reconnaissance, dont les qualités premières sont l'audace et le mordant. Le pire reproche à nous adresser serait celui de nous assoupir au ronronnement des idées toutes faites.

Pour conclure, je tiens à remercier ici les savants qui ont bien voulu s'occuper de mon travail et en rendre compte, surtout MM. Naville et Bénédite. J'ai été particulièrement sensible aux termes de l'annonce faite devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 16 mai 1924 [1].

HENRI SOTTAS.

Paris, décembre 1925.

[1] Publiée dans la *Revue archéologique*, 1924, II, p. 260-262.

P. S. — Dans ce qui précède, je n'ai pas tenu compte d'un intéressant article de M. A. Wiedemann : *die Entzifferung der Hieroglyphen*, ap. *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, LI (1923), p. 1-15. D'ailleurs le récit glisse très rapidement sur la découverte de 1822 et il n'y est même pas question de Cléopâtre (p. 9-10). Mais l'auteur prononce quelques jugements dont j'estime devoir appeler : rédaction maladroite de la *Lettre à M. Dacier* (p. 9); préparation philologique insuffisante de Champollion (p. 12). L'affaire Young, que je croyais bonne à classer, prend une face nouvelle : les deux rivaux auraient simplement mis en application un principe énoncé dès 1812 par l'Allemand Johann Vater (p. 6 et 11). Cf. *L'Huître et les Plaideurs*. Le lecteur appréciera. — H. S.

ERRATUM.

Page 66, note 1, *au lieu de :* Chicago, *lire :* San-Francisco.

OSTRAKON HOMÉRIQUE

(*ILIADE,* Γ, 1-5)

PAR

M. HENRI HENNE.

M. Wadie Hanna, attaché au Musée égyptien, a bien voulu me communiquer un ostrakon dont il est possesseur; et il m'a permis de le publier. Je l'en remercie vivement.

Cet ostrakon, d'une épaisseur maximum de o m. 009, est de forme à peu près hexagonale; les mesures des côtés sont approximativement les suivantes : côtés supérieurs, à gauche, et à droite, o m. 06; côté droit, o m. 07; côté inférieur droit, o m. 065; côté inférieur gauche, o m. 055; côté gauche, o m. 075. — La largeur maximum est de o m. 12; la hauteur maximum de o m. 13. — Primitivement, l'ostrakon devait être de forme un peu différente; la lecture révèle, en bas, à droite, une cassure postérieure à la date de l'écriture; mais cette cassure paraît très ancienne : aucune différence dans la couleur ou le grain de l'argile ne la décèle.

La face convexe, qui porte l'écriture, est de couleur brun-rose; elle est côtelée horizontalement. — La face concave est recouverte d'un enduit noir mat. — L'encre, noire, a pâli, ou s'est effacée par endroits.

L'écriture, que j'attribuerais au IIe-IIIe siècle après J.-C., est une demi-onciale, qui, du commencement à la fin, se rapproche de plus en plus de la cursive. — Les mots ne sont pas séparés. — Quelques lettres sont surmontées d'un trait oblique; pour d'autres, il y a doute.

Le texte est disposé en deux colonnes à peu près parallèles, mais de largeur très inégale [1]; la division en vers n'est pas observée.

[1] La colonne II est *à gauche* de la colonne I; en fait, celui qui a écrit ces lignes a d'abord laissé une sorte de marge à gauche, puis, faute de place, il l'a utilisée. La colonne II, dans le bas, empiète un peu, d'ailleurs, sur la colonne I. — Cf. la copie.

COPIE.

	II	I	
1	*barre noire*		
		αυταρέπεικοσ́μηθεν	1
2	κλαγγη	αμηγεμονεσσιὐεκαστοι	2
3	ται ται	τρωεσμεὐκλαγγητενο	3
4	επετον	ϖητ̈ϊσανορνιθεσωσ	4
5	ται	ηὔτεπερκλαγγη *barre noire*	5
6	επωκαι	γερανωνπελει	6
7	ανοι	ο	
		ουρανοθειπρο	7
8	ροη	σι ν	
		αιτεπειουνV	8
		ν κ	9

Col. I. — *Ligne 1*. Peut-être κοσ́μηθέν.

Ligne 2. Peut-être ἑκαστοι.

Ligne 3. Peut-être ενό.

Ligne 4. Au-dessus du τ, ¨ par mégarde; mis ensuite à leur vraie place, au-dessus de l'ι. — A la fin, peut-être ὀρνιθεσ ὡσ.

Ligne 5. La barre noire cache cinq ou six lettres, peu lisibles : γερανω̣? mais douteux.

Ligne 6. Peut-être ϖέλει.

Ligne 8. Après ουν, lisez χ, dont subsiste seulement la partie supérieure.

Col. II. — *Ligne 1*. Je suppose que la barre noire est une tache, qui cache un mot (nécessaire d'ailleurs au sens : cf. ci-dessous).

Ligne 2. Peut-être κλαγγή.

Ligne 3. Peut-être ταί (premier ται); dans le second ται, τ douteux.

Quelques lettres encore pourraient être surmontées ou suivies de ce trait oblique, mais c'est tout à fait douteux. Ainsi col. I, l. 2, άμ; l. 5, κλάγγη; l. 7, ουρανόθει; — col. II, l. 3, ται´ (le second ται); l. 4, επετον´; l. 5, ταί; l. 6, ωκαί.

Pour ces derniers exemples de la colonne II on pourrait soutenir que ce trait oblique marque la séparation d'avec la colonne I (de même, ci-dessus, pour κλαγγή? col. II, l. 2). — Mais rien n'est sûr.

TRANSCRIPTION.

/ marque la séparation des lignes dans l'ostrakon; // la séparation des colonnes.

ILIADE, Γ.

1 *αὐτὰρ ἐπεὶ κόσμηθεν / ἅμ' ἡγεμόνεσσιν ἕκασῖοι,*
2 *Τρῶες μὲν κλαγγῇ τ' ἐνο/πῇ τ' ἴσαν ὄρνιθες ὥς,*
3 *ἠύτε περ κλαγγὴ [[γερανῳ]] / γεράνων πέλει / οὐρανόθει πρό,*
4 *αἵτ' ἐπεὶ οὖν χ[ειμῶνα / φύγο]ν κ[αὶ ἀθέσφατον // ⟨ὄμβρον⟩ /,*
5 *κλαγγῇ / ταὶ ⟨⟨ται⟩⟩ / [γ]ε πέτον/ται / ἐπ' Ὠκαι/ανοῖο / ῥοῇσιν*

Ligne 3. Lisez *οὐρανόθι*.
Ligne 5. Lisez *Ὠκεανοῖο*.
La *Vulgate* porte *ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων*.

D'Homère, nous possédons des fragments innombrables sur papyrus [(1)]. Les fragments sur ostraka paraissent beaucoup plus rares [(2)].

Le papyrus servait surtout aux éditions littéraires; l'usage des ostraka était surtout scolaire [(3)]. Des vers de poètes célèbres étaient ainsi copiés, reproduits sous la dictée ou de mémoire.

C'est peut-être le cas ici. La disposition du texte, les répétitions, les fautes

(1) Cf., par exemple, la liste de Schubart, *Einführung in die Papyruskunde*, p. 478 et suiv. — Ajouter avant tout Guéraud, *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, 1925, p. 88 et suiv.

(2) Milne, *J. H. S.*, 1908, p. 121-132, cite Wilcken, *Ostraka*, n° 1149. — Ajouter au moins l'ostrakon n° 12605 de Berlin (comparez *Ægyptus*, II, 1921, p. 79, n° 3; et III, 1922, p. 217, n° 292) — et *B. G. U.*, VI, n° 1470.

(3) Sur les exercices scolaires (sur papyrus, ostraka, ou tablettes de bois), cf. Jouguet-Lefebvre, *B. C. H.*, 1904, p. 201-209; Jouguet-Perdrizet, Papyrus Bouriant n° 1 = Wessely, *Studien...*, VI, 1906; Milne, *J. H. S.*, 1908, p. 121-132; Ziebarth, *Aus den antike Schule*, 1910; Plaumann, *Amtliche Berichte Berliner Museen*, t. XXXIV (1912-1913), col. 210-223; Kühn, *ibid.*, t. XLII (1920-1921), p. 101-104 (cf. *Ægyptus*, III, 1922, p. 87-88) : cf. toutefois *Ægyptus*, III, p. 220-221, n° 296; mais le texte pourrait avoir été donné en dictée (cf. S. de Ricci, *R. E. G.*, 1923, p. 274); enfin Milne, *J. H. S.*, 1923, p. 20-43.

Fragments d'Homère sur tablettes de bois dans Jouguet-Lefebvre, *loc. cit.*, p. 203, n. 1, et p. 207; *Ægyptus*, II, 1921, p. 302-326; et III, 1922, p. 98 (textes avec gloses); Schubart, *Ein Jahrtausend am Nil*, p. 74.

d'orthographe qui trahissent la prononciation du temps; même les fautes d'accentuation, si l'on tient absolument à voir un essai d'accentuation dans les signes, en général plus ou moins douteux, que nous avons notés plus haut[1], peuvent s'expliquer, quelle que soit l'hypothèse adoptée.

Cependant, la fermeté de l'écriture peut faire songer à une main d'homme, et supposer qu'il s'agit tout simplement d'un jeu de lettré du temps. Déjà sur un ostrakon de Berlin, d'époque ptolémaïque, le début de l'*Odyssée* est ainsi reproduit[2], et l'on s'imagine bien, au VIe siècle, l'avocat Dioscore d'Aphrodito[3] se livrant par passe-temps à cet exercice.

Quoi qu'il en soit, un petit problème se pose, au moins pour moi qui n'ai à ma disposition que la petite édition Teubner (Dindorf-Hentze, 1904). La variante ligne 5 *ἐπ' ὠκεανοῖο ῥοῆσιν* provient-elle de la fantaisie de l'écrivain, ou reproduit-elle le texte d'une autre édition que la *Vulgate*?

H. Henne.

(1) Cf. ci-dessus. — Pour les signes *certains*, un léger déplacement de la main, résultant de la rapidité de l'écriture ou de l'inattention, peut expliquer *αυταρέπει* au lieu de *αυτάρεπει*; *ηγεμονεσσίνεκασ7οι* au lieu de *ηγεμονεσσινέκασ7οι*. — De même à la rigueur pour *ενόπη* au lieu de *ενοπή* (= *ενοπῇ*), si l'on admet que ' = ῀. La faute serait moins explicable pour *κοσμηθέν*. Mais ces deux derniers signes sont *douteux*.

Si on laisse de côté les signes *très douteux*, il paraît bien qu'après le vers 3, il n'y a plus d'accentuation (pour la colonne II, voir ci-dessus).

(2) *B.G.U.*, VI, n° 1470. Ostrakon écrit sans séparation des vers, et en cursive. Le passage figure d'ailleurs entre un brouillon de plainte et une liste de noms. L'ostrakon peut être de la main soit du soldat auteur de la plainte, soit plutôt du scribe auquel il s'est adressé. — Au *verso*, autre liste de noms, d'une autre main.

Orthographe correcte (IIIe-IIe siècle avant J.-C.). Les fins de vers 3 et 4 *ἄσ7εα / καὶ νόον ἔγνω — ἄλγεα / ὃν κατὰ θυμόν* sont curieusement interverties : *ἄσ7εα ὃν κατὰ θ[υμόν — ἄλ[γεα καὶ νόον] ἔγνω*.

(3) J. Maspero, *R. E. G.*, 1911, p. 426 et suiv.

UN

PRÉCURSEUR ALLEMAND DE CHAMPOLLION (?)

PAR

M. HENRI SOTTAS.

Dans le post-scriptum de mon article intitulé *Notes complémentaires sur le déchiffrement des hiéroglyphes* (p. 59 à 78 du présent *Bulletin*), j'ai attiré l'attention sur un travail de M. A. Wiedemann relatif au même sujet et que j'avais négligé involontairement. Paru en 1923, au lendemain et à l'occasion du centenaire, dans le 51e cahier des *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, p. 1 à 15, sous le titre *Die Entzifferung der Hieroglyphen*, cet écrit reprenait, sans modifications bien sensibles, le récit tant de fois imprimé. Mais j'y relevais, non sans surprise, cette indication (p. 6) que, dès 1812, le professeur allemand Johann Séverin Vater avait énoncé, touchant la nature phonétique et même alphabétique des hiéroglyphes, une proposition susceptible de mettre sur la voie Young et Champollion et qu'ainsi son nom devait être associé (p. 11), en première place chronologiquement, à ceux des deux illustres chercheurs. Qu'un tel fait fût vrai, ou seulement possible, de là ne procédait point mon étonnement. Mais comment comprendre que, malgré son importance, les historiens de la découverte se soient presque unanimement dispensés d'en faire mention?

Des considérations matérielles, la nécessité d'aller vite, opposée au désir de ne point traiter une matière délicate sans prendre le temps de la réflexion, m'ont décidé à ajouter seulement quelques lignes au mémoire déjà mis en pages. Il est temps aujourd'hui de revenir sur ce point d'histoire.

La remarque de Vater est à chercher, M. Wiedemann nous en informe, dans le 3e volume du *Mithridates* d'Adelung, plus précisément : *Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde* (3. Teil, 1. Abt.), recueil dont le titre complet indique la nature. Dans la rédaction de cette encyclopédie linguistique, Vater

avait charge du département oriental. C'est au cours d'une description de la langue copte, non sans mérite pour l'époque, qu'il a trouvé l'occasion de s'occuper des autres écritures égyptiennes dans une longue note en petits caractères s'étendant sur la presque totalité des pages 69 à 72. Il y exprime le regret que les travaux exécutés sur la pierre de Rosette n'aident guère à la compréhension des variétés d'écriture trouvées par Denon sur des bandelettes de momie. Ses propres efforts, dit-il, ont abouti à une classification des différents traits (sämmtlicher Züge) en un peu plus de trente unités. Il n'en donne malheureusement pas le catalogue.

Si nous nous reportons au grand ouvrage de Vivant Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte* (édition de 1802), nous trouvons à la planche 125 «un manuscrit en toile ou bandelette de momie» comportant 19 vignettes accompagnées d'autant de pages de texte. Denon se contente de reproduire comme spécimen une de ces pages, écrite en un hiératique à peu près informe. C'est le seul document de cette catégorie que renferme l'atlas. Mais comme Vater relate que Denon lui a fait tenir *des* tirages (Abzüge) *des* planches sur cuivre représentant *ces* écritures, il convient de faire intervenir les planches doubles 136 à 138 où sont gravés des textes sur papyrus, mais dont la suscription commune «manuscrit trouvé dans l'enveloppe d'une momie» peut être légitimement rapprochée de l'expression *Mumien-Bandagen.*

La planche 136 donne six pages de texte hiératique (*Livre des respirations*) net et bien reproduit, puis des tableaux à courtes légendes en hiéroglyphes linéaires plutôt mal formés. A la planche 137 on voit seulement huit petites colonnes d'hiéroglyphes linéaires assez réussis, les signes accompagnant les figures étant beaucoup moins bien tracés. Un troisième manuscrit funéraire occupe la planche 138. Il consiste en un beau texte hiératique de trois pages et en une vignette dont la légende comporte six colonnes de quelques vrais hiéroglyphes, détaillés et très exactement dessinés.

Mais Vater renvoie à d'autres matériaux, publiés dans le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus : au tome Ier (1752), planches 21 à 25, un «morceau de toile» inscrit en un hiératique assez indistinct et au tome V (1762), planches 26 à 29, une «bandelette de momie» avec de longues lignes d'une très belle écriture hiératique (genre Lamentations d'Isis et Nephthys = Berlin P. 3008).

On le voit aisément, ce que Vater visait avant tout c'était l'écriture hiératique, avec, comme appoint, des hiéroglyphes linéaires pour la plupart mal venus, au moins dans les reproductions, et ayant perdu à peu près toute apparence d'écriture monumentale. Le professeur allemand n'a donc fait que renouveler sur la cursive hiératique, avec un moindre succès, l'épreuve que Silvestre de Sacy avait tentée dix ans auparavant sur la cursive démotique. De même que Sacy n'avait pu réduire les éléments constitutifs à 25, mais expliquait l'extension de l'alphabet par l'existence de capitales, de lettres liées, étrangères, etc., de même Vater groupait autour de ses trente et quelques caractères essentiels, d'autres formes dont les différences se pouvaient justifier, à la manière éthiopienne, par le rendu de la vocalisation. Cette remarque, pour être radicalement fausse, n'en a pas davantage le mérite de l'originalité, car un semblable rapprochement est déjà suggéré par un passage du *Recueil* de Caylus (V, p. 78).

A mon sens, la phrase de M. Wiedemann (p. 6) entraîne un double malentendu. Il convient de la citer textuellement : «Er (Vater) führte . . . . . aus, die Hieroglyphen seien phonetisch zu lesen, sie enthielten ein Alphabet von 30 oder nicht viel mehr Zeichen». D'abord je n'ai vu nulle part que Vater ait spécifié qu'il s'agît d'hiéroglyphes. Et n'est-il pas incroyable, à priori, qu'un auteur sérieux, connaissant la pierre de Rosette et les textes publiés auparavant, ait prétendu, même avec tous les accommodements imaginables, limiter à une trentaine le nombre des caractères hiéroglyphiques?

L'autre malentendu est plus grave, parce que la phrase d'où il peut naître énonce, prise à la lettre, une vérité stricte. Oui, le système hiéroglyphique *contient* un alphabet de quelques dizaines de signes, mais mélangés à d'autres dont la valeur est toute différente. A lire M. Wiedemann, nul ne peut reconnaître si Vater était conscient ou non de cette fondamentale restriction qui résume tout le problème du déchiffrement. Je n'infligerai pas au maître de Bonn, dont la longue carrière est toute probité scientifique, l'offense de croire que, pour faire valoir un compatriote, il ait employé à dessein des termes ambigus. Mais il faut bien avouer que sa rédaction n'est pas partout en progrès sur celle de Brown, auquel il renvoie : «(Vater) assuroit que la langue inconnue de la pierre de Rosette et des bandelettes qui accompagnoient fréquemment les momies, pouvoit se réduire à un alphabet d'environ trente

lettres» (*Aperçu sur les hiéroglyphes* [1827], p. 24). *Se réduire* est autrement précis que *enthalten* et, en même temps, bien plus conforme à la pensée de Vater.

La proposition de M. Wiedemann serait-elle rigoureusement exacte et interprétée dans le sens le plus favorable à Vater, que celui-ci ne pourrait se targuer d'aucune priorité, quant à l'affirmation brute qu'il existait un alphabet hiéroglyphique de dimensions normales. Ni lui ni un autre savant des temps modernes. Cette priorité, si je puis dire, appartient à l'auteur du *De Iside et Osiride*, lequel, comme chacun sait, a fait allusion à un alphabet égyptien de 25 lettres. Que Sacy ait appliqué cette remarque à la cursive démotique, puis Vater à la cursive hiératique, libre à eux : rien ne nous empêche aujourd'hui de la rapporter simplement aux hiéroglyphes. D'ailleurs l'alphabet n'est-il point, *grosso modo*, commun aux trois écritures? Jamais, au moins dans les extraits réunis par Pierre Marestaing (*Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique*, 1913), Plutarque n'a fait mention expresse des cursives. Et quand il parle, çà et là, de signes isolés, manifestement il vise des hiéroglyphes. Il y aurait quelque naïveté à admettre, avec Brown, que Young a eu besoin de Vater pour «réaliser» une vérité inscrite en toutes lettres dans un passage maintes fois cité d'un auteur ancien. Si les choses se sont réellement passées ainsi, c'est par l'effet d'une de ces rencontres si fréquentes au cours de la recherche scientifique. Les titres de l'un ou l'autre savant n'en sont nullement accrus.

Ce point réglé, on pourrait faire un mérite à Vater d'une observation assez juste, bien que très vague, sur les rapports des différentes écritures entre elles. Mais, là encore, il viendrait au moins en second. En effet on trouve à la planche 26 du premier tome de Caylus[1] un tableau comparatif de 22 hiéroglyphes, copiés sur les obélisques, et de 22 «lettres», en l'espèce des signes extraits du texte hiératique sur bandelette de momie reproduit dans les planches précédentes. Bel atout dans la main de qui s'amuserait au jeu des priorités.

M. Wiedemann constate que la querelle Young-Champollion a été envenimée par l'intransigeance nationaliste de nombreux savants. Je crois avoir

[1] Il a mis à profit les observations générales de Warburton (I, p. 70) et de Barthélemy (V, p. 77).

donné, dans ma préface à la *Lettre à M. Dacier,* assez de marques d'indépendance, pour ne pas craindre de dire toute ma pensée. Mais il ne s'agit point ici d'opposer une nation à une autre. En plaçant Vater à côté de Young et de Champollion, on ferait tort surtout à deux gloires allemandes. Si Richard Lepsius fut le dernier en date des grands pionniers, il a su apporter au système de Champollion un perfectionnement considérable[1] et le mérite n'est pas mince. Athanase Kircher est venu le premier de tous. Il ne faut pas que son agitation désordonnée sur le terrain paléographique fasse oublier l'important service rendu. En conformité avec son titre, si ce n'est avec son nom, il est bien, lui, le père de quelque chose, et de rien moins que la linguistique égyptienne. Par suite, il est l'ancêtre de toute l'égyptologie. A ces deux hommes va notre tribut d'admiration et de reconnaissance. Pour Johann Séverin Vater, nous verserons à ses mânes une libation d'eau du Léthé. En tant que déchiffreur d'hiéroglyphes il ne saurait prétendre à autre chose.

H. Sottas.

[1] A dessein je laisse de côté la question Seyffarth-Lepsius.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

SUR

LE DIEU HARKHENTEKHTAI

PAR

M. HENRI SOTTAS.

La signification que j'avais proposée ici[1] pour ce nom divin n'était pas nouvelle. Un article bien documenté de E. von Bergmann, paru dès 1886 dans le *Recueil de travaux* (VII, p. 184-187), aboutissait à la même conclusion, étayée à peu près sur les mêmes arguments. Mon intervention n'aura pourtant pas été tout à fait inopportune, en raison des faits nouveaux utilisés et s'il est vrai que deux avis indépendants valent mieux qu'un. D'ailleurs je n'étais sans doute pas seul à avoir perdu de vue une note bien dissimulée sous le titre général *Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses*.

Pour la question de la progéniture faussement attribuée à ce dieu, j'aurais dû renvoyer aux *Beiträge zur ältesten Geschichte Aegyptens* (p. 9) de K. Sethe qui, en 1905, adoptait les vues de É. Chassinat et surtout aux *Stundenwachen in den Osirismysterien* (p. 3-4) de H. Junker, où les quatre génies étaient rendus à leur vrai père, sans toutefois que l'auteur se soit donné la peine de discuter la thèse de notre compatriote. En 1925 seulement j'ai eu connaissance de l'article de H. Kees[2], complétant par des exemples antérieurs la documentation gréco-romaine de Junker.

Cette double rencontre me dispense de produire quelques matériaux que je tenais en réserve. Ou du moins je me bornerai à un unique rapprochement. Toute confusion entre les deux noms divins peut être évitée si l'on

[1] *Bulletin*, XXIII, p. 172-173. Cf. H. Gauthier et H. Sottas, *Un décret trilingue*, p. 46, n. 1.

[2] *Zeitschrift*, LVIII, p. 95.

compare *Edfou*, I, 177, par exemple, et II, 3, d'une part, avec la liste divine fournie par la recension tardive du *Livre des Morts*, chap. CXLII, et où les deux divinités sont mentionnées à six rangs d'intervalle.

Il faut aussi parer à une objection. Quand on préconise le sens «chef de groupe», est-il bien logique de prétendre rejeter le dieu hors de l'ennéade où il semblait tenir la première place? Mais n'oublions pas qu'il s'agit de la troisième ennéade héliopolitaine et que Khentekhtai ne fait pas grande figure dans la tradition du sacerdoce d'Héliopolis représentée par les textes des Pyramides. On éliminera aisément cette difficulté en admettant qu'il s'agit d'un groupe local relevant d'un autre système théologique.

Et par ailleurs n'y a-t-il pas grand avantage à faire entrer Khentirti, ou tout au moins sa progéniture, dans la troisième ennéade, surtout maintenant que le rôle légendaire de ce dieu vient d'être fort habilement mis en relief par A. Moret dans la première partie de son récent ouvrage *Le Nil et la civilisation égyptienne*? Ses chapitres déjà si suggestifs sur les dynasties divines auraient certes gagné en clarté et en cohésion, si, parlant (p. 70) de ladite ennéade, il avait tenu compte de la correction qu'impliquait l'exposé de Junker et que j'avais recommandée expressément. On éprouve toujours une vive satisfaction à voir l'harmonie régner entre les auteurs grecs ou latins et les sources indigènes. Ce serait le cas ici. Les textes hiéroglyphiques nous révèlent le caractère funéraire et l'importance historique d'un personnage divin. Celui-ci fait partie d'un groupe qu'avec un peu de bonne volonté on peut assimiler à la dynastie manéthonienne des *νέκυες* ou, si l'on en croit Sethe, des *ἡμίθεοι* intermédiaires entre les dieux et les rois morts. La théorie des ennéades, un peu ébranlée par les critiques de E. Meyer[1], reçoit là un renfort appréciable.

H. Sottas.

[1] *Chronologie égyptienne*, trad. Moret, p. 161.

INSCRIPTIONS ARABES DE NAPLOUSE

PAR

J. A. JAUSSEN, O. P.

ATTACHÉ LIBRE À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE.

La ville de Naplouse, célèbre dans le monde musulman pour son attachement aux idées de l'Islam, n'a jamais été un foyer intellectuel, et les quelques documents écrits, gravés sur les murs de ses mosquées ou sur la porte de ses sanctuaires, n'ont pas de valeur très importante pour l'histoire générale. Cependant tels qu'ils sont, ces documents jettent un rayon de lumière sur l'histoire locale, encore enveloppée d'une grande obscurité : quelques inscriptions mentionnent des sultans et un grand vizir.

Ces textes épigraphiques, je me contente en ce moment de les transcrire et de les traduire, car je n'ai pas sous la main les ouvrages nécessaires à une étude historique complète : les spécialistes qui voudront bien travailler sur ces premières données auront à élucider le cadre historique.

Pour le relevé de ces inscriptions, travail facilité par le Département des Antiquités mais qui n'a pas été accompli sans difficulté, j'ai été aidé particulièrement par le Père Savignac, auquel je dois de plus les clichés reproduits ici.

Tous les textes n'ont pu être estampés. Dans la copie que j'en ai faite, j'ai été accompagné par le Maître Sâlim Sawdah, qui m'a prêté son concours pour le déchiffrement sur place.

La description des «Sanctuaires musulmans» et les légendes qui s'y rapportent ne sont point données dans cet article, car elles figurent dans un ouvrage spécial qui paraîtra bientôt chez P. Geuthner, sous le titre : *Coutumes palestiniennes, I. Naplouse.*

1

A la tombe du cheikh Mudjîr ad-dîn située sur la route Naplouse-Tul Kerem, un texte mal gravé et maintenant incomplet : copie; cinq lignes.

(١) بسم الله الرحمان الرحيم

(٢) قدما . . . يوسف بن الاجريم (؟) انعم

(3) الله تعالى على سيدي مجير الدين

(4) . . . الله تعالى الارض والسموات صلاة

(5) الله على ذلك السيد سنة ٢٢١

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux
(2) . . . Yusif fils d'Adjrîm (?)
(3) qu'Allah accorde sa faveur à mon Seigneur Mudjîr ad-dîn
(4) . . . Allah le ciel et la terre. Bénédiction
(5) d'Allah sur mon Seigneur : en l'an 221 [1].

2

Sur une plaque de marbre placée au-dessus du bassin de la fontaine as-saqqiyah, située en face de la mosquée dans le grand bazar, trois lignes en écriture fleurie. Estampage (pl. I).

(١) ان الامير الماجد القرم الجليل

اعني سليمان الاصيل لابن الاصيل

(٢) من جود كفه شربنا سلسلا

عذبا فراتا سائغا كالسلسبيل

(3) فاشرب هنيا منه واقرا حامدا

تاريخه من كوثر هنا سبيل

سنة ٥٧٤

(1) L'émir glorieux, le chef illustre; je veux dire Sulayman le noble, d'une noble lignée,

(2) de sa main généreuse nous avons bu une eau douce, agréable, très douce (comme l'eau de l'Euphrate), aisée à boire comme le salsabîl.

(3) En conséquence, bois de cette eau avec jouissance, honneur et louange. Sa date : du Kawṭar est venu un sabîl, l'année 574 (1177).

[1] La lecture de la date n'est pas absolument certaine.

(1) *Al-qarm* signifie un étalon; par suite, un chef illustre. *Libn al-aṣîl* «à un fils de noble; il appartient à une noble lignée». (2) Le salsabîl est le nom d'une fontaine dans le paradis de Muḥammad. La date est exprimée en lettres d'abord : «du Kawṯar est venu un sabîl!». Le Kawṯar rappelle un fleuve du paradis, (un grand bassin). De cette source jaillit la fontaine dont il est ici question. Le personnage nommé dans ce texte appartiendrait, d'après la tradition locale, à la famille Nimr. La date 574 place cette inscription sous Saladin, mort en 589.

3

La maison de Nimr Agha[1] est réputée pour être une des plus anciennes de Naplouse. Sur une vieille porte, aujourd'hui fermée, donnant sur la rue étroite qui passe à l'est de la construction sous une voûte obscure a été gravé en 575 de l'Hégire (1179) un verset du *Qoran*, XXXIX, 54.

يا لطيف بسم الله الرحمن الرحيم

قل يا عبادي..... *Qor.*, XXXIX, 54

O bienveillant : au nom d'Allah très miséricordieux :
Dis : O mes serviteurs! Vous qui avez agi iniquement envers vous-mêmes, ne désespérez point de la miséricorde divine; car Allah pardonne tous les péchés : il est l'Indulgent, le Miséricordieux.

4

Sur un cartouche encastré dans le mur de l'entrée actuelle de la même maison, on lit ce texte gravé à la pointe, en petits caractères :

مصنع الاعمال على الله التعالى

في غرة رابيع الآخر سنة ٧٢١

Constructions pour Allah; au début de rabî' second, 721

Cette dernière date, près de 200 ans plus récente que la première, témoignerait en faveur d'un développement constant de cette maison.

[1] Sur cette famille, voir Jaussen, *Naplouse*.

5

Entre la mosquée des Anbiya et celles des Masâkîn est honoré le tombeau du cheikh al-Musallam. Au-dessus d'une fenêtre grillée, est gravée, sur un pierre calcaire, une inscription très effacée. Plusieurs fois j'ai revu ce texte que je n'ai pu complètement déchiffrer. Copie et estampage; cinq lignes.

(١) بسم الله الرحمن الرحيم

(٢) تغمده الله برحمته ورضوانه

(3) هذا المحل للعبد الفقير الى الله تعالى

(4) الشيخ المسلم..... الملك

(5) الشيخ (محمد) الصمادي في شهر جمادى الاولى سنة ٦٢٤

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux.
(2) Qu'Allah étende sur lui sa miséricorde et son bon plaisir.
(3) Ce lieu appartient au pauvre serviteur d'Allah
(4) le cheikh al-Musallam.....
(5) le cheikh (Muḥammad) aṣ-Ṣamâdy au mois du premier Djumâdy l'an 624 (1226).

A la ligne 4, j'ai cru reconnaître quelques caractères, dont la transcription ne peut être que très douteuse : المتولى مقدار ربع الملك[1].

6

Sur une ancienne colonne debout auprès de la margelle du puits qui se trouve dans la cour de la mosquée des Anbiya est gravée une inscription en quatre lignes : copie et estampage. Les lettres sont en partie détériorées : je propose de lire :

(١) بسم الله الرحمن الرحيم تولا على

(٢) عمارة هذا الطرح المبارك عمر المتوفى

[1] Sur le Cheikh Musallam aṣ-Ṣamâdy, voir Jaussen, *Naplouse*.

(3) الى رحمة الله تعالى..... القاهر.....

(4) ..... الصالحي..... سنة ٦٦٢

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux : a été chargé (2) de la construction de ce tombeau béni Omar décédé (3) dans la miséricorde d'Allah..... al-Qâhir..... (4) ..... aṣ-Ṣâliḥy..... L'an 662.

La colonne n'est pas en place : elle devait vraisemblablement orner le tombeau dont il est question. *al-Qâhir*, lecture a peu près certaine. Avant ce nom, je crois distinguer le mot *al-Malik*. Aurions-nous une inscription du temps de Baybars qui prit le surnom de al-Qâhir vers 658 pour le changer quelque temps après en celui de aẓ-Ẓâhir? Cette hypothèse deviendrait certitude si l'on pouvait reconnaître la titulature ordinaire de Baybars. Malheureusement les caractères sont très effacés et pour le moment je ne parviens pas à les lire. La date 662 répond à 1262 de notre ère sous Baybars.

7

Au-dessus de la porte d'entrée de la mosquée al-Khaḍrâ [1], se lit sur une simple dalle une inscription du temps de Qalâwn. Trois lignes; copie :

(1) عمّر هذا المسجد في ايّام السلطان الملك

(2) منصور سيف الدين قلاون الصالح اعز الله

(3) ما ولده السلطان الملك الصالح علاء (*sic*) الدين عز نصره

(1) A été construite cette mosquée aux jours du sultan al-Malik (2) Manṣûr, glaive de la religion Qalâwn aṣ-Ṣâliḥ, qu'Allah fortifie (3) ce qu'il a engendré, le sultan al-Malik aṣ-Ṣâliḥ, la glorification de la religion : qu'il soit victorieux!

En inspectant la pierre sur laquelle est gravé ce texte, il est difficile de dire si elle n'a pas été retaillée pour être placée dans le mur; en tout cas, le début traditionnel des inscriptions manque et la date est aussi absente.

Qalâwn régna de 678 à 689. Il perdit en 687 son fils Aly qu'il avait fait reconnaître comme son successeur. A sa mort ce fut son fils Ṣalâḥ ad-dîn qui

[1] Sur la mosquée al-Khaḍra, voir Jaussen, *Naplouse*.

le remplaça sur le trône. La formule employée ici : «qu'Allah conserve dans la force le fils qu'il a engendré», ferait-elle une allusion discrète à la perte d'Aly, sous le vœu de voir son autre fils conservé par Allah?

Le sultan al-Malik aṣ-Ṣâliḥ, sous le nom de al-Malik al-Ašraf, régna de 689 à 693.

8

Au-dessus de la porte du petit sanctuaire du cheikh Aḥmad Tubâny est gravée sur une pierre de grès jaune une inscription aujourd'hui très détériorée. Tout le début, jusqu'à la fin de la ligne 3, renferme des citations qoraniques d'aucun intérêt pour nous (pl. I); ligne 3 fin :

(١-٢) ....

(3) .... هذا المسجد المبارك

(4) لربه(?) .... في ايام مولانا (اقضى) قاضي(?) القضاة محمد تدماني لذريته

سنة سبع وخمسين وسبعاية

(1-2) ....

(3) .....Cette mosquée bénie....

(4) .... Aux jours de notre Seigneur le juge des juges(?) Muḥammad Tudmâny pour sa descendance. L'an 752.

Sur ce sanctuaire, voir Jaussen, *Naplouse*. Le peuple prononce Tubâny. Mais la lecture Tudmâny, de l'inscription, n'est pas douteuse et le même nom se lit sur l'inscription gravée sur une pierre de la fontaine qui jaillit en face. Ce petit Sanctuaire a été établi en 752 de l'Hégire, soit l'an 1351 de notre ère.

9

Sur la porte du petit sanctuaire du cheikh Budran se trouve une inscription en cinq lignes. Récemment, elle a été recouverte d'une couche de peinture et ce badigeon épais a presque effacé les caractères, de sorte que la lecture en a été rendue difficile. D'après plusieurs copies et un estampage, je propose le déchiffrement (pl. II).

(١) انّما يعمر مساجد الله من آمن بالله واليوم

(٢) الآخر جدد هذا المسجد في ايام مولانا السلطان الملك

(3) الظاهر ركن الدنيا والدين قد اعز الله انصاره وانشآء بناء المحل الكريم عماد الدين الدوماني نصر من الله

(4) وكان الناظر في هذه العمارة الشيخ عماد الدين ولد الشيخ الشهيد بدر صاحب هذا الظريح رحمه الله

(5) وذلك بتاريخ اثنين وتسعين وسبعماية السنة الهجرية ومتولّي المعالي علي محمد الدوماني

(1) En vérité celui-là bâtit les mosquées d'Allah qui croit en Allah et au jour (2) dernier. A été restaurée cette mosquée aux jours de notre Maître le Sultan al-Malik (3) az-Ẓâhir, pilier du monde et de la religion — qu'Allah lui accorde la victoire — et a élevé la construction de ce lieu illustre ʿImâd ad-dîn ad-Dûmâny — la victoire vient d'Allah. (4) L'inspecteur des travaux fut le cheikh ʿImâd ad-dîn fils du cheikh défunt Badr, possesseur de ce tombeau — qu'Allah lui fasse miséricorde. (5) Et ceci en la date de 792 de l'Hégire. Le préposé fut l'illustre Aly Muḥammad ad-Dûmâny.

Ce document est de l'époque du sultan al-Malik az-Ẓâhir Barqûq, qui régna de 784 à 801 (1382-1398).

10

Dans l'intérieur du sanctuaire, sur une tombe est une inscription en cinq lignes.

Au début, la formule البقآ الملك لله «la durée est la propriété d'Allah».

Ensuite.... بسم «au nom d'Allah», puis une citation du Qoran .... يسر ورضوان.

Enfin le document historique :

هذه تربة الفقير الى الله تعالى

بدران واهله سنة اربعين وسبعماية

C'est la tombe du pauvre serviteur d'Allah
Budrân et de sa famille — l'année 740 (1339).

Ce n'est que 50 ans après que fut gravée la grande inscription sur la porte d'entrée.

INSCRIPTIONS DU ḤARAM DE ʿÂMÛD[1].

11

Au-dessus du grand arceau qui se dresse à l'extrémité de la cour d'entrée et soutient la voûte qui couvre l'oratoire terminée par le miḥrâb traditionnel.

(١) لا اله الّا الله ومحمد رسول الله

(٢) صاحب هذا الرحال المبارك

(3) الشيخ محمد عامود النور رضى الله عنه وعفى عنه سنة ٧٩٩

(1) Pas d'autres dieux.......
(2) Le maître de ce lieu béni
(3) est le cheikh Muḥammad ʿÂmûd an-nûr : qu'Allah lui accorde sa faveur et lui pardonne : l'an 799 (1396).

La date nous ramène sous le règne de al-Malik aẓ-Ẓâhir Barqouq 784-801 (1383-1398).

12

Dans la salle principale couverte par la grande coupole, sous laquelle se trouvent les tombes des *awliya*, à droite en entrant on voit celle de ʿÂmûd an-nûr; en avant, vers le sud, celle du cheikh ʿAly et trois pas plus loin sur la gauche la tombe du cheikh ʿAbd al-Qâdir (je n'ai pas souvenance d'avoir remarqué celle du cheikh Ṣâliḥ Saʿad ad-dîn mentionnée dans l'inscription).

Au-dessus du miḥrab est gravée en naskhy assez mal dessiné une inscription que je n'ai pu estamper. Je propose de la lire ainsi malgré quelques hésitations :

(١) بسم الله.... هذا ما انشآء ولي الله الشيخ محمد عامود النور في رحال (٢) جاه ووقفه على ذريته ثمّ اصطفاه على حرم وهو اول مدفون برة في الضريح (3) الشريف وهو اول معهود

[1] Sur ce ḥaram, voir Jaussen, *Naplouse*.

بحرم ذريته رجال العامود ثم قاموا على قدام (4) محمد من بعده اولاده وهم الشيخ صالح سعد
الدين والشيخ علي والشيخ عبد القادر دفنوا دفن بمكرمة وتاريخ الضريح سنة ٧٩٩

(1) ..... Ceci est ce qu'a construit l'ami d'Allah, le cheikh Muḥammad ʿÂmûd an-nûr dans un endroit où il est (2) venu et qu'il a établi en waqf pour sa postérité; ensuite il l'a choisi pour en faire un ḥaram. C'est lui qui le premier a été enseveli, en sainteté(?), dans le noble tombeau; (3) c'est lui qui le premier a été placé dans le ḥaram de sa postérité, hommes de ʿÂmûd. Ensuite occupèrent la place devant (4) Muḥammad, ses enfants qui sont : le cheikh Ṣâliḥ Saʿad ad-dîn; le cheikh ʿAly et le cheikh ʿAbd al-Qâdir, qui ont été ensevelis avec honneur. Date (de la construction) du tombeau : 799.

Même date que l'inscription n° 1.

Le cheikh ʿÂmûd est appelé « ami d'Allah », *waly-Allah*. D'après la légende, ʿÂmûd vint de l'Est et s'arrêta en cet endroit. Cette légende est confirmée par notre inscription. Le mot *riḥâl* désigne la halte du voyageur, l'endroit où, fatigué de sa marche, il s'arrête pour se reposer. ʿÂmûd a trouvé ici son lieu de repos; il a établi cet endroit en waqf pour sa postérité; il l'a constitué en ḥaram, lieu consacré et réservé pour sa famille. Peu d'inscriptions sont aussi explicites pour nommer *ḥaram* l'enceinte réservée à une sépulture. Mais c'est ʿÂmûd le premier qui a bénéficié de ce lieu béni : ses trois enfants y ont été ensevelis après lui.

13

A l'extérieur du mur d'enceinte, à gauche de la porte d'entrée, est gravée en beaux caractères cette inscription en trois lignes : estampage et copie (pl. II).

(1) انما يعمر مساجد الله من آمن بالله واليوم الآخر

(2) جدد هذه القبة المباركة الشيخ سعد الدين ابن سعيد بن سعيد عبد القادر (3) اثابه
الله ورحم سلفه وذلك في شهر رمضان المعظم سنة ثمان عشرة وثمان ماية

(1) Celui-là construit.....

(2) A construit cette coupole bénie le cheikh Saʿad ad-dîn fils de Saʿîd fils de Saʿîd ʿAbd al-Qâdir : (3) qu'Allah lui accorde sa récompense et fasse miséricorde à ses ancêtres. Ceci a eu lieu au mois de Ramadan le magnifique en 818 (1365).

La pierre sur laquelle est gravé ce texte a été employée, à une époque tardive, à la construction du mur d'enceinte et la qubbah mentionnée n'existe plus.

Sur la pierre qui lui est contiguë à gauche, se lisent ces trois mots : عمل علي دمشقي «a fait ʿAly de Damas».

14

Sous l'inscription précédente est encastrée dans le mur une dalle de marbre blanc sur laquelle sont tracées trois lignes en beaux caractères un peu détériorés aujourd'hui par l'usure : la date est à peine lisible (pl. III).

(١) بسم الله . . . وقف هذه التربة المباركة على

(٢) دفن موتا المسلمين الرجال منهم والنسوان الكبار والصغار للامير حسام

(3) الدين سُنقر الصوري الفارسي تقربا الى الله تعالى وذلك في سنة تسعين وثلاثة وثمان مابة

(1) Au nom d'Allah...
Cette turbah bénie a été constituée en waqf pour (2) la sépulture des musulmans, hommes et femmes, grands et petits, par l'émir Ḥusâm (3) ad-dîn Sunqur aṣ-ṣûry al-Fârisy : offrande à Allah et cela en l'année 893(?) (1487).

Cette inscription semble se rapporter à un cimetière commun établi à une faible distance du ḥaram de ʿÂmûd, vers le nord. Le voisinage du Wély a dû provoquer l'établissement d'un lieu de sépulture destiné à ceux qui voulaient bénéficier de la protection du saint.

15

Dans le *Journal of the Palestine Oriental Society*, j'ai publié et commenté une inscription intéressante trouvée au sanctuaire de Sitt Sulaymiyah. Je reproduis ici ce texte pour compléter la série des inscriptions de Naplouse.

(١) (بسم الله) الرحمان الرحم جدّد هذا المكان

(٢) (المبارك) العبد الفقير الى الله تعالى المقر العالى

(3) المولوي المخدومي السيفي نوري الاشرف امير دوادار

(4) سيف الاسلام اعز الله نصره راجيا في ذلك الثواب يوم الحساب

(5) الاخر الاول من شهر الله المحرم من سنة ستة وثلاثين وثمان ماية

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux : a restauré ce lieu (2) béni le pauvre serviteur d'Allah, son Excellence élevée (3) le Serviteur de notre Maître et Seigneur, le glaive de la religion Nûry al-Aŝrafy, grand Dâwadâr, (4) le glaive de l'Islam — qu'Allah l'assiste — attendant en cela la récompense, au jour du compte (5) suprême : le premier du mois d'Allah, al-Muḥarram, l'an 836.

16

Sur le linteau de la porte d'une salle annexe dans la mosquée des Ḥanâbilah est gravé ce texte en naskhy mamlûk. Jadis la pierre était au-dessus du minbar; elle a été transportée à sa place actuelle à l'occasion des travaux récents qui ont amené la transformation de la mosquée. Une épaisse couche de peinture recouvre l'inscription; les lettres qui ont souffert de l'usure du temps, ont perdu leur relief, de sorte que le déchiffrement en est difficile. Copie; estampage; trois lignes (pl. III).

(1) بسم الله الرحمان الرحم انما يعمر مساجد الله من آمن بالله واليوم الاخر واقام الصلاوة واتى الزكاة (2) ولا يخشى الا الله وعسى اولائك ان يكونوا من المهتدين وقف في ايام مولانا...

...السلطان الملك المظفر سليمان عثمان دام (3) ملكه انشآ(?) هذا المسجد بامر... صاحب المعالي ذلك في هلال شهر المحرم سنة ثلاث وثلاثين وتسع ماية

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux...... (citation du Qoran) (2) a été établi en waqf aux jours de notre Maître........ le sultan al-malik al-Muẓaffar Sulayman Othman (3) — que son règne dure — a été construite cette mosquée par l'ordre de l'Illustre... : au début de Muḥarram, l'an 933 (1526).

Ligne 2. Deux mots illisibles avant le terme sultan.
Ligne 3. Le nom propre est illisible.
La date de cette inscription nous ramène au XVI[e] siècle.

17

A l'occident de la grande mosquée, devant la porte du Maristan se trouve une tombe surmontée d'une stèle sur laquelle est gravée en beaux caractères naskhy cette inscription : six lignes (pl. IV).

(١) هذا قبر المرحوم
(٢) مصطفى بيك الفقاري
(3) عليه رحمة الباري عمّر
(4) باشارة رضوان بيك امير
(5) الركب المصري في ربيع
(6) الاول سنة ١٠٥١ — من محمد حبيب

(1) Ce tombeau de feu (2) Mustafa bek al-Faqâry — (3) sur lui soit la miséricorde du Créateur — a été construit (4) d'après les indications de Riḍuân bek, amîr (5) de la caravane égyptienne, (au mois de) rébi' (6) premier, en 1051 (1586). — Fait par Muḥammad Ḥabîb.

Al-rakb al-maṣry désigne, je crois, la caravane égyptienne se rendant aux Sanctuaires du Hedjâz, à moins que l'expression ne s'applique à une troupe de cavaliers chargés de quelque surveillance, à la frontière, par exemple.

18

Sur une plaque de marbre, encastrée à la naissance d'un arceau, au-dessus d'un pilier dans la cour orientale qui précède la grande mosquée est gravée cette inscription que le moudir des awqaf a voulu copier lui-même, du sommet d'une échelle :

(١) بسم الله الرحمان الرحيم
(٢) اذا ما جئت نابلس فبادر   وعرّج نحو جامعها الكبير
(3) تجده عامرا يدعو بخير   وبتأييد لمولانا الوزير
(4) سليمان المشير امير الحجّ   حياه الله بالاجر الكبير
(5) اتى التاريخ لطفا يا مجيد   بحسن احياه واجزيه بخير
سنة ١١٣٩

(1) Au nom d'Allah très miséricordieux.

(2) Si tu vas à Naplouse, hâte-toi de te diriger vers sa grande mosquée.

(3) Tu la trouveras prospère; elle implore la prospérité et la force pour notre maître le vizir.

(4) Sulayman, le mouchir, l'émir du Ḥadjdj : qu'Allah le vivifie dans la grande récompense.

(5) La date : 1139.

La valeur des lettres de la dernière ligne représente la date qui est écrite aussi en chiffre. C'est en 1676 de notre ère que Sulayman, le chef du Ḥadjdj syrien, le commandant militaire, fit améliorer la grande mosquée.

Dans l'intérieur de la mosquée, je n'ai remarqué aucune inscription. Sur la chaire qui est construite en pierres, j'ai lu ces mots :

عمر هذا المنبر محمد جاوش بن كمال بكر سنة ١٠١٦

A construit cette chaire Muḥammad Djâwiš, fils de Kamâl Bakr : en 1016 (1557).

19

Dans la cour située à la porte occidentale de la grande mosquée, se dressent à droite plusieurs arceaux. Sous le premier jaillit la fontaine al-Kaz destinée aux ablutions des croyants qui veulent se purifier avant la prière. Au-dessus du troisième arceau, à une hauteur de 4 mètres, est gravé ce texte, rédigé en trois vers : copie et estampage (pl. IV).

(1) قد عمر الايوان هذا السيد محمد رجا يوم الاخر

(2) من لبني تفاخة ينتسبهم ابنا طه ذي المقام الباهر

(3) للجامع الكبير انشاه لذا تاريخه ابنا بخير وافر سنة ١١٥٣

(1) A bâti cet ywân le Seigneur Muḥammad dans l'espoir de la résurrection;

(2) quiconque appartient aux Béni Tuffâkhah, est réclamé, comme appartenant à leur lignée, par les Béni TH à la situation splendide;

(3) pour la grande mosquée, il l'a élevé en 1153 (1690).

Le *ywân* est un palais ou une galerie. Au-dessus des arceaux mentionnés s'élève actuellement une maison d'apparence convenable qui avec ses arches

peut répondre au «ywân». La seconde ligne glorifie la noblesse de la famille Tuffâkhah[1] : il suffit d'être de ce clan pour être compté dans la lignée des Béni TH. Les deux lettres TH se trouvent au début de la sourate xx : elles sont restées inexpliquées jusqu'ici. En raison de cette obscurité, les commentateurs arabes y ont découvert des sens extraordinaires : les Bienheureux dans le Paradis lisent la sourate TH; pour certains savants TH signifie «Bienheureux»; et enfin TH est une épithète donnée à Muḥammad. Je ne sais si en dehors de ces sens on pourrait admettre que les Béni TH représentaient effectivement un clan vivant à Naplouse ou ailleurs : c'est peu probable[2]. Au reste la forme arabe ابنا s'emploie surtout comme synonyme de اهل — v. g. ابنا الجنس «gens de la même classe».

20

Au-dessus de la porte de la maison de Hadj Ḥaydar Hâšim, sur une plaque de marbre, j'aperçus une inscription presque totalement recouverte de chaux. Sur ma demande, le propriétaire voulut bien se mettre au travail de nettoyage préparatoire au déchiffrement pour lequel il prêta son concours. Ce document, du xiie siècle de l'Hégire, est un spécimen de la littérature de cette époque. Trois lignes ou plutôt trois vers : copie.

(1) ايها الدار لا عدمنا علاكِ ولا زِلت في رِضَى مولاكِ
لا برحت مصونة عن ظلوم وعدوٍ وحاسد يقلاك
(2) في امانة ورغد عيش وعزّ وسرور وغبطة وغناك
ما استنار الصباح ولاح برق وسقاكِ الحيا عم رباك
(3) قلت فيها مورّخا بعد هدوٍ صانك الله بالتقى ورعاك
في محرم الحرام سنة ثمانية وستين ومابة والف

(1) O maison! Nous n'avons pas supprimé ta noblesse, et tu n'as pas cessé de plaire à ton Seigneur. Tu n'as pas cessé d'être préservée de l'oppression, de l'ennemi, du jaloux qui te déteste.

[1] Sur cette famille, voir Jaussen, *Naplouse*.

[2] Des familles appelées طه existent cependant dans le monde musulman, en Égypte par exemple.

(2) Dans la sécurité, une vie aisée, la puissance, la joie, la béatitude, et ta richesse; le matin a lui, l'éclair a brillé, la pluie t'a arrosée : tout t'a enrichie.

(3) J'ai dit en la datant : après un repos, qu'Allah te garde dans la piété et te gouverne.

En Muḥarram Sacré l'an 1168 (1754).

21

Dans la cour de la mosquée des Anbiya, au-dessus d'un pilier du portique méridional sous lequel aujourd'hui les croyants font leurs prières, est gravé, à une hauteur de 4 à 5 mètres, le texte suivant que me copie un jeune musulman. Après vérification de la copie, je propose de lire :

(١) هذا مقام الانبياء وان لهم   فوق السمآء مكان ومقام
(٢) انشآ عمارته باخلص نية   حسن بن فخر الدين ذي المقام
(3) مجزاه رب العرش خير جزية   دان له رضوانه الـعُلا
(4) وعلى البنا طلاوة التاريخ   يزن برونق حسنة الانام

١١٧٦

(1) Ceci est le maqâm des prophètes : en vérité à eux, au-dessus des cieux (appartiennent) un lieu et une dignité.

(2) A élevé sa construction, avec l'intention la plus pure, Ḥasan fils de Fakhar ad-dîn, noble.

(3) Que le Maître du trône lui concède la meilleure des récompenses : qu'il lui accorde sa plus grande bienveillance.

(4) Et sur la construction est la beauté de la date : il célèbre avec éclat la bienfaisance des hommes! L'an 1176 (1859).

L'utilité de ce texte est de nous apprendre qu'en 1859 on a fait des travaux à la mosquée des Prophètes.

22

Sur le linteau de la porte d'entrée de la mosquée des Anbiya est gravée une inscription en deux lignes. La moitié de droite est presque totalement effacée; reste la partie de gauche, qui contient la date : copie.

....وافر | وبراعة التاريخ هذا نادى

....بن | ندعو الانام الى الهُدى والدين سنة ١١٧٦

(1) .... et dans l'excellence, cette date. appelle...
(2) .... nous appelons les hommes à la voie droite et à la religion : 1176 (1762).

23

Sur le linteau de la porte du *Maqâm al-Omary* situé entre la porte Qaṣṣariyah et le bîr Dawlab est gravée une inscription que j'ai essayé de déchiffrer avec le concours du Muallim S. Sawdah. Le document est en très mauvais état, et en plusieurs endroits les caractères sont presque effacés. Trois lignes; copie.

(1) هذا المقام الشريف حيث انه هو   الى عمر الفاروق في الموضع يُثبت
(2) وفي عام الف ماية بعدها   ثمانون قل مع اربع فيه تمّمت
(3) ما رمّمه الزاهي (من) المومنين   الامير الكبير ولهم حسبت

(1) Ce maqâm illustre est consacré à Omar al-Fârûq dans ce lieu certain.
(2) En l'an 1100; ensuite 80; ajoute-lui 4 : le chiffre est complet (1184).
(3) L'a réparé la splendeur des Croyants, le grand Amir : à eux il est attribué.

Une tradition locale dit : «Après s'être emparé de Jérusalem, Omar vint à Naplouse, s'arrêta en cet endroit, y pria et partit». Le local actuel, une petite chambre, rappelle cette tradition. La date est donnée d'une façon contournée pour composer le vers.

24

Sur la façade orientale du minaret des Anbiya, à 4 mètres de hauteur environ un texte très jeune rappelle en termes mystiques une restauration récente. De la route je lis ainsi :

(1) منارة ذكر مولانا تعالى   عليها الاح بالانوار مَجْده
(2) تهنى في علاها من ينادي   بحيّ على الصلاة ودام سعده
(3) وفي عام التمام الانس وافى   لمنشيها التقى وزاد جهده
(4) مورّخها الى الله بناها   رجا العتق ابراهم عبده

سنة ١٣١١

(1) Le minaret rappelle notre maître très élevé : à son sommet, a apparu sa gloire en multiples lumières.

(2) A son faîte se réjouit celui qui crie : Allons à la Prière! que son bonheur demeure!

(3) En l'année de l'achèvement est arrivée la joie : à son constructeur, la piété; sa gloire s'est accrue.

(4) Celui qui l'a daté pour Allah l'a construit dans l'espérance de la liberté : Ibrahim son serviteur. L'an 1311 (1893).

25

A l'entrée du passage voûté qui conduit aux bains *al-daradjah*, de chaque côté de la porte était gravé un texte arabe dont les caractères sont presque totalement effacés. Sur le montant de droite on distingue :

بسم الله الرحمن الرحيم

...اولا (?) ديوان انصار محمد...

A gauche on croit voir :

...مهدي العلم انشاء والد (?) محمد...

Près de la porte al-Ḥaddadîn se trouve un khân appelé «wakâlat al-ġarbiyah. L'inscription qui surmonte la porte d'entrée est datée de l'an 1210 (1795). Ce khân a son pendant dans la wakâlat aš-šarqiyah, qui se trouve dans le khân at-tudjdjâr. Dans la langue de Naplouse le khân s'appelait wakâlah.

26

Au-dessus d'une fontaine, sur le mur de la maison al-Ġazzawy, au quartier al-Ḥabalah, une inscription en vers que nous transcrivons comme spécimen des inscriptions modernes : copie; cinq lignes.

(1) اميــر المــومــنــيــن ابــو المـعــالى   عــاد الـــديــن مــولانا الجــلـيــل

(2) خــلـيــفــة خــيــر خــلــق الله طُرّا   حــلــيــف العــدل لــيــس له مثـيــل

(3) جــلــيــل المجــد مــن آل عــظــام   بمــدح عــلاهم نــطــق الــرســول

(4) لــقــد عــمّ الانام نــدا ومــنــه   له عــنــد الــورى الــذكــر الجميـل

(5) وفي تارّخــه طــيــب مــلــيــك   بــعــيــد جــلــوس فاض الــنــيــل

سنة ١٣٢٥

(1) L'émir des croyants, Excellent, colonne de la religion, notre Maître illustre;

(2) Un calife, la meilleure de toutes les créatures d'Allah, ami de la justice; il n'a pas son pareil.

(3) Resplendissant de gloire, de la famille des Grands; le Prophète a parlé pour louer leur noblesse.

(4) Tous les hommes, il les appelle pour les unir; à lui, dans le monde, le bon souvenir.

(5) Et dans sa date : bon roi : à la fête du couronnement déborde la générosité. L'an 1325.

C'est un éloge du sultan Abdu'l Ḥamîd qui avait à Naplouse de nombreux partisans de sa politique. Sous son règne, les monuments religieux furent réparés en de nombreuses contrées de l'empire ottoman. Le texte ci-dessus est une preuve de cette activité religieuse.

27

Au sud de la grande mosquée, dans la rue Maḥallat al-ʿAqabat, sur la porte extérieure d'une zawiyah est gravé en naskhy mamlouk ce texte en deux lignes :

انشآء النادى السيد مصطفا

(و)بشيخنا الفظل الله ابو الوفا

A construit ce lieu de réunion le Seigneur Mustafa; (et) avec notre cheikh (al)-Faḍel allah abû'l Wafâ.

Les caractères sont très effacés : au lieu de *an-nâdy,* on pourrait lire aussi *al-munâdy.* Dans le nom Faḍel on remarquera la présence du ظ au lieu du ض; ainsi que l'article. De plus, *abû'l-Wafâ* est pour *abî'l Wafâ.*

Les indigènes me disent qu'on se réunissait dans la zawiyah pour la prière.

Aucune date n'accompagne ce texte.

A quelques pas de la zawiyah, au nord, sur le passage voûté qui conduit à la mosquée, se trouve dans le mur une pierre ornée de trois cartouches. Celui du milieu porte la profession de foi musulmane. Ceux de droite et de gauche sont ornés d'arabesques. Sur le cartouche de droite sont gravés deux mots عل

المعلم «*travail du maître*», et le nom propre est tracé à l'extrémité de celui de gauche: mais les caractères en sont très effacés. Peut-être pourrait-on lire *Madad ibn Salakh* ?

28

Sur les fontaines publiques sont gravés des textes qui représentent peu de valeur au point de vue historique; ils manifestent plutôt une mentalité; le sentiment religieux du bienfaiteur qui a doté le quartier d'un cadeau toujours apprécié.

ʿAyn Badrân est une fontaine ancienne aujourd'hui abandonnée : voici l'inscription qui y est gravée sur une pierre :

اشرب هنيا من مآء عين الختام

احمد الله تعالى وصلّى على من كان للانبيآء ختام

Bois pour ta santé, de l'eau de la fontaine al-Khitâm; rends louange à Allah et bénis celui qui des prophètes est le sceau.

Cette fontaine porte le nom *al-Khitâm* : ce nom peut être celui d'une personne ou d'un lieu; d'après un musulman de Naplouse, *al-khitâm* désignerait simplement le sceau et signifierait la source «terminée». De toute façon le terme *khitâm* à la fin de la première ligne est destiné à introduire ce même terme à la fin de la seconde ligne pour amener l'affirmation que Muḥammad est le sceau de la Prophétie.

Le peuple appelle cette fontaine ʿayn Badrân (Budrân) à cause de la maison d'un certain Badrân qui avait aménagé cette fontaine à côté de sa demeure.

Sur la porte de la maison était peinte une inscription à la couleur rouge : «Au nom d'Allah très miséricordieux. Louange à Allah qui a placé l'entrée de la maison pour ceux qui craignent et a envoyé. . . » La fin est illisible ainsi que la date.

Une autre inscription, peinte dans l'intérieur d'une salle au rez-de-chaussée, n'est qu'une invocation sans date : «Demande d'Allah la gloire de l'ami; le secours vient d'Allah, la victoire est proche».

Ce dâr Badrân est un immeuble considérable qui contient, dit-on, 125 chambres. Les vestiges de la splendeur évanouie s'aperçoivent dans le premier diwan. Après avoir franchi la porte d'entrée, on pénètre dans une pièce voûtée, rectangulaire, munie d'un bassin en marbre. Aujourd'hui le bassin est à sec, la salle est remplie de décombres, la voûte humide est tapissée d'araignées.

Le cheikh Budrân appartenait vraisemblablement à cette famille.

En suivant le bazar de la porte des Haddâdin, on passe devant la fontaine ʿayn al-ʿAyš établie en l'an 1301 de l'hégire. Sur la fontaine, on lit cette inscription :

« Allah fait couler l'eau du sabîl pour Badrân et Daranzu, à ceux qui boivent, santé. »

Fr. J. A. Jaussen, o. p.

DEUX PASSAGES DE MÉNANDRE

PAR

M. O. GUÉRAUD.

Dans ces lignes je propose, pour deux passages de Ménandre, des interprétations que je crois nouvelles. Le sont-elles absolument? Je n'ai pas les moyens de faire ici cette vérification. De fait, je n'ai trouvé ces interprétations dans aucune des revues que j'ai consultées et aucun éditeur, que je sache, ne les a adoptées ni ne semble les connaître. Il n'y a donc aucun mal, et peut-être y a-t-il quelque avantage, à les soumettre au jugement des philologues.

ΓΕΩΡΓΟΣ v. 34.

Myrrhinè, voyant arriver Daos, dit à la vieille Philinna : Βραχύ, | [φίλ]η, *μεταστῶμεν*, «Retirons-nous un peu, ma chère». Sans doute éprouve-t-elle une gêne, peu logique, mais naturelle chez un caractère timide, à rencontrer l'esclave du jeune homme qui a déshonoré sa fille; elle préférerait l'éviter. Peut-être veut-elle, plus simplement, lui laisser le chemin libre. Mais Philinna se récrie : *Τί δ' ἡμῖν, εἰπέ μοι,* | *⟨τούτου⟩ μέλει;* «Quel besoin avons-nous, dis-moi, de faire attention à lui, de nous déranger à cause de lui?». A quoi Myrrhinè répondrait : *Καλόν γ' ἄν εἴη, νὴ Δία*, ce qui voudrait dire : «Si, retirons-nous tout de même; cela vaut mieux».

Mais *καλόν* est moins naturel que ne le serait le comparatif. Et surtout la formule *ἄν εἴη* marque une affirmation atténuée, pas très assurée, qui s'accorde mal avec l'énergique *νὴ Δία* de la fin du vers.

Je crois qu'il faut attribuer encore ces mots à Philinna et les prononcer sur un ton d'ironie indignée : «Qu'avons-nous besoin, dis-moi un peu, de nous gêner pour cet individu? Il ferait beau voir, par Zeus!» Elle a raison : les torts ne sont pas du côté de Myrrhinè et ce n'est pas à elle, l'offensée, de se sentir gênée.

On trouve une fois (une seule, sauf erreur) l'expression *καλόν γ' ἄν εἴη* dans les fragments comiques. Elle a précisément ce sens ironique qui donne

au *γε* toute sa valeur : un pêcheur, expert en son art, se récrie, à l'idée qu'un poisson pourrait lui échapper : Καλὸν γ'ἂν εἴη[1].

ΣΑΜΙΑ v. 322-23.

Déméas a soupçonné à tort son fils adoptif Moschion de l'avoir trompé avec Chrysis, sa concubine. Le jeune homme, une fois déchargé de ce soupçon, annonce aux spectateurs son désir de tirer une petite vengeance.

Il va feindre d'être froissé au point de vouloir quitter Athènes pour s'engager comme mercenaire à la solde de quelque prince oriental. Déméas, vraisemblablement, le suppliera de rester, et, après un moment de résistance, Moschion a bien l'intention de se laisser fléchir. C'est ce qu'il explique dans les vers 319-22. Il ajoute alors ces mots :

Πιθανὸν εἶναι δεῖ μόνον,
ὅ, μὰ τὸν Διόνυσον, οὐ δύναμαι ποεῖν ἐγώ.

que tout le monde, à ma connaissance, interprète : «Il s'agit seulement de jouer mon rôle avec naturel, ce dont, par Dionysos, je suis pour ma part fort incapable».

Alors pourquoi l'essaie-t-il! Moschion est un étourdi, mais non pas le dernier des imbéciles : et il faudrait qu'il le fût pour entreprendre de faire à son père une mystification qu'il serait absolument sûr de ne pouvoir rendre vraisemblable. D'ailleurs, en fait, il joue fort bien son rôle et l'esclave Parménon s'y laisse prendre sans le moindre soupçon. Lorsque, plus loin (v. 337 sq.) Moschion éprouve une crainte, c'est seulement que Déméas ne l'invite à s'en aller si bon lui semble; il ne doute pas que Déméas ne prenne au sérieux sa résolution.

Le texte veut dire, je crois : «Il faut seulement que soit feinte avec vraisemblance une chose que, par Dionysos, je suis bien incapable de réaliser», en d'autres termes : «Il s'agit seulement de simuler au naturel une décision que, par Dionysos, je serais pour ma part bien en peine d'exécuter[2].»

O. Guéraud.

[1] Xénarque, fragm. 8 K.

[2] Pour le sens de *πιθανός*, *vraisemblable*, en parlant d'une chose, cf. par exemple *Sam.* 128.

Fig. 1. — Sepulchral stele of the inspector [hieroglyphs] of the Middle Empire.

Fig. 2. — Rounded Tomb-Stone of the Middle Empire.

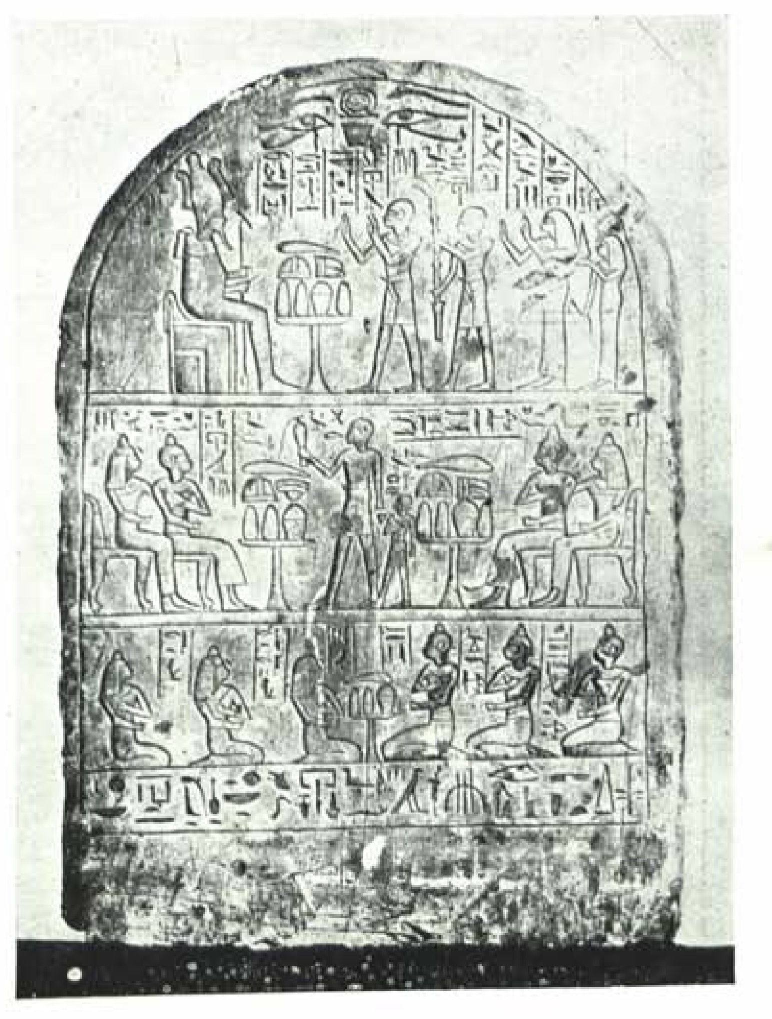


Fig. 3. — Tomb-Stone of [hieroglyphs] (New Empire).



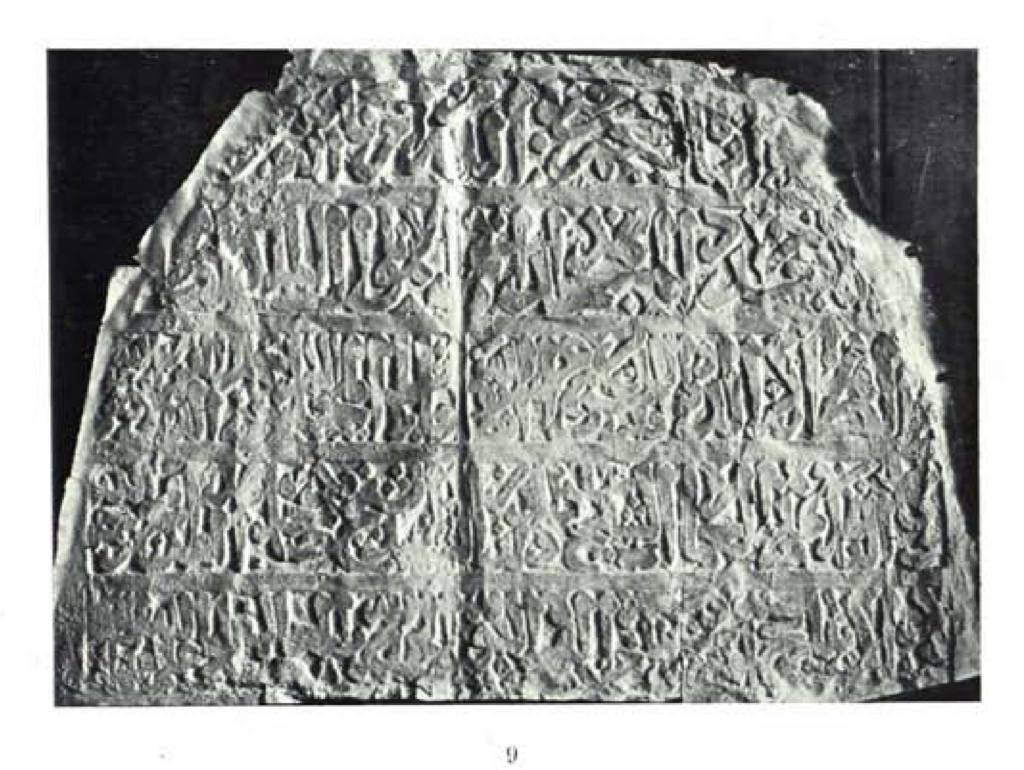
Fig. 4. — Tomb-Stone from the Saïtical time.



2



8



9



13



14



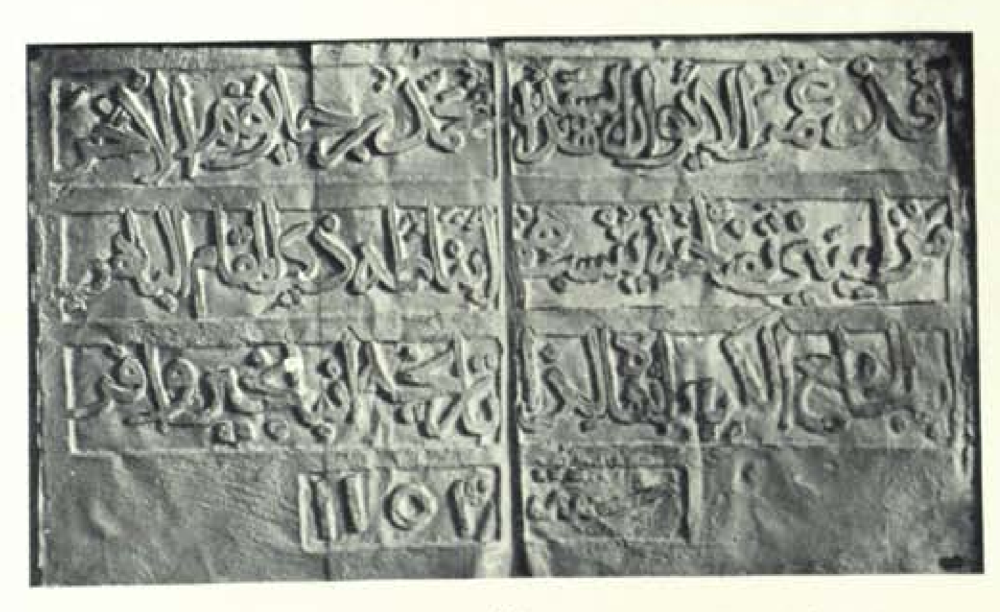
16 *a*



16 *b*



17



19

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

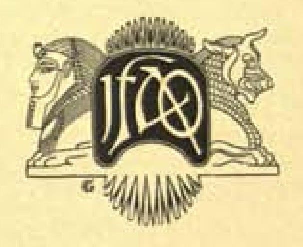
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. GEORGE FOUCART

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XXVII



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1927

QUELQUES TEXTES DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. O. GUÉRAUD.

I. — TEXTES LATINS SUR TABLETTES DE CIRE.

M. Seymour De Ricci a publié[1], il y a une vingtaine d'années, avec un commentaire de M. P. F. Girard, quatre textes latins écrits sur des tablettes de cire appartenant au Musée du Caire. Ces textes, d'un grand intérêt juridique, ont été reproduits depuis dans divers recueils[2]. En plusieurs endroits, cependant, des lectures restaient douteuses, M. De Ricci n'ayant pas eu le loisir d'étudier longuement ces textes; des corrections ont été proposées pour certains passages. J'ai donc cru rendre service en collationnant à mon tour ces tablettes et en exposant ici les résultats de mon travail. Ils ne modifient nullement l'intérêt de ces textes et n'enlèvent rien au mérite de celui qui les a déchiffrés le premier; mais puisque ces documents sont souvent cités, mieux vaut qu'ils le soient le plus exactement possible. Étant donné leur peu d'étendue, le plus commode pour le lecteur me paraît être de les transcrire *in extenso* : d'autant que, dans les ouvrages où ils sont le plus facilement accessibles, ils ont été parfois reproduits avec des fautes d'impression.

Comme il ne s'agit que d'une collation, je ne rectifie pas, même en note, les fautes d'orthographe des textes et ne complète pas les mots abrégés. D'ailleurs rectifications et suppléments s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit.

Tablette n° 29811[3]. — Certificat d'*honesta missio* accordée par le préfet d'Égypte à un soldat qui a terminé son temps de service. Tablette simple,

[1] *Nouv. Revue hist. de droit*, XXX (1906), p. 477-498.

[2] Notamment dans Wilcken-Mitteis, *Chrestomathie;* Girard, *Textes de droit romain;* Meyer, *Juristische Papyri.*

[3] Wilcken, *Chrest.*, n° 457.

ayant fait partie d'un diptyque. Texte gravé sur la cire; une ligne écrite à l'encre sur le bois du bord inférieur.

M. Acilio Avaviola et Pansa cos. | pridie nonas januarias | T. Haterius Nepos praef. Æg. | L. Valerio Nostro equiti | alae Vocuntiorum turma | Gaviana emerito hone|stam missionem dedit.

NIGROS·S·EHM. DEDI PRID NON

Sur la dernière ligne seule, je ne suis pas d'accord avec M. De Ricci, qui a lu]RLEGI·OS·S·EHM etc... et interprétait, en attribuant cette ligne au préfet lui-même : pe]rlegi omnia supra scripta. Emerito honestam missionem etc... M. Wilcken, trouvant la formule peu latine, avait conjecturé[1] : L. V]ALERIO S(upra) S(cripto) etc. Cette conjecture, qu'avait adoptée Lesquier[2], est infirmée par l'examen de l'original, de même, je crois, que la lecture]RLEGI.O.

Il n'y a jamais eu de lettre avant celle que M. De Ricci a lue R. Au premier coup d'œil, j'ai moi-même lu NIGRO S(upra) S(cripto) et cru à un lapsus pour Nostro[3]. Depuis j'ai eu des doutes sur la lecture de l'R. Je vois une haste verticale, terminée en haut et en bas par un petit trait et immédiatement suivie, vers le bas, d'un menu tiret sinueux descendant de gauche à droite : en somme la lettre R sans la panse supérieure. Par comparaison avec l'R de PRID il est *possible* de lire ici R. Les autres lettres NIG et O me semblent à peu près certaines[4].

Plus loin, j'avais d'abord lu L la lettre que M. De Ricci a lue E. Après examen, je ne puis décider si le point que l'on voit au milieu de la haste verticale est tracé à l'encre ou si c'est une simple tache sombre. Il est à noter que cette lettre et les deux suivantes semblent être groupées à dessein. Elles sont rapprochées entre elles et séparées des précédentes et des suivantes par un petit intervalle et un point. De plus, la première et la troisième sont surmontées d'un petit trait, signe d'abréviation vraisemblablement. On s'attend à trouver aussi ce trait sur l'H : mais, au-dessus de cette lettre et au niveau des deux autres petits traits, la tablette est percée d'un trou. Deux autres trous ont été

[1] *Archiv*, V, p. 435, rem. 1.

[2] *L'Armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien*, p. 119.

[3] Quoique le mot soit mutilé à la ligne 4, la lecture en est assez sûre.

[4] M. Henne, professeur à l'Université égyptienne, qui a eu l'amabilité d'examiner ce passage, le lit de la même façon que moi.

percés sur le même bord de la tablette, un à chaque extrémité. Visiblement la tablette faisait partie d'un diptyque dont ce bord était la charnière. Faut-il croire qu'il manque une moitié à notre document, ou bien qu'il n'a jamais occupé qu'une seule tablette, détachée d'un diptyque? Dans le second cas, les trous étaient percés avant que fût écrit le texte actuel. Or il y aurait eu de la place, entre l'H et le trou qui le surmonte, pour le trait d'abréviation qu'on s'attend à trouver là. Puisqu'on ne l'y trouve pas, il est probable que ce trait avait été tracé au même niveau que ceux des deux lettres voisines et qu'il a disparu dans le trou, percé après coup, une fois le diptyque refermé afin que les deux planchettes fussent traversées exactement au même endroit. Nous aurions donc perdu une moitié du document. Que pouvait-elle contenir?

Au reste je doute que cette dernière ligne, écrite en capitales appliquées, par quelqu'un qui ne se nomme pas, et datée aussi sommairement, soit une apostille du préfet d'Égypte en personne, destinée à authentiquer le certificat. Je serais tenté d'y voir une simple mention écrite par le fonctionnaire ou gradé subalterne qui fut chargé de remettre à l'intéressé le certificat de libération, établi dans quelque bureau central. Les lettres $\bar{H}\bar{M}$, et peut-être $\bar{E}$ (ou $\bar{L}$) $\bar{H}\bar{M}$, désigneraient donc non pas l'*honesta missio* elle-même, mais la pièce, le certificat d'*honesta missio*, que cette pièce soit notre tablette elle-même ou un autre document, adjoint ou distinct. N'oublions pas, en effet, que notre tablette est très différente des diplômes d'*honesta missio* que nous connaissons, dont le formulaire est beaucoup plus long et qui sont gravés sur bronze.

J'ai songé un instant à lire : L(ibellum) H(onestae) M(issionis). Le mot *libellus* servait à désigner les certificats de sacrifice aux dieux officiels, pendant les persécutions contre les chrétiens. Pouvait-il désigner aussi un *certificat* d'*honesta missio*? Je n'en ai pas trouvé d'exemple.

Quoi qu'il en soit, la portée exacte de notre document, sa raison d'être, ne me semblent pas tout à fait élucidées.

Tablette n° 29808 [1]. — Diptyque contenant l'attestation par laquelle une fille mineure, Valeria Serapias [2], représentée par son frère et tuteur, déclare être entrée en possession de l'héritage de sa mère.

[1] Girard[4], p. 809; Mitteis, *Chrest.* n° 327.

[2] *Σεραπειάς* dans le texte grec, Sarapias dans le texte latin, sur cette tablette et la suivante.

Scriptura exterior :

Valeria Sarapias Antinoi[s virgo | per] procuratore L. Val. [Lucretiano] | Matididio q. e. Plotinius An[tino]|ensio fratri eius testa[ta est se | hered]itatem Flaviae Valeri[ae ma|tris] eius adii[sse c]revi[sseque] | seque hered. esse secundum tabul. | testam. eius. Actum Æg. nomo | Arsinoite Metropoli III Kal. Octobr. | M. Cornelio Cethego Sex. Erucio Claro cos. | Anno XI Imp. Caesaris M. Aureli Antonin. | Aug. Armeniaci Medici Parthici Maximi | Mense Phaophi die II.

Οὐαλερία Σεραπειὰς προσῆλθον τῇ κληρο|νομίᾳ τῆς μητρός μου ἀκολούθος τῇ διαθή|κῃ αὐτῆς. Λούκιος Οὐαλέριος Λουκρητιανὸς | ἐπείτροπος ὢν αὐτῆς ἔγραψα ὑπὲρ αὐτῆς | ἀφήλικος οὔσης.

Les noms des témoins ne sont plus lisibles; mais le peu qu'on en voit montre que ce sont les mêmes que sur la tablette suivante.

Remarques. — La lecture Sex. Erucio (De Ricci : Sex. Servilio) est certaine dans les deux *scripturae* de cette tablette et de la suivante. Le consul dont il s'agit s'appelait C. Erucius Clarus.

Le π de *προσῆλθον* est écrit sur un φ. — Le mot *ὢν* est écrit sur les lettres *αυτ*, début de *αὐτῆς* que Lucretianus a écrit de nouveau ensuite.

Scriptura interior :

Valeria Sarapias Antinois vir|go per procuratore L. | Val. Lucretiano Matidio q. e. Plotinio Antinoensio fra|tri eius testata est se he|reditatem Flaviae Vale|riae matris eius adiisse | crevissaeq. seq. heredes | esse secundum tabulae | t. eius. Actum Æg. nomo Ar|sinoite Metropoli. | III Kal. oct. M. Cornelio Ce|thego Sex. Erucio Claro cos.

Tablette n° 29810[1]. — Même texte que le précédent, au sujet de l'héritage de la grand'mère de Valeria Serapias.

Scriptura exterior :

Valeria Sarapias Antinois virgo | per procurat. L. Val. Lucretiano | Matidio
frat. eius
q. e. Plotinius Antinoensio | testata est se hereditatem Lucretiae | Diodorae

[1] Meyer, n° 26.

aviae de patre adisse cre|visseque seque heredem esse secund. | tabulas testamenti eius | Actum Æg. nomo Arsinoite Metropol. | III Kal. Octobr. M. Cornelio Cethego | Sex. Erucio Claro cos. Anno XI Imp. | Caesaris M. Aureli Antonini Aug. Armen. | Medici Parthici Maximi Mense | Phaophi die II.

Οὐαλερία Σεραπειὰς προσῆλθον τῇ κληρονομίᾳ | τῆς μάμμης μου κατὰ πατέρα ἀκολούθως | τῇ διαθήκῃ αὐτῆς. Λούκιος Οὐαλέριος Λουκρητια|νὸς ἐπείτροπος ὢν αὐτῆς ἔγραψα ὑπὲρ αὐτῆς ἀ|φήλικος οὔσης.

Restes des sceaux des témoins, avec leurs noms, au génitif, en regard :

C. Lucci Geminiani | T. Flavi Iuliani | L. Ignati Numeriani | C. Iuli Antoni | C. Rufi Ptolemai | C. Iuli Hermini | L. Val. Lucretiani.

Remarques. — Le second *ο* de *προσῆλθον* est écrit sur une autre lettre, p. e. *ε*. — Les noms des témoins sont de lecture assez difficile. Je ne suis pas sûr de la fin de Geminiani; mais Semproniani est certainement inexact. J'ai des doutes aussi sur Hermini; mais Germani est à écarter.

Scriptura interior :

Valeria Sarapias Antino|is virgo per procura|tore [[.]] L. Val. Lucreti|ano Ma[[id]]io q. e. Plotinio Antinoensio fratris eius | testata est se hereditatem | Lucretiae Diodorae avi|ae de patre adiisse cre|vissaeq. seque heredem | esse secundum tabulas | t. eius. | Actum Æg. nomo Arsinoite | Metropoli III Kal. oct. | M. Cornelio Cethego Sex. | Erucio Clar[o] cos.

Tablette n° 29807 [1]. — Diptyque contenant l'acte de naissance d'un enfant romain.

Scriptura exterior :

C. Bellicio Calpurnio Torquato | P. Salvio Iuliano cos. III non. novembr[es] | anno XII Imp. Caesaris T. Æli Hadriani | Antonini Aug. Pii mense Athyr di[e VII]. | Alexandre. ad Ægyptum. | Descriptum et recognitum [factum] | ex tabula albi professio[num libero]|rum natorum quae ta[bula proposita] | erat in atrio magno [in qua scriptum] | fuit id quod infra scriptum est. |

[1] Girard, p. 918; Meyer, n° 4; Wilcken, *Chrest.*, n° 212.

C. Bellicio Calpurnio Torquato P. Salvio | Iuliano cos. anno XII Imp. Caesaris T. Æli | Hadriani Antonini Aug. Pii | M. Petronio Honorato praef. Æg. | Professiones liberorum acceptae | citra causarum cognitionem, tabula | V et post alia pag. III. XVIII K. octobr. | Ti. Iulius Dioscurides . . . | fil. n̈. Iuliam Ammonun ex Iulia | Ammonario XIII K. septembr. q. p. f. | . . Ẹ adf.

Restes des sceaux des témoins, avec leurs noms en regard :

C. Iuli Prisci | C. Iuli Sereni | T. Flavi Macedonis | M. Servili Clementis | C. Iuli Licinniani | T. Ịụḷ. Eutychi | L. Petroni Celeris.

Scriptura interior :

C. Bellicio Calpurnio Torquato | P. Salvio Iuliano cos. III non. novem|bres anno XII Imp. Caesaris T. Æ|li Hadriani Antonini Aug. Pii | mense Athyr die VII. Alex. ad Æ|gyptum. Descriptum et recogni|tum factum ex tabula albi profes-si|onum liberorum natorum quae ta|bula proposita erat in atrio magno in qua | scriptum fuit id quod infra scriptum | est. C. Bellicio Calpurnio Torqua|to P. Salvio Iuliano cos. anno XII Im|perator. Caesaris T. Æli Hadriani An|tonini Aug. Pii M. Petronio Ho|norato praef. Æg. — Professiones liberorum acceptae citra cau|sarum cognitionem tabula V̄ et | post alia pagina III. XVIII K. octobr. | Ti. Iulius Dioscurides . . . . . . | f. n. Iuliam Amonum ex Iulia Ammonario XIII K. | sept. q. p. f. . . . adf.

Remarques. — La phrase : *Descriptum . . . . scriptum est,* incomplètement déchiffrée par M. De Ricci, avait été restituée de façon conjecturale par M. Wilcken [1]. Ma révision confirme presque intégralement cette restitution adroite et méthodique. Cependant la correction *isieio*, que M. Wilcken proposait d'ailleurs sous toutes réserves, est à écarter : *atrio* est certain.

La lecture *professiones* (et non *professionis*) est certaine dans la *script. ext.* La *script. int.* ne peut donner aucun renseignement, car elle est écrite dans une cursive où les I et les E sont exactement semblables et ont la forme de nos *u* cursifs minuscules. — Au reste le nominatif pluriel, reproduisant probablement le titre de l'*album,* s'explique mieux que le génitif singulier [2].

Le nom du père, Iulius Dioscurides, est suivi, après un petit intervalle,

[1] *Archiv*, IV, p. 253.

[2] «Man übrigens *professionum — acceptarum* erwarten sollte» Wilcken, *loc. cit. Professiones* est plus satisfaisant encore.

d'une sorte de sigle que je n'arrive pas à résoudre. Dans la *script. ext.*, ce sont trois traits verticaux, légèrement sinueux, traversés vers le haut par une même ligne horizontale et suivis d'un petit cercle. Dans la *script. int.*, c'est un entre-croisement de lignes tout différent et beaucoup plus complexe[1]. On attend une indication comme *professus est*.

La date de naissance de l'enfant est suivie d'abréviations également obscures. Dans la *script. ext.*, ce sont d'abord trois lettres très espacées, dont la première est impossible à identifier, la seconde est A ou R, la troisième E ou F, — suivies des trois lettres groupées ADF. Dans la *script. int.*, ce sont un V suivi de trois traits inclinés de haut en bas et de gauche à droite, puis les trois lettres ADF[2]. Ce groupe, commun aux deux *scripturae*, fait songer à *adf(uerunt)*. Nous aurions là une formule introduisant les noms des témoins. Les autres lettres, dans la *script. int.*, pourraient s'interpréter *vi(derunt) e(t)* : ont vu (l'enfant) et assisté (à la déclaration). Tout cela reste fort douteux.

En même temps que les quatre tablettes précédentes, le *Journal d'entrée du Musée* en signale deux autres de même provenance, dont l'une, n° 29809, est maintenant introuvable, l'autre, n° 29812, est restée inédite. C'est la moitié d'un diptyque dont la seconde tablette a dû se perdre dès l'antiquité, car le côté cire est tout incrusté de terre et de sable. Le côté bois a été tellement usé et éraillé par les frottements que la *scriptura exterior* est illisible en beaucoup d'endroits : chose regrettable, car les parties du texte conservées par les deux *scripturae* se complètent et permettraient de reconstituer le document entier. Voici ce que j'ai pu déchiffrer avec certitude.

Tablette n° 29812.

Scriptura interior :

P. Mario L. Afinio Gallo cos. | X K. augustas | Anno VIII Neronis Claudi Caesaris | Augusti Germanici Imp. mense | Ephip die XXIX (23 juillet 62) | Alex. ad Æg. | Descriptum et r[ecog]nitum ex tabu|la professionum quibus liberi | nati sunt, quae tabula proposita | erat in [a]trio magno, in qua sc[ri]|ptum erat id quod infra script. est. | L. Iulius Vestinus praef. Æg. |

(1) [illegible] — (2) [illegible]

Scriptura exterior :

liberi nati sunt, quae tabula | proposita erat in atrio magno, | in qua scriptum erat id quod in|fra scriptum est. | L. Iulius Vestinus praef. A[Eg.] | . . . no]-mina eorum qui . . . . | . . . . liberos . . . . | . . . natos sibi professi sunt propos. | P. Mario L. Afinio Gallo cos. | . . . . | . . Valerius . . . . . riscus . . . . . . | . . . . . filium natum . . . . | 2 lignes illisibles | . . . . K. Iu-ias q. p. f. | P. e. une autre ligne encore.

L'intérêt de ce document est de constituer le plus ancien acte de naissance romain qui nous soit parvenu. Rappelons brièvement qu'un passage de l'*Histoire Auguste*[1] attribue à Marc Aurèle l'obligation pour les parents de déclarer la naissance de leurs enfants. Un texte d'Apulée[2] avait donné lieu de croire que cet usage remontait au moins à Hadrien. La tablette précédente montrait qu'il existait déjà en 148, sous le règne d'Antonin et un document analogue[3], mais très mutilé, était daté de 147. Nous voyons maintenant que les déclarations de naissances étaient déjà de règle 85 ans plus tôt.

La rédaction de notre nouvel acte de naissance est sensiblement pareille à celle de la tablette n° 29807. Deux différences sont à noter cependant.

1° Le nom du préfet d'Égypte est au nominatif. Malheureusement la phrase qui commence par ce nom est mutilée dans les deux *scripturae*. Si cependant j'ai lu exactement *propos.* (*script. ext.*, l. 8), on peut restituer le verbe *proposuit* avec L. Vestinus pour sujet. Ce serait donc par les soins du préfet que les déclarations de naissances étaient rendues publiques, et la phrase correspondrait au titre : *Professiones liberorum natorum* de la tablette précédente.

2° Le nouveau texte ne porte pas la mention « *citra causarum cognitionem*, déclarations reçues sans enquête approfondie ». J'ai du moins vainement cherché à retrouver ces mots dans les parties mutilées de notre texte. Mais à la ligne 7 de la *script. ext.*, le mot qui précède *liberos* semble se terminer par *-sentia* et la lecture *praesentia*, très douteuse, n'est pas impossible. Peut-être y avait-il là l'indication du nombre de témoins dont la présence suffisait, sans autre vérification, pour garantir l'exactitude de la déclaration.

(1) *Vita Marci*, 9, 7 sq.

(2) *Apologie*, 89.

(3) Fragment de diptyque, publié par S. De Ricci, *Proceed. Society Bibl. Archæol.*, 26, 196.

La déclaration proprement dite est trop mutilée pour rien nous apprendre. Elle commençait par la date de la déclaration : noms des consuls et, sans doute, à la ligne suivante (plus courte) mois et quantième. Elle se terminait par la date de naissance. Les deux dates étant mutilées, nous ne pouvons savoir si la déclaration était, dès cette époque, faite dans un délai maximum d'un mois après la naissance, comme il fut de règle par la suite.

Renseignement accessoire, notre texte nous apprend que le préfet d'Égypte en juillet 62 était encore L. Julius Vestinus qui jusqu'ici était attesté pour la dernière fois, à une connaissance, en l'an VII de Néron (60-61)[1].

II. — INSCRIPTION EN L'HONNEUR D'AMÉNÔTHÈS.

(Voir la planche.)

Le texte que voici porte le n° 9695 parmi les ostraka du Musée du Caire. C'est visiblement le brouillon d'une inscription. Il vient s'ajouter heureusement aux quelques textes grecs que nous possédons au sujet du culte d'Aménôthès[2] dans l'Égypte ptolémaïque.

Sa provenance exacte n'est pas connue. Mais cet ostrakon, qui est en réalité un éclat de calcaire blanc, appartient à un lot d'ostraka trouvés en Haute-Égypte, dont plusieurs font mention de Thèbes et de Syène. Or c'est dans cette région, en particulier à Deir el-Medineh et à Deir el-Bahari, que le culte d'Aménôthès était le plus en faveur. Il y a donc des chances pour que notre ostrakon provienne d'une de ces deux localités.

Quant à sa date, on peut, d'après l'écriture, la fixer à la fin du IIIe siècle ou au IIe siècle avant J.-C.

Le texte est complet vers le bas et, pour la majeure partie, à gauche. Le haut manque, ainsi que la fin de la plupart des lignes. La forme irrégulière des

(1) Cagnat-Jouguet, *Inscr. græc. ad res rom. pertin.*, n° 1124.
Tandis que le présent article était à l'impression, M. Wilcken m'a aimablement informé que d'autres actes de naissances ont été publiés récemment par MM. Viereck et Zücker, dans le tome VII des *B. G. U.*, volume que je n'ai pas ici à ma disposition.

(2) C'est ainsi qu'aujourd'hui on transcrit habituellement son nom. Notre texte l'appelle Aménôtès. Les égyptologues préfèrent les transcriptions Aménophis ou Amenhotep.

ostraka ne permet pas d'évaluer au juste l'étendue de la lacune de droite, mais elle ne semble pas très considérable.

]σων κα[
]ας ὑποφέρων κατα[
]μον τὸ τοῦ Ἀμενώτου
]ετης [[καὶ τὰ ἱκετήρια . . [ ]]
καὶ τοῦ Ἀμενώτου
[[ ]ραφα καὶ τοῦ Ἀμενώτου . [ ]]
]τος [[καὶ]] θεραπευθεὶς ὑπ' αὐτοῦ φανε[ρῶς καὶ γενό
ἐξ ὧν ἅμα α[ὐτὸν
μενος ὑγιὲς ἠβουλήθεν [[αὐτῶι]] κα[ὶ τοὺς
αὐτῶι . . . . .
ἄλλους θεοὺς τοὺς συμβώμους καὶ συντελ[εῖς
[[αὐτῶι]] ἀναγράψαι αὐτῶν τὴν ἀρ[ετὴν
εἰς
τὴν πρὸς τοὺς παραγινομένους [[δ[ύ]]
τὸ τέμενος [[τὸ τέμενος]] τὸ τοῦ Ἀμενώ[του
[[ναμιν ἐκειν ἵνα εἰδῶσιν τοῦ]]
[[θεοῦ τὴν δύναμιν]] ἐχόμενοι ὑ
πὸ ἀρρωστίας ἥσποτε . . . [.] τα[
[[φανερῶς παριστάμ[ ]]
ἵνα εἰδῶσιν ὅτι η . [φα
ὑπὸ τοῦ ἀγομ[ένου?
νερῶς [[παριστάμ[ ]]
θεοῦ

Ligne 6. Lire ὑγιὴς ἠβουλήθην.

Ligne 7. Les ν des désinences sont corrigés sur des ι. Les mots καὶ συντελεῖς ont peut-être été effacés par grattage; ils semblent surmontés de quelques lettres illisibles.

Ligne 8. γινο corrigé en παραγινομένους.

TRADUCTION DU TEXTE DÉFINITIF.

. . . . soigné par lui visiblement et revenu à la santé, j'ai voulu, comme un moyen de [l'honorer] à la fois lui-même et les autres dieux associés à ses autels et à son culte, célébrer par écrit leur miraculeuse intervention en faveur de ceux qui se présentent dans le sanctuaire d'Aménôtès atteints d'une

maladie quelconque. . . . . pour qu'ils sachent que . . . . . visiblement par le dieu qui conduit.

Cette traduction, purement littérale, ne vise qu'à montrer comment je construis et interprète la partie compréhensible du texte.

A la ligne 5, je restitue *φανερῶς* d'après les lignes 13 et 15. Celui qui écrit semble tenir à faire savoir que le dieu est venu en personne, bien visible, et l'a soigné de ses mains. C'est d'ailleurs ainsi que les choses se passaient en pareil cas. Le malade, endormi (ou même éveillé) dans le temple, voyait le dieu venir à lui et le guérir. Chacun connaît les fameuses inscriptions d'Épidaure et le récit du *Plutus* d'Aristophane. Le *processus* était le même en Égypte qu'en Grèce [1]. Le pap. Oxy. 1381 nous fait assister à deux guérisons miraculeuses opérées dans le temple d'Imouthès (Imhotep).

Le malade, endormi, a vu le dieu en songe et sa mère, qui ne dormait pas, l'a vu aussi, de ses yeux, opérer le miracle. Il y a tout lieu de croire, d'après les termes *θεραπευθεὶς φανερῶς, φανερῶς παρισ7άμ[ενος θεός]*, que les guérisons s'opéraient de la même façon par l'intervention d'Aménôthès.

La restitution *γενόμενος ὑγιὴς* s'appuie sur de nombreux exemples d'inscriptions d'Épidaure [2].

La construction, à partir de *ἠβουλήθην*, est difficile à retrouver, à cause des lacunes de la phrase et des retouches successives que son auteur y a apportées, avec un visible souci de style noble et digne. Le plus simple est de suppléer, à la fin de la ligne 7, un verbe dépendant du relatif *ὧν* et de rattacher *ἀναγράψαι* à *ἠβουλήθην*.

Je n'ai pas trouvé le mot *συντελὴς* (l. 7) appliqué à des dieux « honorés en commun ». Mais on rencontre l'expression *θεῶν συντέλεια* [3].

Le mot *ἀρετή* (l. 8) est fréquent dans des textes de ce genre pour désigner le miracle, l'intervention miraculeuse [4]. J'ai restitué *τὴν ἀρ[ετὴν] τὴν, πρὸς*

[1] Cf. G. Foucart, *Art. Dreams and Sleep*, dans *Encyclopædia of Religion and Ethics*, t. V, p. 34.

[2] Par exemple : *ὑγιὴς γενόμενος ἀπηλλάγην*; Dittenberger, *Sylloge*, III, n° 1170.

[3] Eschyle, *Sept c. Thèbes*, 251.

[4] Par exemple : *ἰδοῦσαν δέ με πλείονας ἀρετὰς τοῦ θεοῦ*; Dittenberger, *Sylloge*, III, n° 1172 (avec une bibliographie sur cet emploi de *ἀρετή*).

τούς.... en comprenant : leur intervention miraculeuse en faveur de ceux qui se présentent .... Il serait possible aussi de lire τὴν ἀρ[ε]τὴν πρὸς τούς.... et d'interpréter : j'ai voulu commémorer le miracle, à l'intention de ceux qui se présentent.

A la ligne 10, ἐκειν est sans doute le commencement de ἐκείνου. Notre homme, mécontent de sa formule, l'a alors biffée et remplacée par une autre qu'il a ensuite biffée à son tour.

L'Aménôthès que célèbre notre texte est le fils de Hapi; contemporain d'un pharaon du même nom, c'était de son vivant un homme plein de sagesse et de science. Manéthon, cité par Josèphe [1], dit que le pharaon Aménôphis, étant embarrassé, s'adressa ὁμωνύμῳ μὲν αυτῷ Ἀμενώφει, πατρὸς δε Παάπιος ὄντι, θείας δὲ δοκοῦντι μετεσχηκέναι φύσεως κατά τε σοφίαν καὶ πρόγνωσιν τῶν ἐσομένων. On le disait auteur d'ouvrages philosophiques, et M. Wilcken a publié [2] un ostrakon (fragment de calcaire) de Deir el-Bahari, contenant sous le titre de Ἀμενώτου ὑποθῆκαι *Maximes d'Aménôtès*, des préceptes de morale ou de prudence dont certains étaient déjà connus et attribués à tel ou tel des sept Sages de la Grèce. Élevé peu à peu au rang de divinité, il était regardé comme un dieu guérisseur. C'est en somme le pendant, un peu terne, d'Imhotep-Imouthès, dont la vogue semble avoir surpassé de beaucoup la sienne. Tous deux étaient adorés ensemble, à l'époque ptolémaïque, dans les temples de Deir el-Médineh et de Deir el-Bahari, et les Grecs leur associaient Asclépios et Hygieïa, qui devaient former avec eux les σύμβωμοι θεοί dont parle notre texte. A Deir el-Bahari, des graffiti comme ceux-ci [3] attestent la foi ou la reconnaissance des visiteurs :

Ἀνδρόμαχος Μακέδων ἀφίκετο πρὸς Ἀμενώθην χρηστὸν θεόν, μισθοῦ ἐργαζόμενος, καὶ ἐμαλακίσθη καὶ ὁ θεὸς αὐτῷ ἐβοήθησε αὐθημέρῃ.

Τὸ προσκύνημα Εὐγράφιος παρὰ τῷ κυρίῳ θεῷ Ἀσκληπίῳ καὶ Ἀμενώθῃ καὶ Ὑγιείᾳ.

[1] *Contre Apion*, I, 26.

[2] *Ægyptiaca, Festschrift für G. Ebers* (1897), p. 142 sq. Voir dans le même recueil une étude de K. Sethe sur Aménôthès.

[3] Publiés par C. R. Peers, *Journal of Hellenic Studies*, XIX, p. 14-16; Cf. G. Milne, *The Sanatorium of Dêr el-Bahri*, dans *Journal of Egyp. Arch.*, I, p. 96. Voir aussi, *passim*, l'aimable monographie de Jamieson B. Hurry, *Imhotep* (Oxford 1926).

Le Musée du Caire possède une inscription [1] de Deir el-Bahari dans laquelle des parents invoquent la protection d'Aménôthès pour leur enfant : Ἀμενώθει θεῷ μεγίστῳ. Ἔτους κε. Λέων καὶ Λυσάνδρα ὑπὲρ παιδίου εὐχήν. Peut-être cette inscription sera-t-elle rejointe un jour par celle dont nous avons maintenant le brouillon.

O. Guéraud.

[1] *Catalogue général, Greek Inscriptions*, par G. Milne, p. 37-38.

ADDENDUM.

Imprimé depuis sept mois, le présent article attend pour paraître l'achèvement du *Bulletin*. J'ai pu, entre temps, prendre connaissance du tome VII des *B. G. U.*, et de l'article dans lequel M. Cagnat a réuni et discuté les textes de tous les extraits de naissance égyptiens connus jusqu'ici (*Journal des Savants*, mai 1927, p. 193). L'article de M. Cagnat s'imprimait en même temps que le mien : coïncidence fâcheuse, puisque je n'ai pu ni faire profiter M. Cagnat de la tablette inédite n° 29812, qui reste de beaucoup le plus ancien extrait de naissance connu jusqu'à présent, ni profiter moi-même des améliorations ou confirmations de lectures apportées par les nouveaux textes. Il n'est maintenant plus douteux que les abréviations finales, dans les deux *scripturæ* de la tablette n° 29807, doivent se lire c r e ad k et que l'interprétation que j'en proposais était fausse.

QUELQUES NOTES
SUR LE PAPYRUS DE MÉNANDRE

PAR

M. O. GUÉRAUD.

Depuis 1907, date de la première édition publiée par M. Lefebvre, le fameux papyrus 43227 du Musée du Caire a été à plusieurs reprises collationné en entier : par A. Körte en vue de son édition (Teubner 1910 et 1912), par M. Lefebvre une seconde fois (*Catal. gén. des Antiquités égypt.*), par Chr. Jensen à deux reprises (*Rhein. Mus. LXV, Hermes IL*), enfin par S. Sudhaus en vue d'une refonte de sa première édition. Cette seconde édition de Sudhaus (*Kleine Texte 44-46*) achevait de s'imprimer, en 1914, lorsque la guerre éclata. L'auteur partit pour le champ de bataille sans avoir pu achever la correction des épreuves et en exprimant le vœu de donner, une fois la paix revenue, une autre édition plus parfaite. Sudhaus ne devait malheureusement pas sortir vivant de la guerre. Aussi sa seconde édition, ainsi que ses *Menanderstudien*, recueil de notes critiques, sont-elles encore aujourd'hui la base sur laquelle les éditeurs de Ménandre établissent leur texte.

Étant moi-même chargé d'une édition de Ménandre, j'ai profité de mon séjour au Caire pour examiner à mon tour le papyrus. Ce n'est pas que j'eusse l'espoir d'apporter beaucoup de lectures nouvelles, après des savants comme ceux auxquels je succédais; d'ailleurs, depuis treize ans que le dernier d'entre eux était passé, l'état du papyrus n'avait pas pu s'améliorer. Mon principal désir était de pouvoir choisir par moi-même entre les diverses lectures proposées pour un même passage. En particulier certaines lectures et restitutions de Sudhaus m'inquiétaient. Il a lu plus de choses que ses prédécesseurs : parmi les lectures qui lui sont propres, beaucoup sont excellentes, d'autres me semblaient cadrer mal soit avec l'ensemble de la phrase, soit avec le sujet ou avec l'état de l'action à l'endroit de la pièce dont il s'agit. Cependant il est toujours

dangereux de rejeter, de sa propre autorité, une lecture qui est donnée comme certaine ou peu s'en faut : aussi étais-je bien aise de pouvoir à mon tour collationner l'original. Comme peut-être d'autres éditions se préparent en ce moment et paraîtront avant la mienne, j'ai pensé que les résultats de mon travail, si minces soient-ils, pourraient rendre service à leurs auteurs et c'est pourquoi j'ai cru devoir les exposer ici.

Le papyrus, soigneusement tenu à l'abri de l'air et de la lumière, se conserve dans de bonnes conditions. En trois ou quatre endroits seulement j'ai constaté que des fragments, — tout petits d'ailleurs — se sont détachés et déplacés parce que les deux verres entre lesquels les feuilles de papyrus sont enfermées adhéraient mal en ces endroits. L'écriture, très pâle et très effacée, ne doit pas l'être beaucoup plus qu'il y a quinze ou vingt ans. Du moins ai-je toujours, à très peu de chose près, pu vérifier les lectures de MM. Lefebvre, Körte et Jensen. Même lorsque telle ou telle de ces lectures m'a paru douteuse ou inexacte, j'ai pu retrouver pourquoi son auteur avait lu comme il l'a fait. Pour les lectures propres à Sudhaus, mes défiances se sont trouvées justifiées. Il semble avoir, dans sa collation, péché par excès de scrupule et de conscience. Il n'a pas voulu s'exposer à omettre de lire un seul point d'encre, et c'est ce qui l'a conduit à lire même ce qui était illisible, même ce qui n'existait pas. Un papyrus, surtout en aussi mauvais état que celui de Ménandre, est toujours couvert d'une foule de taches, de mouchetures sombres que l'on est exposé à prendre pour des lettres effacées. Il n'est pas un centimètre carré de marge où l'on ne puisse lire quelque chose si on le veut bien. — D'autre part, c'est une pratique courante et fort légitime, en papyrologie, de restituer de mots même très mutilés en utilisant les restes des lettres qui subsistent, en interprétant leur forme, droite ou arrondie, leur direction, leur place dans la ligne. Mais ce procédé demande à être employé très prudemment. On fait une hypothèse, on suppose un mot dont le sens paraît convenir, et on vérifie si les traces que porte le papyrus coïncident avec les lettres qui composent ce mot : encore ne faut-il pas perdre de vue que l'hypothèse semblera se vérifier d'autant plus facilement que les traces subsistantes seront plus minimes. C'est à quoi Sudhaus n'a peut-être pas toujours assez pris garde.

Je me permets d'insister un peu sur ce point, — bien qu'il ne s'agisse pas d'une idée nouvelle, — à l'intention des éditeurs qui ne peuvent utiliser, pour

leurs restitutions, que des comptes-rendus de collations, où les traces déchiffrées sur l'original sont reproduites tant bien que mal à l'aide de caractères d'imprimerie mutilés exprès pour cela. Ce genre de reproduction, le seul possible, peut facilement induire en erreur parce qu'il est trop précis. Un ο coupé en deux fera croire que le papyrus portait certainement une lettre ronde, ο, ϵ ou c, alors qu'il n'en est peut-être rien : une haste verticale un peu épaisse et en partie disparue dans une lacune de forme arrondie donnera l'illusion d'avoir appartenu à une lettre ronde. De même une haste verticale, dont il ne subsiste qu'un gros point entre deux déchirures obliques, semblera être le reste d'une haste oblique; ou inversement le reste d'une haste oblique sera pris parfois pour le reste d'une haste verticale. Enfin les lettres, sur le papyrus, sont loin d'être toutes tracées de façon impeccable et, si l'on examine le texte dans des parties où il est bien conservé, on trouvera quantité de lettres qui, mutilées, auraient été fatalement lues de travers. Comment aussi, dans les endroits mutilés, distinguer des restes de lettres les restes de ponctuations, points ou apostrophes?

A propos des apostrophes, je ne sais si l'on a remarqué avec quel soin elles ont été mises par le copiste du papyrus de Ménandre. Je n'ai pas constaté qu'il ait commis plus de deux ou trois erreurs *certaines* sur ce point. Il faut seulement noter qu'il n'emploie *jamais* l'apostrophe après une *préposition* élidée (ΚΑΤϵΜϵ, ΠΑΡΗΜΙΝ, etc...). Partout ailleurs il met soigneusement les apostrophes. Donc toute restitution qui exige une apostrophe alors que le papyrus n'en porte certainement pas, ou qui néglige une apostrophe que porte le papyrus, doit être tenue dès l'abord pour extrêmement douteuse. J'aurai l'occasion d'en signaler quelques-unes.

Avant d'aborder l'exposé de ma collation, est-il besoin d'ajouter que je désirerais la voir utiliser avec autant de circonspection et de défiance que n'importe quelle autre? On ne peut pas répéter à chaque ligne les formules de prudence : *je crois que..., il me semble que..., autant que je peux voir...;* et il faut bien aussi exprimer différemment les divers degrés de conviction auxquels on est arrivé. Si donc je viens à dire que le papyrus «porte *certainement* ceci» ou «ne porte *certainement* pas cela», on entendra qu'après un examen, le plus consciencieux possible, je suis arrivé à une conviction qui ne laissait aucun doute dans mon esprit : même dans ces cas là il se peut parfaitement que je

me sois trompé. Au reste, je ne suis peut-être pas le seul à qui cette restriction puisse s'appliquer.

Je désigne les vers par les numéros qu'ils portent dans l'édition de Sudhaus. Le lecteur fera bien de parcourir les notes qui suivent en ayant cette édition sous la main. Partout où je ne dis rien, on peut considérer que j'admets les lectures de Sudhaus comme sûres ou assez probables.

LE HÉROS.

Sudhaus signale, à gauche du titre, quelques traces très minimes qui pourraient être, dit-il, les restes d'un chiffre : *Fort.* Ξ *fuit, ut hæc fabula sexagesima fuerit.* J'ai vu moi-même deux tirets horizontaux, l'un plus bas que l'autre : le premier m'a paru faire partie de la ligne de tirets sinueux qui encadrait le titre, au-dessus et au-dessous; le second a tout l'air d'une *paragraphos.*

2. Suivant la façon dont on éclaire le papyrus, les lectures ΑΓѠΝΙΑΝ et ΑΓѠΝΙΑΙϹ sont également possibles.

9. La lecture ΤΑΚΑΤΑ est très vraisemblable. Je vois [illegible].

11. Sudhaus lit, après la lacune, les restes de ΗΡΑ :. Les : sont sûrs, le Ρ probable, Η et Α très douteux.

13 Avant l'Є de ЄΦΘΑΡΜΑΙ, une petite trace oblique, vers le haut de la ligne, peut être soit une apostrophe, soit le reste d'un Δ.

25-27. Le papyrus semble attester ici une variante, provenant de l'incertitude dans la distribution des tirades. Au vers 25, je n'ai pas vu d'interponction après ΓΟΡΓΙΑϹ et, au vers 27, le copiste n'en avait pas mis après ΗΜΙΝ. On peut en effet attribuer à Daos l'ensemble de ces vers. Dans ce cas, les mots *ὁ τῶν προβατίων..... παρ' ἡμῖν* sont une explication qu'il ajoute pour que Géta comprenne mieux de quel jeune homme il s'agit. Quant au mot *οὗτος*, il désigne le berger Τίβειος dont il a été question plus haut. Mais comme Géta risquerait de comprendre qu'il désigne Gorgias, Daos ajoute ensuite ces précisions : *ὁ* Τίβειος *ὁ πατήρ*; cette façon populaire de s'exprimer serait bien conforme au réalisme de Ménandre [1]. — Mais après ΗΜΙΝ deux points ont été ajoutés au-dessus de la ligne et la marge droite, au niveau de ce vers, porte

[1] Cf. Ἐπιτρ. 82-83 la même façon de préciser après coup une indication, *ποιμήν τις*, par un détail supplémentaire, *τῶν τούτῳ συνέργων.*

l'indication ΔΑ/. On peut en effet supposer une intervention de Géta qui, en entendant le nom de Gorgias, demande à Daos : « Est-ce celui qui soigne les moutons chez *vous?* » Il faut évidemment, dans ce cas, écrire ὑμῖν, comme l'a vu Leo. Daos répond alors : « c'est bien lui, οὗτος. »

48. ΧΡΗϹΤΟ. Aucune certitude sur les lettres qui suivent ΧΡΗϹΤΟϹ.

51. ΑΝΟΝΗΤΟΙ.ΤΙ; ϵϹΤ[Ι possible mais plus que douteux.

Pour les autres fragments du Héros, je renonce à donner typographiquement une idée complète des signes que j'ai copiés. En présence du papyrus même, il est très souvent impossible d'identifier avec quelque vraisemblance des mots réduits à trois ou quatre points disséminés : à plus forte raison le lecteur d'une telle collation n'en pourrait-il tirer aucun parti. Je me bornerai à présenter les remarques suivantes, en prenant pour base le texte de Sudhaus.

56. ΔΙΔΩΜΙ (Jensen) est probable sans être sûr. Je vois ΙΑ ΜΙ.

58. ΤΟΥΤΩ:Π. Il n'est pas certain que la dernière lettre soit un Ο.

60. La restitution ΤΙϹΔ'ϵϹΤΙΝΠΟΤϵ, fondée sur des traces infimes, est dénuée de toute certitude. Seules les lettres Τϵ ont une certaine probabilité.

64. La lecture ΑΠΟΡΙΑ (Jensen) est tout à fait certaine.

72.]Ρ:ΫΠΟΝϵ.Ϲ

75. Je lis comme Sudhaus ΗϹΧΥΝ. ΥΤϹ

79. ϹΟΤΙ est possible; Δ'ΟΤΙ (οἶδ' ὅτι) le serait également.

82. Je lis, à la fin du vers, ΜΟΝ. Comme Sudhaus, je trouve ΜΟΛΙϹ moins probable.

83. De la restitution de Sudhaus ΤΟΤΗΝΙΚΑΥΤ', les deux dernières lettres sont sûres, tout le reste plus que douteux.

84. Au début du vers - - - Ι ΟΠΡΑΓΜΑ. La Lecture ΚΡΙϹΙϹ (Sudhaus) est des moins sûres.

85. ΑΠΟΛΩΛϵ me semble ne pas concorder avec les traces des lettres. ΑΠϵΛΑΒϵ serait possible sans être très probable.

Fragment η, *verso* 4. — Je lis ΛΑΒϵΙΝΟΔ.

L'ARBITRAGE.

Fragment Z. — Je commence par ce fragment pour respecter la place que lui a donnée Sudhaus, bien que cette place ait été reconnue certainement

erronée. Il ne me paraît même pas absolument prouvé qu'il ait fait partie des Ἐπιτρέποντες. Sans doute nous y voyons un père se répandre, devant sa fille, en récriminations sur l'inconduite de son gendre. Mais ce gendre, qui s'en va au Pirée sous prétexte d'affaires et y passe le temps à boire en galante compagnie, est-il bien notre Charisios qui, lui, fait la fête chez son voisin, sans chercher de prétexte, sous les yeux mêmes de sa femme? Quant aux mots Θεσμοφόρια δὶς τίθει,| Σκίρα δίς, on les explique comme une allusion au double ménage qu'entretient Charisios, qui double les frais, en particulier les jours de fête. Je suis peu frappé de la valeur de cet argument, et je vois mal un père moderne faisant remarquer à sa fille que son mari, entretenant une maîtresse, fait double dépense pour Pâques et pour le jour de l'an. Ne s'agirait-il pas d'un mari prodigue qui voudrait voir Pâques et le jour de l'an revenir plusieurs fois dans l'année et dépense comme si c'était fête tous les jours?

Quoi qu'il en soit, ce fragment est l'un des plus difficiles à déchiffrer de tout le manuscrit. Sudhaus a fait progresser ce déchiffrement de façon très sérieuse. Je m'y suis appliqué à mon tour pendant une vingtaine d'heures. Voici les résultats de cet examen.

Recto. — La lecture des deux premiers vers est sûre, excepté les deux points de la fin du second, qui sont cependant probables. La paragraphos sous ce vers est certaine. L'enchaînement des idées, à cet endroit, me paraît avoir été très bien dégagé par Wilamowitz dans son édition des Ἐπιτρέποντες.

4. Ce vers est lu par Sudhaus ΟΥΚΕΤΙΛΟΓΙΣΜΟΥ ΤΑΥΤΑΠΑΜΦΙΛΗ ΒΟΑΙ. Le premier et le dernier mot sont certains. J'ai lu ΟΥΚΕΤΙ'ι·····‥ι---··ʳ, ·ᐣΜ ·ΛΗΒΟΑΙ. Des mots qui suivent ΟΥΚΕΤΙ, je n'ai rien pu identifier, sinon qu'une des lettres, dont la haste descend au-dessous de la ligne, devait être un Φ ou un Ρ, ce qui contredit la leçon, — peu satisfaisante en soi — de Sudhaus. Quant au mot ΠΑΜΦΙΛΗ, dont l'importance est capitale pour l'identification du fragment, je n'ai pas réussi à en lire autre chose que Μ et ΛΗ. Encore le Λ pourrait-il se lire Χ. Les traces des autres lettres sont infimes. J'ajoute que rien ne s'oppose à la lecture ΠΑΜΦΙΛΗ. Avant ce mot, Wilamowitz conjecture ΑΥΤΟ, leçon très satisfaisante à mon avis, mais que l'original ne permet ni de confirmer ni d'écarter.

5. ΑΦΙΕΙC et ΑΦΙΕΝ sont possibles. J'ai lu ΑΦΙΕΙ:. Cependant ΑΦΙΕΝ est un

peu plus vraisemblable, car pour lire ΑΦΙΕΙC il faut supposer que le C était collé tout contre l'I et il devait en outre être suivi d'une apostrophe dont on verrait la trace, le papyrus étant intact à cet endroit.

6. L'habile lecture de Sudhaus ЄΤΟΙΜΟC ЄΙΜΙ est très vraisemblable. Je lis ····Μ·C..Μ:·

8. ΑΜ···ΗΔЄѠC··Δ'··CΦΟΔΡΑ. Le premier mot se termine par ѠC ou par HC; ѠC est plus probable et Sudhaus a sans doute raison de restituer ΑΜЄΛѠC.

Toute la fin du recto a été bien lue par Sudhaus. Le vers 9, en particulier, porte bien ΚΟΥC', avec apostrophe.

Verso. — 16. ΤΟCΟΝΔΗ est possible, quoique Τ et Η prêtent à quelque doute.

18. ΤΟΥΤ' ΟΙΔ' ΟΔΥΝΗCЄΙ·, lecture de Sudhaus, me paraît impossible. D'abord la place pour les lettres qu'il faudrait lire ΔΟΔ est insuffisante; et le papyrus ne porte aucune des deux apostrophes qui seraient nécessaires. Je lis ΤΟΥ··Ι··ΔΥΝΗCΙ·. ΤΟΥΤΟΙC est possible, sans être sûr. Dans ce cas, y avait-il une lettre entre le C et le Δ? ou un point en haut? Je ne sais.

Sudhaus lit ensuite ΠЄΡΙΜЄΝ ЄΙC ΠΟΛΙΝ, qu'il interprète : *περίμεν'. Εἰς πόλιν* [*δ' ἰών*... en supposant que Pamphilé (admettons qu'il s'agit d'elle) veut s'en aller et que son père lui ordonne de rester. Je préfère écrire, avec Wilamowitz, *περιμένεις* et chercher une opposition entre la conduite de Pamphilé et celle de son mari. Mais alors *πόλιν* n'est plus satisfaisant. Or la lecture en est aussi très douteuse, sans être impossible.

Je lis Π··ΝΝ. La première lettre est sûrement un Π. La seconde peut être un Ο fait en deux parties : un arc de cercle fermé par un petit trait droit, très semblable à un Α, comme souvent dans notre papyrus. Ce peut être aussi un Α. On peut ensuite lire ΑΙ mais Ν me paraît plus probable, car la seconde et la troisième branche sont liées et forment un coude assez arrondi. La dernière lettre, mutilée, est certainement un Ν. La lecture la plus probable serait donc ΠΑΝΝ, et ou pourrait compléter *παννυχίδα σύ*, par exemple. Par comparaison avec le mot ΠΑΝΝΥΧΙΔΟC (v. 235), cette lecture est tout à fait admissible paléographiquement. Pour le sens, il faudrait admettre que Smikrinès parle avec une pointe d'ironie, volontairement blessante, en comparant à une veillée

de fête la soirée que sa fille passe sans dormir, à attendre en vain son mari.

La lecture ΠΟΛΥΝ, conjecturée par Wilamowitz, est à rejeter : il n'y a certainement pas d'Υ.

19. Je lis ΑΔΕΙ.··ϹΟΛ^ΠΙΝΕΙΜΕ····ΡΝΗϹΔΗ. La lecture ΑΔΕΙΠΝΟϹ, très satisfaisante pour le sens, est possible quoique peu sûre. Sudhaus lit ensuite ΩΝ, qui me paraît à écarter, ΟΔΕ, proposé par Wilamowitz, me semble au contraire très probable. Le texte de cette phrase serait donc à peu près celui-ci : « Περιμένεις παννυχίδα σὺ| ἄδειπνος. ὅ δὲ πίνει μετὰ πόρνης δηλαδή, toi tu veilles toute une unit à l'attendre, l'estomac vide, pendant qu'il fait ripaille avec une courtisane, comme de juste. »

20. Sudhaus lit ΠΟΡΕΥϹΟΜ' ΩϹ ΕΞΗΛΘΕΤΙϹ. Je vois avec certitude ϹΕΞΗΛΘ·Ι. Les traces du début du vers sont trops infimes pour être reproduites exactement. Elles me paraissent cadrer assez mal avec ΠΟΡΕΥϹΟΜ. En particulier le reste de la lettre qui serait un Υ descend bas au-dessous de la ligne et me semble trop incliné pour être lu Υ. J'y verrais plutôt le bas d'un Ζ ou d'un Ξ.

21. La lecture ΔΙΑΝΥ]ΚΤΕΡΕΥΕΙ est plus que douteuse. La lettre qui suit le Κ n'a pas l'air d'un Τ; peut-être est-ce un Μ. L'Υ est douteux aussi. Je vois ⁄, mais le point qui se trouve en haut et à gauche de la haste oblique est une tache et non de l'encre. La lettre qui suit est arrondie Ϲ, après quoi il y avait soit une lettre, soit :

22. ϹΟΙ est possible, pas sûr. Avant ce qui serait un Ϲ, je vois un petit arceau très haut sur la ligne, comme une apostrophe.

23. Je lis, à peu près comme Sudhaus ···· ΚΟ·· ΕΙ··· ΛΟ.

Après ce fragment Ζ, abordons ce qui constitue pour nous le début de la pièce.

68. Après ΠΑΡΩΝ je lis, comme Sudhaus, un Τ.

94. Le papyrus porte bien ΕΚΤΡΙΦΗ et non ΕΚΤΡΥΞΦΗ comme l'indique l'édition de Sudhaus, par suite d'une erreur certaine.

145. Le Τ, avant la lacune, est probable.

146. Le Χ, après ΠΗΡΑΝ, lu par S. de Ricci, est certain.

157. A la fin de ce vers je vois, comme Sudhaus, les restes de deux hastes verticales. Η est possible.

192. La lecture et la restitution de Jensen ΗΜΟΙΔ[ΟϹΙΝΕΓ]ΩϹ[Ο]ΙΠΑΡΕΧΩ

CωN, très satisfaisantes pour le sens, sont possibles, sans plus. Les lettres ωC peuvent se lire mais ne s'imposent pas du tout.

193. Le Φ que l'on complète Φ[ΥΛΑΤΤΕΙΝ, me paraît plus que douteux. Je vois simplement deux points :

210. Avant la lacune, je ne trouve aucune trace de l'Є que Sudhaus aurait vu en partie, d'après son édition.

211. Après ΚΥΚΑΝ je ne crois pas qu'il faille chercher aucune trace de lettres. Le texte a disparu dans une lacune horizontale, large à peu près de la hauteur des lettres. Sur le bord supérieur de cette lacune, on voit, il est vrai, une traînée noirâtre : c'est une fibre qui, accidentellement, s'est imprégnée d'encre ainsi qu'il arrive souvent dans les papyrus qui ont été mouillés. Cette même fibre noircie barre également le haut des lettres ΑΝ. — En tout cas la conjecture ΑΦΕΞΟΜΑΙ est à écarter, car la forme de la lacune permettrait de voir le haut et le bas du Φ.

212. Après ΕΠΙΕΙΚωC, il ne reste qu'un minuscule point noir, sur le bas de la ligne. On peut le lire Μ, aussi bien que n'importe quelle autre lettre.

215. Après ΕΡΑC^ il n'y a plus rien, qu'une trace noire formée par une fibre accidentellement salie d'encre.

244. Sudhaus a lu la fin du vers ΔΕΟΜΑΙ:ΔΕΥΡΟΔΗ CΥΡ/. Cette leçon *δεῦρο δή*, au lieu de *ταῦτα δή* que tout le monde avait lu jusque là, était très séduisante et j'aurais aimé en donner confirmation. Mais malgré mes efforts, je n'ai pas pu lire autre chose que ΔΕΟΜΑΙ:·ΑΥΤΑΔΗ CΥΡ. Le Τ me paraît, en particulier, à peu près sûr et je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas de Ρ. Il faut donc s'accommoder de *ταῦτα δή*. On ne peut guère rattacher ces mots à *δέομαι*; outre que l'interponction s'y oppose, l'expression serait peu satisfaisante. Le mieux me paraît être d'y voir une sorte de conclusion, d'exclamation destinée à clore la discussion sur ce point, quelque chose comme : « C'est bon! » On peut rapprocher l'expression *ταῦτα μέν δή ταῦτα* : « en voilà assez sur ce point ». Dans la fameuse lettre de l'enfant gâté[1], le jeune polisson, après avoir déclaré à son père que, si son caprice n'est pas satisfait, il refusera de dire bonjour, de manger et de boire, termine sa lettre par le seul mot « Ταῦτα, Voilà! »

[1] *P. Oxy.* 119.

261. Ce vers est un de ceux dont le sens est le plus controversé. Le texte, du moins n'en est pas douteux. On lit, au début, ΑΥ٦, puis, après une petite lacune, le reste d'une haste verticale suivie d'un Θ mutilé mais sûr. Faut-il restituer ΑΥΤΗ ou ΑΥΤΑΙ? Pour le savoir, j'ai mesuré, dans des passages où les lettres ont la même grosseur que dans celui-ci, la place occupée respectivement par les finales ΤΗ et ΤΑΙ. Le résultat est net : ΤΑΙ est trop long, ΤΗ convient exactement. Il faut donc lire *αὐτὴ θ' ὁμοῦ συνέπαιζον*. Pour le sens, il est clair aussi, pourvu que l'on ponctue après *συνέπαιζον* et que l'on considère la phrase comme interrompue après *τότε*. Habrotonon dit à Onésimos qu'elle jouait du luth pour des jeunes filles et prenait part elle-même à leurs jeux. Comme Onésimos pourrait s'étonner qu'on eût laissé ces jeunes filles jouer avec une courtisane, Habrotonon lui explique : «Moi non plus, alors, je.....» Elle allait dire : «Je n'était pas encore une courtisane». Elle s'arrête, par pudeur, en faisant peut-être un geste évasif, et reprend, par une tournure moins crue : «Je ne savais pas encore ce que c'est qu'un homme».

281. Je lis CΥΝΥΙ··ᶜᴬ. Je n'arrive pas à décider si les deux dernières lettres sont ЄΝ ou ΡΑ. Les deux lectures sont possibles; toutes deux présentent des difficultés.

Les restitutions *σὺ νῦν γενοῦ* et *σὺ νῦν ὅρα* sont paléographiquement admissibles.

283. Après ΤΟΥΤ pas d'apostrophe, semble-t-il. Pourtant l'Є qui suit est sûr.

294. Comme l'indique Sudhaus, ΠΟΗCЄΙ a été corrigé en ΠΟΗCΗ (et non l'inverse).

317. Au début je vois ⊣. Je crois, comme Sudhaus, ΗΔΗ beaucoup plus probable que ЄCΤΙ.

325. Je ne puis décider entre ΑΛΛ'Η et ΑΛΛ'ΟΥ. Ce que Sudhaus a pris pour une addition au-dessus de la ligne me paraît être une simple tache.

353. Je lis, à la fin, ΤΑΥΤΗΝ`. Il n'est pas sûr que la dernière lettre soit un Δ.

354. Vers à peu près désespéré : rien de sûr excepté ΑΠΟΛЄΙΠЄΙΝ. Il m'a été impossible de retrouver sur le texte la lecture de Sudhaus ЄΠЄΙΞЄΤΑΙ ΤΗΝЄΝΔΟΝ ΑΠΟΛЄΙΠЄΙΝ, d'autant plus douteuse que d'après un texte bien

connu[1], les écrivains grecs, et en particulier Ménandre, réservent le mot ἀπολείπειν pour la femme qui abandonne son mari.

355. Comme Sudhaus, je lis à la fin, ΔϹ. La restitution ΔΟΚΩ, est très vraisemblable.

364. Je ne crois pas que la fin de ce vers ait été déchiffrée exactement. Je lis ᵓχϲ∖ΞΙΝ. Je n'identifie pas la première trace de lettre. La seconde ressemble à un Λ plutôt qu'à un Δ (possible cependant). La troisième semble un Λ (ou Ο) plutôt qu'un Є. Entre ces deux lettres, il n'y a certainement pas d'apostrophe. Les lectures Λ'ЄΧЄΙΝ et Δ'ЄΧЄΙΝ sont donc à écarter. ΔΟΚЄΙΝ n'est pas impossible. ΛΑΛЄΙΝ est le mot qui me paraît coïncider le mieux avec les traces, sans être aucunement sûr d'ailleurs. Il est, en tout cas, prudent de s'abstenir de compléter, même *exempli gratia,* ce vers et le suivant.

382. ΤΟΤΗΝΑΠΛΟΥΝ. La seconde lettre peut se lire Α. Il n'y a pas d'apostrophe après le second Τ. Il est donc imprudent d'interpréter τότ' ἦν ἁπλοῦν.

384. Je lis ΤΥΧΟΝ plutôt que ΤΥΧΩ.

390 ΙЄΙΝΑΙϹ· · · · ·. Les dernières traces peuvent se lire ϹΤΑϹΙΝ, mais sans aucune certitude.

392. Entre ΟΥΔЄΙϹ et Є·ЄΡΟϹ, rien de sûr. ΔΥΝΑΙΤ'ΑΝ qu'a lu Sudhaus me semble impossible.

395. Je lis Δ· ·ϹΚЄΔΑΝ· · · · ·ʼΚ:ϹϹ. Le début me paraît être à peu près sûrement ΔΙΑϹΚЄΔΑΝ. Le Δ semble, au premier abord, suivi d'un tiret horizontal vers le bas de la ligne : en examinant mieux, on voit que c'est la barre inférieure du Δ lui-même qui se prolonge un peu vers la droite. Après la lacune, ЄΚΤΟϹ, ΥΚΙΟϹ, d'autres lectures encore sont possibles. ΑΛΙϹΚΟΜ'ΑΠЄΡΙϹΚЄΠΤΟϹ (Sudhaus) me paraît nettement inexact, malgré les explications de la note.

405. L'indication du personnage qui parle, en marge de ce vers, a jusqu'ici été lue ΧΑΡ'. Moi-même, dans ma première transcription, n'ayant sous les yeux que le papyrus et le texte de Sudhaus, j'ai copié ΧΑΡ', parce que cette lecture me semblait nécessaire, tout en ajoutant cette remarque que le Χ, mutilé, ressemblait étrangement à un Κ. Comparant ensuite les diverses éditions, j'ai constaté que Wilamowitz admettait la présence en scène, à ce moment, non pas de Charisios, mais du cuisinier Carion; tel est en effet le nom

[1] Bekker, *Anecd.* 421.

de ce cuisinier (cf. Wilamowitz, p. 49). J'ai donc examiné de nouveau le papyrus avec grand soin : le Κ me paraît tout à fait sûr, mais sa haste verticale est mutilée au milieu, ce qui fait qu'à une lecture rapide on peut le prendre pour un Χ.

413. L'édition de Sudhaus porte en marge l'indication CI'. Ce doit être une erreur matérielle : je n'en ai pas vu trace sur le papyrus.

422. ΤΕΤΟΚΕΚ. Pas d'apostrophe après le premier Κ. Il est donc imprudent d'écrire τέτοχ' ἐχ, ce qui au surplus n'éclaire pas grand chose.

428. Les mots ΟΥΔ'ΗCΧΥΝΕΤΟ sont très mutilés, mais la lecture en est sûre; c'est une des brillantes trouvailles de Jensen.

432. ΠΑΡ suivi de deux lettres illisibles. ΠΑΡΟΙ est très peu vraisemblable.

437. A la fin du vers, peut-être :

438. Au début de ce vers, qui est surmonté d'une paragraphos, je lis ˥υ/ι. La lecture de Sudhaus, ΤΟΥΤΟΝ, est possible.

440. La dernière lettre avant la lacune est Ν ou Μ. Après la lacune, Ν et ΑΙ sont également possibles.

456. ΟΥΔ'Α, Rien ne prouve que la dernière lettre soit un Λ.

458. ΗΜΗΜΕΤ̣Ε̣ (ou Τ̣Α̣).

459. L'indication de personnage, dans la marge gauche, est de lecture très incertaine. Il est difficile (pas impossible) de lire ΧΑΙΡ'. Par moments, il me semblait lire ΑΒΡ'. Il est du moins dangereux de s'appuyer sur cette indication pour retrouver l'économie de cette scène.

463. Dans la lacune entre les deux Δ, il y a place pour trois lettres au moins.

472. Je lis ΩΦΙΛΤΑΤΟΝ·········· ϒϹΙΜ̣·¯·ΡΑ. La lecture ΤΕΚΝΟΝ ΠΡΟCΟΨΕΙ me paraît infiniment douteuse. ΜΗΤΕΡΑ est possible.

473. Je lis, au début du vers, ΚΑΙ··, sans doute ΚΑΙ̣ΓΑΡ (ΚΑΙΤΟΙ est impossible) et à la fin, :ΠΟΡΕΥCΟΜΑΙ. Tout le reste est trop effacé pour être lu avec la moindre certitude. La restitution de Sudhaus, en particulier, ΚΑΙΓΑΡΠΡΟCΗΛΘΕΚΑΙΡΙΑ, outre qu'elle ne repose à peu près sur rien, est inadmissible, puisque Habrotonon, à ce moment, ne sait pas encore qui est la mère de l'enfant. Elle ne la reconnaîtra que quelques vers plus loin.

475. ΕΝΑΝΤΙΟΝ est possible, au début du vers. Ensuite je ne lis plus que la fin ΕΓΙΝΩCΚΕΙC ΓΥΝΑΙ, suivie peut-être de : Il me semble aussi voir une

paragraphos sous le début de ce vers. Comme le suivant est probablement prononcé par Habrotonon, il faudrait attribuer au moins la fin de ce vers-ci à Pamphilé. J'avoue ne pas aimer du tout les restitutions qui font dire par Habrotonon à Pamphilé : « Regarde moi en face pour voir si tu me connais, femme ». J'aime beaucoup mieux admettre que Pamphilé, surprise de se voir interpelée et examinée avec insistance par Habrotonon, lui demande : « Est-ce que tu me connais donc, femme? »

476. La lecture ΗΝΕΟΡΑΚΑ est possible, mais je ne lis, avec quelque probabilité, que les lettres ΚΑ.

477. Je lis ΓΙ····Ϲ··ΙΡΑΔΕΥΡΟΜΟΙ ΤΗΝϹΗΝΔΙΑΟ. Au début ΤΙϹ Δ'ΕΙϹΥ n'est pas impossible : c'est tout ce qu'on peut en dire. Le reste du vers est à peu près sûr.

478. A la fin, ΕΠΙΘΕΑΙ est possible mais douteux. Je lis ΕΠΙΕ ΙΙ.

479. L'amusante restitution de Sudhaus ΕΝΔΙΑΦΑΝΕΙ ΧΛΑΝΙΔΙΩ me paraît inconciliable avec les traces subsistantes. Je n'ai d'ailleurs aucune lecture satisfaisante à proposer.

485. Comme Sudhaus, je lis ΝΥΝΔ' plutôt que ΝΥΝΔ:

488. Je lis au début ··ΛϹ·\····\'ΟΥΓΕ, le Γ étant peut-être corrigé en Ϲ. Ce que Sudhaus a lu, au début, comme un reste de Ϲ est peut-être un reste de paragraphos.

500. Avant la lacune, je lis ΕΝ^. Après le Ν, un Δ est possible mais très douteux. Une lettre ronde est également possible.

558-59-62-63. On a cherché à lire des noms de personnages dans les traces brunes en marge de ces vers. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu des indications de ce genre, peut-être ajoutées de seconde main (Lefebvre). Toutefois je n'oserais pas affirmer que ces traces soient de l'encre, et en tout cas leur lecture n'offre absolument aucune certitude.

565. Je lis, avec hésitation, ⁻^·ΕΙϹΑ.

567. Je lis, à la fin du vers, ·Ι·: Les restitutions ΚΑΙΘΕΟΥϹ et ΤΟΥΤΟΝΙ sont également possibles.

584. ΜΑΤΑ. Ce vers est bien le dernier de l'acte. Il n'y a pas trace, au-dessous, de l'Ε que signale Allinson, d'après Capps. Ce dernier a pu prendre pour une lettre un des restes de traits sinueux qui encadraient l'indication ΧΟΡΟΥ.

587. Le raccord des fragments β_2 Q_1 est difficile à vérifier. Tel que le propose Sudhaus, il est très satisfaisant pour la face β_1 Q_2; mais il *semble* qu'alors, sur la face β_2 Q_1 les lignes de l'un des fragments rencontrent les interlignes de l'autre. Je ne peux toutefois rien affirmer, les deux fragments étant encadrés sous des verres différents et par suite très difficiles à rapprocher, d'autant plus que ce raccord ne se fait pas bord à bord et suppose un intervalle entre $\beta_{1\text{-}2}$ et $Q_{2\text{-}1}$. On fera bien de n'accepter qu'avec réserves la reconstruction présentée par Sudhaus pour les vers 587-88 et de n'en pas trop tirer de conclusions pour la reconstitution de l'intrigue.

Le texte de ces vers est, en outre, loin d'être certain. Au vers 587, je lis \ΩΑ··Ι·Ρ̣· Ι | Ε̣ΝΑΝΤΙΟ̣. La restitution ΜΑΡΤΥΡΩΝ ΕΝΑΝΤΙΟΝ est des moins sûres.

588. Χ·ι····ΑΤ'ΗΔΕ ΤΟΜΕΤΑΤΑ | ΓΑΣΚΕΠ̣Τ(.

590. ΠΟΤ' est sûr quoique très mutilé.

592. Je lis ΗΜΙ plutôt que ΗΔΙ.

593. Je lis ΒΛΕΠΕ·Σ. Pas d'apostrophe après le Π.

594. ΑΥΤΗΝ est plus probable que ΑΥΤΟΝ. Le peu qui reste de l'avant-dernière lettre semble bien appartenir à une haste droite.

596-625. Je renonce à reproduire mes transcriptions pour ces restes mutilés dont il n'y a presque aucun parti à tirer. Mes copies se rapprochent beaucoup de celles de mes prédécesseurs et je ne les crois pas plus sûres que les leurs. Je me bornerai à quelques remarques.

598. ΕΙΤΟ, au début, est possible mais fort douteux.

604. La quatrième lettre est un Ρ ou un Ο. ΟΥΚΟΙ[ΔΑ serait possible.

608. ΕΝΔΟΝΠ˛ι. La dernière lettre ressemble à un Ρ (ΠΑΡ?).

616. La lecture ΒΡΟΤΟΝŌ (Jensen) est probable, quoique le mot soit très mutilé.

648. Après ΣΠΟΥΔΗ, point en haut plutôt que double point.

656. Pas d'interponction après ΠΩΣ.

660. ΕΝΔι ·ς/ ι. La lecture ΕΝΔΕΛΕΧΗ[est probable.

694. Sudhaus lit ΟΙΔΑ·ΕΥ et suppose que le papyrus portait ΟΙΔΑ:ΕΥ. De l'Α il ne reste que la partie gauche, un fragment de panse arrondie, qui peut se lire tout aussi bien Ε. Quant à la trace suivante, elle me paraît trop grosse et trop longue pour être un point. Il y aurait d'ailleurs, entre l'Α et ce point,

un intervalle anormal. Je préfère de beaucoup lire ΟΙΔΕΝ. A la question posée par Smikrinès à Sophronè : «Tu sais, toi, ce qu'il veut dire, celui-là?», Onésimos répond : «Oui elle le sait, sois en sûr; la vieille a compris plus vite que toi.» Le vers est faux : il manque une syllabe longue.

696. La restitution ΟΥΓΕΓΟΝΕΝ est possible mais très douteuse. Il ne resterait que des traces, très minimes, de ΝΕ (νε).

Fragment U. — D'après son aspect, on serait tenté de rapprocher ce fragment de la page $\beta_{3\text{-}4}$, comme l'a fait Wilamowitz. Il y a cependant une difficulté assez sérieuse à ce rapprochement : la marge, sur la droite de U_1 serait dans le prolongement de celle de β_3 et devrait avoir la même largeur depuis le pli médian jusqu'au début des lignes. Or la partie conservée de la marge de U_1 est sensiblement plus large que la marge de β_3, sans que pourtant les fibres de U portent trace de la cassure qui aurait dû être causée par le pliage de la feuille, quand fut confectionné le *quaternion*. Objection sérieuse, pas absolument suffisante, néanmoins, pour écarter la possibilité de ce rapprochement.

701. CYΛ et CYM sont également possibles.

704. Je lis 'Ι⁻ΩΜΕΝΟΥ. On peut lire aussi bien Τ ou Γ. La restitution ΑΠΑΤΩΜΕΝΟΥ est téméraire. ΕΓΩΜΕΝΟΥ serait aussi vraisemblable, sans être plus sûr.

LA BELLE AUX BOUCLES COUPÉES.

4. Au-dessous de la première haste du Μ, au bord de la lacune, on voit un petit trait oblique (Μ) que l'on peut prendre pour la queue d'un Λ ou la fin d'un premier Μ, si toutefois c'est bien un trait d'encre.

31. Sudhaus a lu ΥΠΑΤΟΥ (faute pour ΥΠΑΥΤΟΥ). Je crois que le papyrus porte en réalité ΥΠΟΤΟΥ.

38. Les mots ΕΙΡΗΧ'ΟΝ ΤΡΟΠ[ΟΝ sont extrêmement mutilés; mais la lecture (par Jensen) en est à peu près sûre.

61. Je lis, comme Jensen, ΠΡΟΓ \ΟΟ\Ο'. C'est donc bien ΠΡΟΕΛΘΟΥC' qu'il faut restituer.

79. Je lis, à la fin, ΕΥΘΥCΕΙΙ. La restitution ΕΙΠ[ΛΑΝΩ est possible, sans plus.

80. Le vers semble avoir commencé par ΗΜЄΡΟΝ. Pour lire C]ΗΜЄΡΟΝ, il faudrait supposer que le C débordait un peu dans la marge, par rapport au vers précédent. Toutefois, le C n'étant pas une lettre très large et les débuts de vers n'étant pas tous alignés très régulièrement, cette supposition n'est pas interdite. J'avoue ne pas trouver de sens plausible avec ΗΜЄΡΟΝ.

82-83. Le texte de ces vers tel que le donne Sudhaus est sûr.

84. Je lis ΜΗΤЄΡ'ᶜ. Après l'apostrophe, il me paraît difficile de lire un Υ. Je serais tenté de croire à une lettre arrondie, Є, Ο, ou Α.

85. Après ΜΑΛΙCΘ', traces de trois lettres presque entièrement effacées. La lecture ΟΡΑ est par elle-même très douteuse. Elle est cependant rendue assez probable par l'apostrophe et le Θ.

86. Je lis ΑΡЄCΚЄΙ···ΓЄΠΙΒΛЄ|CΙ, les dernières lettres étant très douteuses. La lacune me semble un peu petite pour restituer ΠΑΝΤ'; ΤΟΥΤ' conviendrait mieux. Après ΒΛЄ, Φ et Ψ sont possibles. Les autres traces ne peuvent être identifiées.

87. Je lis ΜΥΑΩΝΑ, la dernière lettre visible étant bien un Α et non un Ι.

88. On ne peut guère décider si le papyrus portait ΟΥΤΟC ou ΟΥΤΟCΙ. La place, cependant, me paraît suffisante pour qu'on lise ΟΥΤΟCΙ. — Pas plus que Sudhaus je n'arrive à lire ΗΞCΙΝ: (Jensen) Comme lui, je ne peux lire que ΗΜΙΝ:, sans être sûr de ΜΙ. Après les deux points, je crois voir ΜΗΔΑΜ···ЄΧΝ ··ƶ. Je n'ai pu réussir à lire ΔΟΚΩ (Sudhaus). L'éditeur ne doit pas oublier que, dans tout ce passage, l'encre a disparu à peu près complètement. On n'est guidé, pour la lecture, que par le léger sillon, la meurtrissure, causée sur la superficie des fibres soit par la pression de la plume du copiste, soit par l'action chimique de l'encre. Comme la surface du papyrus est elle-même loin d'être unie et propre, on conçoit combien il est facile de lire différemment les mêmes traces et combien il est prudent d'accueillir toutes les lectures avec défiance chaque fois qu'elles ne concordent pas.

90. Après CΤΡΑΤΟΠЄΔΩΝ: je crois lire ΑΛ ou ΑΜ.

91. Je lis Ο··ΑΠΟCΦΑ· ΤΟΥCΙΝ ЄΥΟΥC ΑΜ··ᶜΧΗΚΛЄΨΑ(. Les lettres ΑΜ sont fort douteuses et le Κ pourrait se lire Β, avec moins de vraisemblance toutefois.

92. Je lis ẠΛΛẠ······ ЄΚΔΟΙ̣ΗC ЄΚΔΟCCΙ··ЄΙΛΑΒΟ. La lecture et la restitution de Sudhaus pour le début du vers sont sans vraisemblance. La dernière lettre visible me semble bien être une courbe fermée, Ο plutôt que Ω.

93. Je lis ЄΠΤΑ◡ΙΙ/···ΥΤΑΛΑΝΤΑ: La lecture ΤѠΤΟΚѠ (Sudhaus) me semble presque impossible (en particulier l'Ο).

95. Les seules lettres certaines sont ΟΜΝΥѠ et ΚΑΘЄϹ. Avant ces dernières lettres, on peut lire ϹΙѠΙ, mais ΜΟΙ est également possible.

96. Je lis ΚΑΤЄΜЄΤΑ et ΜΑΛΛΟΝ: Après les deux points, ΔΙ, ΑΙ ou ΑΡ sont possibles; la haste de la dernière lettre est un peu courte pour un Ρ.

97. Je vois ··ΔЄΚ·ΙΓ··ΗΓЄΝΟ·Θ'ΟΜЄΛ····ϽΑΙϹЄΥ. Avant ΑΙϹ, Ο et Ѡ sont possibles. La restitution de Sudhaus pour ce vers est, paléographiquement, tout à fait admissible quoique le sens n'en soit pas très satisfaisant.

98. Les dernières lettres visibles de ce vers sont ЄϹ. Le Ϲ, mutilé, est douteux. Avant l'Є on peut lire un Δ, sans certitude. La restitution ΔЄϹΠΟΤ' doit être écartée, à mon avis. Moschion n'est pas le *δεσπότης*, pour Daos, mais le *τρόφιμος*, puisque le mari de Myrrhinè est encore vivant. Le nom de *δεσπότης* ne lui convient donc pas et l'usage (au moins littéraire) ne me semble pas admettre la confusion des deux termes.

100. Je lis ΚΑΙΤΑ· \Ι. La lecture de Sudhaus ΚΑΙΤΑΛΑΙΠѠΡЄΙ est possible.

102. ΑΝΟΙΓЄ (Sudhaus) est assez douteux.

111. Je lis, à la fin Є··͡·ΙЄ. On voit, au-dessus de la ligne, deux petites traces noirâtres. Est-ce de l'écriture ou des taches d'encre? Je ne sais trop. L'hypothèse de Sudhaus, ЄΠЄϹΜЄ (with ΧЄ written above), n'est rien moins que certaine.

118. Je lis, à la fin du vers, Π·ΑΑΙΑ'Γ:· La lecture ΓΑΡ (Jensen) me semble peu probable; ΔΗ (Sudhaus) assez douteux.

122. ΤΟΥΤΟ et ΤΑΥΤΑ sont possibles.

125. ΟΙΚЄΙѠϹ est sûr; la dernière lettre est bien un Ϲ et non un Ι.

133. Après la lacune ΑΛΛ et ΟΛΛ (ΑΠΟΛΛѠ) sont également possibles.

135. Au début ΚЄΧΡΗϹΑΙ est possible mais ne s'impose pas du tout.

136. Je lis ΚΟΥϹΑΝΑΥΤΗΝ(·ΤΙ Après ΑΥΤΗΝ il semble y avoir un Є plutôt qu'un Η.

139. Ce vers semble avoir été corrigé comme l'explique Sudhaus.

153. Je lis ΟΥΦΑΥΑΡ···ЄΡΑϹΤΗΝ. Tous ceux qui ont déchiffré le papyrus ont lu ЄΡΑϹΤΗΝ, excepté Sudhaus qui, tout en déclarant cette lecture possible, préfère lire ЄΤΑϹΤΗΝ et restitue ΜЄΤΑϹΤΗΝ'. Il obtient ainsi un sens très satisfaisant et remplit exactement la lacune, alors que la leçon ЄΡΑϹΤΗΝ oblige à supposer une faute du copiste, supposition toujours dangereuse à propos d'un

texte mutilé. Cependant, après un examen très minutieux, je n'arrive pas à lire le premier Τ. Je vois une haste qui descend bas au-dessous de la ligne et, vers le haut de la ligne, un point arrondi qui ressemble à la boucle d'un Ρ. Si la lettre était seule, on la lirait Ρ sans hésiter. D'autre part le papyrus ne porte pas d'apostrophe après ΤΗΝ. Je n'ose donc pas confirmer la lecture ΜЄΤΑϹΤΗΝ et écarter ЄΡΑϹΤΗΝ, bien que, pour le sens, la première soit infiniment plus satisfaisante.

160. ЄΧΟΝΤΑΠ·Υ̣···· ΡΑΓЄΠΑΙ. Entre le Π et l'Υ, d'ailleurs douteux, il n'y a place que pour une seule lettre.

170. Je n'ai pas vu la paragraphos que Sudhaus indique sous ce vers.

177-78. Au début de ces vers, un petit fragment du papyrus s'est détaché et a glissé entre les verres, de sorte que les premières lettres ne sont plus lisibles aujourd'hui.

181. A la fin du vers, ϹΤΡΑΤΙΩΤΗϹ··ΡΙ. Les deux dernières lettres se lisent assez bien ΡΙ. Après le Ϲ, Sudhaus a raison de rejeter la lecture Δ qui prend pour de l'encre ce qui n'est qu'un fragment de fibre; mais il n'est pas sûr du tout que cette même lettre soit un Є. La restitution de Sudhaus, ЄΠΡΙΑΤΟ, est possible paléographiquement. Pour le sens, elle est loin de s'imposer. ΠЄΡΙΑΓЄΙ serait aussi admissible.

187. L'indication de personnage, dans la marge droite, est d'une extrême importance pour déterminer quels sont les acteurs présents sur scène à ce moment. Elle est malheureusement mutilée. Le début a disparu dans la lacune qui a rongé aussi la fin du vers. Je vois, au bord de la lacune, un petit arceau ouvert vers le haut, suivi encore d'un trou de petites dimensions, puis un tiret qui semble être une queue de lettre, enfin le tiret d'abréviation qui termine les indications de ce genre (◡◝). Sudhaus a cru voir un ω, qu'il considère comme sûr. Il ajoute que cet ω devait être précédé d'une seule lettre : c'est ce que nous ignorons puisque nous n'avons pas la fin du vers et ne savons, par suite, quelle place pouvait occuper l'indication marginale. La lecture ω est possible, mais pas sûre. J'admettrais volontiers un Α, avec une queue un peu allongée, comme souvent dans notre papyrus, à la fin des lignes. Sudhaus croit que le papyrus portait primitivement Δω', mais il ne tient pas compte de ce tiret que je prends pour la queue d'un Α. Il est, en tout cas, impossible de lire ΔωΡ' : il n'y a certainement pas de Ρ. Au vers 331, l'attribution d'une

tirade à Doris est signalée en marge par les lettres ΔωΡ'. Peut-on admettre qu'ici le copiste se soit contenté de deux lettres, Δω', au lieu de trois? Ce n'est évidemment pas impossible. Mais il se pourrait bien aussi que le papyrus ait porté ici ΔΑ' (qui me paraît répondre mieux aux traces), attribuant cette tirade à Daos. Je ne veux pas, pour le moment, m'arrêter davantage sur ce point, afin de ne pas retarder le lecteur qui cherche simplement ici une collation du papyrus. J'y reviendrai à la fin de ma collation de la Περικειρομένη, en exposant brièvement quelques idées qui me sont venues sur plusieurs points de l'intrigue.

188. ΟCΤΙC est assez probable, pas sûr. Ensuite je n'identifie rien avec certitude, mais la lecture de Sudhaus, ΑΥΤΗΝΑΙΤΙΑ ne me semble pas permise par les traces.

191. Il me semble lire ΤЄΤΡΑΔΡΑΧΜΟΙC.

195. Je ne lis avec certitude que ΜΑΡΤΥ····ΙΑCΓЄΙΤ'ЄΧЄΙΝ:. Les restitutions de Sudhaus pour ce vers sont très douteuses. Entre l'Υ et le Λ il y a sûrement place pour plus de trois lettres.

196. Je lis ΟΥΧ··········⁻⁻ЄΝΙ···Ψ·ΟΜΑΙΤΙΝΑC. Avant ЄΝ, peut-être une apostrophe.

202. Après ΠΑΙΔЄC, une lettre mal tracée. Sudhaus hésite entre Ο et Π et imprime finalement (ἐ)πὶ τὰ πέλτι', «A vos boucliers!». Je crois certain qu'il y a ΟΙ et non ΠΙ. Mais l'Ο est corrigé, refait probablement sur un Ι, ce qui fait que sa moitié droite est rectiligne. — D'autre part, ΟΥΤΟΙ me paraît sûr, et l'expression ne laisse pas d'être embarrassante.

206. L'apostrophe avant ЄΙCЄΙΜ' n'est pas sûre.

207. Après ЄΟΙΚΑC, Α est sûr, Π possible. Mais ΑΠΟΝΟЄΙCΘΑΙ me semble cadrer très mal avec les traces que porte le papyrus.

216. ΑΝΑΓЄ et ΑΠΑΓЄ sont possibles.

273. A la fin du vers, peut-être ΛΑΛω̄ (= ΛΑΛωΝ).

276. Dans la marge gauche, je crois apercevoir une indication de seconde main, d'une encre très pâle, en caractères tout petits et illisibles.

303. Après CΚΟΠЄΙC, je ne crois pas que le papyrus porte de point. La queue du C est simplement un peu empâtée.

304. Je vois, au début ..⁻ΟΝΟΥ·····Α'ΟΥΤΟΥΤ'. La restitution ΓЄΓΟΝ'Ο-ΥΤΟC est bien séduisante. Pourtant il n'y a pas d'apostrophe après le Ν et ΓЄΓΟΝ

est un peu large et déborderait peut-être dans la marge (cf. le mot écrit au début du vers 317). Après la lacune, je verrais un Α plutôt qu'un Λ, qui cependant est possible et vraisemblable à cause de l'apostrophe.

308. Je vois, à la fin, ΠΡΑ͡͡ ou ΠΡΟ͡͡. A la quatrième place, un Ξ est peu probable, un Τ assez peu.

310. ЄΞΑΛЄΙΨΑΙΤ' est très probable. Le Τ, mutilé par un trou arrondi, est réduit à une trace arrondie qui risque de le faire prendre pour un C. En tout cas, Μ est impossible.

313. A la fin, ΠΟΛ>. ΠΟΛΥ et ΠΟΛΛ sont possibles; le premier est plus probable.

318. ΛΑΙC et ΛΑΝ me semblent également possibles.

323. A la fin, tout le monde a lu ΤΙΒΟΥΛЄ·.ΦΙΛΤΑΤΗ. Il faut évidemment restituer ΒΟΥΛЄΙ, mais entre l'Є et le Φ il y a trop de place pour un simple Ι. Le point que l'on voit, sur le bas de la ligne, avant le Φ, n'est donc pas le bas du Ι, mais une interponction. Ce peut être un point unique, — bien que, dans ce cas, le point soit plutôt placé vers le haut de la ligne, — ou le seul subsistant d'un double point, dont le second aurait disparu dans la lacune. D'autre part, la dernière lettre (que Lefebvre indique douteuse) est, si je ne me trompe, un Є et non un Η. On voit en partie le rond inférieur, par la meurtrissure imprimée sur les fibres; et s'il y avait là un Η, on devrait en voir la seconde haste car le papyrus est ici en bon état et la place serait suffisante entre la première haste et la lacune. Je crois que l'on peut écrire avec certitude ΤΙΒΟΥΛЄΙ:ΦΙΛΤΑΤЄ, en faisant prononcer le dernier mot par Glykéra. Il est naturel dans sa bouche puisqu'elle demande un service à Pataïkos; elle l'a déjà appelé ainsi au vers 301 où la lecture est certaine.

330. Je lis ·Є·C' (ou Τ') ЄΦΟΙCΝΥΝΙΛΟΓΟCΧЄΓѠΛЄΓѠ. Quelle lettre y a-t-il après ΛΟΓΟC (Χ, Λ, Δ?), est-elle biffée ou non, je n'ose en décider.

335. Je lis ·ΛΙЄCΛΘΛΙΛ: La restitution ΚΑΛΙЄΙC est vraisemblable, bien qu'un peu surprenant pour le sens.

Je voudrais, avant d'abandonner la *Περικειρομένη*, présenter quelques remarques sur l'intrigue de cette pièce. Ce n'est pas que je sois moi-même absolument sûr de leur exactitude. Peut-être sont-elles justes, au moins en partie. Je souhaiterais qu'elles soient discutées et que de là sorte plus de lumière pour

la reconstitution de cette intrigue, qui en a grand besoin[1]. D'abord, que s'est-il passé au juste, la veille de l'action, lors de l'arrivée de Polémon? On admet que cette arrivée a causé la fuite peu glorieuse de Moschion; après quoi Polémon, ayant assouvi sa colère sur les cheveux de Glykéra, s'est retiré avec ses serviteurs dans sa maison des champs. Or le récit de ces évènements par la Méprise ne dit pas que Moschion ait *vu* arriver Polémon. Nous savons simplement (v. 38-40) que Polémon a raconté aux spectateurs comment il a vu Moschion s'en aller en disant à Glykéra qu'il comptait la revoir à loisir. N'y aurait-il pas beaucoup de hardiesse de sa part, — il n'est pas un foudre de guerre — à exprimer cette intention sous le nez même de Polémon? Plus loin, dans sa longue scène avec Daos, nous le voyons s'apprêter à jouir d'un succès qu'il n'osait pas espérer si rapide. Il ne semble ni connaître la brutalité dont la jeune femme a été victime, ni redouter aucunement que Polémon, dont la jalousie s'est manifestée de façon si énergique, vienne troubler ses amours. Pourtant la maison de campagne où celui-ci est retiré ne doit pas être très loin de la ville, puisque Sosias est en perpétuel va-et-vient entre les deux, puisque, après avoir été en scène au début de la pièce (sans quoi Ménandre le présenterait plus clairement au vers 52) ce même Sosias a eu le temps de se rendre à cette maison de campagne et de revenir en scène au cours du même acte (v. 52).

Je serais tenté de voir les choses autrement. Polémon est arrivé juste à temps pour voir Glykéra sortir des bras de Moschion et entendre ce dernier exprimer le désir de la revoir plus à loisir (entendons : ailleurs que sur le pas d'une porte). Moschion est parti sans avoir rien vu et Polémon s'est retiré dans une maison, qui n'est pas nécessairement à la campagne. (Nous savons qu'il a acquis *récemment* la maison où habite Glykéra).

A la longue scène entre Moschion et Daos succède une autre dont les interlocuteurs ne sont pas aisés à déterminer. Sosias apparaît une seconde fois,

[1] M. Marcel Hombert vient de publier dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (t. VI, 1927) une excellente traduction de cette pièce, accompagnée de notes substantielles sur divers points de l'intrigue. Nous avions eu l'occasion de discuter ensemble sur la Περικειρομένη et nous sommes tombés d'accord sur beaucoup de points. M. Hombert a même eu l'amabilité de présenter quelques-unes de mes idées auxquelles il n'a pas cru devoir se rallier. Ne pouvant m'étendre ici longuement, j'invite le lecteur à se reporter au travail de M. Hombert.

venu pour rapporter l'uniforme de Polémon et surtout pour avoir des nouvelles. Après son monologue (v. 164-170), qui prend la parole? On admet parfois que c'est Doris. Mais les vers 171-175 me paraissent mal lui convenir. Il me semble d'abord peu vraisemblable qu'elle appelle *ὁ ξένος* Sosias qu'elle connaît depuis longtemps (v. 62). Le terme *ἀφῖκται* me surprend aussi. Même retiré à la campagne, Polémon est assez proche, nous l'avons vu, pour que la venue de Sosias n'ait pas de quoi surprendre Doris. Et pourquoi s'en inquièterait-elle? Suppose-t-elle que Sosias ne fait que précéder son maître et que celui-ci va venir s'installer de nouveau dans sa maison de ville? c'est là tirer beaucoup de sens des mots «*ὁ ξένος ἀφῖκται*». Le vers *καὶ τὸ κεφάλαιον οὐδέπω λογίζομαι* s'explique mal aussi. Il semble indiquer une idée — peu agréable — qui se présente soudain à l'esprit; or Doris ne peut pas penser à Sosias et à son retour possible sans penser à Polémon.

Je crois donc, et je ne suis pas le seul, qu'il faut faire prononcer ces vers, non par Doris, mais par Daos resté sur scène, dans quelque coin, après que Moschion est rentré. Si l'on admet ce que j'ai dit plus haut, on comprend la surprise et le mécontentement éprouvés par Daos en apprenant, ici pour la première fois, que les voisins sont revenus de la guerre, et cela juste au moment où des complications imprévues semblent s'opposer aux désirs de Moschion. — Mais si c'est Daos qui parle, *δεσπότης*, au vers 174, ne peut pas désigner Polémon : dans la bouche d'un esclave, *ὁ δεσπότης* c'est toujours «*mon* maître». Le maître dont il s'agit est donc celui de Daos, le mari de Myrrhiné, dont il est question (v. 307) et qui ne paraît pas dans la partie conservée de la pièce. S'il ne paraît pas, n'est-ce pas parce qu'il est «à la campagne», comme le sont souvent les pères de comédie? Voici donc comment se présente la situation, pour Daos : une succession de déconvenues. Du côté de Glykéra et de Myrrhiné, il lui a fallu reconnaître qu'il s'était mépris et que les choses n'iraient pas toutes seules. Là-dessus il constate l'arrivée du militaire. Il ne manque plus qu'une malchance : supposez que le père de Moschion revienne de la campagne à l'improviste (*θᾶττον*) et trouve que son fils a installé une maîtresse dans sa maison, quelle scène il ne manquera pas de faire!

La présence de Daos étant admise, il n'est pas utile de faire intervenir un portier, *θυρωρός*, comme le font beaucoup d'éditeurs après Wilamowitz. Au

vers 182, Sosias dit bien : *κόψω τὴν θύραν*, mais il n'exécute pas cette intention puisqu'il ne prononce pas, ensuite, le Παῖ, ou Παῖδες qui est, en pareil cas, de règle absolue (en comédie au moins). Il n'a pas le temps de frapper à la porte, car il est interrompu par Daos qui, du dehors, l'interpelle : *Ἄνθρωπε κακόδαιμον, τί βούλει, ποῖ φέρει;* Ajoutons que la question : *Ἐντεῦθεν εἶ;* serait bien oiseuse si elle s'adressait à un portier sorti de la maison pour ouvrir à Sosias.

Daos rentre dans la maison au vers 205 (ou 206) et c'est alors que s'engage un dialogue entre Doris, sortie depuis peu, et Sosias.

D'après cette façon de voir, il n'y aurait plus besoin de supposer que Polémon est à la campagne, supposition fondée sur le seul vers 174. Il peut être resté quelque part dans la ville. La principale objection que je m'adresse moi-même sort du vers 103. Il est très mutilé, mais il y est visiblement question de «consoler» quelqu'un, qui ne peut être que Glykéra. Cela n'implique-t-il pas que Moschion et Daos sont au courant du retour de Polémon et de son acte de brutalité? Peut-il être question simplement de consoler Glykéra de l'absence de Polémon, d'adoucir pour elle la souffrance de la solitude? J'avoue que ce vers me fait garder des doutes sur mon système d'explication qui, par ailleurs, me semble écarter plusieurs difficultés sérieuses.

LA SAMIENNE.

15. Je lis à la fin СΚΟΠΟΥΜЄΝΟС‾··· La lecture ΤΙΝΑ est bien peu sûre.

33. Η]ΔΗ (Sudhaus) est probable. ΤΟΔ l'est beaucoup moins. Je lis ΤΟᵥ.

70. ΠΡΟСΠΑΙΖЄΙСЄΜΟΙ est possible mais pas sûr du tout.

84. Je lis ΤС·····ιΓω··Ρ, Sudhaus ΤΑ····СΓΑ··Ρ et ajoute : non fuit πᾶ[ν]. Je crois comme lui qu'il est impossible de lire un Π. La lettre suivante, qu'il lit Α, peut être lue Α ou ω (ЄΓω serait paléographiquement possible). La restitution ΤΑΧ'ΟΙΔЄΓΑΡΠΡΑΤΤΟΜЄΝΟΝЄΡΓΟΝ, d'un grec douteux, est à écarter : le papyrus ne portait pas ΓΑΡ, sinon la queue du Ρ, étant donné l'état du papyrus, devrait être très visible.

89. Après ΘΥΡΑС, restes de deux sommets de lettres. СЄ est possible.

100. Comme Sudhaus, je crois que la quatrième lettre était une lettre haute (Φ ou Ψ); à moins qu'il n'y ait là une apostrophe.

101. Je lis ΓΑΙ. ΛΙΙ. La fin du vers est des plus douteuses. On peut lire, ΛΟΥ. ΝΟΝ, ΝΥΝ, ΘΩΝ.

103. Je vois Γ˜··ΕΚΙ. La lecture de Sudhaus ΟΓΑΡΤΕΚΕΙΝ est à écarter. La première lettre est haute et non fermée.

104. ΕΙΔΟΝ, de Sudhaus, est une pure conjecture. De ce qu'il interprète ΙΔ, il ne reste que deux points informes, mutilés de tous les côtés.

105. Le début de ce vers semble un défi à la sagacité des déchiffreurs. Il présente quelques lettres, relativement peu mutilées, et que personne, je crois, n'est parvenu à identifier. Je vois ΤΙ·Ο◡◡ΕCΤΙΝ. Les lectures ΤΙΝΟC et ΤΙΓΑΡ sont impossibles, à moins de supposer ces mots écrits de façon anormale. — A la fin du vers, je lis, comme Sudhaus, ΟΊΑΛΛΑ.

131. Au-dessus de ΓΟΝΩ, quelques traces minimes. Sudhaus propose de lire τῇ φύσει. Cette glose serait bien peu utile et, à mon avis, trop courte pour les traces.

167. -ΕΡΑΠΑΙΝΑC. Sous le C, Sudhaus a cru voir un point d'encre et suppose qu'un autre, au-dessus de cette lettre, a pu disparaître dans l'usure du papyrus, ces deux points indiquant la suppression du C. En fait, il y a sous le C un tout petit point sombre, qui ne semble pas être de l'encre. Au-dessus du C, le papyrus est un peu froissé par un pli qui retournait le coin inférieur de cette page, mais il ne semble pas qu'il y ait jamais eu d'encre. Il faut donc écrire *θεραπαίνας*. Supprimer le ς est une conjecture et non une lecture.

202. A la fin, ΟΙΧΟ et ΟΙΧΕ sont également possibles.

289. Je vois ΠΑΡ◡·◡······ΓΟΥΤ'. La lecture ΠΑΡΟΡΑΝ n'est pas très probable, car il semble qu'on devrait voir la queue du second Ρ. Elle n'est pas impossible non plus. Sudhaus lit ΠΑΡẠ(Ο)ỊẸ(Α)/····Ο·ΤΟΥΤ' et restitue ΠΑΡΑΠΕΜΠΤΕΟΝΤΟΥΤ' : restitution possible mais très douteuse. Ce qu'il lit ! est une trace brune et ce qu'il lit / est une ombre formée par le papyrus lui même, sur le bord de la lacune. (Ce genre d'erreur est beaucoup plus facile à commettre qu'on ne le croirait, pour peu que les deux couches de fibres ne soient pas cassées exactement au même endroit).

292. ΑΥΤΙC et ΟΥΤΟC peuvent également se lire.

294. Je lis, à la fin Μ·ΙΓ··'. La quatrième lettre peut être lue Π.

306. Après ΤΙ, un reste infime de lettre : ΔΗ, ΟΥΝ, ΓΑΡ sont également possibles.

310. Je lis .ιιζειν ····ΜΑΘΗ····Δ. La quatrième lettre peut se lire Ζ ou Ξ. La septième est un Ν bien plutôt qu'un Μ.

329. Presque tous les éditeurs admettent, après Leo, que le papyrus portait ici : ΘΥΜΙΑΜΑΤΙ [ΘΥΜ]ΑΤ'ΑΝΑΠΤΕΤΑΙ ΘΥΜΑΤ'ΗΦΑΙΣΤΟΥΦΛΟΓΙ et rétablissent le vers sous la forme : *Θυμίαμ' ἀνάπτεταί τι θῦμά θ' Ἡφαίστου φλογί.* Il faut supposer que le copiste, après avoir écrit une première fois les mots ΤΙΘΥΜΑΤ', par anticipation, les a répétés à leur véritable place, mais en omettant cette fois d'écrire ΤΙ. Il faut donc lui imputer une double faute (je ne compte pas le Τ au lieu de Θ devant Ἡφαίστου) assez bizarre, pour aboutir à prêter à Ménandre un vers qui n'augmente pas sa gloire. Il est passablement lourd; le mot ΤΙ, en particulier, semble bien oiseux.

Pour ma part, je préférerais de beaucoup la restitution de Capps : *Θυμιᾶτ' ἀνάπτεταί τε θύμαθ' Ἡφαίστου φλογί.* Mais comment rendre compte du texte du papyrus? Capps ne le fait à peu près pas. Je m'étais avisé de l'explication suivante. Supposons que le papyrus (dont la lecture est fort douteuse) ait porté ΘΥΜΙΑΜΑΤΙ ΘΥΜΙΑΤ' ΑΝΑΠΤΕΤΑΙΘΥΜΑΤ'ΗΦΑΙΣΤΟΥΦΛΟΓΙ. Après ΑΝΑΠΤΕΤΑΙ, rétablissons le mot ΤΕ, qui est nécessaire métriquement et dont la chute s'explique sans peine à la suite de la finale *–τεται*, qui pour le copiste représentait déjà deux fois le son ΤΕ. Il ne nous reste plus qu'à considérer ΘΥΜΙΑΜΑΤΙ comme une glose et à l'écarter pour que notre vers soit parfait. Or précisément, à la fin du vers précédent, notre copiste a écrit ΟΙΝΟΣΚΕΡΑΝΝΥΤΑΙ, ΟΙΝΟΣ étant une glose évidente qu'il faut supprimer pour rétablir le vers. Puisque cette glose est déjà passée dans le texte, c'est qu'elle remonte plus haut que notre copiste. Le même commentateur qui a ajouté *οἶνος* devant *κεράννυται* n'a-t-il pas pu, pour la même raison, suppléer aussi le sujet de *θυμιᾶται*? J'ajoute qu'il est impossible de décider si le papyrus porte ΘΥΜΙΑΜΑΤΙ ou ΘΥΜΙΑΜΑΤΑ, qui serait encore plus satisfaisant pour mon explication. L'avantage de cette explication est de ne prêter au copiste qu'une faute, l'omission de ΤΕ à une place où cette omission est très naturelle.

Je dois dire qu'après avoir vu le papyrus je garde cependant des doutes sur le véritable texte de Ménandre, car je n'arrive pas à déterminer ce que pouvait porter le papyrus. Si le début ΘΥΜΙΑΜΑΤ est assez sûr, le mot suivant, dont les lettres sont disparues ou mutilées, ne se laisse pas déchiffrer avec certitude et je n'ose pas affirmer que ni ΘΥΜΑΤ' ni ΘΥΜΙΑΤ' soit la bonne lecture.

337. Je lis au début ᐟ ϽΝ. La restitution ϹΠΕΥϹΟΝ est donc possible.

340. Je lis au début ıϹ. La lettre qui précède Ϲ peut se lire de toutes les façons.

Arrivé à la fin de ces notes, — je n'ai rien d'important à dire sur la *Fabula incerta* — je voudrais en dégager quelques réflexions sur la manière dont doit s'éditer un texte que nous possédons dans les conditions où nous est parvenu celui-ci : par un manuscrit unique et très mutilé. Il semble en effet que la philologie moderne n'ait pas encore fixé sa méthode avec certitude en face de ce problème nouveau. L'éditeur a le choix entre deux procédés. Il peut raisonner ainsi : puisque je dois publier Ménandre, puisque mon lecteur attend de moi du Ménandre, je ne dois pas introduire dans mon texte un seul mot sans avoir la conviction absolue (sinon la certitude) que c'est bien le mot dont s'était servi Ménandre. Il peut aussi se croire tenu de tirer parti le plus complètement possible des restes que le hasard nous a conservés, et considérer comme son devoir de présenter au lecteur un texte aussi exempt de lacunes qu'il se pourra.

Une phrase n'est pas forcément incompréhensible parce que certains mots ont disparu. L'éditeur, par ses propres recherches, aidé aussi des éditions précédentes, des articles de revues, peut retrouver la suite des idées et la construction générale de cette phrase ; quand le lecteur, à lui seul, ne tirerait peut-être rien des restes mutilés et se contenterait d'y jeter distraitement un rapide coup d'œil. Il va de soi que l'éditeur ne se flattera pas de retrouver toujours les termes mêmes employés par l'auteur. Il aura soin de prévenir qu'il offre telle ou telle restitution «*exempli gratia*». Il tâchera, au reste, de ne rien restituer qui soit contraire au vocabulaire, à la syntaxe, au style, à la métrique de son auteur, de ne rien introduire dans le texte que l'auteur lui-même n'eût consenti à écrire.

On pourrait caractériser les deux méthodes en disant que la première se propose avant tout de présenter un texte exact, la seconde un texte intelligible tout en restant vraisemblable. Chacune d'elles a ses avantages évidents, et prête à des critiques.

On peut reprocher à la première d'être une méthode paresseuse et de ne pas faire progresser le texte, puisqu'elle se borne presque à reproduire, en caractères typographiques, ce que porte le manuscrit. Le reproche est loin d'être en-

tièrement fondé. D'abord ce n'est pas besogne de paresseux que de déterminer exactement ce que porte l'original. De plus il ne s'agit pas d'éliminer toute restitution : il en est qui sont parfaitement certaines. Cela ne signifie pas qu'elles doivent venir immédiatement à l'esprit de quiconque voit le texte; on a pu en proposer beaucoup d'autres avant que celles-là fussent trouvées. Mais une fois qu'elles le sont, elles ne laissent plus aucun doute. Pour prendre un exemple, le texte du vers 362 de *l'Arbitrage*, πέπ[υσ]ται τάς ἀλ[ηθείας ἴσ]ως, rétabli par Wilamowitz et Jensen, est à mes yeux aussi certain que s'il était conservé intact. Or l'éditeur peut toujours espérer que, là où ses prédécesseurs ont trouvé seulement des restitutions douteuses ou peu satisfaisantes, lui découvrira la bonne, celle qui s'impose. Il doit s'y efforcer et s'il est consciencieux, il ne se dispensera pas de ce travail. Pour les passages nombreux où il n'atteindra pas la certitude, rien ne l'empêche de faire connaître par une traduction, par des notes, dans un apparat critique, la façon dont il lui paraît vraisemblable de reconstruire l'armature de la phrase, son sens général. Il n'est alors pas obligé de le faire en grec, ni surtout en vers et n'a pas à tenir compte des moindres traces qu'on a lues ou cru lire sur le papyrus. Enfin, comme il ne faut avoir la superstition d'aucune règle sauf celle du bon sens, il se permettra, s'il le juge bon, quelques restitutions même douteuses en des endroits où le sens est tout à fait sûr et où l'on n'hésite qu'entre des synonymes également convenables. Il pourra, pour éviter de laisser un vers boiteux, restituer un γάρ purement conjectural là où l'auteur avait peut-être écrit οὖν ou δή : cela ne tire pas à conséquence pourvu que le lecteur soit prévenu.

Je vois à cette méthode un gros avantage : c'est de donner un texte exact, auquel le lecteur peut se fier, sans être constamment en éveil contre les fantaisies, les erreurs, voire les extravagances possibles de son éditeur. Mais en revanche ce lecteur ne fait-il pas une perte en ne tirant aucun parti de passages mutilés qui, convenablement restitués, lui auraient offert un sens plausible et intelligible?

Pour répondre à cette question, il faut s'entendre sur ce qui fait l'intérêt d'un texte littéraire. Dans un document juridique, historique, un texte de loi, un contrat, on cherche des connaissances, des faits. Le fond, en ce cas, est bien plus important que la forme et pourvu que l'on restitue au texte son sens exact, il importe assez peu que l'on retrouve les termes mêmes dans lesquels

il était rédigé. Dans un texte littéraire, je ne dirai pas que la forme l'emporte sur le fond, mais que le fond prend de l'intérêt par la forme sous laquelle il est présenté. Cela est vrai de Ménandre autant et plus que de tout autre. Racontez à quelqu'un le sujet de l'*Arbitrage :* il y verra un mélange, assez plat, de banalité et d'invraisemblance. Faites-lui lire le dialogue entre Habrotonon et Onésimos, le monologue de Charisios : il sera surpris et charmé. Alors, que nous importe d'avoir une phrase savamment restaurée, si ce n'est pas du Ménandre? Ce pourra être un texte aussi bon que du Ménandre : ce n'est pas ce qu'attend le lecteur. Il est probable, d'ailleurs, que ce sera moins bon que du Ménandre.

De deux choses l'une : ou bien un passage est assez peu mutilé pour que le sens apparaisse d'une manière certaine et alors une restitution qui n'est pas le texte même de l'auteur est superflue. Ou bien, — c'est généralement le cas — le sens et la construction de la phrase mutilée prêtent à des doutes et l'on ne sera guère avancé pour avoir proposé une restitution dont le mieux qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas invraisemblable, pas plus invraisemblable que cinq ou six autres, aux yeux de gens qui savent le grec comme nous pouvons le savoir.

Les lecteurs peu familiers avec les papyrus peuvent croire que je m'exagère la difficulté de retrouver les termes, et au moins le sens, d'un passage mutilé. Or il n'est pas rare qu'après avoir déchiffré, publié même, un texte mutilé, on retrouve la partie manquante. On constate alors, pour peu que la lacune dépassât quelques lettres, que cinq fois sur dix on s'était mépris sur le sens, neuf fois sur dix on n'avait pas retrouvé les mots exacts. Ce dernier genre d'erreur est plus aisé à commettre, et plus fâcheux aussi, dans les textes littéraires que dans les autres. Quelle restitution nous rendra les audaces de style, les images saisissantes, les tours volontairement familiers, emphatiques ou archaïques, qui font le charme d'un écrivain? Cela aucun éditeur ne se flatte de nous le rendre. Que nous promet-il? Le sens général? Ce serait bien peu de chose, sans le charme du style; mais c'est encore plus qu'on ne peut nous promettre. Tout au plus aurons-nous un sens *possible* de la phrase, entre d'autres également possibles.

Le lecteur qui parcourt son Ménandre avec le désir de goûter un beau texte (car il y a encore des gens qui pensent que c'est dans cette intention que les

œuvres littéraires ont été composées, et que c'est là leur meilleure utilisation) est surpris de voir qu'à de longs passages pleins d'aisance et de naturel succèdent d'autres passages où le dialogue s'embarrasse, devient terne et pâteux, mal relevé par des plaisanteries fades, des jeux de mots pénibles où l'on sent un lointain relent de cuisine aristophanesque. Il s'étonne et se demande si le bon Ménandre sommeille, lui aussi, par moments. Puis il s'aperçoit qu'il n'est plus question de Ménandre : il a sous les yeux de l'« *exempli gratia* ».

On peut trouver que je juge sévèrement des restitutions faites par des éditeurs consciencieux, préoccupés de respecter strictement la langue et la métrique de l'auteur. Personne ne rend justice plus que moi à la somme de travail et de science qu'exigent ces restitutions : beaucoup représentent de véritables tours de force. C'est que justement cette façon de restituer repose sur une équivoque, que je désirerais mettre clairement en lumière, car elle consiste à présenter avec une apparence de rigueur scientifique ce qui en est le plus dépourvu.

On poussera jusqu'à l'extrême le souci de l'exactitude et de la précision; on marquera soigneusement par des crochets que l'α du mot καί est restitué, et on n'oubliera pas d'indiquer en note l'auteur de cette ingénieuse conjecture. A côté de cela, un vers est-il mutilé, effacé, réduit à quatre ou cinq traces noirâtres, disséminées et informes? On relève ces traces; on leur attribue, sans trop de certitude naturellement, des formes précises de traits droits ou courbes; on relie entre eux ces traits, arbitrairement bien entendu, et on y retrouve des lettres; ces lettres, convenablement reliées à leur tour par quelques autres, formeront deux ou trois mots, à l'aide desquels on parviendra bien à restaurer le vers tout entier; et l'exactitude scientifique sera bien observée, puisqu'on n'aura violé aucune règle connue de la langue et de la métrique de Ménandre et puisque, dans le vers ainsi refait, chacune des infimes traces noirâtres, base de tout cet édifice, se retrouve bien à sa place et telle que dans le papyrus..... à moins qu'on n'ait lu de travers. Quel malheur qu'un vers, reconstruit aussi scientifiquement, ne soit pas du Ménandre et que, trop souvent, ce ne soit même pas du grec! Par le seul fait qu'on restitue *dans le texte*, on s'impose nécessairement une foule de contraintes dont souffriront, sans aucun bénéfice, la simple grécité et le simple bon sens.

Dès l'instant qu'on restitue dans le texte, on s'interdit d'aller jamais à

l'encontre de ce texte. Mais si ce texte est réduit à quelques traces presque illisibles? Il faudra adopter une lecture et s'y tenir. La restitution en sera-t-elle plus certaine? Non, puisque la lecture ne l'est pas; mais en revanche on s'est déjà imposé l'obligation de conserver toutes à leur place ces lettres douteuses. — Pourra-t-on se permettre d'introduire de la prose dans les vers de Ménandre? Même dans la seule intention de faciliter le travail du lecteur, aucun éditeur n'oserait prendre cette liberté. On restituera donc en vers. Nous savons donc ce que c'est qu'un vers grec? Oui, à peu près. — Mais pourra-t-on compléter des vers de Ménandre avec des expressions d'Homère ou suivant les règles qui régissent ceux d'Eschyle? Non; il faudra s'astreindre, — et ce n'est pas peu de chose — à respecter les usages métriques propres à Ménandre, patiemment dégagés par White, et à n'employer que des termes attestés avec certitude chez Ménandre ou ses contemporains. — Aurons-nous au moins la satisfaction de nous dire que, si le texte ainsi rétabli n'est peut-être pas celui-là même qu'avait écrit Ménandre, c'est du moins un texte qu'il aurait pu écrire, auquel il aurait souscrit? Certainement non, à moins d'avoir une confiance excessive dans la façon dont nous savons le grec. Boileau, qui n'était pas un cuistre, remarquait déjà combien les Romains auraient sans doute ri des vers latins composés par les plus habiles érudits de son temps. Nous avons beau faire des statistiques, compter les brèves et les longues, noter les places qu'elles occupent : la langue de chaque époque a ses nuances que la grammaire ne peut pas codifier, que seuls peuvent connaître ceux-là mêmes qui la parlent. Quand nous entendons notre langue parlée par un étranger, s'il n'a pas vécu très longtemps parmi nous, ne sommes-nous pas sans cesse choqués par l'emploi anormal qu'il fait de termes et de tours parfaitement corrects? A plus forte raison est-il téméraire de prétendre refaire du Ménandre, en s'imposant par surcroît l'infernale contrainte de laisser à leur place trois ou quatre lettres qu'on a cru lire ici ou là. Ménandre lui-même y aurait renoncé! Ainsi, pour avoir voulu restituer dans le texte, on se sera soumis à mille nécessités qui rendront le travail difficile à l'extrême, sans avoir rien gagné en certitude ni même en vraisemblance; il y a toutes chances pour que le sens et le bon sens y aient perdu.

Pour conclure, j'estime qu'on ne saurait traiter avec trop de respect l'auteur que l'on édite. Un texte mutilé doit s'admirer comme une statue mutilée. La

Vénus de Milo nous plaît telle qu'elle est; et nous n'entendons pas qu'on lui refasse des bras, même dans une attitude *vraisemblable*. Qu'on nous rende ses *véritables* bras, si on les retrouve. Une tête, un pied, une main, un fragment de torse peuvent avoir leur beauté, sans que nous sachions ce qu'était la statue dont ils faisaient partie. Tel qu'il nous est parvenu, Ménandre offre assez de passages intacts pour valoir la peine qu'on le lise. Là où le texte n'est pas trop mutilé, des notes discrètes ou une traduction peuvent suggérer ce qu'étaient peut-être les grandes lignes du passage. Mais on évitera d'introduire dans le texte des restitutions qui forcément sont plus que douteuses, que Ménandre aurait sans doute désavouées avec énergie et qui pourtant, du fait d'être imprimées dans le texte, même entre crochets, prennent aux yeux du lecteur une valeur de probabilité qu'elles sont loin de mériter. Quant à ceux qui n'auront pas le courage de lire Ménandre à cause des lacunes, tant pis pour eux. Il existe aussi des gens qui, devant la Vénus de Milo, trouvent seulement à dire : «Mais elle n'a même pas de bras!».

O. Guéraud.

LE
CULTE D'AMENOPHIS Ier
CHEZ LES OUVRIERS DE LA NÉCROPOLE THÉBAINE[1]

PAR

M. JAROSLAV ČERNÝ.

De tous les cultes des rois égyptiens, le culte d'Amenophis Ier semble avoir été le plus important et avoir duré le plus longtemps[2]. Que la plupart[3] des monuments de son culte proviennent de Thèbes, cela n'a rien d'étonnant, puisque c'était à Thèbes que se trouvaient le tombeau du roi et son temple funéraire; mais un autre fait est plus remarquable : si nous examinons plus en détail les monuments du culte d'Amenophis Ier, nous trouvons que la plus grande partie de ceux-ci proviennent d'un seul endroit, c'est-à-dire de la nécropole des « serviteurs de la Place de Vérité » à Deir el-Médineh (cf. la liste donnée dans l'annexe de cet article). Maspero[4], qui a le premier observé la connexion de ces personnages avec le culte d'Amenophis Ier et de ses successeurs, se voyait forcé de considérer les « serviteurs de la Place de Vérité » comme une confrérie religieuse dont le but était l'entretien

[1] Pour la présente étude M. B. Bruyère m'a fourni de précieuses indications dans nos discussions; je lui dois aussi toutes les photographies reproduites sur les planches, excepté celle de la planche IX, pour laquelle je suis obligé à M. G. Lefebvre. Les figures 13 et 14 sont dues à M. J. J. Clère, qui s'est donné la peine de recopier soigneusement les deux représentations. Je suis heureux d'exprimer mes remerciements à tous ces Messieurs et à M. le Prof. A. H. Gardiner, qui a bien voulu mettre à ma disposition ses copies des divers documents hiératiques.

[2] Jusqu'ici le plus récent document pour son culte était une inscription de Taharka (Breasted, *Anc. Records*, IV, p. 464, § 913), mais une stèle en ma possession l'atteste aussi pour l'époque ptolémaïque.

[3] Il est même curieux qu'on n'ait pas de documents certains en dehors de Thèbes, excepté pour Ghebel Silsileh (Wiedemann, *Aeg. Gesch.*, p. 319).

[4] *Rec. trav.*, III, p. 112.

des cultes et des tombeaux des rois enterrés à Thèbes, parmi lesquels ceux d'Amenophis Ier, fondateur de la célèbre XVIIIe dynastie, devaient certainement occuper la première place. Il identifiait donc la «Place de Vérité» avec la partie de la Nécropole thébaine située autour de la tombe d'Amenophis Ier et des temples funéraires près de Gournah et Draʿ Abou 'n-Nagga[1]. MM. Gauthier[2] et Boreux[3] se sont, avec quelques modifications, attachés à l'interprétation de Maspero. Cependant je crois avoir des raisons assez sérieuses pour douter de l'exactitude de l'explication de Maspero. Après une étude approfondie de tout le matériel concernant les «serviteurs de la Place de Vérité» en connexion avec les documents contemporains hiératiques, il me semble hors de doute — et j'espère de le démontrer ailleurs plus en détail — que les «serviteurs de la Place de Vérité» sont identiques aux ouvriers de la Nécropole royale ([hieroglyphs] «gens de la troupe de la Nécropole royale» des papyrus et ostraca), sur lesquels nous sommes exactement renseignés surtout par les archives de la Nécropole actuellement conservées au Musée de Turin.

Par conséquent, si les «serviteurs de la Place de Vérité» ne sont tout simplement que les ouvriers occupés au creusement des tombes royales à Biban el-Molouk, c'est-à-dire une classe assez basse de la population, il est peu vraisemblable qu'on leur aurait confié les cultes officiels des rois morts. De tels cultes étaient plutôt entre les mains des prêtres des temples funéraires. Mais parce que les ouvriers étaient employés royaux, rien d'étonnant qu'ils eussent vénéré, eux aussi, leurs employeurs royaux après leur mort. Et c'était surtout Amenophis Ier dont le culte a prévalu chez eux et même donné naissance à un oracle si excellemment traité par M. Blackman[4], car c'était Amenophis Ier qui le premier établit sa tombe dans les rochers de la montagne de Thèbes et était par conséquent le premier bienfaiteur et employeur des «gens de la troupe de la Nécropole royale», *alias* «serviteurs de la Place de Vérité». Il est même vraisemblable qu'il a fondé cette «troupe» ([hieroglyphs]) destinée à creuser les tombes royales, car tout le matériel dont nous disposons montre que l'origine de cette corporation date du commencement de la XVIIIe dynastie : le plus ancien

[1] *Rec. trav.*, II, p. 166.

[2] *Bull. Inst. franç. d'Arch. or.*, XIII (1917), p. 153 et seq.

[3] *Journal Eg. Arch.*, VII (1921), p. 113-120.

[4] *Journal Eg. Arch.*, XII (1926), p. 176-185.

[hieroglyphs] var. [hieroglyphs] «chef (de travaux) de la Grande Place» (ce qui est le synonyme de la «Place de Vérité» sous la XVIIIe dynastie) que nous connaissions, [hieroglyphs] Kha, propriétaire de la tombe n° 8 à Deir el-Médineh, vivait sous Amenophis II[1], et les briques de l'enceinte du village de ces ouvriers situé au thalweg de la vallée de Deir el-Médineh au pied de la nécropole, toutes portent les cartouches de Touthmosis Ier[2] et ainsi sans aucun doute fixent la démarcation définitive de ce village pour le règne du successeur immédiat d'Amenophis Ier.

Pour les raisons que je viens de dire, Amenophis Ier est devenu le dieu et le patron de la Nécropole royale et de ses ouvriers.

Presque toujours, quand il est représenté ou mentionné sur leurs monuments, il est en compagnie de différents dieux, soit seul soit avec sa mère Nefertari. Nous le trouvons avec :

Amonrē : stèle du Caire 26|2 / 25|5; Berlin 6909; Brit. Mus. 591.
Amonrē et Mout : Brit. Mus. 816.
Amonrē et Merseger : Turin 1451 *bis* (75).
Amonrē, Mont et Rattaoui : Turin 7358.
Khons : montants de porte au Caire.
Ptah : Turin 1453.
Anoukis et Satis : tombe n° 335 à Deir el-Médineh.
Osiris et une déesse dont le nom est détruit : tombe n° 219.
Osiris et Anubis : stèle d'Arinofer au Louvre; tombe n° 250.
Osiris devant Hathor : Brit. Mus. 815.
Osiris, Anubis et Hathor : stèle de Neuchâtel.
Osiris et Rē : tombe n° 2 caveau.
Osiris, Hathor et Harakhte : Turin 7357.
Osiris, Ptah-Sokar, Hathor et Harsiesis : Brit. Mus. 446.
Hathor : Brit. Mus. 291, tombe n° 4.
Hathor et Anubis : tombe n° 4.
Harakhte, Ptah-Sokar et Hathor : tombe n° 210.
Toēris (?)[3] et Nout : table d'offrandes de Pai à Turin.

[1] Sa coudée au Musée de Turin porte le nom de ce roi.

[2] Cela a été constaté par M. Bruyère pendant les fouilles de 1926-1927 de l'Institut français du Caire.

[3] De son nom il ne reste que [hieroglyphs], mais cf. [hieroglyphs] de la stèle de Dorpat, publ. Wiedemann, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XVI (1894), p. 152-153.

Merseger : stèle en la possession de l'antiquaire Mohasseb à Louxor; relief au Caire J. 41469 (publ. Legrain, *Annales*, IX, p. 57-59).

Comme on pouvait s'y attendre, les divinités des morts dominent, car Amenophis est le dieu de la Nécropole et ce sont les ouvriers de la Nécropole qui le vénèrent. Avec Anubis il n'est jamais seul, mais toujours accompagné de Nefertari. Celle-ci est évidemment en connexion étroite avec Anubis; elle porte même sa couleur noire, qui fit croire longtemps que Nefertari était d'origine négroïde.

Mais peu à peu l'objet de la vénération de la population passait du roi Amenophis Ier lui-même aux statues de ce roi qui se trouvaient dans divers sanctuaires de Thèbes occidentale. Cette transition, pour laquelle il y a des parallèles[1], a été, je crois, déjà soupçonnée par Sethe, qui a montré[2] que les expressions du papyrus Abbott [hieroglyphs] (2, 3-4) et [hieroglyphs] ne doivent pas être traduites, comme on faisait auparavant, par «le jardin de la Maison d'Amenophis» et «la cour de la Maison d'A.» respectivement, mais bien par «la Maison d'Amenophis du Jardin» et «la Maison d'A. de la Cour». Ainsi nous aurions affaire ici avec deux formes différentes de culte de ce roi. En même temps, Sethe a cité encore une troisième forme d'Amenophis : [hieroglyphs] «Zeserkere Amenophis naviguant sur l'eau»[3]. Si nous prenons en considération la nature de la religion égyptienne, nous ne pouvons nous imaginer ces cultes divers que comme s'adressant à différentes statues du roi.

Lesdites expressions du papyrus Abbott, «maison d'Amenophis du Jardin» et «de la Cour», nous forcent à réfléchir. Du papyrus Abbott même il résulte que ce sont deux temples différents (cf. plus bas); cependant on ne peut pas bien comprendre qu'un temple ait reçu son nom du fait que la statue d'Amenophis se trouvait dans la cour de ce temple, et l'autre du fait que la statue du

(1) Cf. diverses formes et statues d'Amon à Thèbes même, pap. Brit. Mus. 10335 (Blackman, *Journal Eg. Arch.*, XI, p. 253) et de la sainte Vierge dans la religion chrétienne.

(2) *Gött. Gel. Anz.*, 1902, p. 30.

(3) Lepsius, *Denkmäler, Text*, III, p. 282; stèle du Caire J. 36717 (Legrain, *Répertoire*, n° 46). Pour le mot [hieroglyphs], cf. Erman, *Sitzungsber. Berl. Ak., phil.-hist. Cl.*, 1911, p. 1091, et Spiegelberg, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 59 (1924), p. 136-137.

roi était dans son jardin. Cela ne serait possible que s'il existait deux temples du même nom à l'origine (« maison d'Amenophis », par exemple) qui ont été plus tard différenciés d'après leurs marques caractéristiques. Mais les appellations du papyrus Abbott suggèrent plutôt que les expressions « Amenophis de la Cour » et « Amenophis du Jardin » existaient déjà avant qu'on ne les eût associées à ces temples. Si cela est vrai, nous devons rechercher à quoi se rapportent les expressions « de la Cour », « du Jardin », et probablement aussi « celui qui navigue sur l'eau ». On peut supposer que c'étaient à l'origine différentes statues du temple de Karnak et qu'on a ici transporté le culte de ces statues à Thèbes occidentale. « Amenophis naviguant sur l'eau » serait donc une statue d'un matériel plus léger qui était portée pendant les fêtes sur le Nil ou sur le lac sacré, « Amenophis de la Cour » se trouvait dans la cour du temple de Karnak, « Amenophis du Jardin » dans le jardin du même temple.

Sur la rive gauche existaient donc plusieurs temples ou sanctuaires d'Amenophis Ier dont nous ne connaissons actuellement qu'un seul, celui qui fut déblayé par Spiegelberg en 1896[1]. Ce temple formait un seul édifice avec le temple de Nefertari[2] et était le temple funéraire de ce couple royal, car à en juger d'après les scènes de ses parois murales[3], l'origine du temple remonte à l'époque du roi même. Il doit être identique à la « Maison d'Amenophis du Jardin » que nous rencontrons encore sous la XXe dynastie dans Abbott. Quant à l'identité, elle est prouvée par la position du temple par rapport au tombeau d'Amenophis Ier, qui d'après le même papyrus Abbott était situé au « nord de la Maison d'Amenophis du Jardin ». Ce tombeau, découvert en 1914 par Carter[4], se trouve en effet 800 pieds au nord du temple d'Amenophis déblayé

[1] Spiegelberg, *Zwei Beiträge zur Geschichte u. Topographie der theb. Necropolis* (Strasbourg, 1898), p. 1-5.

[2] Carter, *Journal Eg. Arch.*, III (1916), p. 153-154.

[3] Sethe, *Gött. Gel. Anz.*, 1902, p. 29 et Winlock, *Journal Eg. Arch.*, IV (1917), p. 11-15.

[4] Carter, *Journal Eg. Arch.*, III (1916), p. 147 et seq. Il ne peut y avoir de doutes que la tombe découverte par Carter est réellement celle d'Amenophis Ier, puisque beaucoup de fragments d'inscriptions trouvés dans la tombe portent son nom et la longueur de la tombe concorde avec les données du papyrus.

Il est peut-être à noter que Weigall (*A Guide to the Antiquities of Upper Egypt*, 2e éd., p. 230), qui ne semble pas connaître la découverte de Spiegelberg, considère le temple de la XVIIIe dynastie à Médinet Habou comme le temple funéraire d'Amenophis Ier et le regarde comme identique à la « Maison d'Amenophis du Jardin », parce que le temple de Médinet Habou se trouve en effet au sud de la tombe d'Amenophis Ier. Mais en 1909 la vraie position de ce tombeau

par Spiegelberg, seulement 18 degrés à l'ouest de son axe[1]. Au contraire, il est absolument invraisemblable que ce temple fût en même temps identique à la «Maison d'Amenophis de la Cour»[2], par rapport à laquelle le papyrus Abbott détermine la position de la tombe du roi Intef. Car on ne peut pas s'attendre à ce que le scribe du papyrus eût employé pour le même édifice deux noms différents[3]. Le papyrus Abbott dit que la tombe du roi Intef Ier est située au nord de la «Maison d'Amenophis de la Cour» et décrit sa stèle sur laquelle le roi Intef a été représenté avec son chien Beḥek. Cette stèle même n'a pas été retrouvée[4] (à moins que l'on ne veuille supposer l'inexactitude de la description du papyrus), mais Mariette a découvert en 1860 à Gournah une autre stèle semblable du même roi avec cinq chiens, parmi lesquels se trouve aussi Beḥek. Daressy, en 1888, a déterminé l'endroit exact de la trouvaille de Mariette et, par conséquent, aussi la position de la tombe d'Intef Ier[5]. La «Maison d'Amenophis de la Cour», située au sud de cette tombe, doit être cherchée quelque part dans les cultures, à peu près 1 kilom. 500 à l'est du temple d'Amenophis «du Jardin».

Aux trois Amenophis précités on peut ajouter encore un quatrième «Amenophis, favori de Hathor», connu aussi depuis longtemps par la lettre modèle du papyrus n° 1094 de Bologne, 10, l. 9—11, l. 4[6]. Le destinataire y est recommandé à la faveur des dieux, parmi lesquels, à côté de la triade thébaine, figurent aussi «Amenophis de la Cour» et «Amenophis » avec d'autres divinités populaires :

(10, 9) (10)

n'était pas encore connue de Weigall (son identification, *loc. cit.*, p. 223-224, est fausse) et ainsi tombent toutes ses conclusions. Aussi n'a-t-on aucune raison de chercher dans le temple de la XVIIIe dynastie de Médinet Habou un temple d'Amenophis Ier, le nom de celui-ci ne s'y trouvant, comme je l'ai constaté, qu'une fois sur le bloc remployé par Touthmosis III.

[1] Carter, *loc. cit.*, p. 149.

[2] Cette identité a été acceptée par Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 3 et Carter, *loc. cit.*, p. 154.

[3] Winlock, *Amer. Journal of Sem. Lang.*, XXXII (1915), p. 37.

[4] Cf. sur ce point Steindorff, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, XXXIII (1895), p. 82, n. 2.

[5] Winlock, *loc. cit.*, p. 17 et la carte entre les pages 8-9.

[6] Publ. A. Lincke, *Correspondenzen aus der Zeit der Ramessiden*, pl. 10-11. Le papyrus date du règne de Meneptah.

(10, 9) Le scribe Pewoḥem réjouit le cœur de son maître, le scribe Anḥorrekh (10) avec la vie, prospérité et santé. Ceci est écrit pour faire connaître mon maître. Autre (chose) qui réjouit le cœur de mon maître : je (11) dis à Amon, Mout et Khons, à l'Esprit dans le cèdre, amour de Thèbes, sur la route de la Cime, (11, 1) à Amenophis de la Cour, à Amenophis, favori de Hathor (2) de Persea, à Amon d'Opet, aux huit babouins qui sont dans la cour (3) de Hathor, résidant à Thèbes, à la Grande porte de Beki, à tous les dieux et déesses (4) de la Ville, que tu sois sain, que tu vives, que je te voie sain et que je t'embrasse, pendant que tu es dans la faveur (5) des dieux et des hommes. Que ta santé soit belle dans la maison d'Amonrē, roi des dieux.

En ce qui concerne les représentations d'Amenophis Ier provenant de Deir el-Médineh, quartier des ouvriers de la Nécropole royale, nous trouvons deux formes principales. Tandis que le costume du roi semble jouer un rôle subordonné, c'est surtout sa coiffure qui différencie ces deux formes :

A la première catégorie appartiennent les représentations dans lesquelles le roi est coiffé d'un simple serre-tête, le plus souvent avec une bande autour de la tête tombant en arrière en deux rubans. Un uræus se trouve sur le front du roi (fig. 1 à 5, 14, 15, etc.)[1]. Cette coiffure est parfois surmontée des

[1] Brit. Mus. 153, 277, 291, 811, 816; Louvre 338; Louvre, stèle d'Arinofer; Deir el-Médineh, tombes nos 2 (= Lepsius, *Denkmäler*, 2 c), 4 et 210. Sans bande et rubans : Brit. Mus. 1347 ; stèle à Neuchâtel. Sans uræus : Deir el-Médineh, tombe n° 10, etc. Il faut noter que nos figures 1 à 10 sont empruntées au 6e volume des *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ, etc., in the British Museum*.

cornes de bélier et du disque solaire avec deux plumes et un uræus en avant et en arrière (fig. 6 à 8)[1].

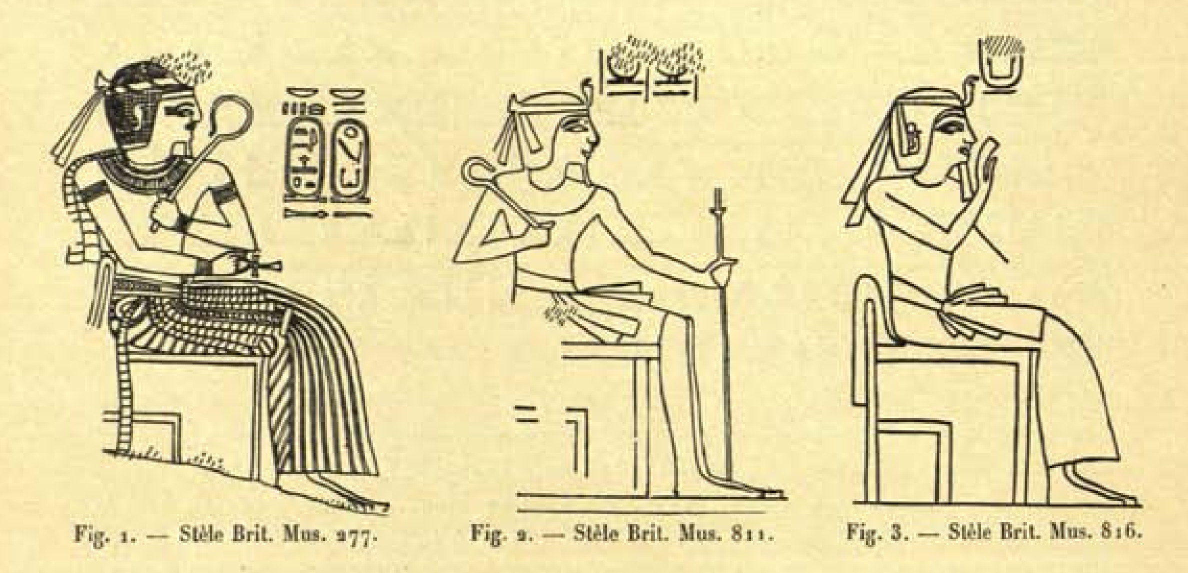


Fig. 1. — Stèle Brit. Mus. 277. Fig. 2. — Stèle Brit. Mus. 811. Fig. 3. — Stèle Brit. Mus. 816.

A la deuxième catégorie appartiennent les représentations où Amenophis Ier porte la couronne «bleue» (fig. 10, 13 et pl. I, fig. 1)[2].

La question se pose de savoir si à ces deux formes ne correspondent pas en réalité deux formes de culte d'Amenophis Ier. Malheureusement sur la plupart des représentations, Amenophis Ier est simplement appelé «seigneur des deux pays Zeserkere, seigneur des diadèmes Amenophis»[3], ou seulement «seigneur des deux pays Zeserkere»[4],

[1] Brit. Mus. 274, 448, 598; stèle du Caire 26|2 / 25|5; Deir el-Médineh, tombes nos 2, 2 caveau, 5, 219, 335. Plumes, disque solaire et cornes, sans les deux uræus : stèle Turin 1454; stèle Bruxelles E 758. Cornes et disque, sans les plumes et les uræus : stèle Florence 1563. Disque et les uræus, sans plumes : stèle Brit. Mus. 317; Turin 1452. Disque et plumes, sans les uræus et cornes : stèle Leyde n° 63. Disque seulement : table d'offrandes de Ki-nbw trouvée par l'Institut, etc.

[2] Cf. les documents cités ci-dessous, p. 167, *b*).

[3] Turin 1454 *bis*, 7358, 2236; Florence 7624; stèle Leyde 63; Berlin 1625; Louvre 338; Brit. Mus. 277, 448, 598; Deir el-Médineh, tombes nos 5, 10, 216 et 299 (maintenant à Berlin 2061).

[4] Turin 1454; un fragment trouvé par Baraize dans le temple de Deir el-Médineh; Brit. Mus. 274; Deir el-Médineh, tombe n° 219.

«dieu bon Zeserkere[1]», «seigneur des deux pays Amenophis»[2], ou plus rarement «dieu bon Amenophis»[3], etc.[4]. Mais dans quelques cas nous trouvons les représentations accompagnées d'épithètes qui nous permettent de déterminer les noms de ces deux formes d'Amenophis. Ce sont deux épithètes différentes, c'est-à-dire :

a) «seigneur des deux pays Zeserkere de la Ville» (Deir el-Médineh, tombe n° 2 caveau; cf. ici pl. I, fig. 1), ou «seigneur des deux pays [Zeserkere], seigneur des diadèmes Amenophis, seigneur de la Ville» (Deir el-Médineh, tombe n° 2 = Lepsius, *Denkmäler,* III, 2 *c;* cf. ici fig. 14). Il est en outre mentionné dans une inscription de la tombe n° 335 comme et comme *sic* *sic* dans la lettre de l'ostracon Leipzig n° 5, l. 3 (inédit, d'après une copie de M. Gardiner), où le destinataire est recommandé à sa faveur.

b) «seigneur des deux pays Zeserkere, seigneur des diadèmes Amenophis dans son beau nom de »

[1] Turin 7357; stèle Neuchâtel; fragment de corniche au Caire.

[2] Brit. Mus. 446; Deir el-Médineh, tombes n[os] 210 et 335.

[3] Brit. Mus. 291; Deir el-Médineh, tombe n° 210.

[4] : Turin 1453; Brit. Mus. 598; Deir el-Médineh, tombe n° 4. : table d'offrandes à Turin. : Berlin 6909. : Marseille 38. : Copenhague A.a.d. 9; Deir el-Médineh, tombe n° 4. : Fitzwilliam Mus., Cambridge, 390. : Stockholm 20. : Louvre, stèle d'Arinofer. : Brit. Mus. 1347. : fragment de table d'offrandes, trouvé par M. Baraize. : Brit. Mus. 591. : Deir el-Médineh, tombe n° 335. Même simplement (*sic!* sans cartouche) : Turin 1471.

(Deir el-Médineh, tombe n° 2 = Lepsius, *Denkmäler,* III, 2 *b;* ici fig. 13); (tombe n° 2 caveau; cf. ici pl. I, fig. 1); (stèle Brit. Mus. 815; cf. ici fig. 10); sur un fragment de relief au Caire (= Legrain, *Répertoire,* n° 23). En dehors de Deir el-Médineh il est représenté sur un fragment de stèle, publié dans Petrie, *Qurneh,* pl. 12, 24, avec la légende (ici fig. 11).

Dans les deux cas cités *sub a)* le roi porte la coiffure capsulaire, dans le premier cas *avec,* dans le deuxième *sans* les cornes de bélier et les plumes. Aussi dans le second caveau de la tombe n° 335 Amenophis est représenté avec cette coiffure surmontée des cornes et des plumes (cf. pl. II). Dans la représentation le roi est intitulé ; mais puisque le propriétaire de la tombe, Nakhtamon, était , il n'y a pas de doute que c'est Amenophis «de la Ville» qui est représenté dans le second caveau du dit tombeau.

Dans tous les cas cités *sub b)* le roi est coiffé de la «couronne bleue».

Les représentations dans la tombe n° 2 caveau sont surtout instructives. A côté de la représentation régulière du roi sans aucune épithète, ensemble avec Rē et Osiris (pl. I, fig. 2), le roi est représenté encore deux fois, côte à côte dans un seul tableau, avec la reine Nefertari (pl. I, fig. 1). Sur cette représentation il porte une fois la coiffure capsulaire et l'épithète «de la Ville», son autre image est qualifiée «Amenophis » et coiffée de la couronne bleue. L'occurrence de deux Amenophis, l'un à côté de l'autre, avec des coiffures et des épithètes différentes, prouve nettement qu'il s'agit ici des différentes formes, c'est-à-dire différentes statues de culte du roi.

Il faut constater que la forme de culte d'Amenophis avec la couronne bleue ne se trouve que rarement et, autant que l'on puisse dater les monuments cités ci-dessus, seulement sous le règne de Ramesses II[1], tandis que l'autre

[1] Les tombes nos 2 et 2 caveau à Deir el-Médineh datent de l'époque de Ramesses II, comme le prouvent les noms de et du chef d'ouvriers , contemporains du propriétaire de la tombe et qui nous sont connus par ailleurs (tombe n° 10) comme contemporains de Ramesses II. Le nom du propriétaire de la stèle n° 815 du British

forme, celle à la coiffure capsulaire, se retrouve à toutes les époques, sous les XIXe et XXe dynasties. C'est la statue de culte propre au village des ouvriers, et je crois que ce qui contribua surtout à sa vogue c'est qu'elle reposait dans

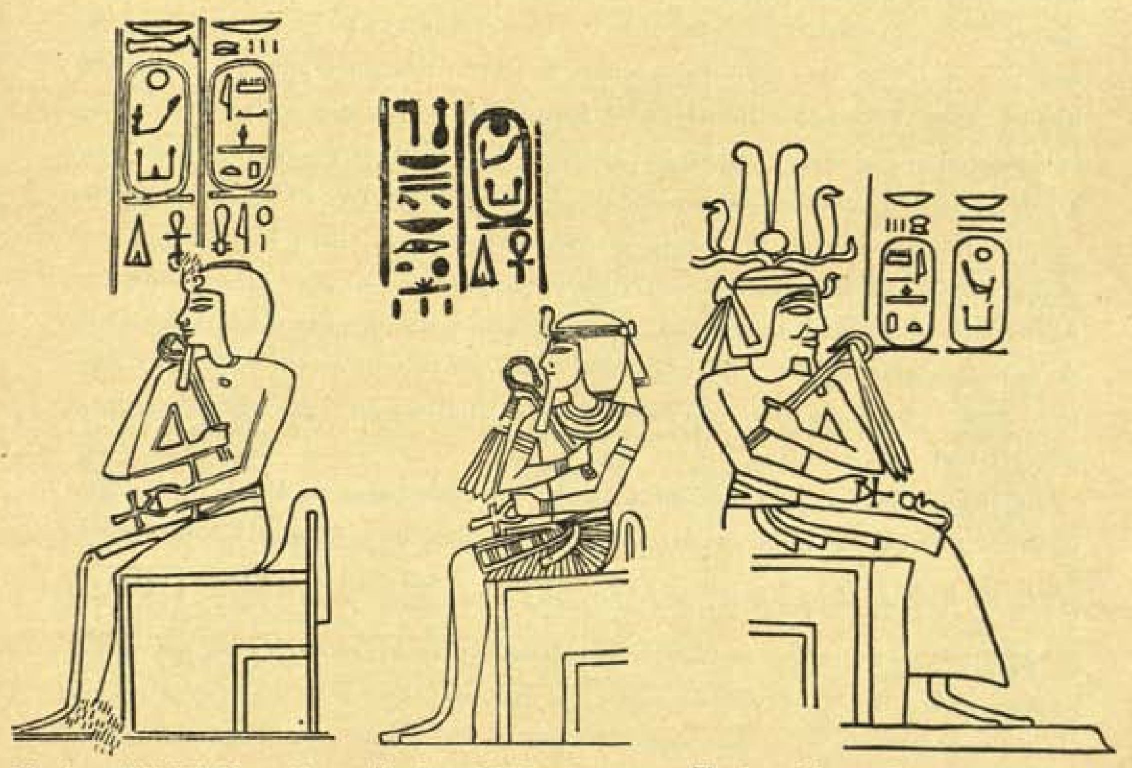


Fig. 4. — Stèle Brit. Mus. 1347.

Fig. 5. — Stèle d'Arinofer au Louvre (d'après Bruyère et Kuentz, *La tombe de Nakht-Min et la tombe d'Ari Nefer*, pl. XVIII).

Fig. 6. — Linteau de porte Brit. Mus. 448.

un sanctuaire populaire d'Amenophis Ier dans le village. On peut prendre ici l'expression « la Ville » comme désignant le village des ouvriers à Deir el-Médineh; aussi Amenophis « seigneur de la Ville » se rencontre-t-il sur les

Museum est détruit. La publication (*Hier. Texts*, VI, 31) donne « sculpteur dans la Place de Vérité Amenhotep(?) », fils de *Ṯ3nfr*, mais *A Guide*, p. 101 lit *Ḳn*. Un , fils de , sculpteur d'Amon dans la Place de Vérité, vivait, d'après les inscriptions dans sa tombe n° 4, de même sous Ramesses II.

ostraca des ouvriers de la Nécropole (ostr. Caire 25234, 2 et ostr. Brit. Mus. 5625, 2-3 = Blackman, *Journ. Eg. Arch.*, XII (1926), p. 181), une fois comme le roi en l'honneur duquel les ouvriers ont fait une fête de quatre jours, une autre fois comme le propriétaire d'un oracle de la Nécropole. On ne peut chercher le sanctuaire d'Amenophis Ier, qui devait exister dans le village des ouvriers, que tout près du temple actuel de Deir el-Médineh, très probablement même dans l'enceinte actuelle de ce temple où M. Baraize a trouvé, pendant le déblaiement complet en 1912, quelques sanctuaires populaires dont nous avons pu encore en assigner un au culte de Touthmosis III[1]. Dans ces chapelles ou dans leur voisinage M. Baraize a découvert aussi, entre autres, plusieurs objets (stèles, tables d'offrandes, fragment de pilier[2]) au nom d'Amenophis Ier, ce qui plaide fortement pour la situation que nous proposons de la chapelle de culte populaire de ce roi. Deux des stèles provenant de cet endroit (Caire, nos 43568 et 43572) ont été publiées par M. Bruyère[3] et sont reproduites ici, pl. VIII, fig. 2 et 3.

Inconnu, jusqu'à présent, est le siège «d'Amenophis de Pakhenti». Cette forme d'Amenophis nous est attestée par un seul monument, un linteau de porte au British Museum n° 153 (fig. 9)[4]. Ici, [hiéroglyphes][5], coiffé et habillé précisément de la même façon qu'«Amenophis de la Ville», offre deux vases • à Amonrē, Khnoum, Satis et Anoukis. Quoique le style de ce monument et les scènes qui y sont représentées semblent parler pour Deir el-Médineh comme sa provenance, il est mieux, à défaut de nom et titre du personnage qui l'a fait ériger, de s'abstenir de toute conjecture à cet égard. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que cette forme d'Amenophis devait très probablement son nom de Pakhenti à une des localités dont se composait la Thèbes ancienne[6].

Un autre monument sur la provenance duquel il pourrait y avoir des doutes

(1) Cf. Bruyère, *Deir el-Médineh 1926*, p. 7-8.

(2) Ils sont tous énumérés dans la liste que M. Baraize a ajoutée à son rapport dans les *Annales du Service*, XIII (1914), p. 39-42.

(3) *Annales du Service*, XXV (1925), pl. III, nos 3 et 4.

(4) Publié dans *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ, etc.*, VI, pl. 42.

(5) La publication porte, par mégarde, je crois, [hiéroglyphe] au lieu de [hiéroglyphe].

(6) Cf. Blackman, *Journal of Eg. Arch.*, XI (1925), p. 250, n. 2.

est la stèle jadis publiée par Mariette parmi les monuments d'Abydos[1] et maintenant au Musée du Caire (pl. III)[2]. Dans le cintre, «Amonrē, roi des dieux, seigneur du ciel, souverain de Thèbes», avec un roi et une reine sont assis devant les offrandes (←), tandis qu'en bas, face tournée au sens opposé,

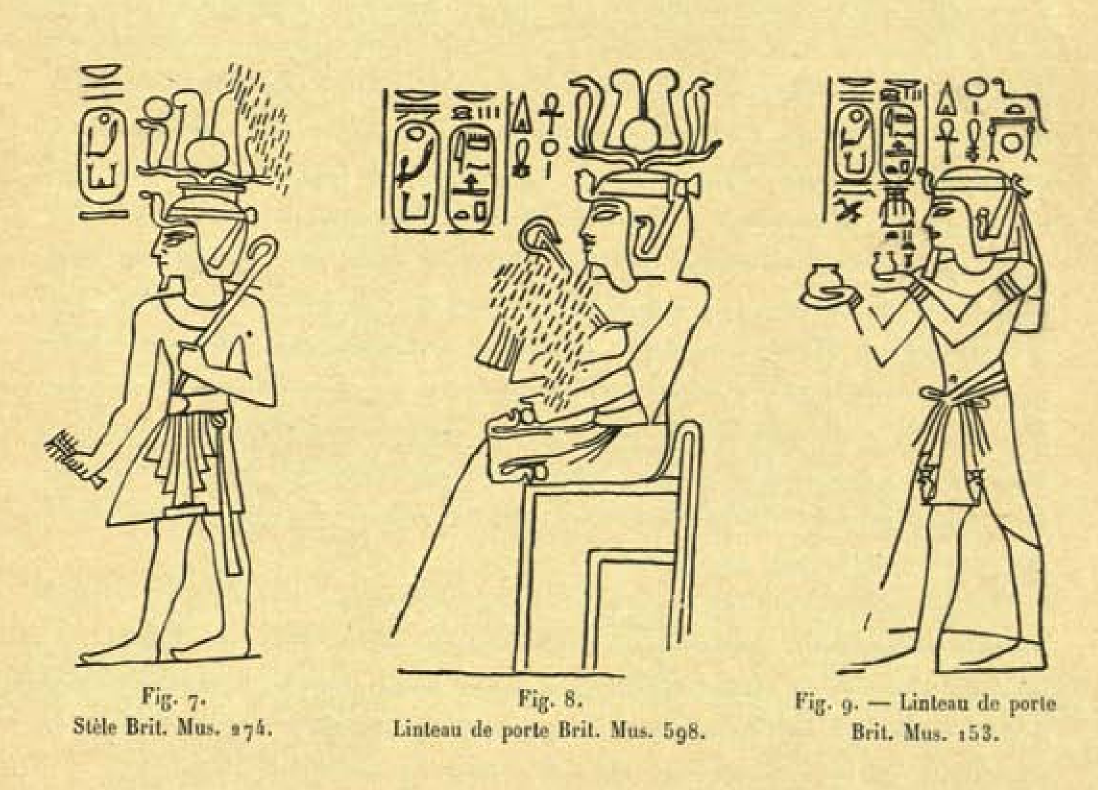


Fig. 7. Stèle Brit. Mus. 274.

Fig. 8. Linteau de porte Brit. Mus. 598.

Fig. 9. — Linteau de porte Brit. Mus. 153.

un homme suivi de trois femmes, tous agenouillés, invoquent les divinités représentées au cintre. Les adorateurs sont, d'après l'inscription de dix lignes verticales qui les accompagne : (1) … (2) … (3) … (4) … (5) … (6) … (7) … *sic* (8) … *sic* … (9) … *sic*. Si cette stèle provenait réellement d'Abydos, comme l'affirme la publication, ce serait le seul monument des gens de la «Place de Vérité» trouvé autre part qu'à Thèbes, et même à Thèbes tels

(1) MARIETTE, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, p. 464-465, n° 1228. — (2) Marquée $\frac{26|2}{25|5}$.

monuments sont rares en dehors de Deir el-Médineh et ne se trouvent qu'aux endroits de l'activité des gens de la «Place de Vérité». Aussi ne s'attendrait-on pas à trouver à Abydos, Amonrē, «Souverain de Thèbes». On pourrait, il est vrai, objecter que la stèle appartenait à un individu qui fut envoyé à Abydos pour y travailler sur les monuments royaux; mais toujours le monument reste très isolé à Abydos et, outre cela, celui qui l'a érigé n'était pas un artisan dont la présence pourrait être facilement admise à Abydos, car il était seulement «gardien». Que la «Place de Vérité», où Ipoui était employé, est celle de Thèbes et non pas une place de même nom qu'on pourrait supposer à Abydos, cela est assuré par la présence d'Amon de Thèbes et du nom propre féminin Merseger qui est exclusivement thébain. Thébains aussi sont le style et toute l'apparence de la stèle. Il y a donc des raisons de soupçonner que ladite stèle a été trouvée à Thèbes, mais que par une erreur quelconque elle a été mêlée par l'éditeur parmi les monuments d'Abydos (cf. un cas semblable ci-dessous, p. 195). Si cette supposition est juste, il est presque sûr que le roi et la reine, tous les deux sans aucune inscription, représentés au cintre de la stèle, sont Amenophis Ier et Nefertari. Avec cela la coiffure du roi, [hieroglyph] surmonté de [hieroglyph], est complètement en accord.

Retournons encore aux mentions et représentations d'Amenophis divinisé sur les monuments funéraires des «Serviteurs de la Place de Vérité». La plupart d'entre elles proviennent des stèles, mais nous les retrouvons aussi sur les linteaux[1] et les montants de portes[2] des tombes, sur les tables d'offrandes[3], sur les colonnes ou piliers[4], rarement sur d'autres objets[5].

Dans plusieurs tombes à Deir el-Médineh Amenophis Ier figure dans les peintures murales. En renvoyant pour la bibliographie des scènes déjà publiées à la liste des pages 202-203 (nos 71-83), je donnerai ici une courte description de celles des représentations inédites jusqu'à présent dont nous n'aurons pas l'occasion de parler autre part dans cet article.

Dans la partie droite de la paroi ouest de la tombe no 2, au premier registre

[1] Cf. la liste annexée au présent article, nos 29-31, probablement aussi le no 61.

[2] Cf. la liste, nos 32, 57, 58, 70 et 77.

[3] Cf. la liste, nos 14, 33, 34, 36, 38, 43, 54, 55, 64-66.

[4] Cf. la liste, nos 53 et 84.

[5] Sur le cercueil (no 10 de la liste), sur un outil (no 12); dans la tombe no 217 à Deir el-Médineh sont représentés deux naos portant le nom d'Amenophis Ier.

supérieur, est représentée la triade de Thèbes, Amon, Mout et Khons, assis (←) devant les offrandes et un adorateur debout (→). A droite d'ici, séparés actuellement par une grande cassure dans la paroi, sont assis (1) ... (2) ... (3) ... , (1) ... (2) ... (Nefertari) et (1) ... (2) ... tournés en sens inverse de la triade divine. Leurs têtes sont détruites, mais on voit encore que le roi Amenophis était coiffé de ... .

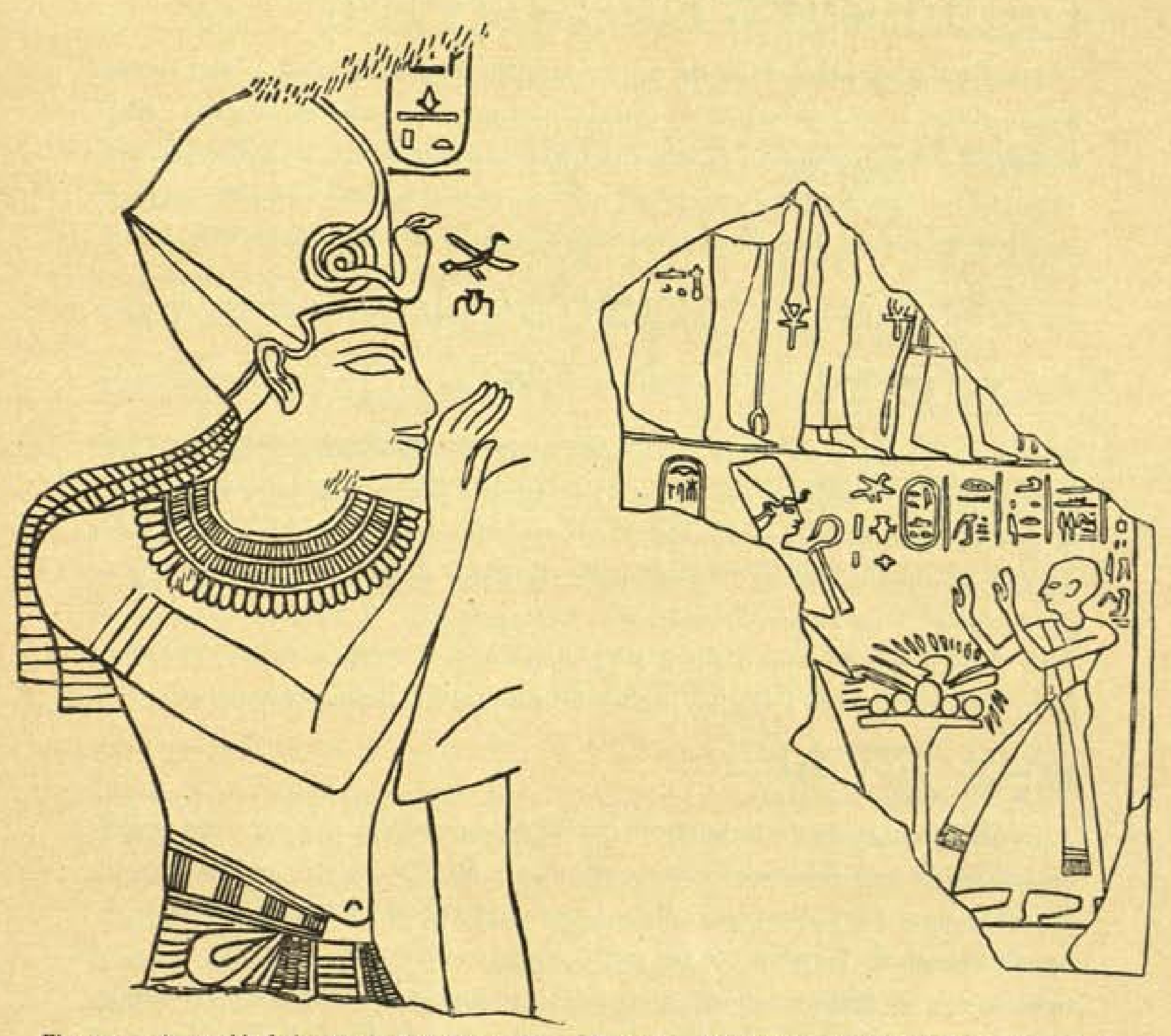


Fig. 10. — Amenophis de la stèle du Brit. Mus. 815. Fig. 11. — Fragment de stèle (d'après Petrie, *Qurneh*, pl. 12).

Les deux représentations dans la tombe n° 4 sont placées sur la paroi ouest. La première (pl. IV, fig. 1), au coin droit, registre inférieur, de la paroi, nous montre Anubis, Hathor, Amenophis et Nefertari assis (←), devant eux un autel avec des offrandes; de l'autre côté s'avancent, en acte d'adoration, le propriétaire de la tombe, suivi de sa femme et son fils. Au-dessus des divinités, inscription de dix lignes, dont neuf verticales et la dixième horizontale : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) .

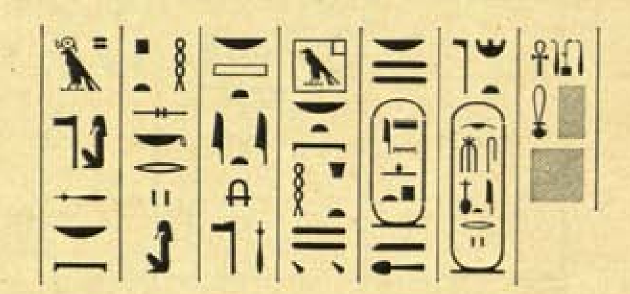
L'autre représentation (pl. IV, fig. 2) occupe le centre de la paroi. Ici, au fond d'une niche, la tête de vache de Hathor en haut-relief sort de la paroi; elle a le disque solaire surmonté de deux plumes entre ses cornes. Au-dessous de la vache le roi Amenophis est debout, en haut-relief lui aussi, la tête presque entièrement cassée. Des deux côtés du roi, deux reines sont peintes en jaune : à sa droite, tournée (←), ; à sa gauche, tournée (→), . Les noms du roi et de la vache se trouvent à gauche et à droite de la tête de vache. Au-dessus de la niche sont deux scènes symétriques contenant l'adoration à Osiris (à droite) et Harakhte (à gauche) par Ḳen et sa femme. Ces scènes forment le linteau d'une porte dont les montants portent deux colonnes verticales avec les formules de chaque côté. Tout au bas des colonnes, Ḳen agenouillé de chaque côté adore le fond de la niche. Des formules mentionnées, celles à droite s'adressent l'une à Osiris, l'autre à Hathor; celles de gauche à Harakhte-Atoum et à .

La représentation de la tombe n° 5 (pl. V) appartient à la série des représentations un peu rares où le roi ne reçoit pas les offrandes au milieu d'autres divinités, mais offre lui-même. Dans la seconde salle de la tombe mentionnée, sur un caisson de la voûte, le roi coiffé du serre-tête et , apporte (→) deux vases à deux déesses debout, l'une à tête de serpent, l'autre à tête humaine. Aucune inscription ne nous révèle leurs noms, mais la déesse à tête de serpent

est sans doute Mersegert ou Rennout. Le roi ne porte que le simple *shendot* avec une ceinture pendentif en avant. Le seul texte qui l'accompagne est :

Le scribe Ramose adore, à l'entrée de sa tombe n° 7 (à gauche), trois rois et une reine assis (←). Le premier roi est (1) [hieroglyphs] (2) [hieroglyphs], puis suivent Nefertari, Haremhab et Touthmosis IV.

Au-dessus de la porte de la tombe n° 210, deux groupes de dieux assis sont représentés, dos à dos, recevant des offrandes d'une procession de famille s'avançant de chaque côté (pl. VI, fig. 1). Le premier groupe, tourné vers la droite, comprend Osiris, Harsiesis, Isis, Hathor et Ptah; l'autre est formé par Re-Harakhte accompagné de Ptah-Sokar, Hathor, Amenhotep et Nefertari :



Les deux montants de la porte, chacun portant deux lignes verticales de texte, sont maintenant détruits en grande partie. Leurs inscriptions ne contenaient que les formules [hieroglyphs]. On reconnaît encore seulement que la deuxième ligne à droite se rapportait à Ptah-Sokar, tandis que la deuxième ligne à gauche s'adressait à [hieroglyphs] « pour qu'il donne que mon nom reste dans la Place de Vérité .... ».

Sur la paroi sud du caveau A de la tombe n° 219 (pl. VII), le défunt, suivi de sa femme jouant de la flûte, offre l'encens à Osiris, Amenophis et deux femmes dont la dernière, noire, est [hieroglyphs]. L'identité de la première est incertaine, car sa tête avec la légende est maintenant enlevée. D'après la place qu'elle tient devant Nefertari, on dirait que c'est Hathor. Les divinités sont assises (←) devant la montagne d'Occident. Amenophis est coiffé de [hieroglyph].

Dans la chapelle de la pyramide appartenant au n° 219 on rencontre, sur la paroi nord, la scène bien connue de la pesée de l'âme. A gauche d'ici le défunt est amené (←) par un dieu vers la litière ornée d'un lion marchant. Le personnage qui était assis sur la litière et fonctionnait comme Osiris jugeant

le défunt a été lavé par la pluie et est irréparablement perdu, mais il est hors de doute que c'était Amenophis, puisque les frises de la litière sont formées par des uræus encadrant les cartouches alternés et .

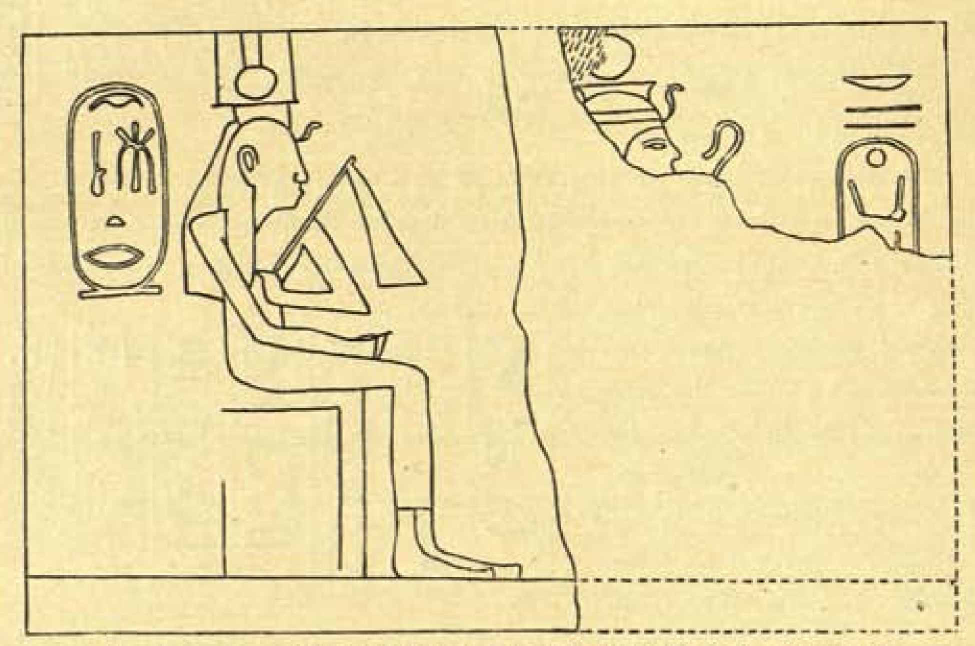


Fig. 12. — Amenophis I[er] et Nefertari sur la table d'offrandes de Kyneb (*Kì-nbw*) trouvée par l'Institut à Deir el-Médineh en 1921-1922.

Dans la chapelle de la tombe n° 250 (pl. VI, fig. 2), sur la paroi ouest, Amenophis (•—) est assis dos à dos à Osiris. Il est adoré par la femme du propriétaire de la tombe, tandis qu'Osiris est vénéré par l'homme même. Cette représentation occupe le cintre d'une stèle peinte sur la paroi; le registre qui se trouve en dessous montre Nefertari (•—) et Anubis (—•) dans la même position dos à dos adorés par deux processions de famille.

Puisque Amenophis I[er] est devenu le patron de la Nécropole, rien d'étonnant à ce que les ouvriers aient recours à lui dans leurs petites difficultés et lui demandent de décider dans leurs querelles. Amenophis le faisait par l'intermédiaire d'un oracle pour lequel je ne peux que renvoyer au traité de M. Blackman. Qu'il me soit permis ici d'ajouter seulement quelques nouveaux documents que j'ai trouvés en réunissant le matériel relatif à l'étude de la vie des ouvriers.

C'est d'abord l'ostracon 10629 de Berlin [1] :

(1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

(9)

(10)

(11) [2]

(12) sic

(13)

(1) Viens à moi, mon seigneur, ma mère a commencé (2) ensemble avec mes frères une querelle (avec moi), disant : «Je t'ai donné (3) deux portions de cuivre» que mon père m'avait données, (c'est-à-dire) : un (4) chaudron, un rasoir, deux (?) vases *nw*. Et c'était le scribe Pentoëre (5) qui me l'a donné. Elle (me) l'a [3] pris et elle a acheté (6) un miroir dans la valeur de ce que j'ai fait pour eux, cela fait 100 *deben*. (7) Mon père m'a donné 5 *khar* de froment et 2 *khar* de..... [4] (8) Ils appartiennent à mon mari (9) pendant sept ans, et il (n')a (10) reçu (que) 4 *khar*. (11) Il est un homme, une femme, (12) (par conséquent) j'ai reçu (?) [5] deux portions, et elles sont à moi (13) comme à ma mère.

[1] Publié dans *Hieratische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin*, III, pl. 37.

[2] Le texte à partir de la ligne 11 est écrit sur le verso de l'ostracon.

[3] Le suffixe *f* (au lieu de *st*) après *iṯ* est curieux.

[4] Je ne connais ni la lecture ni le sens précis de ce mot. C'est une espèce de grains se trouvant, non pas rarement, dans les papyrus et ostraca du Nouvel Empire (souvent à côté de *bdt*), par exemple : Pap. Turin, Pleyte et Rossi, pl. 100, 7; 109, 12.18; 110, 6.12, etc.

[5] Prenant le point après *šsp* pour le suffixe de la première personne du singulier.

Tandis que les autres documents concernant l'oracle d'Amenophis Ier ne sont que les relations postérieures des scribes sur les événements qui se sont passés, le présent document semble bien être la plainte même dans la forme où elle a été présentée au roi. Elle commence sans aucune introduction par un appel au «Seigneur» et s'exprime tout entière à la première personne du singulier. Bien que l'ostracon présume la connaissance d'un état de choses qui était connu des anciens participants, mais qui nous échappe à nous, modernes, j'ose — à l'aide de fantaisie et sous toutes réserves — tâcher d'en donner une explication. Celle-ci n'est pas la seule possible, on en pourrait donner peut-être plusieurs qui seraient également justifiées.

Les suffixes féminins de *pꜣi* et *tꜣi* dans la première ligne et de *rdi.i n.ṯ* dans la deuxième ligne décèlent tout de suite que la partie plaignante est une femme, mariée du reste, d'après la ligne 8, qui parle de son mari. Sa mère, secondée par ses autres enfants à elle, prétend avoir donné à sa fille, peut-être à l'occasion du mariage, deux «portions» de cuivre qui semblent représenter la dot. Cependant la plaignante objecte que ce n'était pas de sa mère, mais bien de son père qu'elle a reçu ces «portions» et que c'était le scribe Pentoēre, donc une personne officielle, qui en a effectué la transmission. Néanmoins la mère a pris les objets qui constituaient les «portions» et pour cela elle a acheté un miroir qui avait la valeur de «ce que la plaignante a fait pour eux» (*i.e.* pour la mère et les frères?), c'est-à-dire 100 *deben*. En outre, la plaignante a reçu de son père une rente(?) de 7 *khar* de grains, ce qui devait échoir à son mari; mais celui-ci n'en a obtenu que 4 *khar*. Les trois lignes du verso résistent à tous mes efforts pour les expliquer. Peut-être la plaignante soutient-elle qu'elle a droit à *deux* «portions», puisque sa famille à elle consiste en deux personnes, elle-même et son mari.

Beaucoup plus clair que l'ostracon précité est un autre connu déjà depuis dix ans. Il appartient à M. Gardiner (n° 4 de sa collection d'ostraca), qui en a donné la traduction[1] que je me permets de répéter ici presque sans changements.

(1) L'an 5, troisième mois d'Inondation, jour 28. Le sculpteur Ḳaḥa a fait l'appel (2) au roi Amenophis, disant : «Mon Seigneur, viens (3) aujourd'hui. Mes deux vêtements ont été

[1] *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XXXIX (1917), p. 43.

volés.» Il a amené (4) *kherp Serḳet* Amenmōse disant : «Lis les maisons. . . . .». (5) On les a lues et quand on est arrivé à la maison du scribe Amennakht, (6) il (*i. e.* le roi Amenophis) a affirmé disant : «Ils sont chez sa fille», (Verso) (1) devant les témoins, le scribe A[mennakht (?)]. . . . . (2) ʿApathew, Neferhotep. . . . . (3) gardien Kha. . . . . . . et la troupe d'ouvriers était debout. . . . . (4) Le scribe Amennakht était debout devant le dieu, disant : «Quant aux vêtements (5) dont tu parles, est-ce que c'est la fille d'Amennakht qui les a volés?». Et le dieu a affirmé [fortement].

«L'homme volé», explique M. Gardiner, «se rend chez le dieu accompagné d'un *kherp Serḳet* nommé Amenmōse qui là, en présence du dieu, commence à lire une liste des maisons des présumés coupables; quand on est arrivé à la maison du scribe Amennakht, le dieu donne le signe d'affirmation, ou par une manipulation mécanique de son image de culte ou par la bouche de ses prêtres; et après cela le scribe Amennakht comparait au sujet de sa fille, qui est accusée d'être la voleuse. Évidemment, le dieu a confirmé son premier jugement.»

Ajoutons seulement que parmi les papyrus de la Nécropole, maintenant à Turin, s'est conservée jusqu'à nous une liste des maisons des ouvriers enregistrant les noms de tous les habitants de chaque maison[1]. Ce devait être une telle liste dont le magicien Amenmōse se servait dans la procédure qui vient d'être décrite.

L'ostracon n° 25242 du Caire contient un autre appel au roi Amenophis :

RECTO.

(1)

(2)

(3)

(4)

[1] Cf. Botti dans *Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze mor., stor. e filolog.*, XXXI (1923), p. 391-394.

[2] semble effacé et surchargé par .

(5) … [1]

(6) … [2] …

(7) …

VERSO.

(1) …

(2) …

(3) … [3] … vide …

RECTO.

(1) L'an 29 [4], quatrième mois d'Inondation, jour 20, l'ouvrier (2) Khaemwēse a fait déclaration au roi Amenophis, disant : « Viens à moi, (3) mon Seigneur, et évalue (?) les commissions que j'ai faites pour l'ouvrier (4) Ḳenna, fils de Lot, (c'est-à-dire) une pièce [5] de cercueil. Il m'appartient en bois [6]. » Le dieu a affirmé (5) disant : « Il est bon pour 15 [7], un lit en bois, fait 12, quatre pieds du lit, fait 3 *hekat*, (6) un éventail [8] fait 2 *hekat*, 2 . . . . ., 1 *khar* de froment, leur . . . . . 3 *hekat*, fait 1 *deben*, (7) orge (?), quantité 1 *hekat*, total : cuivre, 31 1/2 *deben*.

VERSO.

(1) Les choses de l'ouvrier Ḳenna (2) qui sont chez Khaemwēse : un vase *irr* [9] en bronze, fait 20 *deben*, (3) une pièce de panier [10], fait 4 *deben*, total : cuivre, 24 *deben*.

[1] Pas … : … .

[2] Indistinct : … .

[3] L'original porte … ; à peine un … .

[4] De Ramesses III, car l'ouvrier Ḳenna, fils de Lot, nous est suffisamment attesté pour la seconde moitié du règne de Ramesses III; cf. Pap. Turin, PLEYTE et ROSSI, 44, 14; 48, 12 (…); ostr. Turin 5652 (inédit), 9 : (…).

[5] Pour … « une pièce, un exemplaire de », cf. ostr. Brit. Mus. 29555 (inédit), 7 : … *sic* … ; *ibid.* l. 8 : … ? … ; cf. aussi Pap. Turin, PLEYTE et ROSSI, pl. 41, col. VI, 16 : … .

[6] C'est-à-dire : « C'est moi qui ai fourni le bois pour le cercueil ». Même expression *ink sw m ḫt*, ostr. Berlin 12343, verso, 3.4.6.

[7] Pareillement Ostr. Gardiner n° 3, verso, 2 : … .

[8] Même forme ostr. du Caire 25345 dans le titre, *ṯ̣ꜣi ḫwi ḥr wnm nsw*.

[9] Pour *irr*, cf. Pap. Mayer B, 12; ostr. Brit. Mus. 5633, verso II, 5; pap. Turin, PLEYTE et ROSSI, 29, verso 2; PLEYTE et ROSSI, 103, II, 14.

[10] Pour *msti*, cf. pap. Turin, PLEYTE et ROSSI, 91, I 6, II 3,5; pap. Berlin P. 10487 (publié par ERMAN, *Abhandlungen Berl. Akad. Wiss.*,

L'ouvrier Khaemwēse a fourni à son collègue Ḳenna divers objets, pour lesquels Ḳenna lui a payé, d'après le compte sur le verso de l'ostracon, 24 *deben* de cuivre. Khaemwēse n'en était pas content. Il s'est adressé au roi Amenophis, pour qu'il évalue lui-même ces commandes et Amenophis fixa leur prix à 31 *deben* 1/2. Ce montant est donné par le total dans la ligne 7 du recto, mais il est très difficile de l'obtenir de la spécification contenue dans les lignes 5-7, parce que le sens de la ligne 6 n'est pas clair et la ligne même est probablement incomplète à la fin, et le commencement de la ligne suivante est mutilé. Tandis qu'une partie des objets est évaluée en *deben* (le cercueil, le lit et probablement aussi le grain dans la ligne 6), le prix des autres semble être indiqué par des signes ∵, : et · qui, d'après ce que nous savons, ne s'emploient que pour écrire 3, 2 et 1 *hekat*, ce qui est, du reste, confirmé aussi par [hieroglyphes] · au commencement de la ligne 7. Si nous y devons voir vraiment les indications des prix [1], il faut supposer que le prix de ces objets équivalait au prix de 3, 2 et 1 *hekat* d'une matière comestible quelconque, très probablement des grains les plus communs, le froment ([hieroglyphes]). Ce prix était changeable [2] et nous l'ignorons dans le cas présent.

Même si une affaire contestable a été présentée au tribunal [hieroglyphes] composé des ouvriers et qui avait le droit de juger les petits cas locaux, c'était en dernier ressort du roi Amenophis que dépendait la décision définitive. «Et voilà, la place de (la femme) Tanehesi a été donnée à Siouto quand il l'a enterrée. Il lui a donné son cercueil et on a donné à lui sa (= de la femme) portion devant les magistrats ([hieroglyphes]). [hieroglyphes] et c'était [3] le roi Amenophis qui la (c'est-à-dire la portion) lui a donnée dans le tribunal [4].»

phil.-hist. Cl., 1913, Nr. 1), recto 7 (à transcrire [hieroglyphes], non pas [hieroglyphes]).

[1] Nous retrouvons aussi ailleurs les prix en *hekat* : cf. ostr. Brit. Mus. 5643, 3.4.6.7 (le facsimilé donné dans les *Inscriptions in the Hier. Char.*, pl. 24, est insuffisant et ne permet pas d'étudier les détails du texte); ostr. Berlin 10665, 9 et 12343, verso 5; pap. Turin, Pleyte et Rossi, 39, 8.10.12 etc.

[2] Ostr. Petrie n° 14 (inédit), 4 donne 1/4 *deben*, pap. Turin, Pleyte et Rossi, 91, I 4.7 et ostr. Gardiner n° 33 (inédit), 7 : 1/2 *deben*, un papyrus inédit de Turin : 1 *deben*, et ostr. Brit. Mus. 5649 : 1 1/3 *deben*, comme le prix d'un *hekat* de [hieroglyphes].

[3] [hieroglyphe] ici = *in*.

[4] Pap. Boulaq n° 10, recto 13-15 (publ. Mariette, *Les papyrus égyptiens du Musée de*

A la même époque que le document dont je viens de citer le passage se référant à l'activité d'Amenophis, remonte aussi l'ostracon du Caire n° J. 51517[1]. Amenophis y est occupé à régler les querelles ayant leurs origines dans le partage du magasin de . L'ouvrier , fils de [], joue un rôle quelconque; c'est le même individu dont l'audition est notée dans le papyrus n° 10 de Boulaq, verso, et qui, sur le recto de ce papyrus, cite en sa faveur la décision déjà mentionnée du roi Amenophis.

Leur dévouement au roi Amenophis, les ouvriers le témoignaient aussi par des fêtes, dont nous connaissons les suivantes[2] :

1. [3] () le 29 Thoth[4] (ostr. Caire 25275, l. 2) et () le 30 Thoth (ostr. Caire 25276, l. 1[5]).

2. Probablement une fête le 30 Khoiakh (ostr. Brit. Mus. 5625, l. 1); cf. Blackman, *Journal Eg. Arch.*, 12 (1926), p. 183.

3. « grande fête du roi Amenophis, seigneur de la Ville », durant quatre jours, dont l'un était le 29 Phamenoth (ostr. Caire 25234, l. 1-2[6]).

4. (ostr. Brit. Mus. 5639 *a*, verso 8 = *Inscr. Hier. Char.*, pl. 28), () (ostr. Queen's College à Oxford, l. 5[7]; ostr.

Boulaq, II, pl. 1; transcrit et traduit chez Spiegelberg, *Studien u. Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches*, p. 16 et seq.).

[1] Il a été découvert par le professeur Spiegelberg parmi les ostraca trouvés par M. Baraize près du temple de Deir el-Médineh. La publication intégrale de la pièce reste réservée à M. Blackman; cependant je me suis permis d'en citer ci-dessous, p. 193-194, la liste des témoins.

[2] En partie déjà citées par Erman, *Sitzungsber. Berl. Akad. d. Wiss., phil.-hist. Cl.*, 1910, 345 et Blackman, *Journal Eg. Arch.*, XII (1926), p. 180, n. 2.

[3] Il faut lire ainsi, et non etc. comme a transcrit Daressy. Le premier groupe est écrit dans l'original .

[4] Malgré les déductions de Gardiner (*Egyptian Grammar*, p. 205), je retiens ici, pour leur brièveté, les noms coptes des mois égyptiens, ce que fait du reste aussi Sethe, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 58 (1923), p. 38 et seq. Cf. aussi remarques de Sethe dans *Nachr. Kön. Ges. Wiss. Göttingen, phil.-hist. Kl.*, 1920, p. 32-36.

[5] La transcription complète de cet ostracon est donnée ci-dessous, p. 184.

[6] Pour la transcription complète, cf. plus bas, p. 183-184.

[7] Je suis reconnaissant à M. le prof. Peet, qui m'a communiqué la transcription de ce document.

Colin Campbell n° 6, recto 3) ou (ostr. Colin Campbell n° 7, l. 5)[1] sans doute au mois de Phamenoth. Or, cette fête a donné le nom ⲡⲁⲣⲙ̄ϩⲟⲧ̄ⲡ au mois et est probablement identique à la précédente (*sub* 3) ou à , fêté le 25 Phamenoth (Pap. Turin, éd. Pleyte-Rossi, pl. 98, II, 5[2]), ou enfin à la fête du 21 du même mois (ostr. Caire J. 50348, publié ci-dessous, p. 185-186).

5. le 27 Pakhons (fragment inédit contenant parties des lignes 15-27 de la page II du papyrus de Turin, publ. Chabas-Lieblein, *Deux papyrus hiératiques du Musée de Turin* (Christiania, 1868), pl. 1-4).

6. le 11 Épiphi (pap. Turin, éd. Chabas-Lieblein, V, 1 [partie inédite]), et , le 13 Épiphi (ostr. Brit. Mus. 5637, 8, publ. Blackman, *Journal Eg. Arch.*, 12 (1926), p. 183).

Il nous est parvenu même des textes qui nous renseignent sur ce qui se passait pendant ces fêtes. Ainsi l'ostracon 25234 du Caire raconte que les ouvriers célébraient la fête d'Amenophis «buvant avec leurs enfants et avec leurs femmes quatre jours pleins». Je donne ici ma transcription faite d'après l'original et qui diffère en quelques points des transcriptions publiées[3].

(1) *sic* [4] *sic*

(2)

(3)

(4)

[1] Je dois les copies des ostraca inédits de Colin Campbell à l'obligeance de M. le Dr Gardiner.

[2] *sšš* peut-être = fêter par la musique des sistres. Le déterminatif dans la lacune me semble avoir représenté un homme tenant le sistre (cf. le signe semblable (?), Möller, *Hierat. Paläographie*, II, n° 59).

[3] Daressy, *Ostraca* (*Cat. gén.*, I), p. 58 et pl. XLVI; Spiegelberg, *O. L. Z.*, 5 (1902), col. 316-317. L'ostracon est devenu très pâle depuis la publication de M. Daressy.

[4] est un peu barbouillé par une tache, mais certain.

(5) … [1] … [2]

(6) …

(1) L'an 7, le 29 Phamenoth, on était à la grande fête du roi (2) Amenophis, seigneur de la Ville. La troupe (3) jubilait devant lui quatre jours pleins (4) de boire avec leurs enfants et (5) leurs femmes. Ils étaient soixante de *Ḥni-mit* (?), (6) soixante du dehors.

L'autre ostracon du Caire (n° 25276)[3] est trop fragmentaire pour qu'on en puisse tirer des informations utiles :

(1) …

(2) … *sic*

(3) -------- … [4] …

(1) L'an 6, dernier jour de Thoth, apparition du roi Amenophis. (2) Il a salué[5] la troupe et il a atteint (3)............. de quatre.

D'un ostracon au British Museum[6] il appert que la statue d'Amenophis était portée par des porteurs (…) dans la Nécropole, puisqu'un ouvrier a reçu la décision du roi Amenophis concernant une tombe «à l'entrée de la

[1] MM. Daressy et Spiegelberg lisent *iw* … *n ḥu dmi* … *n bnr* «en partie dans la ville, en partie en dehors». La lecture … ne me paraît pas possible, car *pn* ne peut signifier en néo-égyptien que «ce, celui-là» (dans les expressions …, …) ou «celui de (= *pꜣ n*)»; *pn*... *pn* «en partie... en partie» ne m'est pas connu et ne se trouve pas dans le *Wörterbuch*. En faveur de la transcription que j'ai donnée je peux remarquer que le nombre total des ouvriers de la Nécropole royale semble avoir été, en état plein, 120 (cf. Pap. Turin, Pleyte et Rossi, 49, 5; pap. Turin Cat. n° 2044 (inédit), col. I, 7).

[2] *Dmi* «ville» est impossible. Je n'ai trouvé aucune trace du … qui devrait être placé au-dessus de …; de plus, … est trop haut et l'orthographe avec … serait très curieuse. Faute d'autre explication, je prends *Ḥni-mit* pour une localité à Thèbes.

[3] Publ. Daressy, *Ostraca*, p. 70-71 et pl. LVI; j'ai collationné l'original.

[4] L'original a ….

[5] Pour ce sens de *wšd* appliqué à une statue qui salue les fidèles, cf. *Cat. gén. du Caire*, n°s 42185, *d*, 3; 42186, *d*, 8; 42190, *a*, 4 (cf. *Annales du Service*, XXVI, p. 65); *Urk.*, IV, 116, 10 et 148, 4 (références que je dois à l'amabilité de M. Lefebvre). La terminaison … de notre ostracon est causée par la prononciation *t* de *d* final (cf. ⲟⲩⲱϣⲧ).

[6] N° 5625, verso 7-8, publ. par Blackman, *Journal Eg. Arch.*, XII, p. 181 et seq.

tombe du chef d'ouvriers Kaha » ( ) (*loc. cit.*, verso, 7-8). Et il est très intéressant de pouvoir avec une grande vraisemblance localiser cette tombe, ce qui nous permet de déterminer un point du trajet que suivait la procession de la statue d'Amenophis. Dans la partie la plus au sud de la Nécropole de Deir el-Médineh, MM. Bruyère et Kuentz ont découvert, au cours des déblaiements entrepris pour l'Institut en 1921-1922, une tombe dont les décorations et inscriptions ont été détruites par un incendie; mais par des fragments en calcaire provenant des représentations murales et portant le nom de (fouilles de 1926-1927) et (fouilles de 1921-1922), on a probablement le droit d'assigner cette tombe au chef d'ouvriers nommé et à l'identifier avec la tombe mentionnée sur l'ostracon du British Museum. La grandeur assez considérable de la tombe s'accorde bien avec un chef d'ouvriers, et il n'est peut-être pas sans signification qu'une rampe monte d'en bas vers cette tombe. C'est sur cette rampe probablement que marchait la procession d'Amenophis[1]. Mais même si l'identification proposée n'était pas exacte, il n'y a pas de doute que la tombe du chef d'ouvriers Kaha était située dans la Nécropole de Deir el-Médineh et qu'au moins quelques-unes des processions d'Amenophis traversaient cette partie de la Nécropole thébaine[2].

Un autre endroit par où passaient les processions d'Amenophis nous est révélé par l'ostracon du Caire J. 50348 trouvé par Theodor Davis en 1907-1908 à Biban el-Molouk et publié dans les *Annales du Service des Antiquités*, XXVII (1927), p. 206; en voici la traduction :

(1) L'an 1, le 21 Phamenoth, ce jour-là est monté ( ) Amenophis (2) et il est parvenu à la Vallée ( ) pendant que la troupe d'ouvriers courait (3) devant lui. Il

[1] La tombe et la rampe sont indiquées, par exemple, sur la carte donnée dans le rapport de M. Bruyère pour 1923-1924 (Bruyère, *Deir el Médineh 1923-1924*, dans *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II, 2e partie, le Caire, 1925), pl. I (« 211 A »), mais la tombe y est encore assignée à , l'assignation exacte n'ayant résulté que d'une étude renouvelée de tous les fragments trouvés dans ce tombeau que nous avons entreprise avec M. Bruyère en hiver 1926-1927.

[2] L'expression employée dans l'ostr. Brit. Mus. 5624 verso l. 6 et rendue « assigne-(moi) une tombe » par MM. Erman et Blackman, doit se traduire, je crois, en réalité « marche vers une tombe » et se rapporte aussi à la traversée du roi dans la Nécropole. (=) *wd* signifie bien « se

a fait ouvrir le magasin et (4) sortir quatre pots ([hieroglyphes]) de crème ([hieroglyphes]) et en a (5) gratifié la troupe par l'intermédiaire du scribe Itefnofer, (verso) fils de Hor..... à Khenti.....

Donc à cette occasion-là Amenophis est arrivé dans la «Vallée». L'expression même admet plusieurs interprétations, mais on a toutes raisons de supposer que la «Vallée» signifie ici le Biban el-Molouk actuel. Cette explication est favorisée d'un côté par l'endroit de la trouvaille de l'ostracon, de l'autre par le verbe [hieroglyphes] *ṭsi* «monter» que l'on employait souvent pour les ouvriers allant travailler dans la «Vallée des Rois». Ils ne prenaient pas le grand détour de Deir el-Médineh par Dra' Abou 'n-Nagga et Wadyên, mais bien le petit sentier qui sort de la Vallée de Deir el-Médineh, monte sur les parois rocheuses, les longe et pénètre au-dessus de Deir el-Bahari dans la «Vallée des Rois». Enfin notre «Vallée» peut être à peine différente de celle de la fête [hieroglyphes] que l'on doit considérer comme une fête à l'occasion d'une visite solennelle de la statue d'Amon de Karnak aux rois enterrés à Biban el-Molouk[1].

Quelques représentations des processions d'Amenophis nous ont été conservées. Dans la tombe n° 2 à Deir el-Médineh nous en trouvons deux, celle d'Amenophis [hieroglyphes] et celle d'Amenophis [hieroglyphes] «seigneur de la Ville», toutes les deux déjà mentionnées ci-dessus, p. 167-168[2].

Sur la première (fig. 13) représentation, la statue du roi, assis sur un trône orné d'un lion marchant, est portée par huit hommes à têtes rasées, quatre en avant, quatre en arrière; deux autres hommes éventent le roi de devant avec

rendre» ([hieroglyphe] «à» une place) et son dérivé [hieroglyphes] s'emploie aussi pour les transports solennels d'une divinité (cf. *Wörterbuch*, s. v. *wd* et *wdit*).

[1] Cela nous est suggéré par l'ostracon mal conservé du Caire 25265, «II° face» (non transcrite par M. Daressy), l. 1-2 :

(1) [hieroglyphes] (2) [hieroglyphes] «L'an 5, premier Épiphi (?), navigation vers la Ville Occidentale d'Amonrē, roi [des dieux], pour presser la main (??) aux rois de la Haute et Basse Égypte». Cela n'a pu se passer qu'à Biban el-Molouk, où l'on a trouvé cet ostracon. Cf. aussi Sethe, *Nachr. Kön. Ges. Wiss. Göttingen*, 1920, 42 : «Payni "celui de la Vallée (de Biban el-Molouk)"».

[2] D'après une copie de M. Jacques Clère faite sur l'original. La scène a été précédemment publiée dans Lepsius, *Denkmäler*, III, 2 *b*, et Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. XXIX.

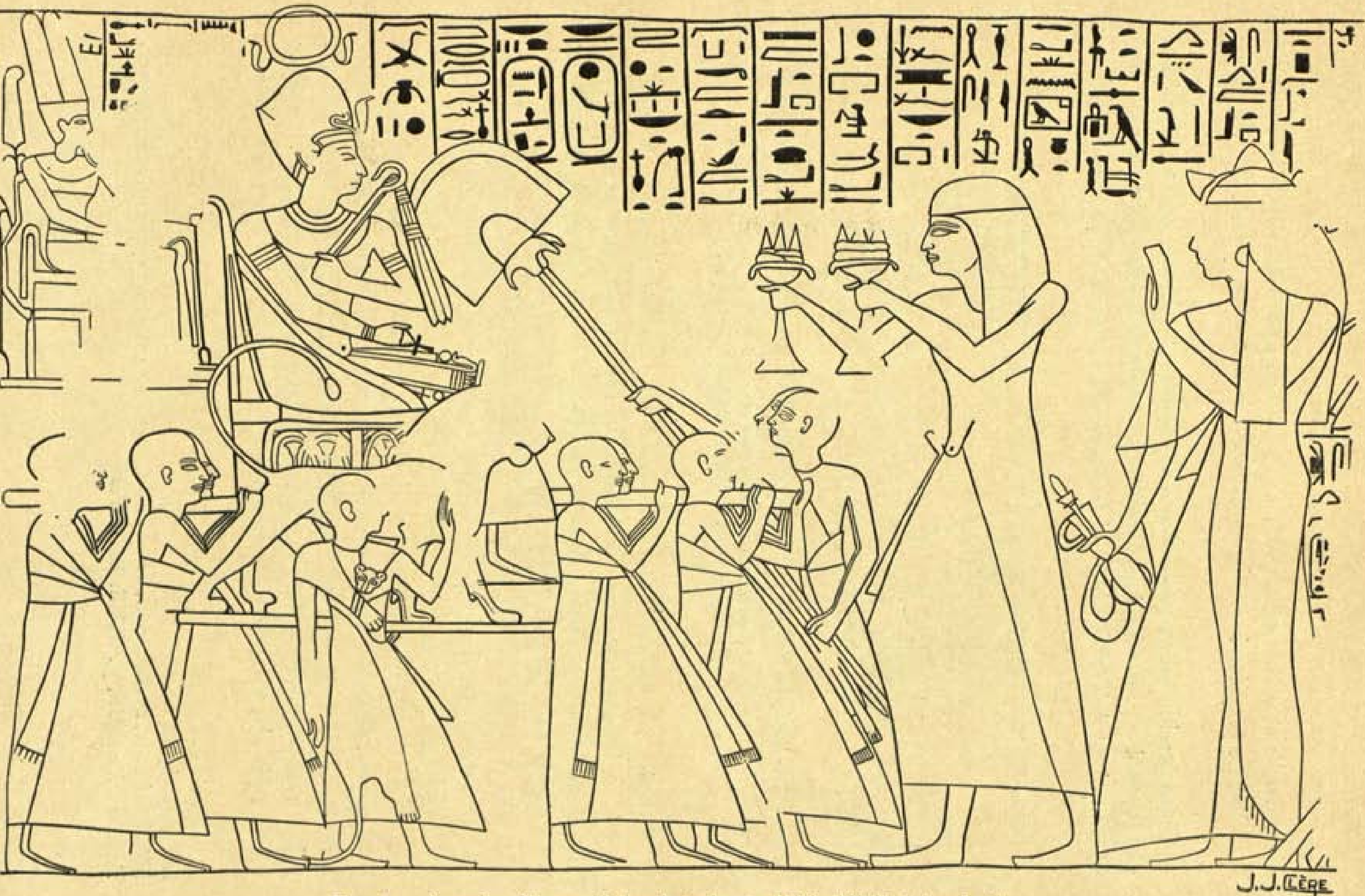
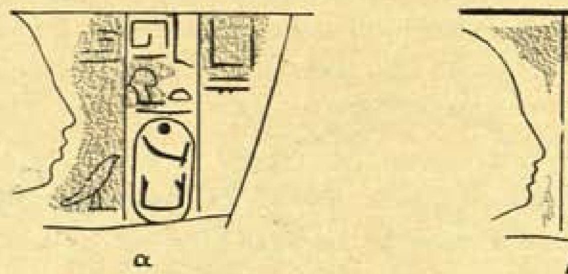


Fig. 13. — Procession d'Amenophis dans la tombe n° 2 à Deir el-Médineh (paroi est).

des éventails et un troisième, vêtu d'une peau de panthère, marche à droite de la litière. Le propriétaire de la tombe suivi de sa femme apporte des offrandes au roi.

Toute pareille est la procession d'Amenophis, «seigneur de la Ville» (fig. 14)[1]. Celui-ci, avec un lion marchant à sa droite, protégé par les ailes d'une déesse qui est debout derrière lui (comme sur le fragment de stèle du Caire,



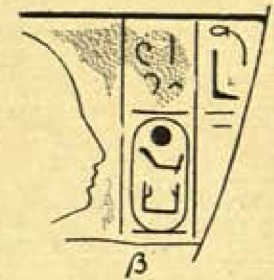


Fig. 14 A. — Inscription accompagnant le prêtre d'Amenophis Ier dans la tombe n° 2 à Deir el-Médineh :
α) D'après Lepsius, *Denkmäler*, III, 2 c;
β) D'après Prisse d'Avennes, *Monuments ég.*, pl. 28.

pl. VIII, fig. 1), est aussi porté sur une litière par huit hommes. A sa droite on voit un homme tenant des fleurs dans sa main droite, dans sa main gauche une plume d'autruche; c'est donc le «porteur d'éventail (*ḫwit*) à la droite du roi» ([hiéroglyphes]). Le roi est éventé par deux hommes en avant et par un homme en arrière. Ce dernier porte aussi un bouquet. L'inscription de quatre lignes qui accompagne cet homme est maintenant détruite en grande partie, et même à l'aide des restes vus par Lepsius (cf. ci-dessus, fig. 14 A, α) et Prisse d'Avennes (ci-dessus, fig. 14 A, β) on ne peut pas la reconstituer. Dans la première ligne, Prisse donne clairement [hiéroglyphes], ce qui va bien avec les traces vues par Lepsius. Au commencement de la seconde ligne, Prisse n'est pas distinct; d'après [hiéroglyphes] de Lepsius on voudrait lire [hiéroglyphes] et penser au titre *ḥbś bht*, mais cela demanderait [hiéroglyphes] dans la première ligne. En tout

[1] D'après une copie de M. Jacques Clère faite sur l'original. La représentation a été publiée dans Lepsius, *Denkmäler*, III, 2 c, et Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. XXVIII. Les parties données en pointillé sur la figure 14 sont maintenant détruites et ont été reconstituées d'après les publications de Lepsius et Prisse d'Avennes.

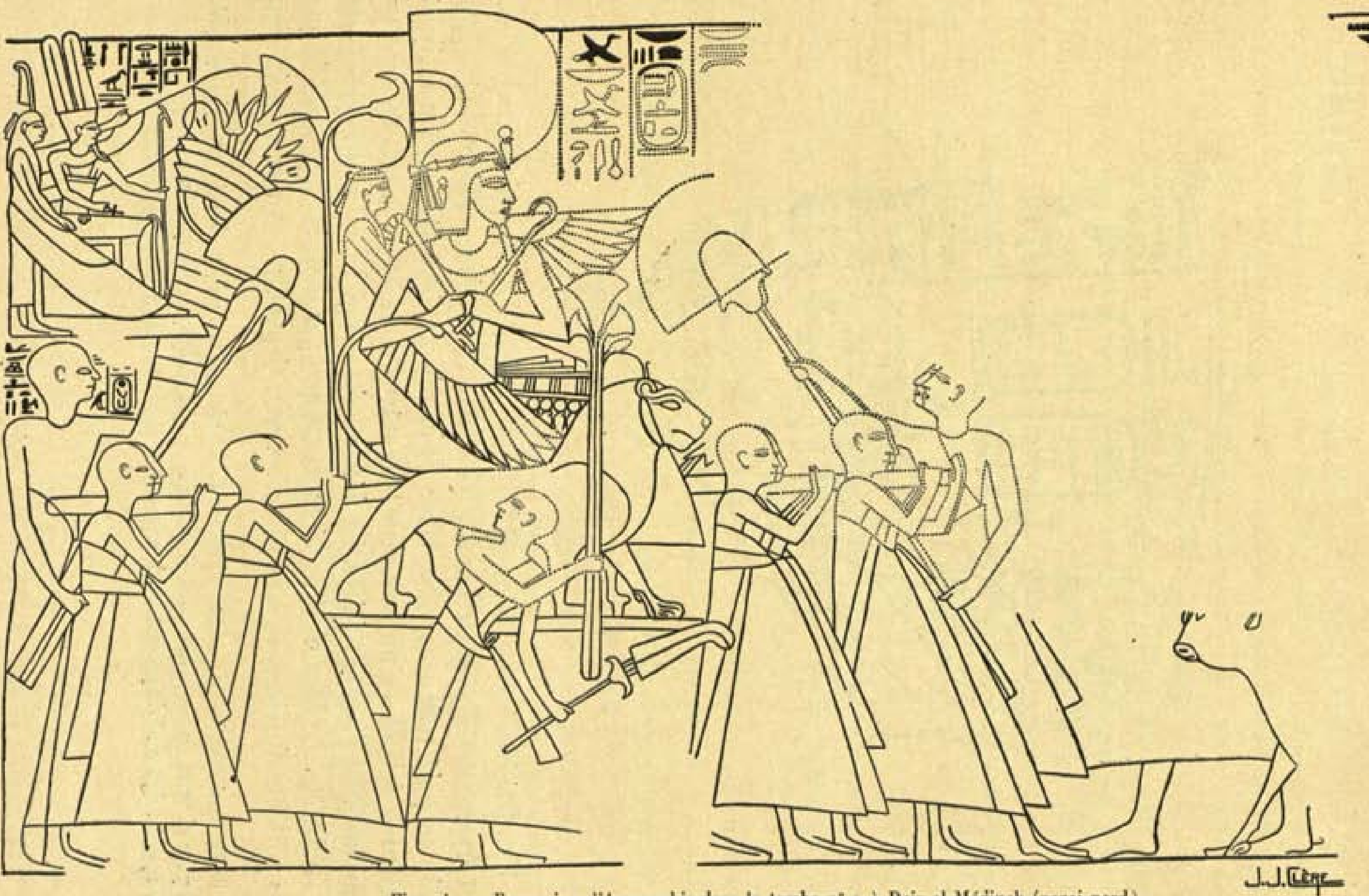


Fig. 14. — Procession d'Amenophis dans la tombe n° 2 à Deir el-Médineh (paroi nord).

cas on a ici, je crois, un titre quelconque d'un prêtre «de Zeserkere». Quant aux signes de la troisième ligne, je ne les comprends pas du tout. La quatrième ligne, encore conservée, donne le nom du prêtre .

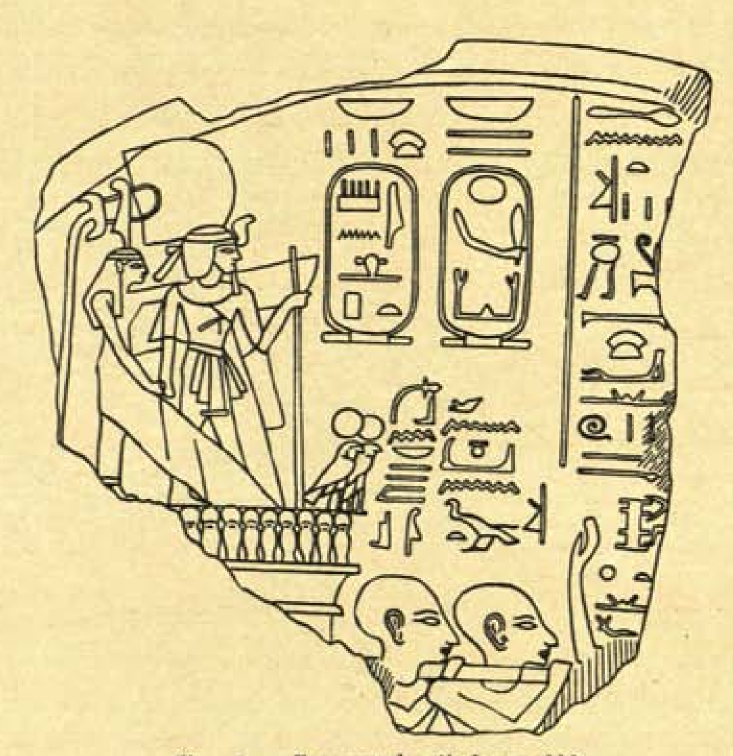


Fig. 15. — Fragment de stèle Louvre 338.

Une troisième représentation de la procession d'Amenophis se trouve sur un fragment de stèle au Louvre 338 (fig. 15)[1]. Amenophis y diffère peu d'Amenophis «seigneur de la Ville» de la scène précédente, seulement il est cette fois debout sur un naos orné tout autour d'uræus et, en avant, de deux faucons avec disques solaires. La déesse qui protège le roi de ses ailes porte sur la tête. Le naos n'est porté en avant que par deux hommes, tandis que les porteurs d'arrière ne sont pas conservés. Cependant on voit la main d'un

[1] En partie publiée Champollion, *Notices*, II, p. 720; cf. aussi Maspero, *Rec. trav.*, II (1880), p. 170. La figure 15 du présent article a été tracée par moi-même, d'après une photographie que M. Bruyère m'a prêtée.

homme jubilant au-devant du roi et cet homme est qualifié dans l'inscription de « wēʿeb du seigneur des deux pays dans la Place de Vérité, le représentant de la troupe Kedakhetef ».

« Seigneur des deux pays » ne peut être ici que le roi Amenophis. Nous trouvons souvent cette expression dans les titres des employés de la « Place de Vérité » : « serviteur », « sculpteur », « magicien », « chef d'ouvriers », etc. du « seigneur des deux pays ». Ces gens sont en réalité tout simplement les ouvriers qui, sur leurs monuments funéraires, témoignent leur dévotion à Amenophis par cette addition « du seigneur des deux pays » à leurs titres. Le fait que le « seigneur des deux pays » est vraiment Amenophis Ier semble être attesté par les variantes qui contiennent le nom même du roi. Ainsi dans sa tombe nº 335 à Deir el-Médineh Nakhtamon porte aussi une fois[1] le titre « wēʿeb du seigneur des deux pays, roi (de la Haute-Égypte) Zeserkere, justifié, fils de Rē, Amenophis de la Ville, sculpteur dans la Place de Vérité à l'occident de Thèbes » à côté du titre « serviteur dans la Place de Vérité, wēʿeb du seigneur des deux pays, sculpteur du dieu bon »[2], ou « serviteur du dieu bon, wēʿeb du seigneur des deux pays, Amenophis, justifié »[3]. Dans les graffiti de la montagne de Thèbes[4], le même personnage, le scribe , est une fois nommé « wēʿeb du seigneur des deux pays », une autre fois il est wēʿeb d'Amenophis; cf. graffito nº 1015 () ainsi que les nos 1009 (), 904 (), 1110[5] ()[6].

[1] Bruyère, *Deir el-Médineh (1924-1925)*, p. 134 et fig. 90.

[2] Bruyère, *loc. cit.*, p. 138.

[3] Bruyère, *loc. cit.*, p. 162. « Dieu bon » désigne ailleurs, à cette époque-là (sous les XIXe et XXe dynasties), toujours le roi vivant, tandis que le titre du roi mort est « dieu grand ». Cependant Amenophis a très souvent l'épithète de , cf. ci-dessus, p. 167, n. 4. Il est à noter qu'il ne porte que très rarement le titre .

[4] Publiés par Spiegelberg, *Aegyptische und andere Graffiti aus der theb. Nekropolis*, Heidelberg, 1921.

[5] Inédit, copié par moi-même.

[6] Cf. aussi son titre dans le nº 1059. A la purification que les wēʿeb devaient généralement subir

Il était, du reste, fils du (graffiti nos 1009, 1015, 1110). Aussi n'est-il pas vraisemblable que le titre «wēʿeb du seigneur des deux pays» se rapporte au roi vivant, puisque le culte de chaque roi n'était établi qu'après sa mort. A Deir el-Médineh, si le roi est expressément nommé, c'est toujours Amenophis; nous ne trouvons jamais un wēʿeb de Ramesses II ou d'un autre roi dans la «Place de Vérité», quoique nous rencontrions quelquefois les «serviteurs de la Place de Vérité» faisant offrande à une série de plusieurs rois.

Donc l'inscription de la stèle 338 du Louvre nous donne la clef de la question de savoir qui étaient les prêtres d'Amenophis dans son sanctuaire dans le village des ouvriers. C'étaient les ouvriers mêmes. Car son wēʿeb Kedakhetef que l'on trouve sur la stèle était en même temps «représentant de la troupe», une sorte d'adjoint (wakîl) du chef d'ouvriers, un sous-reïs, donc un ouvrier. Il était, du reste[1], fils du propriétaire de la stèle, du chef d'ouvriers qui vivait sous Ramesses III et IV.

De même était, d'après le graffito thébain n° 1013, fils du .

Un graffito inédit (n° 1245) a été fait par qui est probablement identique au (du n° 1239), dont le père était . Cet Apouy nous est connu comme ouvrier par les documents hiératiques[2].

Nous devons donc comprendre sous l'expression «wēʿeb du seigneur des deux pays»[3] les ouvriers qui comme les officiants laïcs exerçaient le culte d'Amenophis, et très probablement aussi le culte d'autres dieux, dans leurs heures libres, étaient intermédiaires de l'oracle du roi, portaient sa statue

appartenait peut-être aussi l'obligation de passer un certain temps dans le ghebel thébain avant de remplir les fonctions de fêtes; de cette façon on pourrait expliquer la fréquence des graffiti des wēʿeb dans la montagne.

(1) D'après Lepsius, *Denkmäler, Text*, III, p. 300.

(2) Pap. Turin, Pleyte et Rossi, pl. 49, 9; 50, 3, 5; 94, col. II, 4, etc. Cf. aussi les mêmes personnages sur l'ostracon 25032 du Caire représentant Apouy en acte d'adoration à Amenophis. Neferhor y a le titre .

(3) Au dernier moment je constate que l'identification de dans les titres de Deir el-Médineh avec Amenophis Ier n'est pas nouvelle, cf. déjà Gauthier, *Bulletin de l'Inst. franç. du Caire*, XIII, p. 161.

pendant les fêtes, etc. De la circonstance que le titre wēʿeb n'est pas porté par tous les «serviteurs dans la Place de Vérité», mais seulement, semble-t-il, par les membres de certaines familles, nous pouvons juger que le sacerdoce était le privilège de quelques familles auxquelles il procurait probablement une supériorité sur les autres.

L'ostracon 25364 du Caire nous a très probablement conservé une liste des porteurs de l'image d'Amenophis. Le document est très effacé et l'on ne peut presque rien tirer de son recto. Celui-ci contient dans la ligne 3 le nom de la reine Nefertari, mais pourtant les suffixes masculins dans les lignes suivantes et l'expression [ ] ---- dans la ligne 5 nous font penser à un oracle du roi Amenophis. Sur le verso, cependant, on peut lire avec quelque difficulté :

(1) ...traces...

(2)

(3) [

(4) [

(5)

(6)

(7) ----

Alors quatre wēʿeb, Neferronpet, Apouy, Nebnofer et ʿApathew, fonctionnaient comme les «porteurs qui étaient sous (*i. e.* portaient) le dieu»; trois autres, *ḥm-nṯr* Neferhor, wēʿb Kedakhetef et Neferhotep (?), marchaient à son côté.

Si dans ce document il est douteux qu'il s'agisse du roi Amenophis, ces doutes n'existent pas pour un autre ostracon, celui du Caire J. 51517 mentionné déjà ci-dessus, p. 182. Là, l'ouvrier s'adresse au roi Amenophis (recto l. 5), et sur le verso l. 4 et suiv. nous apprenons la décision du «dieu» ( ) prononcée devant «les témoins» ( ), qui sont :

(5)

(6) (7)

Nous y retrouvons le wēʿeb Neferhotep et Neferhor[1], mais il faudrait beaucoup de temps, si nous voulions rechercher s'ils sont identiques ou non aux personnes homonymes avec lesquelles nous avons déjà fait connaissance. Pour nous faire une idée exacte du rang de ces wēʿeb, il faut bien remarquer qu'ils ne sont nommés qu'à la seconde place, après le chef d'ouvriers, le scribe et le *wʿrtw*.

Voici, de plus, le dernier document qu'il faut introduire dans cette connexion.

Maspero s'est servi, pour la discussion des «serviteurs dans la Place de Vérité», d'un monument qu'il appelle «énorme disque»[2], mais qui est en réalité la base d'une colonne. Cette pierre (pl. IX)[3] porte au centre, qui était à l'origine masqué par la colonne, une inscription de huit lignes. Elles énumèrent les personnages suivants :

(1) *sic*

(2) *sic*

(3)

(4)

(5) *sic*

(6) *sic* *sic* (4) *sic*

(7) *sic* *sic*

(8)

[1] Est-ce que Apouy sans titre dans la ligne 5 est *wʿrtw* ou wēʿeb?

[2] *Rec. trav.*, III (1882), p. 103. Autres publications : Lieblein, *Dict. de noms*, n° 1918; Legrain, *Répertoire gén.*, n° 45 («pierre de fondation»).

[3] Maintenant au Caire, n° 51512. Les dimensions sont : hauteur, 0 m. 22; diamètre maximum, 0 m. 53; diamètre de la surface supérieure, 0 m. 48; diamètre du centre couvert d'écriture, 0 m. 24.

[4] A lire .

(1) Serviteur de Zeserkere, justifié, Ken, (2) son fils, wēʿeb d'Amenophis, justifié, sculpteur Houy, (3) peintre d'Amon d'Opet, kherheb d'Amenophis, justifié, Nebrē, (4) chef de ʿ dans la Place de Vérité Amenemouia, justifié, (5) wēʿeb Pendoua, wēʿeb Nefenhouy, justifié, (6) wēʿeb Pendoua, Penshenʿab, (7) porteur d'éventail ʿApehti, justifié, (8) wēʿeb Neferronpet, justifié.

Presque tous ces personnages nous sont connus à Deir el-Médineh[1]. Ken y est le propriétaire de la tombe nº 4 et ses fils sont entre autres, d'après les inscriptions dans la tombe, Houy, Pendoua et Nefenhouy, qui sont sans doute identiques aux personnes homonymes de notre pierre. Neferronpet nous est connu comme propriétaire du tombeau nº 336[2]. Du peintre Nebrē nous possédons plusieurs monuments (énumérés par Erman, *Sitzungsber. Berl. Akad. Wiss., Phil.-hist. Cl.*, 1911, p. 1096-1097, et Gauthier, *Bulletin de l'Inst. franç. du Caire*, XII (1916), p. 131-133) et nous le rencontrons aussi dans la tombe précitée nº 4. A Penshenʿab appartient la tombe nº 322 à Deir el-Médineh[3]. ʿꜣ *n* ʿ[4] Amenemouia nous est peut-être allégué pour l'époque de Séti Iᵉʳ par les montants de porte en calcaire au Caire (nº 46367, où nous trouvons un homme de même nom sans aucun titre, fils du [hiéroglyphes]), tandis que les autres personnages nous sont attestés pour l'époque de son successeur immédiat, Ramesses II[5]. La seule personne qui soit nouvelle pour nous parmi les gens de la «Place de Vérité» est le «porteur d'éventail ʿApehti», mais le nom même apparaît à Deir el-Médineh.

Le document nous fait donc connaître le corps de prêtres d'Amenophis, qui se composait d'un ʿꜣ *n* ʿ, un kherheb, un porteur d'éventail, un serviteur et six wēʿeb (en supposant que les deux Pendoua ne sont pas la même personne).

(1) Comme provenance de la pierre on cite généralement Gournah, mais des inscriptions nous suggèrent avec certitude Deir el-Médineh. La pièce provient très probablement des fouilles de Mariette à Deir el-Médineh en décembre 1862. Les objets de cette fouille étaient mis dans un magasin à Gournah (cf. la lettre de Gabet à Mariette, publ. *Rec. trav.*, XII, p. 216) et de là Maspero les a transportés au musée comme provenant de Gournah, par erreur.

(2) Cf. Bruyère, *Deir el-Médineh 1924-1925*, p. 80 et seq.

(3) Cf. Bruyère, *Deir el-Médineh 1923-1924*, p. 56-59.

(4) ʿꜣ *n* ʿ est à peine identique au titre *ḥri* (ou ʿꜣ *n*) *ist* [hiéroglyphes] «chef d'ouvriers». Il ne se trouve que rarement et je suis tenté de le mettre en connexion avec le sacerdoce («conducteur de la cérémonie, du chœur»?).

(5) Cf. ce que Erman a établi pour l'époque de Nebrē, *Sitzungsber. Berl. Akad. Wiss.*, 1911, p. 1097.

Il paraît que le corps des prêtres a fait communément ériger ce monument dans le sanctuaire d'Amenophis, peut-être à une occasion solennelle[1]. Si cela est vrai, nous devons regretter d'ignorer la place exacte de la trouvaille, qui nous aurait permis de déterminer l'endroit du sanctuaire d'Amenophis[2]. Des mots de la stèle de Turin 1454 *bis* (Cat. de Fabretti-Rossi-Lanzone, p. 121) «seigneur des deux pays, Amenophis, doué de vie, de Menkheperourē, dieu bon et vivant, aimé de la Vérité», nous pouvons peut-être conclure que ce sanctuaire existait au moins déjà à l'époque de Touthmosis IV[3].

Pour résumer brièvement les principaux résultats auxquels nous sommes arrivés dans cet article, nous pouvons faire les constatations suivantes :

1. Le culte d'Amenophis Ier était très répandu chez les ouvriers de la Nécropole royale de Thèbes, ce que nous attestent leurs monuments funéraires et civils. La raison en est l'étroite relation qui existe entre leur corporation et Amenophis Ier, fondateur de celle-ci.

2. Dans la Thèbes occidentale il existait plusieurs formes du culte d'Amenophis Ier, correspondant aux statues des différents sanctuaires. Deux surtout de ces formes nous sont connues par les monuments des ouvriers de la nécropole : «Amenophis, seigneur de la ville» et «Amenophis, favori (? *ibib*) d'Amon». Nous sommes à même de distinguer ces deux formes d'après les coiffures que porte l'image du roi.

3. Un des sanctuaires du roi était situé dans le village des ouvriers. Aux diverses fêtes d'Amenophis, la statue du roi était portée en procession dans la nécropole de Deir el-Médineh et parfois jusqu'à la Vallée des Rois.

(1) Je vois que Erman a, quoique avec doute, déjà énoncé la même idée, *loc. cit.*, p. 1096, n. 2.

(2) Dans ce sanctuaire ont dû être trouvés les deux papyrus contenant le rituel du culte d'Amenophis Ier, dont l'un est à Turin (cf. Botti, dans *Memorie* de la *Reale Accademia Nazionale dei Lincei, Cl. di Scienze morali, stor. e filol.*, 1923, p. 161-168), l'autre au Caire (Daressy, *Annales du Service*, XVII, p. 97 et seq.).

(3) Cf. Erman, *loc. cit.*, p. 1105; mais ce sanctuaire ne pouvait pas être situé là où le cherchait Erman (cf. ci-dessus, p. 170).

4. L'image d'Amenophis tranchait les litiges des ouvriers par des oracles rendus dans le sanctuaire ou durant les processions.

5. Les ouvriers eux-mêmes fonctionnaient comme prêtres de ce culte. C'étaient eux, en particulier, qui étaient chargés de porter la statue du roi dans les processions.

J. Černý.

ANNEXE.

DOCUMENTS HIÉROGLYPHIQUES PROVENANT DE DEIR EL-MÉDINEH

ET SE RAPPORTANT AU CULTE D'AMENOPHIS Ier.

TURIN[1] :

1. Stèle 1451 (71), publ. *Rec. trav.*, III (1882), 110.
2. Stèle 1451 *bis* (Cat. I, p. 120) (75), publ. *Rec. trav.*, II (1880), 113, 173; LANZONE, *Dizionario di mitologia egizia*, p. 314 et pl. 129, fig. 2; LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms*, n° 819.
3. Stèle 1452 (60), publ. *Rec. trav.*, II, 167; LIEBLEIN, *loc. cit.*, n° 820 = 1945.
4. Stèle 1453 (74), publ. *Rec. trav.*, II, 188.
5. Stèle 1454 (85), publ. *Rec. trav.*, II, 184; LIEBLEIN, *loc. cit.*, n° 793 = 1946.
6. Stèle 1454 *bis* (Cat. I, p. 121) (59), publ. *Rec. trav.*, III, 109-110; ERMAN, *Sitzungsber. Berl. Akad. Wiss.*, *1911*, 1105-1106.
7. Stèle 1471 (69), publ. *Rec. trav.*, III, 113.
8. Stèle 7357 (28), publ. *Rec. trav.*, II, 166-167; LIEBLEIN, *Dict.*, n° 2049; LANZONE, *Dizionario di mitologia egizia*, p. 643-645, et pl. 235, 1.
9. Stèle 7358 (48), publ. *Rec. trav.*, II, 192; LANZONE, *Dizionario di mitologia egizia*, p. 297-298 et pl. 121, 1; LIEBLEIN, *Dict.*, n° 818.
10. Cercueil 2236 de Boutehamon, publ. SCHIAPARELLI, *Il libro dei funerali degli antichi Egiziani* (Turin 1881-1890); cf. aussi *Rec. trav.*, II, 165 et 273.
11. Fragment de relief 6179 au nom de .
12. Instrument en bois 6303.
13. Stèle de , nommé (communication de M. Bruyère).
14. Table d'offrandes de (communication de M. Bruyère).

14 *a*. Deux gros fragments de grande stèle 9491. Restes de l'adoration d'une famille à Amenophis Ier et Nefertari (communication de M. Bruyère).

[1] Les numéros sont ceux du catalogue FABRETTI-ROSSI-LANZONE, *Regio Museo di Torino* (Turin 1882-1888); entre parenthèses sont indiqués les numéros anciens cités par Maspero dans son *Rapport sur une mission en Italie*, dans *Rec. trav.*, II (1880) et III (1882).

Florence :

15. Stèle 1563 [1], publ. Berend, *Principaux monuments du Musée Égyptien de Florence*, 64.
16. Fragment de relief 7624, publ. Pellegrini, *Rec. trav.*, XIX (1897), 218.

Pisa :

17. Fragment de relief à Campo Santo, publ. Piehl, *Rec. trav.*, I, 136; Maspero, *ibid.*, III, 103.

Londres (British Museum) :

18. Stèle 274, publ. *Hieroglyphic texts from Egyptian Stelæ, etc., in the British Museum*, VI, 41; *A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)* (Londres 1909), 104, n° 358; *Rec. trav.*, II, 192; Lieblein, *Dict.*, n° 561.
19. Stèle 277, publ. *Hier. Texts*, VI, 34; *A Guide*, 101, n° 349.
20. Stèle 291, publ. *Hier. Texts*, VI, 32; Lieblein, *Dict.*, n° 562; *A Guide*, 136, n° 483.
21. Stèle 297, publ. *Hier. Texts*, VI, 33; Arundale and Bonomi, *Gallery of Egyptian Antiquities, selected from the British Museum* (Londres 1842), pl. 30, fig. 143; *A Guide*, 103, n° 355; Lieblein, *Dict.*, n° 560.
22. Stèle 317; publ. Lieblein, *Dict.*, n° 568; Sharpe, *Eg. Inscr.*, I, 7; *Rec. trav.*, II, 186; *A Guide*, 189, n° 681.
23. Stèle 811, publ. *Hier. Texts*, VI, 35; *A Guide*, 103-104, n° 356; Lieblein, *Dict.*, n° 567.
24. Stèle 815, publ. *Hier. Texts*, VI, 31; *A Guide*, 101, n° 350.
25. Stèle 816, publ. *Hier. Texts*, VI, 34; *A Guide*, 103, n° 354.
26. Stèle 1347, publ. *Hier. Texts*, VI, 36; *A Guide*, 102-103, n° 353.
27. Fragment de stèle 446, publ. *Hier. Texts*, VI, 39; *A Guide*, 104, n° 357; Lieblein, *Dict.*, n° 564.
28. Fragment de stèle 813, publ. Sharpe, *Eg. Inscr.*, II, 80 E; *Hier. Texts*, VI, 41; *A Guide*, 119-120, n° 426.
29. Linteau de porte 153, publ. *Hier. Texts*, VI, 42; *A Guide*, 107, n° 369.
30. Linteau de porte 448, publ. *Hier. Texts*, VI, 38; *A Guide*, 101, n° 352; Lieblien, *Dict.*, n° 563.
31. Linteau de porte 598, publ. *Hier. Texts*, VI, 37; *A Guide*, 100-101, n° 348.
32. Montant de porte 186, publ. Sharpe, *Eg. Inscr.*, II, 43, 2 & 3; *Hier. Texts*, VI, 40; *A Guide*, 101, n° 351.
33. Table d'offrandes 591, publ. *Rec. trav.*, II, 175; *A Guide*, 154, n° 554; Lieblein, *Dict.*, n° 566.
34. Table d'offrandes 594, publ. *A Guide*, 104, n° 359; Lieblein, *Dict.*, n° 565.

[1] D'après le catalogue de Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze. Antichità Egizie* (Rome 1887).

Bruxelles :

35. Stèle E 758, publ. Speleers, *Recueil des inscr. ég.*, p. 59, n° 246.

Cambridge (Fitzwilliam Museum) :

36. Table d'offrandes n° 390, publ. Budge, *A Catalogue of the Eg. Collection in the Fitzwilliam Museum Cambridge* (Cambridge 1893), p. 119.

Copenhague :

37. Stèle A. a. d. 9, publ. Mogensen, *Inscr. hiéroglyphiques du Musée Nat. de Copenhague* (Copenhague 1918), pl. 14, fig. 18, et p. 30-31 avec la bibliographie.

Stockholm :

38. Table d'offrandes n° 20, publ. Mogensen, *Stèles égyptiennes au Musée National de Stockholm* (Copenhague 1919), p. 30 avec la bibliographie.

Neuchâtel :

39. Stèle, publ. Wiedemann et Poertner, *Grab- und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen*, III, 17-18 et pl. 7, n° 12.

Leide :

40. Stèle, publ. Boeser, *Beschreibung der aeg. Sammlung, etc., in Leiden, Die Denkmäler des Neuen Reiches*, III. Abt. (Stelen), (Haag 1913), p. 13, n° 48 et pl. 7.
41. Statuette D 19, publ. Boeser, *Beschr. der aeg. Sammlung, etc., in Leiden*, XII, Statuetten, p. 3-4, n° 22 et pl. 5 avec la bibliographie.

Marseille :

42. Fragment de stèle 38, publ. Maspero, *Rec. trav.*, XIII, 122; Maspero, *Cat. du Musée Ég. de Marseille* (Paris 1889), p. 24.
43. Table d'offrandes 4, pour la bibliographie cf. Gauthier, *Le livre des rois*, II, 162.

Berlin :

44. Statue de bois n° 6909, publ. *Aeg. Inschriften aus den Königl. Museen zu Berlin*, II, 76-77, avec la bibliographie.

44 *a*. Stèle n° 21538, publ. *Aeg. Inschriften*, II, 394.

Paris (Louvre) :

45. Fragment de stèle 338, publ. *Rec. trav.*, II, 170; en partie Champollion, *Notice*, II, 720; ci-dessus, fig. 15.

46. Stèle de, publ. Pierret, *Rec. d'inscr. inédites du Musée Ég. du Louvre*, I, 64-65. (Il est douteux que ce monument provienne de Deir el-Médineh.)
47. Stèle de, publ. Bruyère, *Deir el Médineh 1922-1923*, pl. X et p. 15 seq.; Bruyère et Kuentz, *La tombe de Nakht-Min et la tombe d'Ari Nefer*, pl. XVIII-XIX et p. 77 seq.

Caire :

48. Stèle 43568, publ. Bruyère, *Annales*, t. XXV, 91-93 et pl. III, n° 4; ici pl. VIII, fig. 2.
49. Stèle 43572, publ. Bruyère, *Annales*, t. XXV, 93 et pl. III, n° 3; ici pl. VIII, fig. 3.
50. Stèle 43577, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII (1914), p. 40.
51. Fragment de stèle 43679, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII, p. 41.
52. Fragment de stèle 43694, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII, p. 42.
53. Fragment de pilier 43692, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII, p. 42.
54. Table d'offrandes 43587, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII, p. 40.
55. Table d'offrandes 43677, cf. Baraize, *Annales*, t. XIII, p. 41.
56. Stèle $\frac{26|1}{25|5}$ de, publ. Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, n° 1228, 464-465; Lieblein, *Dict.*, n° 756; ici pl. III.
57. Montant de porte de (communication de M. Bruyère).
58. Montants de porte provenant de Medinet Habou, publ. Legrain, *Répertoire gén.*, n° 39; Daressy, *Rec. trav.*, XX (1898), 75-76.
59. Fragment de relief, publ. Legrain, *Répertoire*, n° 23.
60. Fragment de relief J. 41469, publ. Legrain, *Annales*, t. IX, 57-59.
61. Fragment de corniche, publ. Legrain, *Répertoire*, n° 35.
62. Base de colonne J. 51512, publ. Legrain, *Répertoire*, n° 45 avec la bibliographie; ici pl. IX.
63. Fragment de stèle $\frac{10|8}{15|4}$; publ. ici pl. VIII, fig. 1.

Magasin de l'Institut à Deir el-Médineh et l'antiquaire de Louxor :

64. Trois fragments trouvés par M. Baraize dans le temple de Deir el-Médineh (maintenant dans le magasin de l'Institut français, n°s 40, 104, 144). Le premier montre la coiffure de, à qui un porte des offrandes; le second faisait partie d'une table d'offrandes de avec une prière à Amenophis; le troisième est insignifiant (partie des cartouches d'Amenophis Ier).
65. Table d'offrandes de Kyneb trouvée par l'Institut en 1921/1922. Sur une des tranches sont représentés Amenophis et Nefertari assis (⟶) (ci-dessus, fig. 12).
66. Fragment d'une autre table d'offrandes au nom d'Amenophis et Nefertari trouvée par l'Institut.

67. Fragment du cintre d'une stèle, également trouvé par l'Institut. Amenophis y était figuré accompagnant Ptah, Hathor et Harsiesis et suivi de Nefertari.

68. Fragment de relief trouvé par l'Institut dans la tombe n° 266 à Deir el-Médineh en 1925, publ. Bruyère, *Deir el-Médineh 1924-1925*, p. 43.

69. Stèle chez l'antiquaire Mohasseb à Louxor. Dans le registre supérieur : Amenophis Ier, la déesse [hiéroglyphes] et Nefertari, tous debout (←); devant eux, debout (→) [hiéroglyphes]. Registre inférieur : quatre hommes debout : (←) [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] (communication de M. Clère).

70. Deux fragments de montants de porte d'un [hiéroglyphes] --- avec des invocations à Amenophis et Nefertari chez l'antiquaire Mohasseb à Louxor (communication de M. Clère).

Tombes à Deir el-Médineh :

71. Tombe n° 2[1]. Quatre représentations d'Amenophis Ier :

α) Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 2 *b*; Prisse d'Avennes, *Mon.*, pl. XXIX; ci-dessus, fig. 13;

β) *Ibid.*, t. III, 2 *a* (maintenant à Berlin n° 1625; les inscriptions aussi dans *Aeg. Inschriften*, t. II, 190-192);

γ) *Ibid.*, t. III, 2 *c*; Prisse d'Avennes, *Mon.*, pl. XXVIII; ci-dessus, fig. 14;

δ) Inédit (cf. ci-dessus, p. 173).

72. Tombe n° 2 caveau. Deux représentations du roi (cf. ci-dessus, p. 167-168 et pl. I); en outre, son nom [hiéroglyphes] --- [hiéroglyphes] --- avec celui de Nefertari, de [hiéroglyphes] --- et [hiéroglyphes] --- [hiéroglyphes] --- au-dessus de la porte de la seconde salle.

73. Tombe n° 4. Deux représentations et une mention dans la formule [hiéroglyphes] (cf. ci-dessus, p. 174 et pl. IV).

74. Tombe n° 5. Une représentation (cf. ci-dessus, p. 174-175 et pl. V).

75. Tombe n° 7. Une représentation (cf. ci-dessus, p. 175).

76. Tombe n° 10. Deux représentations (l'une publ. Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 173 *e*; pour l'autre, cf. Lepsius, *Denkmäler, Text*, t. III, 290).

77. Tombe n° 210. Une représentation (cf. Lepsius, *Denkmäler, Text*, t. III, 292) et une mention dans la formule [hiéroglyphes] sur le montant de la porte (ci-dessus, p. 175 et pl. VI, fig. 1).

78. Tombe n° 216. Au moins une représentation (détruite).

[1] Les numéros des tombes se rapportent aux catalogues Gardiner-Weigall, *A Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes* (Londres 1913), Engelbach, *A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes* (Le Caire 1924) et Engelbach-Bruyère, *Annales*, t. XXV, p. 175-177.

79. Tombe n° 217. Représentation de la fabrication de deux naos portant le nom d'Amenophis Ier.

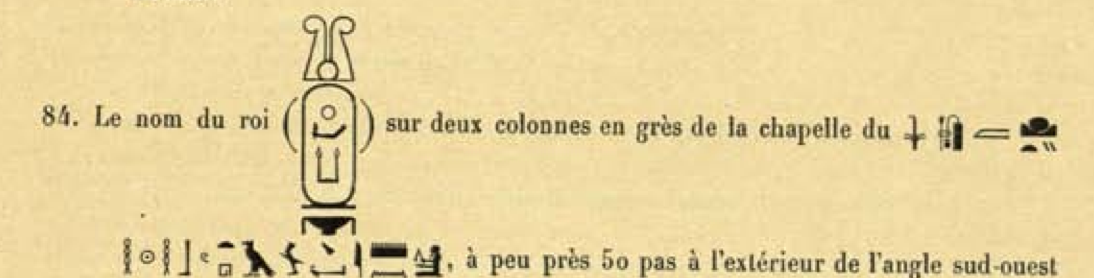
80. Tombe n° 219. Deux représentations, une dans le caveau, l'autre dans la pyramide, celle-ci détruite (cf. ci-dessus, p. 175-176 et pl. VII).

81. Tombe n° 250. Une représentation (publ. Bruyère, *Deir el-Médineh 1926*, pl. VI et ci-dessus, p. 176 et pl. VI, fig. 2).

82. Tombe n° 299. Deux représentations, l'une publ. Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 3 *d* (maintenant détruite ou au moins irretrouvable); l'autre (maintenant à Berlin, n° 2061) *ibid.*, t. III, 1.

83. Tombe n° 335. Une représentation (publ. Bruyère, *Deir el-Médineh, 1924-1925*, p. 159 = ici pl. II).

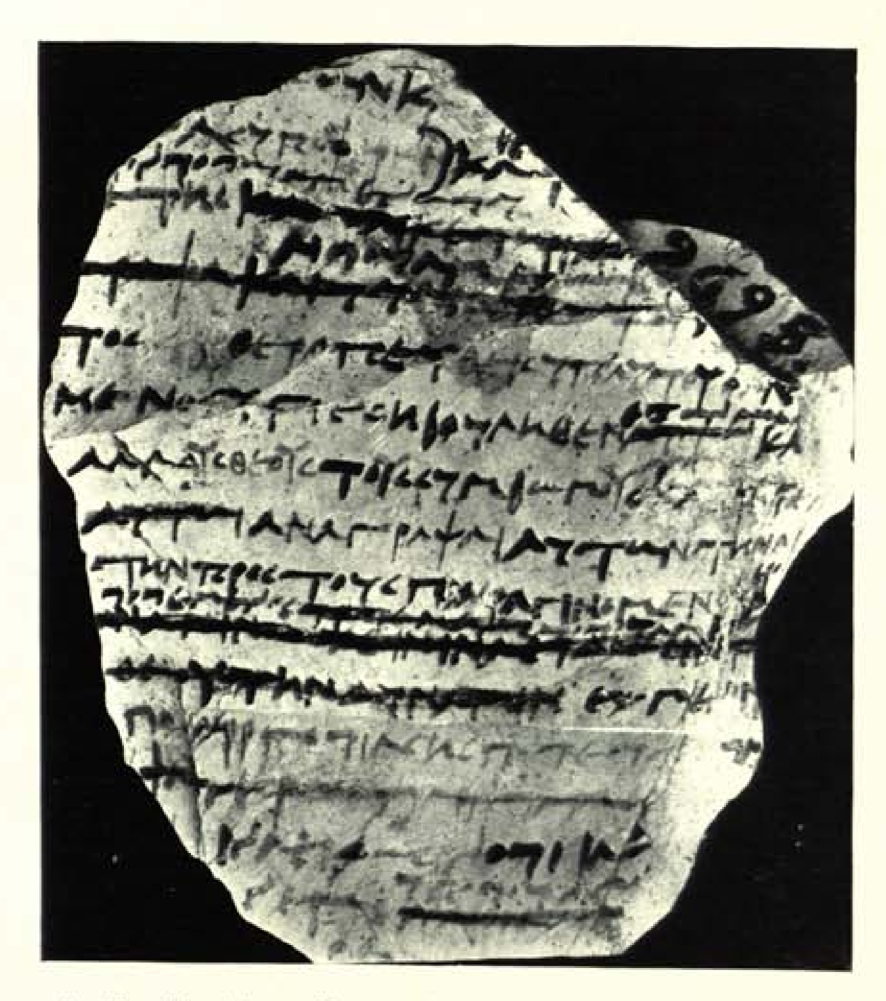
Divers :



84. Le nom du roi (cartouche) sur deux colonnes en grès de la chapelle du (hiéroglyphes), à peu près 50 pas à l'extérieur de l'angle sud-ouest du grand temple de Ramesses III à Médinet Habou.

85. Stèle taillée dans le rocher près du sentier de Deir el-Médineh à Biban el-Harim. Amenophis y est adoré ensemble avec Ramesses III. Cf. Bruyère, *Mert Seger à Deir el-Médineh*, fig. 13 (sous presse).

TABLE DES MATIÈRES.



Brouillon d'inscription en l'honneur d'Aménóthès (environ 2/3 de l'original).



Fig. 1. — Deux Amenophis dans le caveau de la tombe N° 2 à Deir el-Médineh.



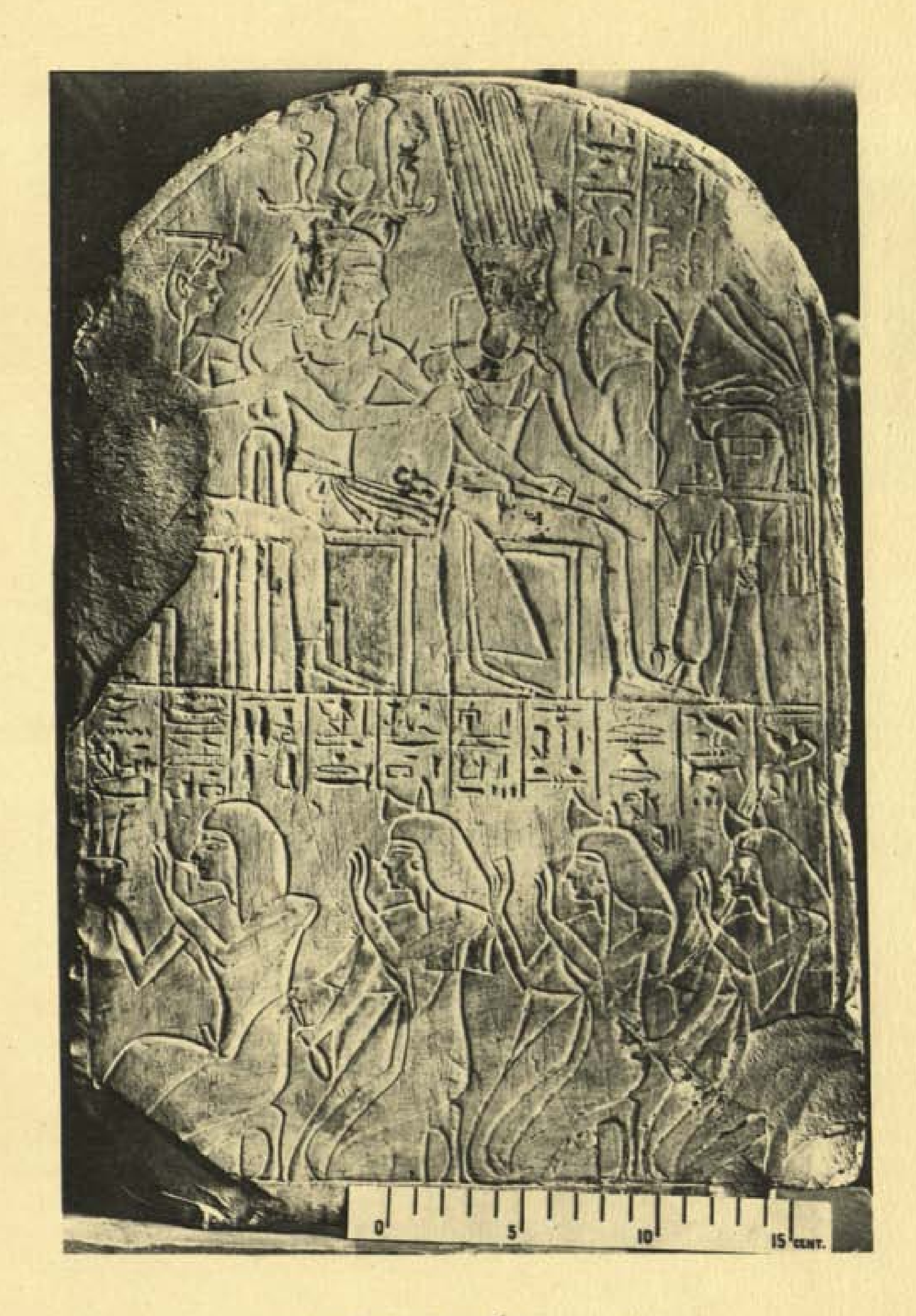
Fig. 2. — Amenophis dans le caveau de la tombe N° 2 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Amenophis dans la tombe N° 335 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Stèle du Musée du Caire $\frac{26.2}{25.5}$ supposée d'Abydos.

IMP. CATALA FRÈRES, PHOT.



Fig. 1. — Amenophis dans la tombe N° 4 à Deir el-Médineh.



Fig. 2. — Niche avec Amenophis Ier dans la tombe N° 4 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Amenophis dans la tombe N° 5 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

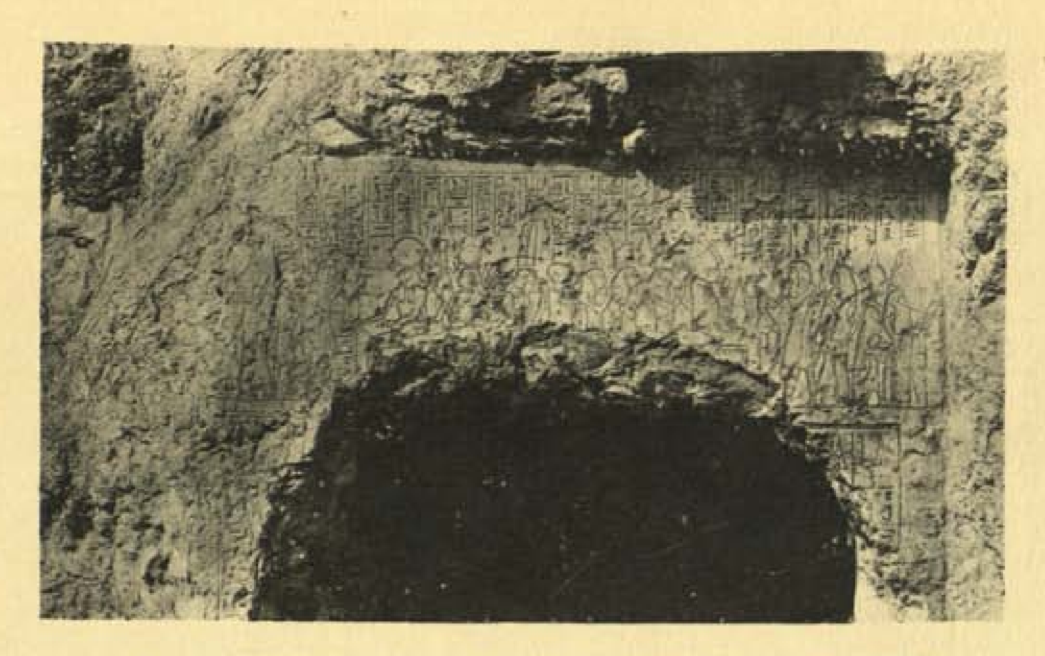


Fig. 1. — Amenophis au-dessus de la porte de la tombe N° 210 à Deir el-Médineh.



Fig. 2. — Amenophis dans la tombe N° 250 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS


Amenophis dans la tombe N° 219 à Deir el-Médineh.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

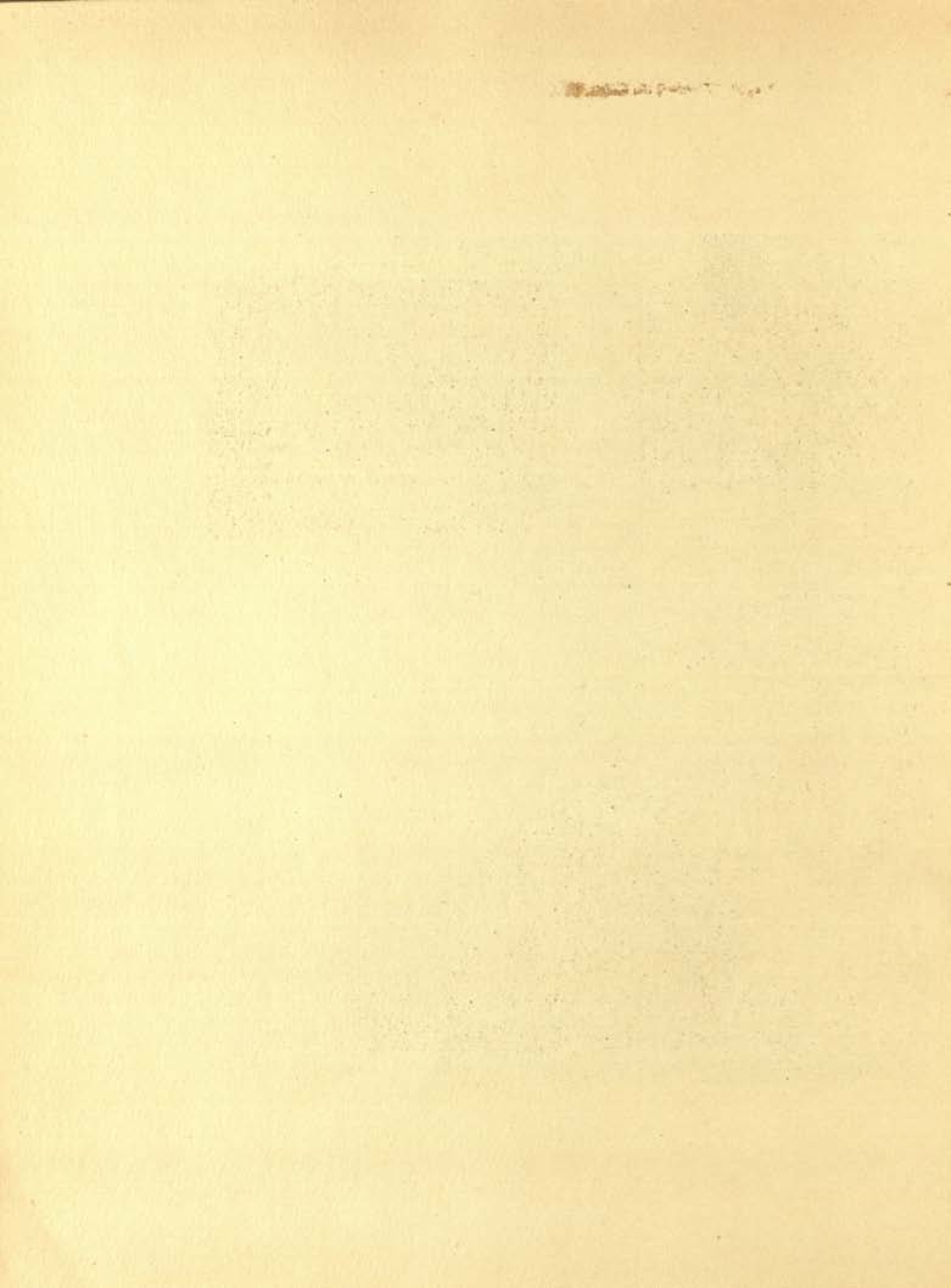




Fig. 2. — Stèle du Musée du Caire N° 43568.



Fig. 3. — Stèle du Musée du Caire N° 43572.



Fig. 1. — Stèle du Musée du Caire $\frac{10}{15}\frac{8}{4}$

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Base de colonne au Musée du Caire N° J. 51512.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

